PURCHASED FOR THE

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

FROM THE

CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT

FOR

MEDIEVAL STUDIES

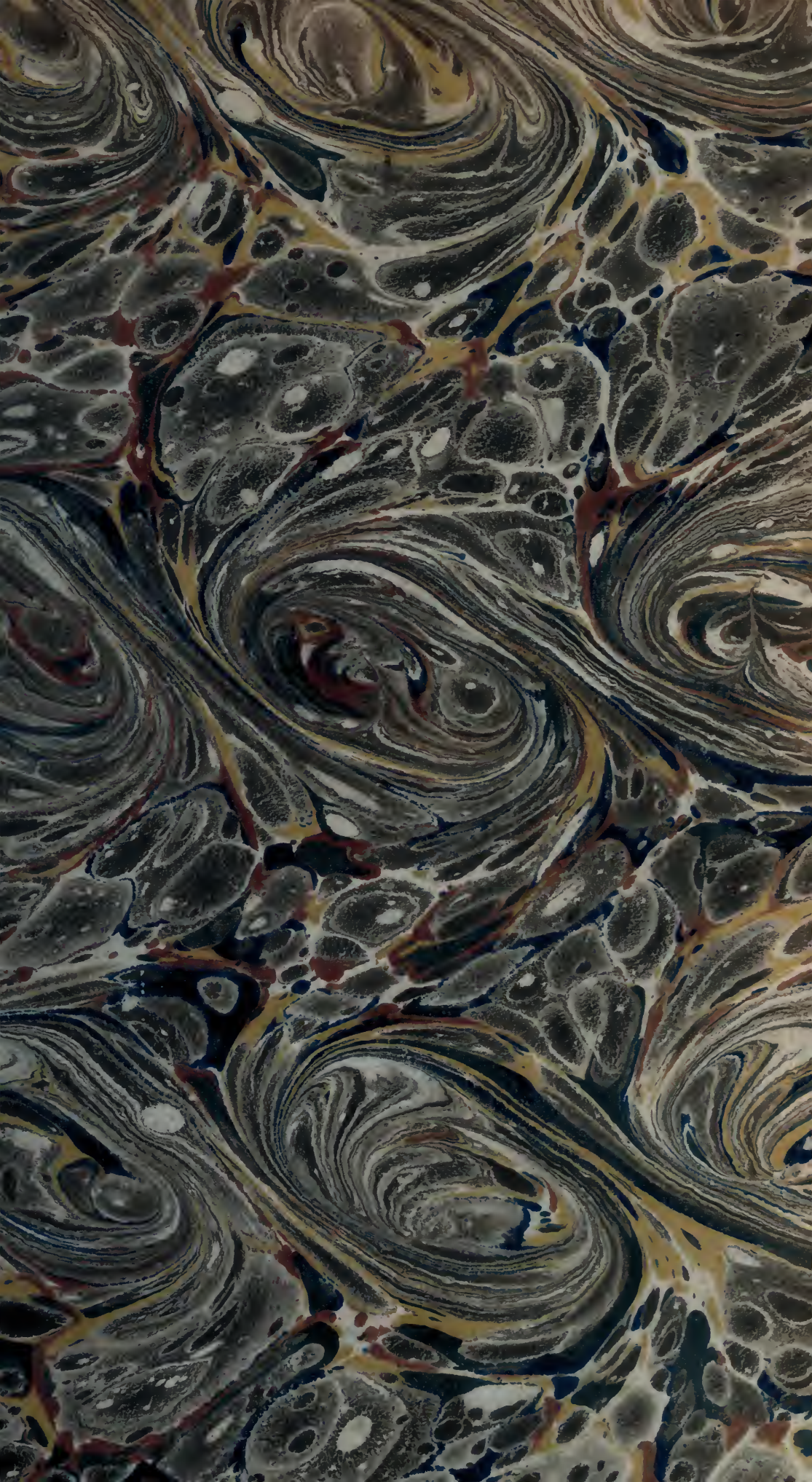

FABLIAUX

OU

CONTES.

IV.

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

LE BOURGEOIS D'ABBEVILLE.

J. M. Moreau del. J. F. Ribault sculp. 1817.

FABLIAUX

OU

CONTES,

FABLES ET ROMANS DU XIIe ET DU XIIIe SIÈCLE,

TRADUITS OU EXTRAITS

PAR LEGRAND D'AUSSY,

TROISIÈME ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

TOME QUATRIÈME.

PARIS.

JULES RENOUARD, LIBRAIRE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

M DCCC XXIX.

LIBRARY
JUN 13 1967
UNIVERSITY OF TORONTO

PQ
1319
L4
1829
t.4

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

Pages.

La Bourse pleine de sens, *par Jean Le Gallois d'Aubepierre.* 1
La Patenôtre de l'Usurier 12
Rêverie. 17
L'Hôtel Saint-Martin, ou Gombert, ou l'Anneau, *par Jean de Boves* 18
Le Tailleur du Roi et son Sergent. 24
Le Lai de l'Oiselet. 27
Du Villain qui vit sa Femme avec un ami.. 35
L'Oie. 37
Les Perdrix. 38
Du Villain qui avoit un cheval à vendre. 42
Des deux Chevaux, *par Jean de Boves.* 43
Le Cuvier 47
De la Vieille qui séduisit la jeune Femme 50
Du pauvre Clerc. 55
Le même, en vers, *par Imbert.* 63
De Honte et de Puterie, *par Richart de Lille.* 67
Auberée. 68
Ammelot, *par Audefroi le Bâtard.* 80
Lai d'Idoine, *par le même.* 82
Lai d'Isabeau, *par le même.* 83
Lai de Béatrix, *par le même.* 85
Argentine, *par le même.* 87

Pages.

La Châtelaine de Saint-Gilles. 89
Marian. 95
La Châtelaine de Vergy. 98
Le Bourgeois d'Abbeville, ou la Housse coupée en deux, *par Bernier*. 117
Du Chevalier qui confessa sa Femme. 132
Du Prêtre qui dit la Passion. 141
Lai du Buisson d'Epine, *par Marie de France*. . . . 144
Lai de Gugemer, fils d'Oridial, seigneur de Léon, *par Marie de France*. 150
De Maimon. 157
La Malchonte, *par Hugues de Cambrai*. 159
Le Prêtre crucifié. 160
Lai du prisonnier, ou Lai d'Ignaurès, *par Renaud*. . 162
La Vessie du curé, *par Jakes Bazir*. 177
De la mauvaise Femme. 188
Des trois Femmes qui trouvèrent un anneau, *par Haisiau*. 192
Des trois Femmes qui trouvèrent une image. . . . 196
La Vieille. 199
Aloul. 201
Des deux Changeurs. 204
Boivin de Provins, *par Courtois d'Arras*. 209
Le Villain de Bailleul, ou de la Femme qui fit croire à son Mari qu'il étoit mort, *par Jean de Boves*. . . 218
Lai du Palefroi vair, *par Hugues Le Roi*. 220
Le Villain de Farbu. 237
De l'Herberie, ou le Dit de l'Herberie. 239
Constant Duhamel, ou de la Dame qui attrapa un Prêtre, un Prévôt et un Forestier. 246
Les trois Bossus, *par Durand*. 257
Estourmi, *par Hugues Piaucele*. 264
Le Sacristain de Cluni, *par Jean Le Chapelain*. . . 266

Pages.

La longue Nuit, ou du Prêtre qu'on porte. 275
Le Sacristain 285
De la Bourgeoisie d'Orléans, ou de la Dame qui fit battre son mari. 294
De la Dame et du Curé. 299
Le Prêtre et Alison 301
De la Grue. 302
Le même, en vers, *par Imbert*. 304
Du Curé qui aimoit la femme d'un Villain. 306
De la Demoiselle qui rêvoit. 307
De la Femme qui se fit saigner. 308
De l'Anneau, *par Haisiau* 309
La Souris 310
Le Pêcheur de Pont-sur-Seine. 312
De la Demoiselle qui ne pouvoit, sans se pâmer, entendre un certain jurement. 315
De la Demoiselle qui vouloit voler, *par Rutebeuf*. . . 318

FABLES DE MARIE DE FRANCE . . . 321

Avertissement préliminaire. 323
L'Abeille et la Mouche.... 335
L'Aigle, l'Autour et les Pigeons..... 337
L'Ane et le Chien..... 338
L'Arpenteur et sa Perche... 340
L'Autour et le Hibou..... 341
La Biche, le Faon et le Chasseur..... 342
Les Corbeaux..... 344
Le Blaireau et les Cochons.. 345
Le Bouc et le Cheval..... 346
Du Chameau et de la Puce.. 347
Le Chat, le Mulot et la Souris, ou le Chat qui se fit évêque..... 348
Le Chevalier et le Vieillard.. 349
Le Corbeau et le Loup..... 350
De l'Escarbot..... 351
Une Femme et sa Poule.... 352
La Guenon et l'Ours..... 353
De la Grue..... 354
L'Homme et les deux Cerfs.. 355
L'Homme, le Renard et le Serpent..... 356
Le Lièvre et le Destin..... 357
L'Assemblée des Lièvres.... 358

Pages.

Le Lion, le Loup et le Renard. 360
Le Loup devenu roi..... 362
Les deux Loups..... 366
Du Loup et de la Guêpe.... 367
Du Loup et du Hérisson.... 369
Le Loup et le Pigeon..... 371
Du Loup qui avoit fait un vœu. 372
Du Médecin et de la Fille enceinte..... 373
Le Milan et le Geai..... 375
Les Oiseaux se choisissant un roi..... *Ib.*
Le Prêtre et le Loup..... 378
Du Prud'homme qui vit sa Femme avec un Amant... 379
Le Renard et le Chat..... 380
Du Renard et du Coq..... 381
Le Renard et l'Ourse..... 383
Le Renard et le Pigeon..... 384
Du Villain et du Folet..... 385
Le Villain et ses Bœufs.... 386
Du Villain et de son Cheval. 387
Le Villain et la Chouette... *Ib.*
Le Villain et le Dragon..... 389
Du Villain et de l'Escarbot.. 391
Du Villain et l'Ermite..... 392
Le Villain et le Loup..... 393
Du Villain qui donna ses Bœufs au Loup..... 396
Le Villain et le Serpent.... 398
Des deux Villains..... 399
Le Voleur et les Moutons... 400

CHOIX ET EXTRAITS D'ANCIENS FABLIAUX.

Du Segretain moine. 1
Lai de l'Espine, *par Marie de France*. 10
La Housse Partie, *par Bernier*. 13
Li Dis de la Vescie à prestre, *par Jakes de Basiu*. . . 21
Li Diz de l'Erberie, *par Rutebeuf*. 24
Des trois Boçus, *par Durand*. 27
De l'Aigle et de l'Ostour, *par Marie de France*. . . . 30

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

Fautes à corriger.

Page 48, ligne 11, page 197, *lisez :* page 91.

Dans le Choix.

Page première, n° 1850, *lisez :* n° 1830.

FABLIAUX

OU

CONTES

DU DOUZIÈME ET DU TREIZIÈME SIÈCLE.

LA BOURSE PLEINE DE SENS;

PAR JEAN LE GALLOIS D'AUBEPIERRE.

FAUCHET EN A DONNÉ L'EXTRAIT.

Dans la terre du comte de Nevers vivoit, à ce que nous dit Jean le Gallois, un gros marchand nommé Rénier, homme fort intelligent dans son commerce, et surtout en ce qui concernoit les foires. Il demeuroit à Décise. C'est une ville située dans une île, au milieu de la Loire : je n'en connois point dont la situation soit plus riante.

La femme du bourgeois, appelée Phélise, étoit fille d'un chevalier; mais, quoiqu'elle aimât tendrement son mari, et qu'elle fût la plus belle

personne que l'on connût dans le canton, Rénier ne s'en étoit pas moins amouraché d'une coquine, pour laquelle il n'épargnoit aucune dépense, et qui dans son cœur ne cherchoit qu'à le tromper. Une pareille intrigue ne fut pas longtemps inconnue à Phélise. Aux allées et aux venues de son mari, à ses fréquentes absences, elle soupçonna la vérité, et ne put s'empêcher de lui en témoigner sa douleur. Non-seulement il nia le fait, mais il témoigna encore beaucoup d'humeur à sa femme, de sorte que celle-ci, le voyant continuer son même train de vie, prit le parti de se taire et de fermer les yeux.

Peu de temps après, Rénier se proposa d'aller à la foire de Troyes [1]. Au moment de monter à cheval et de faire partir ses charrettes, il vint prendre congé de sa femme. « Que voulez-vous « que je vous rapporte de la foire? lui dit-il : « guimpe, bourses, bagues, agrafes, ceintures « en or, demandez tout ce qui vous fera plaisir, « pourvu que je puisse le trouver, vous êtes sûre « de l'avoir. — Je suis très sensible à votre atten- « tion, répondit-elle; mais puisque vous me lais- « sez le choix de ce que je veux, je vous prierai « de me rapporter seulement du sens plein une « bourse d'un denier. » L'époux en donna sa parole, sans faire trop de réflexion à ce qu'il promettoit, et il partit.

Arrivé à Troyes, il vendit ses marchandises et acheta celles qu'il lui falloit, comme draps, étoffes de soie, écarlate teinte en graine, coupes et hanaps d'or et d'argent, laines de Bruges et de Saint-Omer[2] : après quoi il songea à faire l'emplette dont l'avoit chargé son épouse. Mais il eut beau demander par toute la halle une bourse pleine de sens, personne ne put le satisfaire.

Cependant il se trouva un vieux marchand de Galice, venu là avec de l'anis, du gingembre et de la cannelle, qui crut entrevoir du mystère dans cette demande. « Sire, dit-il au bourgeois, êtes-« vous marié? » Rénier répondit qu'il avoit une femme belle et sage. « N'auriez-vous pas une « mie? » reprit l'Espagnol : on le lui avoua. « Oh! « je commence à entrevoir ce qu'a voulu de vous « votre épouse. Mais, dites-moi, vous emportez « sans doute quelque chose de la foire pour votre « mie? » Rénier avoua encore qu'il portoit à Mabille (c'étoit le nom de la fille) une robe de soie d'Ypres. « Écoutez-moi, ajouta le pru-« d'homme, j'ai un conseil à vous donner, c'est, « avant de faire un tel présent à cette créature, « de vous assurer si elle le mérite. Quand vous « serez près d'arriver, quittez votre robe pour « en prendre une vieille et déchirée; entrez le « soir chez la donzelle avec cette apparence de

« misère, dites-lui que vous venez d'être ruiné,
« et priez-la de vous recevoir. Si elle vous ac-
« cueille avec les mêmes caresses et la même joie
« qu'auparavant, donnez-lui la robe, j'y consens.
« Mais si elle se montre telle que sont ordinaire-
« ment toutes ces malheureuses, ne perdez plus
« là davantage votre temps ni vos deniers. D'après
« ce que vous m'avez dit de votre femme, je lui
« crois d'autres sentiments; cependant il ne tien-
« dra qu'à vous d'employer aussi vis-à-vis d'elle
« la même épreuve : vous saurez après cela qui
« des deux mérite votre amour. »

Rénier, trouvant le conseil sensé, résolut de le mettre en usage. Il entra donc dans Décise au commencement de la nuit afin de n'être pas reconnu, et vint frapper chez Mabille. Elle étoit au lit et descendit pour lui ouvrir; mais quand elle vit ses haillons, elle lui demanda, d'un air d'étonnement, où il avoit été ainsi s'accoutrer; et sur la réponse préparée qu'il lui fit, elle le pria de sortir et lui ferma la porte au nez.

Fort mécontent de son épreuve, Rénier revint chez lui dans le dessein néanmoins de l'employer encore pour sa femme. A la voix de son mari, celle-ci accourut avec empressement et lui témoigna la joie qu'elle avoit de le revoir. Il s'écria qu'il étoit perdu, que tout ce qu'il conduisoit à Troyes lui avoit été volé. Il parla de ses créan-

ciers qui alloient fondre sur lui, et donna tous les signes du plus grand désespoir. « Quoi! sire, « voilà ce qui vous afflige, reprit Phélise. Mon « bon ami, prends courage, il nous reste encore « mon bien et ma dot. Prés, bois, moulins, vignes « et maisons, mes robes même et mes joyaux, « vends tout, j'y consens de grand cœur [5]. » Alors elle lui ôta la robe déchirée qu'il avoit, pour lui en donner une de menu vair; elle lui servit à manger, et l'exhorta surtout à bannir toute idée chagrine qui eût pu troubler son sommeil.

Mabille, dès le point du jour, s'étoit hâtée d'aller répandre dans la ville la nouvelle du malheur prétendu de Rénier. Aussitôt ses créanciers étoient accourus; et lui, pour apprendre aussi à les connoître, feignit de continuer son jeu. « Mes « amis, leur dit-il, vos craintes ne sont que trop « bien fondées. Je suis ruiné en effet; et je me « consolerois peut-être, si je ne perdois que mon « bien : mais je fais tort aussi à d'autres et c'est « là ce qui m'afflige. Voyez, je vous prie, à me « soulager; convenons ensemble de quelques ar- « rangements. »

A ce discours les créanciers se turent, et ne rompirent le silence que pour murmurer entre eux. Enfin tout-à-coup ils virent paroître de loin, sur le pont de Décise, le valet de Rénier, conduisant son cheval et suivi de dix charrettes

chargées. Ils demandèrent à qui appartenoient toutes ces voitures. A moi, répondit le bourgeois; et alors il conta son aventure de Troyes et le conseil que lui avoit donné l'Espagnol. Phélise à son tour avoua que son mari avoit deviné et rempli son intention. Il lui fit présent de la robe destinée à Mabille; et pour célébrer le succès de son épreuve, il donna ce jour-là une grande fête.

Messieurs, si quelqu'un parmi vous avoit le cœur inconstant et léger, qu'il fasse bien attention à mon fabliau. Défiez-vous de ces misérables qui vous aiment pour de l'argent; car leur en eussiez-vous donné autant qu'en possède le roi, soyez sûrs que si elles vous voyoient dans la misère, elles ne feroient qu'en rire. Tout leur talent est de tromper : et bien fou est celui qui, possédant une femme estimable, va se déshonorer avec des coquines incapables de loyauté et d'amour.

Recueil de Barbazan, tome III, page 38.

Se trouve dans le *Novelliero italiano*, tome IV.

Rimé en françois dans le *Mercure galant*, octobre 1684.

L'abbé Massieu, dans son *Histoire de la poésie françoise*, donne en ces termes l'analyse du fabliau: *Un marchand fort riche, mais qui n'avoit pas beaucoup de conduite ni de raison, partant pour une foire, promet à sa femme de lui rapporter*

une grande bourse pleine d'argent. *La femme lui répond qu'elle l'en quittera pour une de sens.*

J'aurois un volume entier à faire, si je voulois relever toutes les erreurs de nos auteurs modernes sur nos vieux poètes; mais mon intention n'est pas d'affecter ici une sévérité que j'ai lieu de craindre pour moi-même: *Veniam petimusque damusque vicissim.* Cependant, en rendant à l'abbé Massieu, écrivain d'ailleurs agréable et littérateur instruit dans plus d'un genre, toute la justice qui lui est due, j'avouerai que je n'ai pu sans étonnement lire son ouvrage. L'histoire de notre poésie françoise reste encore à faire, et j'exhorte à cette laborieuse entreprise ceux de nos gens de lettres qui se sentiront du courage et du goût. Ils ne croiront pas sans doute remplir un pareil titre, en nous donnant, comme Massieu, quelques analyses erronées ou tronquées, et quelques noms ou vers, pris au hasard dans Pasquier, dans Fauchet, etc. Ils voudront apprécier nos poètes d'après leurs poésies mêmes, ils compulseront, ils étudieront les manuscrits du temps, et ce ne sera point là le travail d'un jour.

NOTES.

(1. *La foire de Troyes.*) J'ai déjà dit que c'étoit la plus célèbre de France. On y venoit de toute l'Europe.

(2. *Arrivé à Troyes, acheta draps, étoffes de soie, écarlate, coupes et hanaps, laines de Bruges et de Saint-Omer.*) Ce passage nous apprend quelles étoient en partie les marchandises qui se vendoient alors dans nos grandes foires. Il seroit bien autrement satisfaisant pour nous de connoître toutes celles qui entroient dans l'état général du commerce de France, et qui étoient vendues par elle à l'étranger, ou

apportées par l'étranger chez elle. A la vérité, j'ai trouvé dans un manuscrit que possédoit autrefois la cathédrale de Paris, et qui est actuellement à la Bibliothèque du roi, un morceau très curieux sur cette matière. L'auteur, faisant l'éloge de la foire de Bruges et de celle de Flandre, détaille à ce propos toutes les marchandises qu'on apportoit à ces foires, et il nous apprend ainsi, sans le vouloir, quel étoit le commerce de l'Europe; mais il omet l'article qui nous intéresseroit davantage : il ne s'occupe point de la France. Je vais néanmoins transcrire son état, et je le fais avec d'autant plus de confiance, que je ne connois sur cet objet aucun morceau qui soit aussi complet.

Ce sont li royaume et les terres, desquex les marchandises viennent à Bruges, et en la terre de Flandres : c'est à sçavoir les choses qui ensuivent ci-après.

» Dou royaume d'Angleterre, viennent lainne, ploms, « estains, charbons de roche (*de terre*), fromaige.

« Escoche (*Écosse*), lainne, cuir, fromaige et sui.

« Illande (*Irlande*), cuir et lainnes.

« Norweghe, gerfaut, merriens (*merrain*), cuir bouli, « burre (*beurre*), sui, oint, et pois; cuir de bouc, dont on « fait cordouan.

« Denemarche, palefroy, cuir, oint, sui, cendre, harens, « bacons (*cochons*).

« Suedelen, vairs et gris, oint, sui, sain, cendre, et « harpois.

« Rossie, cire, vair et gris.

« Hongrie, cire, or et argent en plate.

« Bahaigne (*Bohême*), cire, or, argent et estain.

« Alemaigne, vins rinois (*du Rhin*), pois, cendre, mar- « rien (*merrain*), blef (*blé*), fer et acier.

« Polane (*Pologne*), or et argent en plate, cire, vairs et « gris, et coivre (*cuivre*).

« Evesché de Liège, totes (*tous*) œvres (*ouvrages*) de coivre « faites, et de baterie (*de cuisine*), et de grant marrien.

« Bougerie (*Bulgarie*) vairs et gris, hermine, sable et « létisse (*sortes de pelleterie*).

« Navare, laches dont on fait sarges (*serges*), cordouans, « basans (*basane*), ricolisse (*réglisse*), amandres (*amandes*), « péleterie, draps (*toiles*) dont on fait voiles à grant nez.

« Arragon, tex avoir (*telle marchandise*) comme de Na- « vare, et safrens (*saffran*), et ris.

« Castel (*Castille*), grainnes *, cire, cordonnas, basanne, « filache (*chanvre*), lainne, péleterie, vif-argent, sui, oint, « connus, henis, amandres, et fer.

« Léon, autex avoir comme dessus est dit, sans fer « (*excepté le fer*).

« Enteluse (*Andalousie*), sebiles et cordes, miel, oile d'olive, « cuirs, péleterie, cire, grans (*grosses*) figues, et raisins.

« Grenate, cire, soie, figues, raisins, et amandres.

« Galice, sains, vif-argent, vin, cuir, péleterie et lainne.

« Portigal, miel, péleterie, cire, cuir, grainne, oint, « oile, figues, raisins, valai.

« Fees en Afrique, cire, cuirs et péleterie.

« Marroc, autele (*pareille*) marchandise, et commin, et « suc crebus.

« Ségelmesse qui siet près de la mer des arenes (*de sable*, « *le désert*), dathes (*dattes*), et alluns (*alun*) blans.

« Bougie, péleterie de aingniax (*agneaux*), cuir, suc, et « alun de plume.

« Tunes (*Tunis*), autel avoir comme de Bougie.

« Moilorgues (*Majorque*), alun, ris, cuir, figues.

« Sardeingne, péleterie.

« Constantinople, alun de glace.

* Graine pour teindre l'écarlate.

« Jérusalem, poivres, et toute espicerie, et bresis (*bois* « *de Brésil*).

« Egipte, de même.

« La terre au Soudan, de même.

« Hermenie (*Arménie*), coutons (*cotton*), et toute autre « espicerie dessuz dite.

« Thartarie, draps d'or et de soie de moult de menieres « (*manières*), et pelles (*perles*), et vairs, et gris.

« Et de tous ces royaumes et terres desus dites, viennent « marcheant et marcheandises en la terre de Flandres, sans « cex (*ceux*) qui viennent dou royaume de France, et de « Poitou, et de Gascoigne, et des trois illes où il a moult « de royaumes que nous ne savons nommer. »

L'auteur distingue le Poitou et la Gascogne du royaume de France, parce que ces provinces étoient possédées par les rois d'Angleterre. Il paroît cependant s'être trompé dans les derniers articles de sa liste, par exemple, lorsqu'il fait venir les perles de Tartarie, et les épiceries de Jérusalem, d'Egypte et d'Arménie. Ces épiceries étoient une production de l'Inde; mais, comme elles arrivoient en Europe par la voie d'Alexandrie ou du Levant, et que des Arméniens en faisoient commerce, il a pu croire qu'elles naissoient dans ces pays.

Le même auteur, ou plutôt le même manuscrit, nous donne une autre notice du même genre : c'est celle de l'*aunage de tous les draps qui se vendoient aux foires*, et celle-ci au moins nous intéresse, en ce qu'elle nous apprend quelles étoient alors les villes de France qui avoient des manufactures de draps. Je vais la copier, en supprimant tout ce qui regarde les mesures et aunages, détail aujourd'hui fort indifférent pour nous. Je remarquerai néanmoins auparavant qu'elle ne contient que des noms de villes françoises ou flamandes.

« Arras,
« Gant,
« Ypre,
« Tournay,
« Lille,
« Douai,
« Cambrai,
« Valenciennes,
« Monstereul (*Montreuil*),
« Saint-Quentin,
« Aubevile (*Abbeville*),
« Avesnes,
« Aubenton,
« Louvain,
« Louviers,
« Roan (*Rouen*),
« Biauvès (*Beauvais*),
« Chaalons,
« Ouchie (*Orchies*),
« Prouvins (*Provins*),
« Troies,
« Sens,
« Hui,
« Malignes (*Malines*),
« Maubeuge,
« Monciax (peut-être *Mons*),
« Bruges,
« Broisselles (*Bruxelles*),
« Bernag,
« Saint-Denis,
« Paris,
« Ligni,
« Rains (*Reims*),
« Vitry.
« Saint-Dizier,
« Poperingues,
« Chartres,
« Sanlis,
« Pontoise,
« Diquemude (*Dixmude*),
« Kaam (peut-être *Caen*),
« Amiens,
« Estampes,
« Mielant (*Meulan*),
« Diestre (*Diest*).

(3. *Mon bon ami, prends courage..... vends tout, j'y consens de grand cœur.*) Les scènes du *Malade imaginaire*, où Argan, d'après les avis de son frère, éprouve tour-à-tour l'attachement prétendu d'une femme qui n'en veut qu'à son bien, et l'amitié réelle d'une fille qui lui reste du premier lit, ne seroient-elles pas encore une imitation de ce fabliau? Ce seroit le troisième que Molière auroit transporté sur notre théâtre.

LA PATENOTRE DE L'USURIER.

Qui veut connoître la patenôtre de l'usurier? Qu'il fasse silence et m'écoute. La voici telle que je l'ai entendue dans un sermon à Paris de la bouche de Robert de Corson. [1]

L'usurier se lève le premier de son logis. Il va voir si la nuit ses serrures n'ont pas été forcées; il tire les doubles verroux, éveille sa fille et sa femme, et s'habille. « Je vais à l'église, leur dit-il : « s'il venoit quelqu'un pour emprunter sur gages, « qu'une de vous deux courre bien vite me cher- « cher, je ne tarderai pas; car il ne faut qu'un « moment quelquefois pour perdre beaucoup. »

Il sort ensuite, et dans le chemin commence ainsi sa prière :

« *Notre père*. . . . Beau sire Dieu, donnez-moi « donc du bonheur, et faites-moi la grâce de si « bien prospérer que je devienne le plus riche « de tous les prêteurs du monde.

« *Qui êtes aux cieux*. J'ai bien du regret de « ne m'être pas trouvé au logis le jour que cette « bourgeoise vint emprunter. C'eût été bien « mieux fait que d'aller à la messe. Je ne sais

« pourquoi le malheur m'en veut. Mais il ne « m'est pas possible de mettre le pied dans une « église sans perdre quelque bonne aventure; il « semble que ce soit un sort : je voudrois voir « tous les prêtres et toutes les messes au diable.

« *Que votre nom soit sanctifié.* . . . Il me fâche « bien d'avoir cette grande fille qui me ruine. « Elle s'entend avec sa mère pour me voler, j'en « suis sûr; et je gagerois que ces deux coquines-là « se régalent dès que je suis dehors. J'aurois « presque envie d'aller les surprendre.

« *Que votre règne arrive.* . . . Mais je me rap- « pelle que ce chevalier qui me devoit cinquante « livres, ne m'en a payé que la moitié. J'ai été « un sot de m'en fier à sa parole d'honneur. « Toutes ces paroles-là ne valent pas un bon gage.

« *Que votre volonté soit faite.* . . . Quand j'ai « fait vœu d'aller à la messe deux fois la se- « maine afin d'attirer la bénédiction du ciel sur « mon petit négoce, je n'ai pas réfléchi que pour « mon âge l'église est fort loin. Dieu devroit bien « un peu m'en récompenser. »

Notre homme entre alors dans l'église. Il s'agenouille à un endroit où il puisse être remarqué, et se frappant la poitrine avec de grands soupirs il continue sa prière qu'il interrompt comme auparavant.

« *Donnez nous notre pain quotidien...* D'où

« ma fille peut-elle avoir eu l'argent que je lui « ai surpris! Il faut que de son côté elle prête « aussi sous main sans me le dire. Tout cela pro- « bablement est pour ce grand drôle avec lequel « je l'ai trouvée un jour, et qui fut si étourdi « de me voir, quoiqu'elle prétendît qu'il venoit « pour emprunter.

« *Délivrez-nous du mal.* Quel est ce Robert de « Corson qui va courant de ville en ville pour « nous prêcher? Croit-il de bonne foi que par « amour de mon prochain j'irai mendier? Non « pardieu.

« *Pardonnez-nous comme nous pardonnons....* « Ces maudits juifs ont fait le complot de nous « enlever nos pratiques et de nous ruiner, en « prêtant à un intérêt plus bas que le nôtre. Mon « bon Dieu, souvenez-vous qu'ils vous ont cru- « cifié, et maudissez-les. . . Hier, avant de rece- « voir les pièces que m'a rapportées la dame « Hersant, j'ai oublié de les examiner. A présent « qu'elles sont mêlées avec les autres, il me fau- « dra revoir le sac; mais ma foi tant pis pour « elle : s'il s'en trouve quelques-unes de fausses, « je les lui reporterai, et je soutiendrai que ce « sont les siennes. Mes voisins ne me font rien « gagner et ils sont jaloux de moi parce qu'ils « me croient riche, je voudrois bien qu'ils mou- « russent et qu'il en vînt d'autres.

« *Ne nous induisez point en tentation.* Quand « est-ce que je me verrai un monceau d'or et d'ar- « gent! Oui, mon Dieu! je vous promets de n'y « point toucher, de me refuser tout, de. . . . « Mais ai-je bien fermé la porte en sortant? Une, « deux, trois; oui, voilà mes trois clefs.

« *Ainsi soit-il.* Notre prêtre va sermonner et « chercher à nous soutirer de l'argent de nos « bourses. Serviteur, il n'en aura pas du mien. »

Recueil de Barbazan, tome IV, page 99.

J'ai trouvé aussi une *Patenôtre du vin*, une *Patenôtre d'amour*, un *Credo de l'usurier* par Fourques, un *Credo de Ribaud;* mais la pièce qu'on vient de lire suffit pour donner une idée des autres.

Dans les *Facetiæ Frischlini*, page 151, il y a, de même que dans le fabliau, une oraison interrompue d'un oiseleur qui prie Dieu en raccommodant son filet, et qui de temps en temps, quand le filet s'embrouille, envoie tout au diable.

NOTE.

(1) Robert de Corson, ou Curson, ou Chorçon, ou Curton, Anglois de nation, cardinal et légat apostolique, vint en France, l'an 1212, tenir à Paris un concile pour le rétablissement de la discipline (Labbe, *Concil.*, tome XI, page 57). Il y prêcha une croisade, et alla mourir, en 1218, dans la

Palestine. Il avoit composé une Somme théologique, dont Oudin, qui l'avoit vue en manuscrit, parle avec éloges.

Les papes, pendant tout ce siècle, envoyèrent en France beaucoup de légats, pour y porter leurs ordres et y dicter leurs lois. Quoique ces envoyés ne fussent ordinairement que de simples prêtres, cependant, comme députés du vicaire de Dieu, ils affectoient, pour représenter sa puissance, un faste supérieur à celui des rois, ce qui leur étoit d'autant plus facile, que, logeant dans les abbayes et les monastères qui se trouvoient sur leur route, ils se faisoient défrayer de tout, eux et leur suite.

Vindrent li cardonal (*cardinal-légat*) en France,
Et outrageus despens (*dépense*) feisoient
Por tous les leus (*lieux*) où ils aloient,
Dont li prieur et li abbé
Se tenoient à moult grevé.
Chien orent en lor conpaingnie
Cinq cens chevaus, sans leur mesnie (*suite*).
En leur païs sai-je sans doute
Qu'il ne menoient pas tel route,*
Ainsi n'ala pas Dex (*Dieu*) par terre
Quand il vint ses amis requerre (*visiter*).**

Manuscrit du roi, 221.

* Je sais bien sûrement que, dans leur pays, ils ne mènent point ce fastueux train.

** Jésus-Christ n'alloit pas ainsi, quand il vint sur la terre visiter les hommes, ses amis.

RÊVERIE.

Cette pièce, composée alternativement d'un vers de huit syllabes et d'un vers de quatre, est ce que nous appelons un amphigouri. Je ne la rapporte que pour faire connoître les principaux genres de plaisanterie usités alors, et il suffira d'en extraire quelques lignes.

Pour être gai, il faut avoir une mie. J'aime autant me lever tard qu'au point du jour; et quand j'ai bien faim, donnez-moi croûte ou mie, cela m'est égal. Le soleil est chaud en été. Que m'importe, pourvu que je l'aie; jamais je n'en ai vu une aussi belle. Que dites-vous là-bas, vous autres? Y aura-t-il paix? Je vous croyois plus polis. J'ai eu aujourd'hui l'*hôtel de Saint Julien*; si cela est nous mangerons des pois dimanche. Lancelot et Lionnel étoient cousins, aussi un hareng frais à l'ail est-il une bonne chose. Patience, dans un mois vous entendrez bien tonner. Mon cheval est-il ferré? Je l'ai mis en tire-lire pour le mieux garder. Entre Compiègne et Beauvais il croît de bons vins, et surtout il ne faut pas oublier d'honorer les dames.

Mais je ne veux pas en dire davantage sans argent.

L'HOTEL SAINT-MARTIN,

OU

GOMBERT,

OU

L'ANNEAU;

PAR JEAN DE BOVES.

Ces trois versions ont entre elles des différences considérables, quoique, dans toutes les trois, le fonds du conte soit le même.

EXTRAIT.

Martin et Thibaut, deux clercs voisins et amis, mais pauvres, se voient, dans un moment de disette, réduits tout-à-coup à la dernière nécessité. L'un d'eux heureusement trouve quelqu'un qui lui prête un setier de blé; l'autre emprunte la jument de son frère pour porter le blé au moulin, et ils y vont ensemble. Le moulin, ainsi que la maison du meunier, étoit en pleine campagne, éloigné de toute habitation et près d'un bois. Les clercs, en arrivant, jettent leur sac par terre; et tandis que Martin monte au moulin avertir le meunier, Thibaut conduit

la jument dans un pré voisin pour la faire paître; mais ils avoient affaire à un fripon. Gombert (c'étoit le nom du meunier), les ayant aperçus de loin, avoit formé avec sa femme le complot de les voler. Dans ce dessein il s'étoit caché; de sorte que quand, après l'avoir cherché inutilement au moulin, les clercs viennent chez lui le demander, la femme leur dit qu'il est sorti, et les envoie le chercher, l'un au bois, l'autre au village. Le drôle pendant ce temps enlève le sac et emmène la jument.

Lorsqu'ils reviennent, ils ne trouvent plus rien. La meunière à qui ils se plaignent feint de ne savoir ce qu'ils lui veulent dire; mais elle leur conseille de courir bien vite au bois, parce que, si quelqu'un les a volés, il ne peut être allé se cacher que là. Ils emploient inutilement dans cette pénible recherche le reste du jour. Chassés enfin du bois par la nuit et ne sachant que devenir, ils prennent le parti d'aller demander un gîte au meunier. Celui-ci, pour écarter le soupçon du vol en se donnant l'air d'un homme charitable, les accueille de son mieux : il affecte de les plaindre beaucoup, et les fait souper avec lui.

La famille du villain consistoit en un enfant de quatre ans et une fille de dix-huit extrêmement jolie. Thibaut pendant tout le repas ne fut,

malgré sa faim, occupé que de la pucelle; et il résolut de mettre à profit, s'il le pouvoit, cette occasion de passer avec elle une nuit sous le même toit. On se couche.

Outre le lit des deux époux, au pied duquel ils plaçoient le berceau de leur enfant; outre le lit de la fille, il y en avoit dans la chambre un troisième, qui fut destiné aux deux clercs, et qui, ordinairement vide, ne servoit que quand le meunier, étant pressé d'ouvrage, faisoit venir un garçon. Mais alors Gombert prenoit une précaution pour garder sa fille. Le lit de la poulette étoit fait en forme de huche, avec un couvercle en osier. Le père fermoit le couvercle au cadenas, et il en mettoit la clef sous son traversin.

Ce cadenas, que Thibaut vit fermer, dérangeoit un peu ses projets. Néanmoins il ne désespéra pas de réussir; et dès qu'il entendit les deux époux ronfler, se levant sans bruit après avoir prévenu son camarade, il alla au lit de Gombert escamoter la clef, et vint à celui de la pucelle, qui ne dormoit pas encore, la prier de le recevoir. D'abord elle refusa. Mais séduite par un prétendu anneau d'or qu'il lui offrit, et qui n'étoit qu'un anneau de fer qu'il avoit pris au garde-feu de la cheminée, elle lui permit d'ouvrir.

Martin, resté seul, envioit le sort de son compagnon, lorsqu'un heureux hasard lui fournit le moyen de faire, de son côté, tomber la meunière dans ses filets. Elle se leva pour un besoin et sortit; Martin pendant ce temps va prendre le berceau qu'il apporte au pied de son lit; et quand elle rentre, il tire l'oreille de l'enfant pour le faire pleurer. La mère vient droit au berceau apaiser et rendormir le bambin; puis, croyant entrer dans le lit de son mari, elle se couche, sans le savoir, à côté du clerc.

Au chant du coq, Thibaut crut qu'il étoit temps de se retirer. Il revient donc, en tâtonnant, gagner son lit. Mais le berceau qu'il trouve lui fait croire qu'il s'est trompé, et il va se coucher près du meunier, que dans son transport il réveille pour lui conter sa bonne fortune. Gombert ne répond à cette confidence que par quelques coups de poings qu'on lui rend avec usure. La femme que ce bruit réveille aussi, dit à son prétendu mari de se lever pour aller mettre le hola. Mais celui-ci, qui savoit que son camarade étoit le plus fort, reste tranquille. Enfin, le meunier va dans la cheminée allumer sa lampe. Il voit alors sa femme couchée avec un autre, et d'abord l'apostrophe d'une épithète très énergique. Si je suis telle, répond-elle, c'est sans le savoir; mais toi, c'est de pro-

pos délibéré que tu as volé le sac et la jument des deux honnêtes gens que voici. A ces mots les deux clercs sortent du lit. Ils rossent le meunier, et se font rendre ce qui leur appartenoit. *Et ce fut ainsi qu'ils eurent à ses dépens l'hôtel de Saint Martin.*[1]

Recueil de Barbazan, tome III, page 238.

Dans *Boccace* (IX Journ. nouv. VI); mais l'auteur italien y a fait quelques changements qu'on peut connoître par La Fontaine qui l'a suivi fidèlement. Voyez le conte du *Berceau.*

Se trouve aussi dans les *Cent Nouvelles nouvelles*, p. 161.

Dans le *Parangon des nouvelles*, page 41.

NOTES.

(1) Cette expression *avoir l'hôtel Saint-Martin*, pour désigner le bonheur de trouver un bon gîte, venoit-elle de ce que le saint évêque donnoit charitablement l'hospitalité à tous les pauvres et voyageurs qui se présentoient chez lui, ou de ce que, s'étant présenté devant Maxime, il fut admis avec distinction à la table de l'empereur et servi par l'impératrice elle-même? Je l'ignore. Mais je ne l'ai trouvée que dans ce fabliau, et dans le roman de *Flores* et de *Blanche Fleur:*

> Sovent dient por le bon vin
> Que il ont l'ostel Saint-Martin.

Nos poètes ordinairement emploient l'expression de *l'hôtel Saint-Julien.* Ce dernier saint, qui, pour expier un crime involontaire, s'étoit dévoué à recevoir chez lui tous

les passants, et qui en a mérité le surnom d'*hospitalier*, étoit devenu le patron des voyageurs. On l'invoquoit afin d'avoir un bon gîte; et le matin, avant de se mettre en route, on récitoit en son honneur une oraison.

Tu as dite la patenostre
Saint Julien à cest matin,
Soit en roumans, soit en latin,
Or tu seras bien ostelé.

Dit des hereus.

Un autre poète, ayant obtenu un rendez-vous de sa maîtresse, et passé la nuit avec elle, dit en célébrant son bonheur:

Saint Julien qui puet bien tant,
Ne fist à nul home mortel
Si doux, si bon, si noble ostel.

Chanson manuscrite.

Qui prend bonne femme, je tien
Que son ostel est saint Julien.

Poésies manuscrites d'Eust. Deschamps.

L'Oraison de saint Julien, depuis le conte de Boccace et de La Fontaine, qui porte ce titre, est devenue chez nous une plaisanterie. Il paroît par le fabliau et par les passages qu'on vient de lire, que *l'hôtel Saint-Martin* ou *l'hôtel Saint-Julien* en étoient déjà une au treizième siècle.

LE TAILLEUR DU ROI

ET SON SERGENT.

Un roi avoit un excellent tailleur, et ce tailleur avoit parmi ses compagnons un premier garçon fort habile, nommé Nidui. Aux approches d'une grande solennité, le monarque manda son tailleur, et lui livra plusieurs riches étoffes dont il vouloit se faire faire différents habits, afin d'honorer dignement la fête. Le maître aussitôt mit tout son monde à l'ouvrage; mais pour qu'il ne pût rien voler, il y eut un chambrelan (valet de chambre) chargé par le prince de veiller dans le lieu où l'on travailloit, et de ne pas perdre les ouvriers de vue.

Un jour le chambrelan voulut à dîner régaler de miel le tailleur et ses garçons. Nidui venoit de sortir dans ce moment, et le chambrelan proposa de l'attendre. « Je l'eusse fait sans en être averti, « répondit le maître; mais je sais que Nidui n'aime « pas le miel, et qu'il préférera de manger son

« pain sec. » Le drôle ne disoit cela que par malice, et pour avoir, aux dépens de son garçon, une portion plus forte.

Celui-ci, quand il rentra, apprit avec quelque dépit le tour qu'on lui avoit joué. Néanmoins il dissimula son ressentiment pour pouvoir mieux se venger; et ayant trouvé l'occasion de parler au chambrelan en particulier : « Je crois devoir « vous prévenir d'une chose importante, lui dit- « il, c'est que notre maître a le cerveau dérangé, « et que de temps en temps, et aux changements « de lune surtout, il lui prend des quintes si « dangereuses, qu'on est obligé de le lier et de « le battre. Ainsi tenez-vous sur vos gardes, car « dans ces moments-là, il ne connoît plus per- « sonne; et s'il vous trouvoit sous sa main, ma « foi je ne répondrois pas de vos jours. — Vous « me faites peur, répondit le chambrelan; mais, « dites-moi, y a-t-il quelques signes qui annon- « cent quand son accès va commencer? Je le « ferois lier alors et corriger si bien que per- « sonne n'auroit à craindre de lui. — A force « d'avoir vu de ces sortes de scènes, continua « le garçon, nous avons appris à les prévoir. Si « vous le voyez chercher çà et là, frapper la terre « du pied, se lever, jeter son escabelle, c'est un « signe que sa folie le prend. Sauvez-vous alors, « ou bien employez tout aussitôt le remède dont

« je vous ai parlé. — Eh bien! nous l'emploierons, « dit l'officier, soyez tranquille. »

Quelques jours après, Nidui trouve le moyen d'enlever adroitement, et sans être aperçu de personne, les grands ciseaux du tailleur. Celui-ci qui en avoit besoin pour couper, cherche autour de lui; il se lève, regarde à terre, s'impatiente, frappe du pied, jure et finit par jeter de colère son escabelle au loin. Le chambrelan aussitôt appelle du monde : on saisit le prétendu fou, et on le bâtonne jusqu'à ce que les bras qui frappent tombent de lassitude.

Lorsqu'il fut délié, il s'informa de ce qui lui avoit attiré ce traitement : on le lui apprit. Alors il appela son garçon, et lui demanda depuis quand il savoit qu'il étoit fou : « Sire, répondit « Nidui, c'est depuis le jour que je n'aime plus « le miel. »

Cette réponse expliqua l'énigme, et l'aventure apprêta beaucoup à rire aux dépens du tailleur.

Recueil de Barbazan, tome II, page 131.

LE LAI DE L'OISELET.

Au temps passé, il y a bien cent ans de cela, vivoit un villain dont je n'ai pu savoir le nom, mais qui étoit si puissamment riche qu'il possédoit prés, bois et rivières, en un mot, ce que peut posséder l'homme le plus noble. Il avoit surtout un manoir délicieux et tel que jamais bourg, ville ni château n'en ont offert un pareil. Je crains, à dire le vrai, de vous en faire la description, de peur que vous ne soyez tenté de la regarder comme une fable. Aussi je vous préviens que ce lieu fut fait par art de nécromancie. Il appartint d'abord à un chevalier. Après la mort de celui-ci, son fils en hérita; mais le fils, ruiné par ses débauches, se vit obligé de le vendre, et ce fut notre villain qui l'acheta. Vous savez que, dans une famille, pour détruire villes et châteaux, il ne faut souvent qu'un héritier prodigue.

Ce séjour consistoit en une forte tour avec donjon, bâtie au centre d'un vaste terrein qu'enfermoit une rivière. Du courant d'enceinte se

détachoit un bras d'eau qui venoit isoler circulairement dans l'enclos un verger charmant. Là se trouvoient des roses, des fleurs et des épices de toute espèce, et en telle abondance, que si on y eût apporté un mourant pour lui faire respirer le baume qu'elles exhaloient, elles l'eussent dans l'instant rappelé à la vie [1]. Le terrein étoit uni et sans aspérités. Les arbres, quoique fort élevés, avoient tous une hauteur égale, et quelque fruit qu'il vous plût de demander, ils pouvoient vous l'offrir. Au milieu du verger s'élevoit, en bouillonnant, une fontaine qui alloit perdre dans la rivière ses eaux claires et fraîches. Elle étoit ombragée par un pin dont les rameaux épais et éternellement verts, aux jours les plus brûlants de l'année, la défendoient du soleil. [2]

Mais ce qui augmentoit surtout les délices de ce lieu incomparable, c'étoit la présence d'un oiseau merveilleux. Deux fois le jour, le matin et le soir, il venoit sur le pin chanter lais, refrains et chansons amoureuses. Sa voix divine et enchanteresse, auprès de laquelle les gigues, les violons et les harpes ne sont rien, avoit en outre une telle vertu qu'elle eût suffi pour ramener la joie dans le cœur de l'amant le plus désespéré. A son chant et à sa présence étoient attachées l'existence et la beauté du verger : avec lui arbres, fleurs, fontaine, tout devoit dispa-

roître. Voici quelle étoit sa chanson : « Écoutez « mon lai, chevaliers, clercs et laïques, vous tous « qui aimez et qu'amour afflige; écoutez-le sur- « tout, vous, jeunes pucelles, et mettez à profit « les leçons que vous allez entendre..... »[3]

Mais la première fois qu'il vit approcher le villain, il s'écria : « Rivière, remonte vers ta « source; et vous, donjon, tour et château, que « la terre vous engloutisse! Fleurs brillantes, « ombrages frais, desséchez-vous. Chaque jour « sous ces beaux arbres venoient jadis s'ébattre « dames aimables et gentils chevaliers. Ils se plai- « soient à écouter mon chant, et ne se retiroient « qu'en se promettant, les unes d'aimer davan- « tage, les autres de mériter encore plus d'amour « à force de libéralité, de prouesses et de cour- « toisie. Mais à présent quel sort! nous avons « pour maître un villain, dont l'unique bonheur « est de manger, et qui ne donneroit pas un « denier pour entendre mon lai si joli. »

Après avoir ainsi parlé, l'oiseau indigné s'envola; et le manant, loin d'être humilié de ses reproches, ne songea qu'à trouver les moyens de l'attraper, dans l'espoir que s'il pouvoit y réussir il le vendroit fort cher. Son projet fut heureux. Il tendit sur l'arbre un filet si adroitement que l'oiseau, quand il revint le soir à son ordinaire, se trouva pris. « Quel tort vous

« ai-je fait, dit alors le captif, et pourquoi vou-
« loir m'ôter la vie? — Tu ne mourras pas, ré-
« pliqua le villain, mais je veux que tu chantes.
« — Eh! ne chantois-je pas tous les jours, quand
« j'avois pour voltiger ces jardins, ces bois et ces
« prés? — Tu auras désormais une belle cage. —
« Je trouvois ici toutes les graines et les fruits
« que pouvoit desirer ma faim. — Tu n'auras plus
« la peine de chercher à manger, on te nourrira.
« — J'étois libre et content. Croyez-vous que
« dans une prison ce soient des chansons dont
« on s'occupe? — Si tu fais le muet, il y a une
« ressource, on te mettra à la broche. — Voyez
« ma taille; petit comme je suis, ce seroit une
« cruauté à vous de me faire mourir. » Enfin, que vous dirai-je? Le pauvre captif demanda grâce, il tâcha de fléchir le villain, et lui promit que, s'il vouloit le remettre en liberté, il lui apprendroit en reconnoissance trois secrets merveilleux, mais tellement merveilleux que jamais homme de sa race n'avoit ouï rien qui en approchât.

A ces paroles le villain ouvrit les oreilles. Il se laissa séduire et lâcha l'oiseau, qui, s'envolant au haut du pin, commença par arranger et raccommoder ses plumes. Il fallut le sommer d'exécuter sa promesse. « Volontiers, répondit-il.
« Écoute-moi attentivement, tu vas entendre
« l'abrégé de la prudence humaine. Et d'abord,

« l'ami, *garde-toi de croire trop légèrement tout* « *ce qu'on te dira.* — N'as-tu que cela à m'ap- « prendre? répliqua le laboureur, tu peux le gar- « der pour toi, je le savois déjà. — Il est bon de « te le rappeler, tu l'avois oublié, retiens-le bien « pour la vie. Mais quoi? tu fais la grimace. « Allons, je vais donc t'enseigner la seconde « chose : dresse tes grandes oreilles, et sache « qu'*il faut se consoler de ce qu'on n'a plus.* »

Le villain, s'apercevant qu'on se moquoit de lui, se fâcha, et reprocha au chanteur de manquer de bonne foi. « Vous m'aviez promis trois « merveilles, lui dit-il, et vous me payez là avec « des niaiseries que tous les enfants savent par « cœur. La troisième est-elle de la même force. « — Non, la troisième est un vrai trésor, et si « un homme la pratique, il peut s'assurer de ne « jamais devenir pauvre. »

Cette parole ranima le manant. Il crut qu'on avoit voulu l'éprouver d'abord, et qu'on alloit enfin le récompenser de sa bonne action. Mais sa honte fut extrême lorsqu'il entendit : *Ce que tu tiens dans tes mains ne le jette pas à tes pieds.* « Je ne l'oublierai pas, répliqua-t-il, et si je te « rattrape..... — Je veux t'en épargner la peine, » reprit l'oiseau. En disant ces mots il s'envola, et à l'instant la fontaine tarit, le pin se dessécha, les fruits tombèrent de leurs branches, et la beauté

de ce lieu si vert et si frais disparut pour toujours.

Tel fut le prix de l'avarice du villain, et tel est le sort de la cupidité : en voulant tout avoir elle perd tout.

Recueil de Barbazan, tome III, page 114.

Ce conte est imité de Bidpaï. Un paysan, dans l'auteur indien, a un rosier qui tous les jours produit un bouton. Un rossignol vient plusieurs fois de suite le béqueter et l'empêcher d'éclore. L'oiseau destructeur est enfin pris au piège; mais il obtient sa liberté par ses prières, et en reconnoissance, il enseigne au paysan un trésor caché au pied de l'arbre.

NOTES.

(1. *Là se trouvoient des épices de toute espèce et en telle abondance que, si on y eût apporté un mourant pour lui faire respirer le baume qu'elles exhaloient, elles l'eussent dans l'instant rappelé à la vie.*) Cette hyperbole sur la vertu efficace des épices se trouve déjà dans le fabliau *du Villain Anier*, et elle marque le cas qu'on faisoit de ces aromates de l'Asie.

(2) Une rivière, une fontaine, un pin, quelques fleurs, un verger formé par des arbres fruitiers à haute et basse tige, voilà donc ce qui constituoit alors un jardin merveilleux, et jusqu'où pouvoit aller en ce genre l'imagination d'un poète. Tels sont à-peu-près dans Homère les jardins d'Alcinoüs. C'est la simplicité des temps antiques, où l'on ne connoissoit encore que les beautés de la nature, où l'on préféroit l'utilité au faste, et où l'on ne cherchoit enfin, pour ces lieux d'agrément, que de la fraîcheur, de l'ombrage et des

fruits. L'auteur du roman manuscrit de *Claris* a une description d'un château royal qu'il donne comme le plus beau d'Europe, et cette description ressemble à celle qu'on vient de lire. Ce sont, comme ici, des tours bâties au milieu d'un vaste enclos fermé d'une muraille de pierre et arrosé par plusieurs fontaines. D'un côté se trouve un bois touffu, une prairie et une rivière assez large; de l'autre, des bergeries, un verger et des vignes. Nulle mention de l'orme, du hêtre, du platane et de tous ces arbres inutiles que le luxe, dans la suite, adopta pour leur ombrage*. Point d'allées couvertes; point de bosquets, de terrasses ni de parterres. Les jardins ne commencèrent à avoir quelque régularité et à mériter ce nom que sous François Ier. Ce prince en retrancha ce qui étoit rustique et champêtre, et y plaça des parterres qu'il découpa en compartiments, et qu'il remplit de fleurs rares plantées avec symétrie. Henri IV eut à Saint-Germain des orgues hydrauliques et autres instruments de ce genre; car le siècle du bon goût n'étoit pas encore né. *Les eaux chantent en musique, parlent, contrefont le chant des oiseaux, l'escopéterie des arquebusades, le son de l'artillerie, comme de tels miracles se voient à Saint-Germain-en-Laye, où le roi a fait construire telles et autres magnificences, admirées de tous ceux qui les contemplent***. Enfin le cardinal de Richelieu, dédaignant ces merveilles ridicules, y substitua les cascades, les nappes et jets d'eau, usités dans les jardins d'Italie. Peut-être, en adoptant ce genre d'ornement et de magnificence, le fier vizir ne voulut-il qu'introduire en France une décoration nouvelle et qui ne seroit due qu'à lui. Quoi qu'il en soit, il l'employa, le premier, dans ses jardins de Ruel, et c'est à lui que nous la devons.

* Et qui, après un certain nombre d'années, finissent par donner une quantité de bois qui certes n'est pas inutile. *R.*

** De Serres, *Théâtre d'agriculture*, page 665.

On a déjà pu remarquer, dans le fabliau du *Paradis d'amour*, une fontaine ombragée par un pin. Les romans en offrent beaucoup d'exemples. Charlemagne, dans ses Capitulaires, en ordonnant que ses métairies soient garnies d'arbres fruitiers, ordonne en même temps qu'il y ait des lauriers et des pins.

(3. *Ecoutez-le surtout, vous jeunes pucelles.....*) Je supprime le reste de la chanson. L'oiseau recommande d'aller assidûment à l'église, d'assister au service divin; en un mot, de servir Dieu avec ferveur. Mais il veut qu'on serve aussi l'amour, et, en les comparant ensemble, il trouve la chose possible. Dieu hait les cœurs durs et faux, dit-il; Amour les hait aussi. Dieu se laisse désarmer par les prières; les prières touchent aussi l'Amour, etc. Enfin il conclut son lai par dire que, si on les sert exactement tous deux, on obtiendra le bonheur dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre.

Le chanoine Froissart, dont il nous reste, outre son histoire si connue, un recueil considérable de poésies amoureuses, dit de même, à la tête de la préface qu'il y a mise, qu'il les entreprend avec l'aide de Dieu et celle de l'amour.

Agnès de Navarre, femme de Phébus, comte-duc de Foix, alloit en pélerinage à Saint-Denis avec sa sœur, une amie et Guillaume de Machaut, auteur dont il nous reste beaucoup de poésies manuscrites, et dont elle étoit devenue amoureuse, sur sa réputation, quoiqu'elle n'eût que vingt ans et qu'il fût vieux, borgne et goutteux. Une brouillerie étant survenue entre les deux amants, la duchesse, qui vouloit se raccommoder avec Machaut, lui envoya un prêtre à qui elle s'étoit confessée, et celui-ci assura Guillaume, non-seulement de l'amour d'Agnès, mais encore de sa fidélité. Le poète a consigné ce fait dans une pièce intitulée: *Le vrai dit.*

DU VILLAIN

QUI VIT SA FEMME AVEC UN AMI.

EXTRAIT.

Un villain, qui avoit quelques soupçons sur sa femme, l'épie un jour, et la voit entrer dans le bois avec un sien ami. Quand elle revient à la maison, il l'accable d'injures. Instruite du sujet de sa colère, la dame affecte la plus grande consternation, et s'écrie en pleurant qu'il ne lui reste plus long-temps à vivre; qu'on a vu de même, avant la mort de son père et de sa mère, un homme inconnu promener, plusieurs jours de suite, leur ombre sous des arbres, quoique pendant ce temps-là ils fussent ailleurs, et que c'est dans la famille un signe de mort certain. D'après cet avis, elle veut se séparer de son mari, et se retirer dans un couvent pour mettre ordre à sa conscience. Le bonhomme est tellement frappé de ce discours, qu'il demande pardon à sa femme de s'être trompé. Il se flatte

cependant que la vision n'aura pas d'effet cette fois-ci; il se propose d'aller au bois le lendemain voir si l'ombre paroîtra encore, et en attendant il va faire brûler un cierge à l'église, afin de détourner le présage.

L'OIE.

EXTRAIT.

Un curé qui avoit pour maîtresse certaine femme de son village, la fait venir chez lui le soir pour souper et coucher avec elle. Il avoit une oie à la broche, et déjà ils s'apprêtoient à la manger, *assis près du feu sur des coussins*, quand tout-à-coup on entend frapper à la porte. Le prêtre alarmé fait cacher la femme, et, pour que l'oie ne paroisse pas, il ordonne à son clerc de la porter dans l'église, par la porte qui joint le presbytère. Alors il va ouvrir : c'étoit le seigneur du village qui l'envoyoit chercher. Mais pendant ce temps le clerc qui portoit l'oie se laisse tenter par le fumet de l'animal et le mange. Cependant il a soin de barbouiller avec la graisse les lèvres d'un enfant Jésus qui étoit dans l'église, et il lui met en main un os de l'oiseau. Quand le curé vient pour reprendre son oie, le clerc lui dit que le petit Jésus a tout mangé; il se plaint de l'appétit de l'enfant, et reproche au pasteur de le laisser mourir de faim, tandis qu'il régale si bien sa mie.

LES PERDRIX.

Puisque j'ai entrepris le métier de conteur, il faut que je vous conte aujourd'hui, non pas une fable, mais une aventure arrivée à un certain villain nommé Gombaud.

Il avoit attrapé derrière sa haie deux perdrix. Aussitôt il les apprêta, et les fit rôtir. Mais voulant profiter de sa bonne fortune pour régaler quelqu'un, il alla, pendant que Marie sa femme tournoit la broche, inviter son curé. Avant qu'il fût de retour les perdrix se trouvèrent cuites; de sorte que Marie, en l'attendant, crut devoir les mettre dans un plat. Le hasard fit que, lorsqu'elle les tira de la broche, il y resta un morceau de peau. Elle l'avala; vous en eussiez fait autant; mais malheureusement ce morceau lui parut si bon qu'il lui fit naître l'envie de tâter aux perdrix.

Chacun ici-bas a ses plaisirs : l'un aime l'argent; l'autre ses aises : Marie aimoit la bonne chère; et pour un morceau qui lui eût plu, elle vous auroit donné toutes les couronnes du

monde. Elle prit donc un des oiseaux, en détacha une cuisse, puis une autre; ensuite vinrent les ailes; bref une perdrix tout entière y passa. Cependant Gombaud n'arrivoit point, et il en restoit encore une. Manger celle-ci, la dame en étoit violemment tentée; mais aussi comment s'excuser? Elle se contenta seulement d'en arracher le cou, qu'elle suça. Ce cou lui parut délicieux. Enfin, pour achever, il en fut de la seconde perdrix comme de la première; tout fut mangé.

Un instant après, Gombaud rentra, et demanda si les perdrix étoient cuites. « Ah! sire, « répondit la femme d'un air dolent, ne m'en « parlez pas, j'ai bien du chagrin : un maudit « chat vient d'entrer qui les a emportées. » A ces mots le villain courut sur elle en fureur, et il lui eût arraché les deux yeux si elle ne se fût écriée : « C'est pour rire, imbécille, c'est pour « rire; est-ce que vous ne voyez pas que je me « moque de vous? Je les ai couvertes pour les « tenir chaudes. — A la bonne heure, reprit le « mari; car ventre-dieu tu les aurois payées plus « cher qu'au marché. Çà, mon hanap de ma- « dre [1], ma plus belle nappe; alerte. Je vais éten- « dre ma chape dans le verger, nous mange- « rons sous notre treille et sur l'herbe. C'est bien « pensé, répartit la femme; mais commence « toujours par aiguiser ton couteau, il en a be-

« soin. » Gombaud se mit en chemise, et alla sur une pierre de sa cour repasser le couteau.

Pendant ce temps arriva le curé, qui voyant la femme seule, voulut l'embrasser. « Sauvez-« vous, sire, lui dit-elle, sauvez-vous; il n'y a pas « de temps à perdre. Gombaud va venir, et vous « êtes un homme mort. — Es-tu folle avec ton « Gombaud? répondit le prêtre. — Oui, sans dou-« te, il va venir, et je l'espère, puisque nous de-« vons manger deux perdrix ensemble. C'est un « tour qu'il vous joue, sire, il n'y a ici, comme « vous voyez, ni perdreaux ni perdrix; mais « il vous en veut, et il a juré que s'il peut vous « tenir, il vous coupera les oreilles. Voyez dans « la cour avec quelle action il aiguise son cou-« teau [2] : ne vous avisez pas de l'attendre, en-« core une fois. J'aurois du chagrin, moi qui « vous aime, de vous voir attrapé. » Le curé ne se fit pas répéter l'avis, et il sortit bien vite.

La femme alors appela Gombaud : « Qu'est-ce « qu'il y a? dit le villain. — Il y a que notre prê-« tre emporte les perdrix, et que si vous ne le « rattrapez, c'est autant de perdu. » Gombaud à l'instant galope après le curé, son couteau en main. Celui-ci, qui se voit poursuivi, redouble de vitesse. Ils courent ainsi tous deux pendant quelque temps, l'un faisant de grandes menaces, l'autre mourant de frayeur et à chaque pas

tournant la tête. Le tonsuré heureusement avoit quelque avance. Il eut le temps de gagner sa maison, et s'y enferma aussitôt au verrou; mais ni l'un ni l'autre ne tâta des perdrix.

L'auteur finit par quelques réflexions triviales sur l'adresse et la malice des femmes.

Recueil de Barbazan, tome III, page 181.

Se trouve dans le *Passa Tempo de' Curiosi*, page 22.
Dans les *Nouveaux Contes à rire*, page 266.
Dans les *Facetie, motti e burle da Chr. Zapata*, page 36.
Et dans les *Contes du sieur d'Ouville*, tome II, page 225.
Il a été mis en vers par M. Imbert, et par M. Pons, dans *le Journal de Paris*, 4 mai 1784.

NOTES.

(1. *Mon hanap de madre.*) Je crois que, par le madre, il faut entendre la porcelaine. Cependant, comme souvent nos poètes, dans leurs descriptions, comptent des vases de madre parmi les meubles de taverne, et que d'ailleurs il y avoit le *grand* et le *petit madre*, il est probable que, par ce dernier, on entendoit la faïence, et que tel étoit le hanap du paysan.

Le hanap étoit une coupe ayant un pied comme nos calices, mais moins haute, et portant ordinairement une anse ou des oreilles.

(2) J'ai changé le dernier mot de la phrase précédente, et je suis sûr d'avance qu'on en approuvera le motif.

DU VILLAIN

QUI AVOIT UN CHEVAL A VENDRE.

EXTRAIT.

Un paysan vouloit vendre son cheval et il en demandoit vingt sous. Un voisin se présente pour l'acheter; mais, ne pouvant convenir de prix, il propose de conduire l'animal au marché et d'en donner ce que le premier acheteur venu en offrira. La condition est acceptée, et le roussin exposé en vente. Vient un borgne qui en offre dix sous. D'après cette proposition et les conventions convenues, le voisin veut l'emmener. Le paysan s'y oppose : grande dispute et procès en justice. L'acheteur expose aux juges ses raisons le premier. « Messieurs, répond le villain, je ne « disconviens pas des conditions dont parle ma « partie adverse; mais celui qui a estimé ma « bête n'avoit qu'un œil, et il n'a pu voir par « conséquent que la moitié de ce qu'elle vaut. « mon adverse au contraire a deux bons yeux; « je lui en demande donc le double de l'autre, « ou sinon je le ramène. » Les juges rirent de sa réponse et ils le renvoyèrent avec son cheval.

DES DEUX CHEVAUX;

PAR JEAN DE BOVES.

L'auteur, dans un court préambule, nomme les fabliaux qu'il a faits. Je les ai tous, excepté un, celui de *Morteruel*, que je n'ai pu trouver. Mais, dans ce nombre, il en est un autre que l'honnêteté me défend de donner.

Près d'Amiens, au village de Longueau, étoit un villain qui avoit acheté, selon ses minces facultés, un petit roussin pour faire son oût. Pendant tout le temps de la moisson il le fit travailler beaucoup, le nourrit fort mal, et quand les travaux furent finis et qu'il n'en eut plus besoin, il résolut de s'en défaire. Un samedi donc, après l'avoir bien étrillé, bien lavé, bien bouchonné, il lui mit un licou de chanvre, et, sans selle ni bride, le conduisit ainsi au marché d'Amiens. Assurément il n'étoit pas besoin de mors pour le tenir : tout ce que pouvoit faire le pauvre animal, c'étoit de marcher; si vous l'aviez vu, il vous eût fait pitié.

A mi-chemin se trouvoit le prieuré de Saint-Acheul. Un des moines étant venu par hasard

à la porte quand le villain passa, il lui demanda si son cheval étoit à vendre, et dit qu'ils en avoient un au couvent dont ils vouloient se défaire aussi et qu'on pourroit troquer contre le sien. Le manant accepta la proposition. On le conduisit à l'écurie, où on lui montra une grande et vieille haquenée au dos ensellé, au cou de grue, haute du derrière, basse du devant, et si maigre, si maigre, qu'on ne pouvoit la regarder sans rire.

Ce fut là aussi toute la réponse que fit le villain. Le moine prétendit qu'il avoit tort de mépriser sa bête; qu'elle étoit en mauvais état à la vérité parce qu'elle avoit fatigué beaucoup, mais qu'il ne lui falloit qu'un peu de repos pour se refaire, et que tous les jours on en voyoit au marché de vendues cent sous qui ne la valoient pas de moitié. « Oui, elle est bonne à écorcher, « reprit le villageois, et c'est sa peau apparem- « ment que vous voulez me vendre. Mais, sire, « voulez-vous voir une bête impayable? regardez « mon bidet. Voilà qui est bien troussé et qui a « bonne mine : ça laboure, ça herse, ça sert de « limonier, ça va sous l'homme comme une hi- « rondelle, c'est bon à tout. »

Enfin le manant vanta si fort son cheval et déprisa tant celui du moine, que le religieux piqué, pour venger l'honneur du sien et en prouver la force, proposa de les attacher tous deux

par la queue et de voir qui pourroit emporter l'autre. « Nous les placerons au beau milieu de « la cour, dit-il. Si le vôtre entraîne le mien hors « du couvent, ils sont à vous tous deux, mais « s'il est entraîné dans l'écurie vous le perdrez. » Le défi fut accepté. On lia fortement les deux queues ensemble. Les deux maquignons s'armèrent aussitôt d'une houssine, et chacun commença, de son côté, à tirer sa haridelle par le licou pour la faire avancer.

L'une ne valant guère mieux que l'autre, tous leurs efforts n'aboutirent qu'à serrer les nœuds, sans gagner un pouce de terrein. Le moine frappoit et tiroit tellement la sienne qu'il étoit tout en sueur. Mais le villain plus habile, quand il vit que son roussin ne se trouvoit pas le plus fort, s'avisa d'une ruse qui lui réussit, ce fut de le laisser reculer pour épuiser la vigueur de l'autre.

En effet, la haquenée ne l'eut pas entraîné dix pas, que hors d'haleine et battant des flancs elle s'arrêta tout court. Le manant alors ranima son cheval de la voix. « Allons, mon petit gris, « du cœur, mon roi, dt, dt, dt. » Le criquet à l'instant rassemble son peu de forces, il se cramponne contre le pavé, et du premier coup de reins enlève la jument qui, malgré tous les coups du moine, se laisse emporter sans résistance,

comme une charogne qu'on traîne à la voirie.

Déjà le roussin avoit la tête hors du couvent, et le moine se voyoit au moment de perdre. Mais celui-ci tout-à-coup tirant son couteau lui coupe la queue. Les deux chevaux libres ainsi s'élancent chacun de leur côté, et il ferme la porte: en vain le manant l'appelle et frappe à tout enfoncer, personne ne lui répond. Dans sa colère il se rendit à la cour de l'évêque pour se plaindre et demander justice; mais le procès traîna en longueur, il ne fut pas jugé, et je vous laisse à décider comment il devoit l'être.

Recueil de Barbazan, tome III, page 197.

LE CUVIER.

EXTRAIT.

Une marchande dont le mari étoit allé en foire se consoloit de son absence avec un clerc. Ils se baignoient un jour ensemble, quand tout-à-coup l'époux, qu'on n'attendoit pas, parut à cheval dans la cour avec trois autres marchands. Les deux amants se rhabillèrent à la hâte; et la femme, ayant renversé le cuvier pour faire écouler l'eau, cacha le clerc par-dessous. Le marchand, qui ne faisoit que passer et qui comptoit repartir à l'instant avec ses compagnons de voyage, dit à sa femme de leur faire au plutôt une soupe au vin, et, pour perdre moins de temps, il mit lui-même le couvert sur le cuvier. Tandis qu'ils mangeoient, une voisine à laquelle le cuvier appartenoit, envoya le redemander. La femme répondit qu'elle en avoit encore besoin, mais le mari voulut le rendre. Déjà même il se levoit pour ôter la nappe, et tout alloit être découvert, si l'épouse n'eût imaginé sur-le-champ

une ruse qui la sauva. Elle court à la porte, et apercevant un polisson dans la rue, lui promet quelque argent s'il veut crier de toutes ses forces *au feu :* il le fait. A ses cris les quatre voyageurs sortent effrayés; ils lui demandent où est le feu et courent aussitôt à l'endroit qu'il leur indique. Quand ils rentrent, la femme se moque d'eux, en disant qu'ils avoient été trompés par un ivrogne; mais pendant ce temps le galant s'étoit échappé.

Recueil de Barbazan, tome III, page 197.

Il y a dans Boccace (journ. VII, nouv. II) un conte *du Cuvier;* mais le dénouement n'est pas le même que celui du fabliau. Chez l'auteur italien, quand le mari rentre à la maison, c'est pour livrer son cuvier qu'il a vendu. La femme demande ce qu'on en a donné. Elle se récrie sur le trop bon marché, et dit qu'elle a trouvé quelqu'un qui en offre davantage, et qui, dans le moment, est occupé à l'examiner. Ce prétendu marchand est son amant, qu'elle avoit caché sous le cuvier. Elle le fait sortir ainsi, et il en est quitte pour payer le prix qu'on prétend qu'il a offert.

Boccace, qui a pris ce conte dans Apulée (L. IX.) a été, à son tour, imité par La Fontaine. Les trois contes sont à-peu-près les mêmes, sauf l'extrême différence d'exécution qui me paroît tout à l'avantage de La Fontaine. Boccace, avec son interminable manière, a trouvé le moyen de faire prononcer par la femme une sorte de harangue à son mari; La Fontaine, au contraire, ne dit tout juste que ce qu'il faut

et lorsque la femme invective son mari, c'est avec la vivacité et la malice que comporte la circonstance.

Tout en entrant, l'époux dit: « J'ai vendu
Notre cuvier. — Combien ? dit madame Anne.
— Quinze beaux francs. — Va! tu n'es qu'un gros âne,
Répartit-elle; et je t'ai d'un écu
Fait aujourd'hui profit par mon adresse,
L'ayant vendu six écus avant toi.....
Que ferois-tu, malheureux, sans ta femme?
Monsieur s'en va chopiner; cependant
Qu'on se tourmente ici le corps et l'âme:
Il faut agir sans cesse en l'attendant.
Je n'ai goûté jusqu'ici nulle joie;
J'en goûterai désormais, attends-t'y.
Voyez un peu, le galant a bon foie.
Je suis d'avis qu'on laisse à tel mari
Telle moitié . . . . . .

Je ne crois pas nécessaire d'énumérer ici les diverses imitations qui ont été faites de ce conte. Je ne mentionnerai que la suivante, parce qu'elle paroît due au fabliau.

Dans les *Délices de Verboquet*, page 83, une femme, dont le mari vient de rentrer au moment qu'elle ne l'attendoit pas, se voit sur le point d'être trahie par un petit chien qui aboie fortement vers l'endroit où elle a caché son amant. Elle va à la porte de la rue, et rentre l'instant d'après la coiffe arrachée, en se plaignant qu'elle vient d'être maltraitée par deux drôles qui passoient. Le mari court après eux pour la venger, et pendant ce temps le galant s'échappe.

DE LA VIEILLE

QUI SÉDUISIT LA JEUNE FEMME.

Un prud'homme vouloit aller en pélerinage. Il est vrai qu'en s'éloignant il alloit abandonner à elle-même une femme jeune et jolie, mais cette femme étoit si honnête et si raisonnable, elle avoit tenu jusqu'alors une conduite si réglée, que le pélerin partit sans la plus petite inquiétude sur son compte. L'épouse répondit à sa confiance et continua de se comporter toujours avec la même sagesse. Peut-être même n'eût-elle jamais manqué à ses devoirs, si, par une ruse maudite que je vais vous conter, on ne l'eût fait tomber dans un piège auquel l'innocente fut prise.

Certain jouvenceau beau et aimable la vit passer un jour. Elle avoit une taille charmante, un teint de rose, il en devint amoureux, et à force d'y penser cet amour chez lui devint une rage. Pour en instruire la belle, il employa d'abord lettres et messages, mais ils furent rebutés.

Sans se déconcerter, il revint à la charge, promit, pria et n'obtint pas davantage. Cette rigueur désespérante l'affecta si fort que peu s'en fallut qu'il ne perdît la raison. Sa seule consolation étoit de passer et de repasser souvent par la rue qu'habitoit la dame. Si le hasard lui procuroit le bonheur de la voir, il s'arrêtoit devant elle pour la contempler; s'il ne la voyoit pas, il se retiroit en pleurant.

Une vieille de sa connoissance le rencontra un jour dans une de ces tristes promenades, et lui demanda quel étoit le sujet de ses larmes. Lui, qui avoit honte de le découvrir, n'osa l'avouer. « Bel ami, lui dit-elle, tu as tort; plus on « garde sa maladie, plus elle empire. Peut-être « que si je connoissois la tienne je la guérirois « aisément. » Quand le damoiseau l'entendit parler ainsi, il lui confia son secret; et l'autre ayant écouté le pria de se calmer, et l'assura qu'avant peu elle termineroit ses peines.

La jeune dame étoit simple et naïve; la vieille au contraire fine et rusée. Celle-ci avoit une chienne qu'elle fit jeuner rigoureusement pendant trois jours, et le troisième elle lui donna à manger des choses fortement saupoudrées de sénevé. Malgré la répugnance que devoit donner à l'animal ce ragoût brûlant, sa faim étoit telle qu'il le dévora; mais le sénevé lui picotoit le pa-

lais et les narines, et il larmoyoit beaucoup. Dans cet état la vieille le porta chez la jeune personne, qui, ne soupçonnant rien de la ruse, par un sentiment de bon naturel demanda pourquoi la chienne pleuroit si fort. A cette question la vieille se mit à larmoyer aussi de son côté, et avec un profond soupir elle répondit : « Dame, « au nom de Dieu, ne me faites jamais cette « question-là, je vous prie; elle renouvelle tous « mes chagrins. Hélas! il faut que vous les igno- « riez, puisque vous ne pleurez pas avec moi. »

Une pareille réponse étoit faite pour piquer la curiosité de l'épouse; et c'étoit bien l'intention de la vieille. On la pressa de dire ce secret si douloureux. Elle s'en défendit quelque temps, et enfin parla ainsi : « Cette chienne « que vous voyez fondre en larmes dans mes « bras, le croiriez-vous jamais, douce dame! elle « a été ma fille; mais une fille, belle, sage, et « faite en un mot pour être l'honneur de sa fa- « mille. Son malheur fut d'avoir le cœur dur. Un « jeune homme l'aimoit, elle le rebuta. Le mal- « heureux après avoir tout tenté pour l'atten- « drir, désespéré de sa dureté, en prit tant de « chagrin qu'il tomba malade et mourut. Dieu « l'a bien vengé. Voyez en quel état, pour la pu- « nir il a réduit ma pauvre fille, et comment « elle pleure sa faute. »

A ce discours la jeune femme fut saisie de frayeur. « Et moi aussi, s'écria-t-elle, je sais un « jeune homme qui m'aime tendrement, et dont « jusqu'ici je n'ai jamais voulu écouter les vœux. « Hélas! s'il alloit mourir aussi, quel seroit mon « sort! — Je vous plains, reprit la vieille, s'il y a « quelqu'un que par votre rigueur vous ayez « réduit à cette extrémité [1]; mais peut-être est-il « encore possible de le sauver. Quel service m'au- « roit rendu celui qui m'eût avertie à temps de « la faute de ma fille! J'eusse racheté deux âmes « à-la-fois. »

La dame de plus en plus effrayée cria miséricorde. On eût dit que d'un instant à l'autre elle s'attendoit à être métamorphosée en chienne. Elle supplia la vieille d'avoir pitié de sa situation. L'adroite coquine, feignant d'y compâtir, alla aussitôt chercher le damoiseau; et ce fut ainsi que tous deux vinrent à bout de rendre malhonnête une femme qui ne l'étoit pas.

Recueil de Barbazan, tome II, page 92.

Se trouve dans le *Doctrinal de Sapience.*

Dans le *Grand Caton en vers.*

NOTE.

(1. *Je vous plains, reprit la vieille, s'il y a quelqu'un que, par votre rigueur vous ayez réduit à cette extrémité.*) Toute

ridicule que nous paroîtra cette fiction, je la crois digne de remarque, en ce qu'elle représente les mœurs. La religion, qu'on allioit si grotesquement avec la galanterie, avoit communiqué à celle-ci ses principes. On croyoit ou l'on feignoit de croire qu'une femme qui, par ses rigueurs, faisoit mourir un amant étoit, devant Dieu, coupable de sa mort. Je pourrois citer vingt exemples, tirés des romans, où une belle ne cède que pour ne pas être homicide, et beaucoup de chansons, dans lesquelles le poète annonce à sa maîtresse qu'il ne tardera guère à mourir et que Dieu la punira.

DU PAUVRE CLERC.

Je ne veux pas, messieurs, vous tenir ici en suspens; et, sans moralité ni préambule, je vous dirai tout uniment qu'un jeune clerc de province étoit venu à Paris, dans le dessein d'étudier aux écoles[1]; mais qu'après y avoir demeuré quelque temps et avoir vendu pièce à pièce, pour subsister, le peu d'effets qu'il avoit, il s'étoit vu enfin, par la nécessité, forcé d'en sortir et de retourner chez lui. Il alloit à grands pas, comme un homme pressé d'arriver, et marcha ainsi tout le jour sans prendre aucune nourriture, car il ne possédoit pas une maille.

Le soir cependant, quand la nuit approcha, il lui fallut songer à chercher un asile. Heureusement s'offrit à lui une maison écartée. Il s'y présenta et pria au nom de Dieu qu'on voulût bien le recevoir. Le maître du logis, honnête homme et bon laboureur, étoit allé au moulin; il ne se trouvoit à la maison dans le moment que sa servante et sa femme. Celle-ci répondit sèchement qu'elle ne recevoit personne en l'absence

de son seigneur. Le pauvre clerc redoubla d'instances. Il représenta le malheur de sa situation et demanda, pour toute grâce, une place dans l'étable avec un morceau de pain; mais il ne reçut qu'une réponse plus dure encore que la première, et on lui ordonna de se retirer.

Comme il sortoit, il vit entrer un valet, chargé d'un panier dans lequel étoient deux barils de vin que la femme prit et rangea dans un coin. La servante en même temps plaça dans une armoire un gâteau qu'elle avoit fait, et un morceau de porc frais qu'elle tira du pot. Enfin, le moment d'après, parut un prêtre qui, enveloppé de sa chape noire, passa près du clerc sans dire mot, et entra dans la maison.

Tout cela ne fit qu'augmenter le chagrin du voyageur. Fort triste comme vous l'imaginez, accablé de fatigue, mourant de faim et ne sachant que devenir, il alla s'asseoir à quelques pas de là sur le bord du chemin pour déplorer son sort. Un paysan qui vint à passer avec un cheval chargé, et qui l'entendit se plaindre, lui demanda ce qu'il avoit. « Vous voyez, répondit « le clerc, un homme au désespoir et réduit, « faute d'asile, à passer ici la nuit. — Faute « d'asile, reprit le paysan! et pourquoi n'allez-« vous pas frapper à la porte de cette maison « vis-à-vis? — Hélas! sire, je l'ai fait, mais on m'a

« renvoyé. — Renvoyé, corbleu ! eh bien ! ap-
« prenez que cette maison-là c'est la mienne.
« Suivez-moi, vous verrez si l'on peut y loger. »

Le paysan le prit par la main, et frappant en maître à la porte il appela sa femme. Celle-ci, qui ne l'attendoit pas, fut fort surprise. « Sire,
« dit-elle au curé, cachez-vous dans cette étable ;
« je le ferai coucher de bonne heure, et quand il
« sera endormi, vous pourrez vous esquiver. » Tandis que le prêtre se cachoit, elle alla ouvrir. Le paysan fit entrer le clerc. « Notre ami, lui dit-il,
« prenez un siège, quittez votre chaperon ; met-
« tez-vous à votre aise. Moi, voyez-vous, je suis
« un bon vivant, sans façon, qui aime les hon-
« nêtes gens et la joie. Çà, notre ménagère,
« qu'est-ce que vous nous donnerez pour régaler
« notre hôte ? — Rien, sire. Vous savez que
« quand vous êtes parti pour aller au moulin
« vous comptiez y passer la nuit ; je n'ai rien
« préparé. — C'est vrai, ils m'ont expédié plus tôt
« que je ne croyois, parce qu'ils n'avoient pas
« d'ouvrage ; et j'en suis bien aise, puisque cela
« m'a fait rencontrer ce brave homme. Mais par
« saint Clément ! rien aussi c'est trop peu. — Il
« restoit un morceau de pain, Catherine et moi
« nous l'avons mangé. — Après tout, ce que
« j'en dis n'est pas pour moi ; c'est pour ce pau-
« vre piéton qui doit avoir faim. — Eh bien !

« sire, puisque vous avez apporté de la farine, « Catherine n'a qu'à en passer un peu et vous « faire quelque chose. A la guerre comme à la « guerre. Un mauvais repas est bientôt oublié. »

Le mari jura beaucoup, mais il fallut en passer par là. Quant au clerc, qui savoit à quoi s'en tenir sur tous les propos de la femme, et qui avoit vu les préparatifs d'un bon souper, il enrageoit intérieurement, et il eût été très aise de trouver l'occasion de se venger.

En attendant que Catherine eût fini, le paysan proposa au voyageur de chanter ou de conter quelque histoire. « Moi, lui dit-il, je ne suis « qu'un sot, mais j'aime les gens d'esprit et qui « savent lire. Allons, camarade, dites-nous-en « une jolie.—Je ne sais ni chanson ni fabliau, ré- « pondit le clerc, et je ne suis pas homme à vous « mentir en contant des fagots sans vérité ni rai- « son. Mais je vous dirai, si vous voulez, une « aventure qui m'est arrivée en route ce matin, « et qui m'a causé une belle peur. — Eh bien! « sire, contez-nous donc votre peur; et je vous « tiendrai quitte [2] : car je sais bien que vous « n'êtes pas ménétrier. » Alors le clerc commença ainsi :

« Sire, je venois de traverser un bois, et il « étoit environ tierce (la troisième heure du jour), « quand j'aperçus dans la campagne un nom-

« breux troupeau de cochons. Il y en avoit de « grands, de petits, des blancs, des noirs, en « un mot de toutes les tailles et de toutes les « couleurs; mais j'admirai surtout celui qui me- « noit la bande. Il étoit gras, luisant, rebondi, « en un mot tel qu'a dû être celui dont Cathe- « rine tout-à-l'heure a tiré un morceau du pot.— « Quoi! ma femme, tu as du bacon, interrompit « le mari, et tu ne nous le disois pas!» La femme rougit; et comme elle n'eût rien gagné à nier le fait, elle en convint. «Notre ami, ajouta le paysan, « nous ne mourrons pas de faim à ce que je « vois, et vous avez bien fait de voir des co- « chons. Allons, achevez votre histoire. — Je di- « sois donc, sire, qu'il y avoit dans la bande un « beau cochon. Il s'écarta un peu. Un loup étoit « là aux aguets; il saute dessus, l'emporte et s'en- « fuit, à-peu-près comme le valet qui vient de ve- « nir ici, quand il y a eu déposé son vin. — Com- « ment, par les saints dieux, nous avons du vin! « s'écria le laboureur. Nous voilà trop heureux. « Mon camarade, grand merci, ça fera passer le « bacon; mais dites-moi, est-ce qu'il n'y avoit « pas là quelques chiens pour courir après votre « loup? — Non; le porcher apparemment étoit « resté dans le bois; je ne le vis point. Moi j'eusse « très fort desiré d'arrêter le voleur; mais com- « ment m'y prendre? Par bonheur j'aperçois à

« mes pieds une grosse pierre. Oh! ma foi, elle « étoit bien sans exagérer aussi grosse que le gâ- « teau qu'a fait Catherine. » A ces mots la femme resta confondue. « Oui, sire, dit-elle en balbu- « tiant, je lui ai fait faire un gâteau, je voulois « vous surprendre. . . . Il est aux œufs. . . . Vous « voyez que j'ai songé à vous. — Dieu soit béni, « notre femme; il n'y pas là de quoi me fâcher. « Mais entre nous, vive notre hôte, avec ses « peurs, pour faire bonne chère. Si bien donc, « sire, que vous jetâtes une pierre au loup. — « Je la lui jette, comme vous dites, et je l'attra- « pe. Mais voici le terrible de l'aventure; et c'est « alors que j'ai eu vraiment peur. Il lâche le ba- « con et se retourne vers moi en grinçant des « dents et me regardant avec des yeux furieux, « comme fait en ce moment le curé qui est là- « bas au fond de l'étable. — Un prêtre dans ma « maison, s'écria le paysan! Ah! coquine, tu fais « donc venir des amoureux quand je suis de- « hors! et c'est pour cela apparemment que tu « avois un si bon souper? » Mon homme aussitôt de saisir un bâton, et de tomber à bras raccourci sur sa femme. Le prêtre, qui prévoit que son tour va venir, veut s'échapper. Il est arrêté, battu à outrance, dépouillé presque tout nu, et dans cet état mis à la porte. Pour le pauvre clerc, il mangea le souper du curé, il but son vin; et

le lendemain quand il partit, on lui donna encore toutes ses hardes.

Il y a un proverbe de villain qui dit : Ne refusez du pain à personne, pas même à celui que vous ne devez jamais revoir. Ce proverbe est bien sage ; car tel homme qui ne vous paroît pas à craindre peut vous causer souvent beaucoup de chagrin. C'est ce qui arriva en effet à la femme. Si elle avoit donné asile au clerc quand il le lui demanda, il n'eût rien révélé ; le rendez-vous n'eût pas été su du mari, et elle se fût épargné bien des coups.

Recueil de Méon, tome 1er, page 104.

C'est probablement de ce conte qu'a été imité celui du *Soldat magicien*, qu'on trouve dans tous les recueils, et dont on a fait un opéra-comique. Dans le fabliau, le clerc mécontent fait battre la femme. Dans l'imitation moderne, le soldat galant ne se venge qu'en la tirant d'embarras, et faisant esquiver l'amant. Voilà encore une de ces différences tranchantes qui indiquent, d'une manière sensible, les changements de mœurs arrivés dans une nation.

NOTES.

(1. *Etoit venu à Paris dans le dessein d'étudier aux écoles.*) L'université établie, à ce qu'on croit, sous Philippe-Auguste ou sous Louis-le-Jeune, jouissoit de la plus grande

célébrité. On accouroit à ses écoles, non-seulement de toutes les parties du royaume, mais encore des principaux états de l'Europe. Elle compta long-temps jusqu'à vingt ou trente mille écoliers ; et il y eut même des professeurs obligés, faute d'espace suffisant, de donner leurs leçons dans des places publiques.

(2. *Contez-nous votre peur, et je vous tiendrai quitte.*) Pour égayer la table, surtout quand il y avoit des étrangers, il étoit d'usage que chacun contât son histoire. Il sera encore question de cette coutume dans le fabliau du *Sacristain*. Le poème des *Déduits de la Chasse* dit que ceux qui vouloient s'en défendre étoient forcés de commencer les premiers.

Voici l'imitation ou traduction en vers par Imbert.

DU PAUVRE CLERC.

Un pauvre clerc voyageoit lestement,
Mais tristement,
Car il avoit vidé sa bourse.
La nuit vient, et point de ressource
Pour se gîter jusqu'au jour seulement.
Il aperçoit heureusement
Une maison. Heureusement! Sottise!
La dame, en tout fort mal apprise,
Le refuse très durement;
Elle lui dit d'une voix aigre et fière
Qu'en l'absence de son seigneur,
(Elle entend son mari) l'honneur
Lui défend d'être hospitalière.
Le pauvre diable, tout chagrin,
Demande, pour grâce dernière,
L'étable pour tout lit, pour son souper du pain;
Mais un *passez-votre-chemin*,
Avec la porte au nez, répond à sa prière.
Pour combler son dépit soudain
Entre un valet chargé de deux grands pots de vin;
La servante aussitôt range dans une armoire
Un gâteau bien doré, des morceaux de porc frais;
Et sans qu'on l'aperçoive, il voit l'instant d'après,
Enfermé dans sa chape noire,
Un prêtre que la dame accueille avec douceur,
Malgré l'absence du seigneur.
Tandis que notre clerc gémit, se désespère,
Un villageois survient, demande ce qu'il a,
Apprend ses affronts, sa misère.
« Quoi! l'on vous a chassé de cette maison-là!

Elle est à moi, dit-il; corbleu! laissez-moi faire;
Venez et vous verrez si l'on nous recevra. »
Il étoit en effet le mari de la dame:
C'étoit un laboureur franc, tout rond, bon humain,
Mais qui, frappant en maître, effraya fort sa femme;
Car on ne l'attendoit qu'au soir du lendemain.
« Sire curé, dit-elle, entrez dans cette étable:
Je l'endormirai vite, et vous fuirez soudain. »
Puis elle vient ouvrir au mari charitable,
Qui conduit le clerc par la main:
« Asseyez-vous, l'ami; je suis tout rond, sincère
Et bon vivant, dit-il. Eh bien!
Qu'avez-vous, notre ménagère:
Pour régaler notre hôte? — Rien:
Vous savez bien que vous aviez affaire
Jusqu'à demain; et pour moi d'ordinaire,
Quand je suis sans mari, ma cuisine est sans feu.
—Mais, par saint Jean, rien aussi, c'est trop peu;
Rien, c'est pis que mauvaise chère.
—D'accord, sire; mais en tout cas,
Pour souper mal, on n'en meurt pas;
Vous avez là de la farine;
Faites pétrir par Catherine
De quoi faire un mauvais repas. »
Le mari jure un peu de cette négligence.
Ayant vu de quoi faire et noces et festin,
Le clerc juroit bien mieux. Le drôle étoit malin;
Et, malgré sa longue abstinence,
Il ne sentoit pas plus le besoin de la faim
Que le besoin de la vengeance.
En attendant le pain que l'on pétrit,
Le bonhomme s'égaie et dit au clerc: « Beau sire,
Moi qui ne suis qu'un sot, j'aime les gens d'esprit
Et les savants qui savent lire.
Chantez ou contez-nous, soit moulé, soit écrit,
Quelque bon fabliau, là, qui nous fasse rire.

— Ce que je sais de mieux ou de plus amusant,
C'est une belle peur que l'on m'a faite en route.
— Bon ! contez votre peur : cela sera plaisant.
Allons, parlez : on vous écoute.
— Sortant de la forêt, j'ai rencontré là-bas
Un troupeau de cochons, grands, petits, maigres, gras,
Noirs, blancs, enfin divers de couleur, de figure.
L'un d'eux se distinguoit par sa belle encolure :
Il étoit rebondi, bien arrondi ; sa peau
Etoit, par l'embonpoint, lisse, luisante et fine,
Tel que dut être enfin celui dont Catherine
A, ce matin, fait cuire un bon morceau.
— Oh ! oh ! l'ami, que dites-vous ? Ma femme,
Interrompt le mari, nous avons du cochon,
Et tu n'en parlois pas ? » La dame
Rougit et n'ose dire non.
« Bon, dit en fouillant dans l'armoire,
Le laboureur : cela vaut mieux que rien.
Par saint Clément, vous faites bien
D'avoir vu des cochons. Achevez votre histoire.
— Le beau cochon s'écarte ; un loup qui le guettoit
S'en aperçoit, s'approche vite,
Saute dessus, l'emporte et prend la fuite,
A-peu-près comme le valet
Qui vient de déposer son vin dans ce buffet.
— Comment ! comment diable ! s'écrie
Le laboureur d'un ton joyeux ;
Du vin ! votre histoire est jolie ;
Notre cochon avec ce vin passera mieux.
Mais, notre ami, dites-moi, je vous prie,
N'avoit-on point de chien pour lâcher au voleur ?
— Non, je l'aurois moi-même arrêté de bon cœur ;
Mais sans armes, c'étoit une folie extrême.
Par bonheur, à mes pieds je vois à l'instant même
Un gros pavé, ma foi ! gros comme le gâteau
Que Catherine a fait dans son fourneau. »

A ce discours, sachant mal se défendre,
La femme en bégayant répond: « Oui, c'est cela.
J'ai fait faire un gâteau; je voulois vous surprendre.
Il est aux œufs; on songe à vous; et le voilà.
—Mais, parbleu! notre ménagère,
Je n'y vois pas sujet à se mettre en colère.
Eh! vive, avec ses peurs, cet hôte que voilà,
Pour avoir bon vin, bonne chère!
Si bien donc qu'à ce loup glouton
La pierre est à l'instant jetée.
— Eh! oui, vraiment! et si bien ajustée,
Que j'attrape le loup. Il lâche le cochon;
Mais voici le moment terrible. Oh! tout de bon
J'en ai tremblé. L'animal formidable
Se retourne vers moi, mais d'un air furieux:
Il me regarde avec des yeux..... les yeux
Que me fait le curé caché dans cette étable. »
Pour le coup, le mari, tout bouillant d'un courroux
Que bien aisément on devine,
Se lève et crie: « Ainsi, quand je m'en vas, coquine,
Les amoureux viennent chez nous!
Un bâton! un bâton! » L'effet suit la menace;
Et le curé lui-même, bien battu,
Dépouillé, presque mis à nu.
S'en alla tout honteux, faisant laide grimace.
Le clerc ensuite but son vin,
Mangea son bon souper, et puis le lendemain
De ses habits eut encor l'héritage.
Ainsi, poursuivant son voyage,
Il se trouva vêtu, paré
Et restauré
Aux dépens du galant curé.
Pour la femme peu débonnaire,
Elle eut à coup sûr du regret
D'avoir un ennemi dont elle auroit pu faire
A peu de frais sans doute un confident discret.

DE HONTE ET DE PUTERIE;

PAR RICHART DE LILLE.

FAUCHET EN FAIT MENTION.

EXTRAIT.

Puterie avoit choisi Paris pour son séjour; mais, chagrine de se voir toujours seule, et voulant se donner une compagne, elle propose à Honte de vivre ensemble. Celle-ci rejette avec horreur une pareille proposition : l'autre l'accable d'injures. Après beaucoup d'invectives de part et d'autre, les deux femelles se battent, mais Puterie plus forte jette son ennemie dans la Seine et la noie. Depuis ce jour, dit l'auteur, Honte est morte, et Puterie marche dans Paris tête levée.

AUBERÉE.

Qui veut m'écouter? je lui conterai une jolie aventure arrivée dernièrement à Compiègne, et que j'ai entrepris de rimer.

Un bourgeois de Compiègne, respecté de tout le monde et fort à son aise, avoit un fils prodigue et qui aimoit le plaisir. Près d'eux habitoit un pauvre homme, père d'une fille extrêmement jolie. Le jouvenceau, devenu amoureux de la belle, se lia d'amitié avec le voisin pour attraper sa fille. Il la courtisa long-temps et la pria d'amour; mais elle étoit sage, et à toutes ses instances elle répondit toujours : « Sire, je n'aimerai jamais que mon mari : il ne tient qu'à « vous de l'être, et ce sera bien volontiers, je « vous le jure, que je vous préférerai à tout « autre. » Notre amoureux ne demandoit pas mieux. Toute sa crainte étoit que son père n'y voulût pas consentir, et cette crainte étoit fondée. Le bonhomme, en effet, ne trouvant pas ce parti sortable, défendit à son fils d'y penser.

Dans ces circonstances un marchand de la

ville, devenu veuf, vint faire la demande de la pucelle et l'épousa. Je vous laisse à imaginer tout le chagrin qu'en eut le damoiseau. Il pleura, chercha à faire rompre le mariage, maudit mille fois la fortune de son père; enfin, quand il vit la chose conclue, il prit son parti et ne songea plus qu'à tâcher d'obtenir de la femme ce qu'il n'avoit pu avoir de la fille. Il mit donc son surcot fourré d'écureuil et sa belle robe d'estanfort [1] teinte en vert, et alla ainsi faire une visite à la nouvelle mariée; mais elle le reçut si mal et le pria d'un ton si sec de ne plus revenir, qu'elle lui interdit pour jamais toute espérance.

Troublé d'une pareille réception au point que vous pouvez croire, il entra pour s'asseoir dans une maison voisine, chez une vieille couturière de sa connoissance, nommée dame Auberée. Auberée, qui le vit pâle et tremblant, lui demanda ce qu'il avoit. Il raconta à la voisine l'histoire de ses amours, et ajouta qu'il mourroit s'il ne possédoit sa belle maîtresse.

L'intrigante la plus adroite qui exista jamais, c'étoit dame Auberée. Il n'y a point d'homme, quelque habile qu'il fût, qu'elle n'eût mené avec sa corde si elle l'avoit entrepris. « Quoi! c'est pour « si peu que vous vous désolez? dit-elle au jeune « homme. Mon pauvre ami, prenez courage : je « vous promets, moi, incessamment un entretien

« secret avec elle, et ce sera même son jaloux qui « vous en procurera le plaisir; mais que me don- « nerez-vous? » Le damoiseau, dans la joie que lui inspira cette assurance, promit cinquante livres. « Allez les chercher, » reprit Auberée. Il y alla. « Donnez-moi maintenant votre surcot, ajouta- « t-elle, et retirez-vous, mais tenez-vous prêt « pour cette nuit ou pour l'autre, si j'ai à vous « appeler. »

Le projet arrangé dans sa tête, Auberée se mit à la fenêtre pour épier le moment où le marchand iroit à ses affaires. Dès qu'elle l'eut vu sortir, elle prit son manteau court, roula le surcot du jeune homme en forme de paquet sous son bras, et alla ainsi chez la nouvelle mariée. « Que Dieu soit avec vous, ma belle dame, « lui dit-elle, et qu'il regarde en pitié la pauvre « défunte. Le bon cœur de femme que c'étoit! « Aussi tout le monde l'aimoit dans le quartier. « Je n'aurois point passé une fois devant sa porte « qu'elle n'eût crié :—Entrez donc, dame Aube- « rée, entrez donc. Elle me donnoit une chaise, « et puis nous causions ensemble. Si j'avois be- « soin de quelque chose, je venois hardiment « le lui demander. Son sang, ma bonne dame, « elle me l'eût donné tout de même. Ah! j'ai fait « une bien grande perte en la perdant. — Ne « pleurez point pour cela, voisine, répondit la

« mariée. Eh bien! vous faut-il quelque chose?
« parlez. — Je vous demande pardon de la liberté
« que je prends, ma bonne dame; mais puisque
« vous êtes si généreuse, je vous dirai que vous
« pouvez me rendre la vie. Depuis quelque temps
« ma fille est malade. Elle a entendu parler de
« votre bon vin blanc et de vos petits pains, et
« voilà deux jours qu'elle me persécute pour en
« avoir. J'ai toujours jusqu'à présent différé de
« venir, parce que je ne suis pas accoutumée à
« importuner ceux que je ne connois point. Mais
« que ne fait-on pas pour son enfant? Vous sen-
« tirez un jour cela comme moi, ma voisine. —
« Vous avez eu tort de ne pas venir plus tôt,
« dame Auberée. Il n'y a rien que messire et moi
« nous n'eussions donné à votre fille. Mais as-
« seyez-vous donc. — Que vous méritez bien
« d'être heureuse, reprit Auberée en s'asseyant,
« et que je prierai Dieu de bon cœur pour que
« vous le soyez toujours! Certes, la défunte n'a
« jamais eu qu'à se louer de votre mari. Il ne
« lui refusoit rien, ni joyaux ni robes. Je sais
« tout cela savamment, moi qui vous parle. Par
« exemple, c'est là-bas qu'étoit son lit. »

En disant ces paroles, Auberée entre dans le fond de la maison. Elle examine l'appartement, visite les meubles et demande à voir les habillements de la femme. Une jeune mariée, en pareil

cas, ne se fait pas beaucoup prier. Celle-ci étale tout ce qu'elle a; elle fait voir ensuite son lit : « Voilà, dit-elle, où messire et moi nous cou- « chons. » Auberée n'attendoit que ce moment. En tâtant le lit pour en examiner la bonté, elle fourre adroitement et sans être aperçue, par-dessous le matelas, le paquet roulé que cachoit son manteau. On babille, on jase encore quelque temps; enfin la couturière feint de se rappeler que sa fille se désole peut-être en l'attendant. On lui donne un pot de vin, un pain et une galette, et elle sort.

Le soir rentra le mari, après avoir bien couru pour ses affaires; et, comme il se trouvoit fatigué, il demanda aussitôt à souper, afin de se coucher de bonne heure. Mais à peine est-il entré au lit, qu'il est surpris de sentir sous ses reins quelque chose qui le blesse. Il se relève, il tâte, et tire le paquet qu'y avoit caché la vieille. A cette vue il pâlit d'effroi. Un poignard qu'en ce moment vous lui auriez enfoncé dans le cœur ne lui eût pas tiré une goutte de sang. Il met le verrou pour mieux examiner le paquet, et trouve que c'est un surcot d'homme. « Je suis donc « trahi! s'écrie-t-il avec douleur. Elle en aime un « autre et ne m'a épousé que par complaisance. » Alors il se jette sur son lit en soupirant : l'instant d'après il se relève et se promène à grands pas,

puis il s'arrête pour songer au parti qu'il doit prendre. Mais plus il réfléchit, plus il se trouve embarrassé. Un million d'idées, plus désespérantes les unes que les autres, viennent assiéger à-la-fois son esprit troublé. Enfin sa fureur augmente à un tel point qu'il descend, prend sa femme par le bras et la met dehors, en l'accablant d'injures.

L'épouse étonnée se trouve tout-à-coup, avant d'avoir eu le temps de dire un mot, en pleine nuit au milieu de la rue. Elle n'a pas la force de faire un pas tant elle est étourdie. Auberée, qui avoit prévu l'aventure, se tenoit aux aguets pour en épier l'évènement. Elle accourt : « Quoi! « c'est vous, ma belle dame? eh! que cherchez-« vous dans la rue à une pareille heure? Vous « est-il arrivé quelque chose? — Ah! ma bonne « Auberée, que je vous trouve à propos! Quel « chagrin! Mon mari vient d'entrer tout-à-coup « en fureur, et il m'a chassée sans me dire pour-« quoi. Je suis hors de moi-même. De grâce, « faites-moi l'amitié de m'accompagner jusque « chez mon père. — Gardez-vous-en bien, répli-« qua la fine vieille, on le sauroit dans le quar-« tier, et votre aventure feroit une esclandre. « Voulez-vous d'ailleurs vous exposer à être « grondée? c'est par où commenceroit le bon-« homme. Il supposeroit quelque intrigue, et,

« sans vouloir vous écouter, il vous renverroit. « Croyez-moi, il y a probablement du vin dans « tout ceci; venez chez moi tandis que votre « mari dormira. Demain, quand sa tête sera ras- « sise, nous retournerons chez vous ensemble, « et vous verrez qu'il ne saura pas seulement ce « qu'on voudra lui dire. Puisque vous m'avez « obligée, il est bien juste que je vous oblige à « mon tour. »

En disant cela, et sans attendre de réponse, Auberée emmène la dame et la conduit dans une chambre tout au fond de son logis. « Vous voici « maintenant en sûreté, lui dit-elle, reprenez vos « sens. Je vais vous apporter à souper. — Non! « répond l'autre, le chagrin m'étouffe, il me « seroit impossible d'avaler la moindre chose. » Auberée, voyant que la dame ne vouloit rien prendre, lui conseille au moins de se coucher. Celle-ci s'en défend; mais enfin, à force de raisons et d'importunités, elle se déshabille et se met au lit.

A peine y est-elle que la vieille court avertir le jouvenceau. D'après l'espérance qu'on lui avoit donnée, il ne songeoit guère à dormir, comme vous pouvez croire, et attendoit assis à sa fenêtre. « Quelles nouvelles ? s'écria-t-il. — Très « bonnes : la biche est dans mes filets. » Il saute alors les escaliers quatre à quatre, il accourt.....

Ce qui suit ne se devine que trop. La femme résiste d'abord et veut crier, le damoiseau lui représente que, si quelqu'un venoit, dans l'état et le lieu où elle se trouve, on croiroit difficilement qu'elle n'est pas coupable. Il profite de sa surprise et de son trouble. La nouvelle Lucrèce succombe; mais, moins sévère que l'autre, celle-ci enfin pardonne à son vainqueur, et l'embrasse.

Le matin, quand on sonna les matines à l'abbaye de Saint-Corneille, Auberée entra dans la chambre des deux amants : « Levez-vous, dit-elle « au jeune homme, et sortez d'ici.—Eh! pourquoi « donc sortir? demanda-t-il, il n'est pas encore « jour. — Allons, obéissez, et point de réplique, « si vous voulez que je vous serve encore une « autre fois. Et vous, dame, il faut songer à votre « mari maintenant; c'est mon affaire, habillez-« vous et suivez-moi. »

Auberée sortit alors avec la jeune mariée qu'elle conduisit à l'église de l'abbaye. Là, l'ayant placée à genoux dans un coin, et allumant un cierge auprès d'elle, elle lui mit en main un gros livre, et lui dit de rester dans cette posture jusqu'à ce qu'elle revînt. La vieille, après cela, courut chez l'époux. Il avoit passé la nuit tout entière à se promener dans sa chambre en rêvant à son malheur, qui l'attristoit beaucoup. Cependant il se repentoit d'avoir chassé sa femme, et sans cesse il avoit eu l'oreille aux écoutes, dans l'espoir que peut-être elle reviendroit au logis. Dès qu'il

entendit frapper, il courut à la porte, et vit Auberée qui lui conta qu'ayant eu la nuit un songe terrible, et étant allée à l'abbaye afin de prier Dieu d'en détourner les effets, elle avoit été fort surprise d'y trouver sa femme en pleurs. « Il faut que vous soyez bien dur, ajouta-t-elle, « d'envoyer à l'église à une pareille heure un « tendron de cet âge, si aimable et si joli, que « vous devriez tous les jours laisser dormir la « grasse matinée pour se rafraîchir le teint. — « A l'église! s'écria le mari étonné, mais en même « temps fort joyeux, dame Auberée, vous m'en « faites accroire. — Oui, sire, à l'église, et si vous « ne me croyez pas, venez-y avec moi. »

Il y alla et trouva sa femme dans la posture où Auberée l'avoit mise, ayant l'air de prier Dieu fort dévotement. Ce spectacle édifiant le calma si bien sur son compte, qu'après lui avoir fait des excuses et avoué que la veille il avoit bu quelques coups de trop, il la ramena lui-même au logis. Cependant l'histoire de ce surcot, qu'il ne pouvoit expliquer, lui restoit encore sur le cœur, et durant toute la matinée, il ne fit qu'y réfléchir et se tourmenter.

C'étoit là la dernière victoire que se proposoit de remporter Auberée. Elle se mit comme la veille aux aguets à sa fenêtre, pour attendre que le prud'homme sortît; et lorsqu'elle le vit

passer, elle commença à crier de toutes ses forces, avec un ton de désespoir : « Trente sous, mon « doux Jésus! trente sous! il faut donc que je « meure; » et en parlant ainsi, elle se frappoit la poitrine et pleuroit à vous fendre le cœur.

Aux cris qu'elle poussoit, le marchand s'arrêta pour lui demander ce qu'elle avoit. La fine vieille, sans faire semblant de le voir, et comme une femme hors d'elle-même, continua de crier toujours : « Trente sous, mon bon Dieu! et où « veut-on que je les trouve! Je suis ruinée, ils « vont venir ici tout prendre, tout saisir. Ah! « voici le malheur que m'annonçoit mon rêve. »

Ces lamentations, qui avoient l'air et le ton de la vérité, excitèrent la compassion et la curiosité du marchand. Il entra, et tirant la couturière par la manche, il lui demanda une seconde fois ce qui l'affligeoit ainsi. « Sire, répondit-elle, « voyez si je ne suis pas bien malheureuse. Hier il « est venu chez moi un jeune homme m'appor- « ter un surcot : il y avoit quelques peaux à « recoudre, et il le vouloit pour ce matin. J'ai « commencé tout de suite à y travailler; mais « comme j'avois à sortir, je l'ai porté avec moi « pour ne pas perdre de temps, dans le cas où « l'on me feroit attendre, et l'ai laissé quelque « part, sans pouvoir me rappeler où. Le jeune « homme vient de venir me le redemander, je

« n'ai pu le lui rendre, il a fait du tapage et m'a « menacée de me poursuivre en justice, si je ne « lui payois trente sous qu'il lui coûte. Trente « sous, mon voisin : songez donc quelle somme « ça fait. Ah! si je ne le retrouve pas, je n'ai plus « qu'à m'aller jeter à l'eau. — Dites-moi, bonne « Auberée, reprit le marchand, ne seriez-vous « pas venue hier au logis? — Oui, sire, et à telles « enseignes que votre femme faisoit son lit, et « qu'elle m'a même fait asseoir à côté d'elle pour « causer un moment. Au reste, le surcot est vert « et fourré d'écureuil. Il y a de plus une cou- « ture commencée quelque part, et vous y trou- « verez mon aiguille et mon dé. »

Jamais joie n'égala celle que ressentit le marchand quand il entendit cette nouvelle. Il se rappeloit bien que le surcot qu'il avoit trouvé étoit vert et doublé d'écureuil. Il ne lui falloit pour devenir le plus heureux des hommes, qu'y trouver encore l'aiguille et le dé; c'est ce qu'il alla vérifier, et ce qui acheva de combler son bonheur. Ainsi tous quatre furent contents; mais je vous laisse à décider qui des quatre le fut davantage.

L'auteur finit par cette réflexion que rarement une femme fera une sottise, si une autre femme ne l'y encourage. Telle est honnête, sage et pure, dit-il, qui bientôt cessera de l'être, si elle voit une amie ou une voisine.

NOTE.

(1. *Sa belle robe d'estanfort.*) Il est beaucoup parlé d'estanfort dans les écrivains de ce temps : c'étoit un drap de première qualité et fort cher : aussi un concile de Cognac, en 1238, et un autre de Béziers, en 1246, le défendirent aux moines et aux chanoines réguliers. (Hardouin, *Concil.*, tome VII.)

M. Imbert a mis ce conte en vers.

AMMELOT;

PAR AUDEFROI LE BATARD.

Les six pièces suivantes, dont les cinq premières ont pour auteur l'un de nos chansonniers du treizième siècle, sont ce qu'aujourd'hui nous appelons *romance*, c'est-à-dire un petit poème composé de stances régulières et contenant le récit d'une aventure amoureuse, et ordinairement tragique. Le nom que nous lui avons donné annonce une origine ancienne. Cette dénomination cependant ne se trouve point dans les manuscrits. Les romances qu'on va lire y portent le titre de *lais*, ou bien y sont sans titre comme les chansons. Je serois fort porté à croire que l'invention de ce genre de poésie est due à Audefroi : au moins, des six romances que j'ai découvertes, il y en a cinq qui lui appartiennent. Il est étonnant qu'il ait trouvé aussi peu d'imitateurs, et qu'un poème où, avec le charme du chant, se trouvoient réunis à-la-fois la narration animée et l'intérêt dramatique des fabliaux, n'ait pas été accueilli par la nation, surtout dans un temps où elle n'avoit que de tristes et monotones chansons. J'ai déjà fait la même remarque au sujet du drame pastoral d'Adam-le-Bossu, qui ne fut pas imité davantage. Mais, au reste, quel qu'ait été le succès de ces différentes compositions, elles n'en sont pas moins un titre pour la gloire de nos provinces septentrionales, auxquelles la propriété en appartient incontestablement.

Les romances du treizième siècle diffèrent des nôtres, en ce que, dans toutes, les couplets sont toujours terminés par un refrain, et que ce refrain sert même dans celles d'Audefroi à la romance entière. D'ailleurs elles se chantoient comme les nôtres ; et l'on en peut voir la musique dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi, n° 7222.

Ammelot a neuf couplets, chacun de six vers, dont les trois premiers

sont de dix syllabes, et les trois derniers de quatre. Le sens du huitième vers, qui sert de refrain à tous les couplets, est que *Gui aime Ammelot.*

EXTRAIT.

La princesse Ammelot aimoit le comte Gui. Le roi son père la force d'épouser un mari qu'elle déteste. Séparée ainsi de son amant, elle n'a plus d'autre consolation que de s'enfermer chaque jour pour le pleurer; mais l'époux, qui surprend ses plaintes, la maltraite cruellement et l'enferme dans une prison. Heureusement pour elle, Gui, en revenant d'un tournoi, apprend le traitement odieux qu'éprouve sa maîtresse; il va attaquer le mari, le tue et emmène la veuve dans ses terres, où il l'épouse.

LAI D'IDOINE;

PAR AUDEFROI LE BATARD.

Le sujet de cette romance diffère fort peu de celui de la précédente. Elle a vingt-cinq couplets, chacun de cinq vers alexandrins sur une seule rime féminine. Le sens du refrain est que *celui qui éprouve les chagrins d'amour doit bientôt éprouver ses plaisirs.*

EXTRAIT.

Idoine est surprise par la reine, sa mère, avec le comte Garsile, son amant. Le roi, instruit de l'aventure, enferme sa fille dans une tour. Elle y passe trois années malheureuses. Enfin le monarque fait publier un tournoi dont le prix doit être la main de sa fille : Garsile accourt. Idoine trouve le moyen de lui jeter, par la fenêtre de sa prison, une de ses manches pour porter dans le combat. Animé par ce gage de l'amour, Garsile est vainqueur, et il obtient son amante.

LAI D'ISABEAU;

PAR AUDEFROI LE BATARD.

A quatorze couplets de cinq vers, avec ce refrain : *Gérard attend la joie.*

EXTRAIT.

Gérard aimoit Isabeau, Isabeau aimoit Gérard, mais leur amour étoit, ainsi que l'amour doit toujours être, pur et décent. Une si belle union est troublée tout-à-coup : les parents de la pucelle l'accordent en mariage à un vavasseur. Gérard vient comme auparavant lui parler de sa tendresse, mais elle répond que, ne pouvant désormais le voir sans crime, elle renonce à lui pour toujours, et le prie même de ne jamais se présenter devant elle. De désespoir, Gérard se croise pour la Terre-Sainte. Il veut cependant, avant de partir, voir encore une fois sa chère Isabeau. Il se rend chez elle et la trouve dans son verger. Ses adieux sont si touchants qu'ils réveillent tout l'amour que la dame avoit pour

lui; elle fond en larmes, elle l'embrasse pour la dernière fois et tombe, ainsi que lui, sans connoissance. Le mari, qui de sa fenêtre voit ce spectacle, en meurt de douleur, et cette mort procure à Gérard le bonheur d'épouser sa maîtresse.

LAI DE BÉATRIX;

PAR AUDEFROI LE BATARD.

Les couplets de cette romance sont de sept vers, dont c nq alexandrins sur une même rime, et deux de huit syllabes, servant de refrain. Le sens du refrain est que *les maux causés par un amour extrême sont bien douloureux.*

EXTRAIT.

Retirée dans sa chambre pour pleurer plus librement, la belle Béatrix s'y livroit au désespoir. Son père venoit de la promettre en mariage au duc Henri, son suzerain, et elle se trouvoit enceinte du comte Hugues. « Dans l'état où je « suis, comment oserai-je me présenter aux ca- « resses d'un époux? s'écria-t-elle. Non, fallût-il « mourir, jamais nul autre que Hugues ne rece- « vra les miennes. Mais pourquoi ne vient-il « donc pas demander ma main à mon père? « Peut-il oublier la situation où il m'a laissée? « Il va m'en coûter pour lui l'honneur et la vie. « Hélas! combien sont amers les maux que cause « un amour extrême! »

Un vieil écuyer, attaché à la maison de la demoiselle, l'entendant gémir, vient la consoler. Elle lui confie ses douleurs, et l'envoie à l'instant vers Hugues, auquel elle fait dire qu'elle l'attendra tel jour dans le verger de son père. Le comte est à peine averti du danger de son amante, qu'il vole à son secours avec quelques-uns de ses chevaliers : il la trouve au verger. « Je n'ai plus « d'espoir qu'en vous, lui dit-elle, sauvez-moi « de la colère de mon père. » Hugues l'embrasse en l'assurant d'un amour éternel. Il la fait monter sur son cheval et l'enlève.

A cette nouvelle, le duc Henri furieux accourt chez le père, son vassal, pour le menacer de toute sa colère. Celui-ci proteste qu'il a été trompé lui-même le premier par sa fille. La mère, dans l'espérance de consoler plus promptement le duc, lui apprend que depuis long-temps Béatrix aimoit Hugues. Mais ce cruel aveu devient un arrêt de mort pour le jaloux Henri : il y succombe. Béatrix, pendant ce temps, étoit arrivée sans danger chez le comte Hugues. Les deux amants s'étoient épousés tout aussitôt, et ils furent toute leur vie un modèle de constance et d'amour.

ARGENTINE;

PAR AUDEFROI LE BATARD.

A dix-sept couplets, composés chacun de sept vers, dont cinq alexandrins sur une seule rime féminine, et deux de huit syllabes sur une masculine. Ceux-ci forment le refrain, et signifient que *femme qui a mauvais mari a souvent bien du chagrin.*

EXTRAIT.

Le comte Gui étoit l'époux d'Argentine; elle lui avoit donné six enfants mâles, et pendant plusieurs années il lui fut fidèle; mais s'étant amouraché de Sabine, suivante de sa femme, il prit l'épouse en haine et la rendit malheureuse. Femme qui a mauvais mari a souvent bien du chagrin. Gui néanmoins fut long-temps à réussir auprès de la demoiselle : elle se refusoit opiniâtrément à ses desirs; enfin, à force de promesses et de présents, il vint à bout de la séduire, *et lui fit perdre le doux nom de pucelle.*

Bientôt Argentine sut l'infidélité de son mari. Elle ne put s'empêcher de lui en faire des re-

proches; mais Gui, alors ne gardant plus ni décence ni mesures, la répudia indignement. Elle embrasse ses enfants qu'elle recommande en pleurant aux domestiques, et part sans savoir où aller. Après bien des courses et des traverses, elle arrive en Allemagne, et se met au service de l'empereur. Peu de temps après, les enfants, devenus comme elle odieux au père et à la nouvelle favorite, sont chassés à leur tour. Ils deviennent de braves chevaliers, et sont accueillis par l'empereur, qui les prend à sa solde. C'est à sa cour qu'ils reconnoissent leur mère; mais alors, formant le projet de réparer ses malheurs, ils partent tous six avec elle, et viennent au château du comte. Argentine est rétablie dans ses droits, Gui est obligé de faire sa paix, et Sabine chassée avec la honte et le mépris qu'elle mérite.

LA CHATELAINE DE SAINT-GILLES.

Cette pièce a été publiée par Barbazan, et la même année, par M. de Sainte-Palaye qui, comme au fabliau d'*Aucassin*, y a fait quelques changements. Elle a trente-cinq couplets, les couplets neuf vers, et les vers huit syllabes, excepté le huitième et le neuvième qui, n'étant que des proverbes ou des refrains tirés d'autres chansons du temps, n'ont point de mesure fixe. Le dernier mot d'un couplet sert toujours de commencement au couplet suivant.

EXTRAIT.

A Saint Gilles autrefois étoit un châtelain fort pauvre qui avoit une fille à marier. Elle lui fut demandée par un villain riche en terres, et il la lui accorda. « Non, mon père, s'écria la pu-
« celle, moi qui ai pour ami le fils d'un comte,
« jamais je n'épouserai ce villain, j'en mourrois.—
« Il faut vous y résoudre, répondit le père. Cet
« homme est riche, vous aurez avec lui de l'ar-
« gent en abondance, ceinture d'or et habits de
« soie. — Mon père, que Dieu punisse celle qui
« aimera quelqu'un pour son argent. Moi, mon
« cœur s'y refuse; il me dit que toutes les ri-
« chesses de ce monde ne valent pas le plaisir
« d'aimer.

Et j'aim' miex morir pucele
Qu'avoir mauvès mari.

« Au reste, si j'ai cette délicatesse, qui pourra « m'en blâmer? — Tout le monde, ma fille. Sa- « chez qu'on méprise celle qui désobéit à son « père, et que Dieu lui-même tôt ou tard la pu- « nit. — Eh bien, mon père, je vous obéirai « quoi qu'il m'en coûte ; mais quelles craintes « mortelles m'inspire cette chanson!

Nus ne se marie
Qui ne s'en repente.

Comme elle parloit encore, arriva le villain. Il s'étoit décrassé pour venir la fiancer, et dans la joie que lui inspiroit son bonheur, il avoit chanté tout le long de la route. « Argent fait « épouser à villain fille de gentilhomme, se di- « soit-il. Rien n'égale en beauté celle que je vais « avoir. La rose la plus fraîche n'approche pas « de son teint. Ses yeux bleus ressemblent au pa- « radis ouvert; ils brûlent quand ils regardent : « oui, ils me brûlent. Je ne puis éloigner d'elle mes « pensées, ni attendre plus long-temps. Vite, gen- « til prêtre Nicolas, mariez-nous. — Volontiers, « dit le curé; où est la future? — La voici. Mais « sachez d'elle auparavant si mon amour lui plaît. « — Consentez-vous à épouser ce villain pour « son argent? demanda le prêtre à la pucelle.

« — Mon père l'ordonne, répondit-elle; je n'ose « lui désobéir. Hélas! faut-il donc que j'aie un « mari malgré moi. Oui, c'est malgré moi, et ja- « mais je ne pourrai lui être fidèle. — Peu m'im- « porte, reprit le curé, ce sont vos affaires et les « siennes : moi je vous marie. »

La châtelaine s'en revint, en chantant tristement ces paroles : *Je n'ai point amour à mon gré, j'en vivrai moins heureuse.* Lorsqu'il lui fallut entrer chez son mari, elle ajouta : « C'en est donc « fait, voici le lieu où je ne pourrai plus, aucun « jour de ma vie, me trouver seule sans pleurer. « Ah! mon ami a tardé trop long-temps. Dans un « moment il sera trop tard; je lui serai enlevée « pour jamais. »

Elle avoit à peine achevé que soudain voici l'ami qui entre. Aussitôt elle chante à haute voix ces paroles : « *Doux amant, c'est pour vous « qu'on m'afflige; mais jamais je ne vous ou- « blierai.* Non, ajouta-t-elle, je ne vous oublierai « jamais. Tant que Dieu me laissera des jours, « je n'en passerai aucun sans vous aimer. Mon « cœur, pendant votre absence, étoit comme « une fleur que la gelée a flétrie. C'est au villain « à sécher maintenant; moi je renais : et dût-il « en crever de jalousie, je chanterai :

Acolez-moi et baisiez doucement :
Quar li maus d'amer (*d'amour*) me tient joliement.

« Mais, ami, tandis qu'il en est temps encore, « et avant qu'on ne nous surprenne, songeons à « nous échapper d'ici. Il ne nous faut que tra- « verser ce vallon pour atteindre vos terres. Là, « nous pourrons en sûreté braver nos ennemis. » L'ami n'hésita pas. Il prit la pucelle sur son cheval, et l'enleva aussitôt en chantant cet air :

Nus ne doit lez le bos aler
Sanz sa compaignete.

Et cet autre encore :

Ainsi doit aler
Fins cuers (*tendre cœur*) qui bien aime.

En ce moment arrivoit le châtelain. Le villain, accourant pour lui tenir l'étrier, aperçoit le damoiseau qui enlevoit sa femme. « Au nom « de Dieu, rendez-moi ma mie, crie-t-il au ravis- « seur, et prenez tout mon bien. C'est ma mie, « c'est ma femme, celle pour laquelle j'ai tout « donné.—Oui, vous m'avez achetée comme on « achète un animal, répondit la demoiselle; « mais on me livroit malgré moi, et je tiens le « marché nul. » A ces mots elle disparut. En même temps entrèrent dans la cour les gens de la noce. Ils chantoient cet air : *Sautez et dansez, vous qui aimez loyalement.* Mais le villain, honteux de son aventure, s'enfuit sans vouloir leur parler.

Cependant il assembla ses parents, pour les consulter sur le parti qu'il avoit à prendre. « Laissez là votre maîtresse, lui dirent ceux-ci, « et reprenez votre labourage.—Eh bien! labou- « rons donc, répondit-il. Si j'ai fait la sottise de « choisir une femme bien au-dessus de moi, on « ne doit pas me le reprocher; j'en suis assez pu- « ni. *J'avois trouvé le nid de la pie, mais les pe- « tits m'ont échappé.* »

Déjà la demoiselle avoit gagné la terre que lui avoit donnée en douaire son ami. « Mes maux sont terminés, s'écria-t-elle; je dois bien chanter à présent :

J'ai amoretes à mon gré,
S'en sui plus joliette (*joyeuse*) assez. »

Les dames et demoiselles du lieu vinrent la saluer, et elles chantèrent à sa noce des chansons nouvelles [1]. Pour le damoiseau, il disoit en regardant sa mie : « Me voilà heureux, j'ai bien placé mon cœur.

J'ai amiette
Sadete (*gracieuse*),
Blondete,
Tele com je voloie.

Recueil de Barbazan, tome III, page 369.
Mis en vers par Imbert.

NOTE.

(1. *Chantèrent à sa noce des chansons nouvelles.*) C'étoit encore là un des joyeux usages du temps. Quand un homme se marioit, les jeunes gens venoient, le soir, chanter chez lui de ces couplets gaillards que sembloit autoriser la cérémonie, c'est ce qu'en Normandie on appeloit *chanter le bast.* Le marié, pour s'acquitter, étoit obligé de régaler les chanteurs, et ce régal, dans certains endroits, se nommoit *droit de ban*, et dans d'autres, *droits de cullage*, *de coillage*, *de coulage.* La nature du régal varioit de même selon les provinces. Ici le marié en étoit quitte pour du vin, ailleurs pour quelque brouet ou chaudel, c'est-à-dire pour une boisson chaude; ailleurs enfin il lui en coûtoit un plat, et on nommoit ce plat *le déchaussage de la mariée* ou *son couchet.*

MARIAN.

Ce fabliau est tiré du *Castoiement*. Il ne se trouve pas dans la version de ce castoiement que Barbazan a imprimée.

EXTRAIT.

Un roi turbulent et ambitieux inquiétoit tous ses voisins, et sans cesse étoit en guerre avec eux. Ses sujets épuisés murmurèrent enfin si hautement, qu'il s'alarma et convoqua un *parlement* des principaux clercs et laïques de son royaume [1]. Quand ils furent assemblés, il se plaignit à eux de son malheur qui le forçoit à des guerres éternelles. Il craignoit, disoit-il, qu'elles ne fussent une punition de ses péchés, et les pria de lui dire par quelle faute il avoit attiré sur sa tête la colère du Tout-Puissant.

Les ecclésiastiques parlèrent les premiers. Loin de rien trouver de répréhensible dans la conduite du tyran, il ne leur parut au contraire qu'un prince juste et humain. Ils louèrent surtout sa foi et sa dévotion, et ne voyant rien en

lui que d'agréable au Seigneur, ils ne pouvoient le croire l'objet de la vengeance céleste [1]. L'assemblée se sépara ainsi.

Cependant, soit que le monarque essayât d'en imposer, soit que sa conscience ne l'eût pas disculpé aussi aisément que le clergé, il voulut consulter encore, et députa quelques officiers vers un de ses sujets, nommé Marian, homme renommé pour son savoir et sa prudence. Lassé d'un gouvernement tyrannique, le philosophe s'étoit retiré dans un bois où il vivoit seul, sans crainte et sans desirs. Dès qu'il aperçut les députés, avant même qu'ils lui eussent expliqué le sujet de leur mission, il s'écria : « Dieu avoit confié ce royaume à votre maître ; il en a abusé « et Dieu l'a puni. Retournez sur vos pas. Au « moment où je vous parle, il n'est plus. » Les envoyés s'en revinrent, et ils trouvèrent à leur retour que l'ermite philosophe n'avoit dit que trop vrai. Pendant leur absence, les sujets s'étoient révoltés contre le tyran, ils l'avoient assassiné et venoient de se choisir un autre maître.

Bon roi amende le pays, ajoute le poète dans son vieux langage ; *et si le roi fait du mal, c'est la terre qui en souffre :* ce qui est la pensée d'Horace :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Recueil de Barbazan, tome II, page 152.

NOTES.

(1. *Convoqua un* parlement *composé des principaux clercs et laïques de son royaume.*) On ne connoissoit, au temps des fabliers, que deux ordres dans l'état, le clergé et la noblesse. Ce fut postérieurement à nos poètes, que la politique de Philippe-le-Bel introduisit dans l'assemblée de la nation le *troisième*, celui du peuple, qui s'appela pour cette raison *tiers-état.*

(2. *Ils ne pouvoient le croire l'objet de la vengeance céleste.*)

Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.....
. . . . . Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Cette réponse adulatrice du renard courtisan, dans la fable de La Fontaine, et le discours du lion aux animaux assemblés, ont une ressemblance marquée avec cet endroit de notre fabliau.

LA CHATELAINE DE VERGY.

L'auteur déclame dans son début contre ces traîtres et perfides amis qui, gagnant votre confiance par des confidences adroites et par une apparence de loyauté, en abusent pour vous arracher votre secret et vous livrer ensuite à la risée publique. Il invite les amants au mystère et à la discrétion, et les exhorte à éviter surtout ces imprudences trop communes, dont le fruit est toujours la perte du cœur qu'on avoit su gagner, si même elles n'amènent pas quelquefois des malheurs plus grands encore, comme il arriva, dit-il, à la nièce du duc de Bourgogne, la dame de Vergy.

Un chevalier beau et vaillant, nommé Agolane, étoit devenu éperdument amoureux de la dame de Vergy, et il l'aima tant qu'enfin elle ne put s'empêcher de céder à son amour. Mais ce fut à cette condition expresse que jamais il ne laisseroit rien soupçonner de leur intelligence, et que, si par sa faute un secret aussi important pour elle venoit à être découvert, dès l'heure même il éprouveroit autant de haine qu'il auroit jusque-là éprouvé de tendresse.

D'après de tels sentiments, la belle et prudente châtelaine avoit pris, pour voir son amant, les précautions les plus scrupuleuses. Elle oc-

cupoit dans son château un appartement qui donnoit sur le verger. Agolane, lorsqu'elle permettoit qu'il vînt lui témoigner son amour, se rendoit seul au verger la nuit; et là, caché derrière quelque arbre, il attendoit en silence un signal convenu : ce signal étoit un petit chien que lâchoit Vergy, dès qu'elle se trouvoit libre. L'animal, par ses jappements et ses caresses, venoit avertir le chevalier, qui alors se glissoit doucement dans la chambre où il étoit sûr de trouver la châtelaine seule. Le lendemain il sortoit avant le jour, et c'étoit ainsi que vivoit ce couple charmant, occupé uniquement du plaisir de s'aimer, et d'autant plus heureux que son bonheur étoit ignoré.

Agolane, que sa valeur attiroit souvent à la cour du duc son souverain, en étoit devenu le confident et l'ami, mais il étoit devenu aussi, sans le savoir, bien plus cher encore à la duchesse. Elle n'avoit pu voir sans amour tant de grâces et de beauté, et plus d'une fois, s'il n'eût point aimé ailleurs, elle le mit à portée de la deviner. Ce langage néanmoins n'ayant pas été entendu, il fallut se résoudre à en parler un autre.

Un jour donc elle prit à part le beau chevalier, et lui témoigna quelque surprise de ce qu'avec de la réputation et tous les avantages

extérieurs, il n'avoit pas encore, parmi tant de beautés qu'offroit la cour de Bourgogne, fait le choix d'une amie. Il répondit que la crainte de voir rejeter l'hommage de son cœur l'avoit jusque-là empêché de l'offrir. Elle le trouva trop modeste, l'exhorta à compter un peu plus sur ses forces, et l'assura qu'avec un mérite reconnu on trouvoit sans peine des cœurs qui ne demandoient qu'à se rendre. Mais elle vouloit qu'il se déterminât au plus tôt, et surtout qu'il ne fît son choix que dans les premiers rangs, principalement si on daignoit lui faire sentir qu'il étoit aimé. Il se retrancha toujours à dire que, n'étant ni comte ni souverain, il devoit apprécier assez ses foibles prétentions pour ne pas ambitionner ridiculement le bonheur des rois.

Abusée de plus en plus par ces paroles dont la circonspection sembloit faire présumer qu'Agolane jusqu'à ce jour n'avoit pas aimé, la duchesse crut qu'il ne falloit plus que l'encourager en faisant disparoître la distance des rangs qui pouvoit l'effaroucher encore. Elle lui demanda ce que répondroit sa modestie, si elle alloit le choisir pour son chevalier et lui avouer qu'elle se sentoit depuis long-temps de l'amitié pour lui. Il répartit avec une naïveté respectueuse : « Madame, je l'ignorois, et je remercie Dieu de « la grâce qu'il m'a faite d'obtenir vos bontés et

« celles de monseigneur. J'espère qu'il me fera « encore celle de les mériter toujours, et de « n'oublier jamais la foi et la loyauté que je vous « dois à tous deux. — Eh! qui vous prie de trahir « votre seigneur? » reprit-elle aussitôt d'un ton très aigre. Puis avec un regard furieux qu'elle accompagna de quelques injures, elle sortit pour aller dans son appartement cacher sa honte et méditer sa vengeance.

La nuit en effet, quand le duc fut à ses côtés, elle commença à soupirer et à gémir. Celui-ci, qui aimoit tendrement son épouse, fut inquiet, et voulut savoir quels étoient ses chagrins. « Je « gémis sur vous, beau doux sire, répondit-elle. « Qu'on ne sait guère, hélas! dans votre rang, « sur la foi et l'honneur de qui l'on peut comp- « ter! Souvent même c'est de ceux qu'on a le « plus comblés de biens que s'éprouvent les plus « grandes perfidies. — J'ignore où tend ce dis- « cours, reprit le duc étonné, et crois être sûr « de la fidélité de ceux qui m'entourent. Mais si « parmi eux on me dénonçoit un traître, vous « me verriez bientôt employer pour le punir un « châtiment exemplaire. — Eh bien! sire, pu- « nissez donc Agolane. Vous savez tout ce que « vous avez fait pour le perfide; apprenez que, « par reconnoissance, il cherche à vous désho- « norer, et qu'hier j'ai eu à rougir tout le jour

« de ses sollicitations criminelles. Ce n'est point « à tort que les dames de votre cour s'étonnoient, « ainsi que moi, de n'avoir découvert à l'hypo- « crite aucune amie, en voici la cause, et notre « surprise maintenant doit cesser. »

Le duc fut si profondément affecté de ce reproche de trahison dans un homme qu'il avoit aimé tendrement, que de toute la nuit il ne put reposer. Le lendemain, dès qu'il fut levé, il le manda, et, après lui avoir reproché avec amertume son ingratitude et sa perfidie, il lui ordonna de sortir dès le jour même de ses terres, s'il ne vouloit, le lendemain, y périr à un gibet.

Ces menaces imprévues, ces reproches si durs et si peu mérités interdirent le chevalier au point qu'il fut quelque temps sans pouvoir répondre. L'idée seule qu'il alloit pour jamais être séparé de Vergy le glaçoit d'effroi. Enfin, revenu de son premier trouble, il pria le duc de se rappeler sa fidélité, et de ne pas condamner sans preuves et sur la simple délation peut-être de quelque méchant, un brave homme connu par plusieurs années d'une conduite irréprochable. « Ce n'est « point un ennemi, c'est la duchesse elle-même « qui vous a accusé, répondit le duc : oserez-vous « rejeter son témoignage? » Cette atrocité de la duchesse saisit d'horreur le chevalier. Il ne voulut pourtant pas l'accuser pour se défendre, et,

d'un ton pénétré, il se contenta de répondre : « Sire, puisque madame s'est plainte de moi, elle « a cru pouvoir se plaindre sans doute, et je dois « me taire. D'ailleurs, maintenant que vos oreilles « ont été prévenues par elle, réussirois-je à vous « prouver mon innocence? »

Le ton dont fut prononcé ce peu de mots fit impression sur le duc. L'attachement et l'estime lui parloient déjà en faveur de l'accusé; mais une chose combattoit dans son âme ces sentiments favorables : c'étoit la réflexion maligne de la duchesse sur l'indifférence apparente du chevalier. Cette remarque avoit singulièrement frappé le prince, et il ne doutoit nullement que celui qu'on n'avoit vu jusqu'alors aimer aucune femme de sa cour, n'aimât véritablement la sienne. Pour lever ce scrupule, il exigea qu'Agolane jurât sur son honneur de lui répondre avec vérité à une question qu'il alloit lui faire. Le chevalier, qui n'y vit qu'un moyen facile de conserver à-la-fois l'amitié de son souverain et le cœur de Vergy, jura sans hésiter. « Eh bien! reprit le duc, l'on ne vous a « connu jusqu'ici, ni à ma cour ni ailleurs, l'ap- « parence même d'un attachement, et tant que « j'aurai cette incertitude, je vous croirai cou- « pable. Répondez-moi sans détour : aimez-vous « secrètement? Qui aimez-vous? voilà ce que je « veux savoir, et ce qui seul peut dissiper mes

« soupçons. Confiez à mon amitié ce secret que « je crois mériter; elle vous est rendue à ce prix. « Si vous refusez, vous n'êtes plus à mes yeux « qu'un traître et un perfide, digne de toute ma « colère. Choisissez. »

Ce fut alors qu'Agolane sentit et l'imprudence du serment qu'il venoit de faire et l'embarras cruel de sa situation. Osera-t-il avouer au duc qu'il aime sa nièce? Manquera-t-il au secret inviolable qu'a exigé Vergy? S'il se tait, il est banni; s'il parle, il trahit son amante, et quelque parti qu'il prenne, il est sûr de la perdre. Encore s'il pouvoit la voir dans son exil! que seroit un bannissement à ce prix! Mais elle ne peut le suivre, et pourra-t-il vivre sans elle?

Combattu et déchiré tour-à-tour par ces pensées désespérantes, il ne peut plus cacher sa douleur. Des larmes s'échappent malgré lui et coulent sur ses joues : le duc attendri cherche à le rassurer. Il lui jure à son tour, sur la foi qu'il lui doit comme suzerain, de ne jamais révéler à qui que ce soit dans l'univers le secret qu'il attend; et il le demande de nouveau, moins comme l'engagement d'une parole donnée que comme un témoignage précieux de confiance et d'estime. « Ah! sire, s'écrie le chevalier, par- « donnez ces combats à un cœur rempli d'ailleurs « de reconnoissance pour vous; mais il s'agit de

« mon bonheur, je vais tout perdre et j'en mour-
« rai. — Agolane! il est donc des choses que vous
« craignez de confier à votre ami! et voilà le
« prix que reçoit de vous sa tendresse! Ah! c'en
« est fait, vous voulez que je vous haïsse. »

Ce reproche si doux et si touchant alla au cœur du chevalier. Il ne put y résister, et il avoua enfin ce mystère terrible, le secret de sa vie. Le duc d'abord n'en voulut rien croire; sa nièce vivoit dans une retraite si profonde, que l'aveu d'une intrigue avec elle ne lui parut qu'un mensonge adroit. En vain on lui conta la naissance de cet amour, ses détails, les rendez-vous dans le verger et le signal du petit chien, il s'obstina toujours à nier tout ce qu'il ne verroit pas, et exigea absolument de l'amant heureux qu'il le menât avec lui au rendez-vous. Agolane ne pouvoit plus refuser cette demande, après avoir accordé la première : il convint donc avec le duc de certaines précautions. Tous deux se rendirent le soir séparément à un lieu désigné, et de là ils partirent ensemble pour aller au verger.

A peine y furent-ils arrivés qu'ils entendirent le petit chien qui, à son ordinaire, accourut en jappant vers Agolane pour le caresser. Le duc alors, feignant d'être convaincu, dit adieu au chevalier, et le quitta comme si ce premier té-

moignage lui eût suffi; mais l'instant d'après il revint sur ses pas, et le suivit doucement et sans bruit, résolu de voir où se termineroit cette mystérieuse aventure, à laquelle il ne croyoit pas encore. La porte étoit entr'ouverte; il vit entrer l'heureux Agolane. Il vit sa nièce au premier bruit se lever avec transport, accourir hors d'elle-même vers son amant et le serrer dans ses beaux bras en le baisant mille fois. « Mon « doux ami, ma seule joie et tout ce qui m'est « le plus cher au monde, qu'il y a long-temps « que je ne t'ai vu! et que loin de toi les jours « ici m'ont paru longs! Mais tous mes chagrins « sont oubliés, et me voilà heureuse puisque je « t'ai retrouvé. » Et à ces mots elle le pressoit de nouveau contre son cœur, et l'embrassoit encore sans lui donner le temps de répondre. Elle le fit entrer enfin dans sa chambre, où la nuit s'écoula pour eux dans des ravissements qu'il me seroit impossible de vous décrire. Ceux-là seuls peuvent les comprendre à qui amour les a départis : encore amour ne les accorde-t-il pas à tous ceux qui aiment.

L'approche du jour força cependant Agolane de se retirer. Vergy, après lui avoir fixé le terme du prochain rendez-vous, le reconduisit à la porte, en le couvrant de baisers et lui reprochant, tout en larmes, son empressement à par-

tir. Mais à peine eut-il fait quatre pas qu'elle le rappela aussitôt pour l'accabler de nouvelles caresses, et le retint étroitement serré dans ses bras sans plus vouloir lui permettre de la quitter. Il fallut qu'il s'en arrachât avec une sorte de violence. Elle resta quelque temps sur le seuil de la porte, afin de jouir malgré lui du plaisir de le voir. Ses yeux à travers l'obscurité cherchoient encore à le suivre; enfin elle ne rentra que pour maudire le jour et la lumière.

Le duc, qui avoit été témoin des premiers transports des deux amants, le fut aussi de leurs tendres adieux. Il avoit eu le courage de passer la nuit dans le verger, et il y attendoit le départ du chevalier, moins pour acquérir une nouvelle preuve de son innocence, à la fin trop bien reconnue, que pour lui rendre sur le lieu même la justice qu'il lui devoit. Dès qu'il le vit sortir, il courut après lui, l'embrassa tendrement, lui demanda pardon de ses soupçons injurieux, et l'assura pour toujours d'une amitié inaltérable. Agolane, surpris de le voir, le conjura une seconde fois par tout ce qui est le plus sacré de cacher à jamais ce secret de son cœur. « Je mour-
« rois de douleur, dit-il, si dans tout l'univers
« un autre que vous pouvoit le soupçonner.—Ne
« m'en parlez plus vous-même, répondit le duc;
« car dès ce moment je l'ai oublié. » Et aussitôt

l'entretenant d'autre chose, il le ramena au palais.

A dîner il le fit asseoir à ses côtés. Il affecta de le traiter avec plus de distinction encore qu'auparavant, et lui fit tant de caresses, lui montra tant d'amitié, que la duchesse n'y put tenir. Elle feignit de se trouver mal, et de dépit quittant la table alla se mettre au lit. Le duc, qui ne soupçonna pas d'abord la cause de cette brusque retraite, accourut alarmé : et comme il interrogeoit son épouse sur cette indisposition subite et surprenante : « Eh! ne devrois-je pas mourir « de chagrin, dit-elle, quand vous me méprisez « assez pour accueillir encore celui que vous et « moi nous avons tant de raisons de haïr; quand, « après les plaintes qu'hier je vous ai faites de « lui, je vous vois, pour m'insulter sans doute, « l'accabler devant moi de vos caresses? — Mada- « me, reprit le duc, cessez de m'en dire du mal. Je « sais ce que je dois croire sur l'état de son « cœur. Ne m'en demandez pas davantage; mais « ni vous ni personne au monde ne réussiriez « maintenant à lui ôter mon amitié. » Et sans attendre de réponse, il sortit aussitôt.

La duchesse resta consternée. Après avoir essuyé des rebuts, elle se voyoit une rivale; et pour comble de désespoir il lui étoit défendu de la connoître et impossible de s'en venger. Sa ja-

louse fureur se le promit bien cependant, et trop sûre de la foiblesse qu'avoit pour elle son mari, elle résolut de lui arracher dès le jour même ce secret funeste, la cause de son malheur. La nuit donc, quand le duc vint se placer à ses côtés, elle feignit de vouloir se retirer, comme si elle eût renoncé pour jamais à partager sa couche. Il l'arrêta, et l'embrassant avec tendresse, la pria de rester. « Que vous êtes faux « et trompeur, lui dit-elle! Vous affectez ici le « langage de l'amour; et vous ne m'aimâtes ja- « mais. Long-temps, hélas! vos protestations « m'ont séduite : il m'étoit si doux de les croire! « Mais qu'aujourd'hui me voilà cruellement dés- « abusée! — Eh! comment? lui demanda le duc. « —Le chevalier vous a trompé par des men- « songes, et vous l'avez cru. Je ne demande « point à les connoître, puisque vous êtes résolu « de me les cacher. Mais ce qui me pénètre, c'est « de voir ma tendresse payée d'un pareil retour. « Jamais, vous le savez, mon cœur n'a eu au- « cune pensée, jamais il n'a eu un secret qu'il « ne vous l'ait confié aussitôt. Mon seul plaisir « étoit d'aller le déposer dans votre sein; et « vous, en retour, vous ne m'annoncez les vô- « tres que pour m'avertir qu'il m'est interdit de « les connoître. »

A ces mots, elle éclata en soupirs et en san-

glots, avec une vérité si surprenante que le duc en fut attendri. « Belle amie, lui dit-il, je sens « qu'il ne m'est pas possible de vivre haï de vous; « mais sachez aussi que je ne puis, sans me dés- « honorer, vous révéler ce que vous exigez de « moi. — Ne me l'avouez donc pas, cher sire; « mais cherchez au moins, pour me tromper, des « prétextes plus plausibles. Votre tendresse m'a « confié souvent des secrets bien autrement im- « portants; et vous savez si jamais je vous ai causé « un repentir. Non encore une fois, ce n'est pas « mon indiscrétion que vous craignez; mais vo- « tre cœur est changé, et vous ne m'aimez plus. »

Les sanglots alors lui coupèrent la voix, et les larmes inondèrent son visage. Le duc, par ses caresses, chercha en vain à la consoler; il ne parut qu'augmenter ses douleurs. « Non, s'écria- « t-il, je ne puis résister à vos chagrins ni rien « avoir de caché pour votre amour. Vous allez « voir jusqu'où va pour vous l'excès du mien : « mais aussi gardez-vous de le trahir jamais; ma « vengeance seroit terrible, et je vous préviens « qu'il y va pour vous de la vie. Voilà mes condi- « tions; vous sentez-vous capable de les accepter? « — Oui, je m'y soumets, ingrat, puisque vous « croyez la crainte de la mort plus puissante sur « moi que la peur de vous déplaire. »

Ce langage acheva de séduire le trop foible

duc. Amour l'aveugloit; il oublia sa promesse, et conta imprudemment à la perfide tous les aveux que lui avoit faits Agolane. Il n'oublia, ni les rendez-vous dans le verger dont il venoit d'être témoin lui-même, ni le moyen adroit du petit chien, ni surtout l'amour tendre de sa nièce pour le beau chevalier.

Chacune de ses paroles étoit un coup de poignard qu'il enfonçoit dans le cœur de la duchesse. Elle eut la force de dissimuler cependant, et renouvela même plusieurs fois les serments de discrétion qu'elle lui avoit faits : mais dans son âme irritée elle en faisoit d'autres bien différents, et y juroit de mourir ou de se venger de sa rivale. Dès ce moment elle ne s'occupa plus que de ce projet cruel. Jour et nuit elle y rêva, et chaque instant de retard fut pour elle un siècle.

L'occasion de la vengeance ne se présenta pourtant qu'à la Pentecôte. Le duc alors tint une cour plénière, à laquelle furent invités les grands seigneurs et les femmes qualifiées de ses états. Vergy ne manqua pas de s'y rendre. A sa vue la duchesse pâlit de rage, tout son corps frémit. Elle se contint cependant, et se rendit même assez maîtresse de sa colère pour faire à sa nièce plus de caresses encore qu'à son ordinaire. Mais après le dîner, quand les dames passèrent dans son appartement pour faire ou pour répa-

rer leur toilette avant la danse, elle les exhorta beaucoup à la gaîté. Puis s'adressant à Vergy : « Pour vous, belle nièce, je ne vous y invite « pas, et m'en repose sur votre bel ami. — Ma- « dame, répondit la châtelaine avec douceur, j'i- « gnore de qui vous voulez me parler; mais je « n'ai point d'amis que je ne puisse avouer, et « qui ne doivent faire honneur à monseigneur « et à moi. — Je le crois bien, belle nièce; quand « on est si adroite et qu'on sait si bien dresser « de petits chiens, on peut n'avouer que ce qu'on « veut. » Les dames ne firent pas d'attention à ce discours, parce qu'elles n'y comprirent rien; et elles se rendirent dans les salles pour commencer les danses.

Pour Vergy, qui étouffoit de douleur et de honte, elle passa dans une garde-robe voisine, se jeta sur un lit, et s'abandonna à son désespoir, sans apercevoir même une servante qui s'y trouvoit assise. Ses premières plaintes furent des reproches à son amant, qu'elle soupçonna d'avoir acheté par une perfidie le cœur de la duchesse. « Eh! seroit-elle instruite de mon secret, s'écria- « t-elle, s'il ne l'eût aimée plus que moi qu'il a « trahie? Il me trompoit donc, quand il me par- « loit d'amour? Et moi, ô mon Dieu, vous savez « comme je l'aimois! Doux ami, que vous ai-je « fait pour m'abandonner et me trahir ainsi?

« Depuis que je vous ai aimé, avant même de « vous aimer, ai-je jamais rien dit ou rien pensé « qui méritât une cruauté pareille? Dieu m'eût « offert et sa gloire et son paradis, que je les « eusse refusés s'il eût fallu vous perdre. Vous « étiez toute ma richesse, mon bonheur et ma « joie. Mon unique plaisir sur la terre, quand je « ne pouvois vous voir, étoit de penser à vous; « et si mon cœur eût pu toujours être assuré du « vôtre, je n'eusse plus vu ici-bas aucun malheur « à craindre. Amour, le pouvois-je croire qu'il « m'abandonneroit ainsi, lorsque, assis à mes cô- « tés, et me tenant serrée dans ses bras, il me juroit « qu'il étoit tout entier à moi; lorsqu'il m'appe- « loit la dame, la maîtresse de son âme et de ses « jours, et me le disoit d'un ton si doux, que je « mourois de plaisir à l'entendre? Je ne croyois « pas alors que son cœur pût admettre haine ou « courroux pour moi. J'espérois qu'il m'aimeroit « toute sa vie, comme j'étois sûre de l'aimer toute « la mienne. Si la mort fût venue l'enlever avant « moi, je l'eusse bientôt suivi dans la tombe, « et j'eusse préféré le bonheur d'être ensevelie « auprès de lui à la douleur de vivre pour ne « plus le voir. Mourons donc, puisqu'il ne vit « plus pour moi : le ciel, touché de la loyauté « de mon amour, me prendra en pitié sans doute. « Puisse-t-il pour toute punition combler de ses

« biens l'ingrat qui me cause la mort! Moi! je « la lui pardonne, elle m'est douce de sa main, « et je meurs sans regret quand je songe que je « l'ai aimé. » A ses mots les yeux de Vergy se ferment, sa chaleur s'éteint. Elle veut rappeler un instant ses forces pour dire adieu à son amant, et, lui tendant les bras comme si elle eût voulu le serrer une fois encore, elle tombe sur le lit, soupire et meurt.

Agolane ignoroit entièrement ce qui se passoit aussi près de lui. Il étoit dans la salle avec les dames, obligé par complaisance de se prêter aux plaisirs de la fête; mais il ne voyoit pas celle qu'aimoit uniquement son cœur, et ses yeux inquiets la cherchoient partout. Enfin, surpris de sa longue absence, il en demande des nouvelles au duc qui, le prenant par la main, et lui montrant le cabinet, lui dit d'aller la chercher. Il y entre avec l'empressement de l'amour, et voit (quel spectacle!) un corps pâle et sans vie. Il cherche en vain à le ranimer par ses baisers, ses lèvres ne rencontrent que des lèvres glacées par la mort. La suivante qu'il aperçoit et qu'il interroge, lui répète naïvement ce qu'elle vient d'entendre. Trop éclairé par cet aveu, il s'écrie : « O « la plus tendre, la plus loyale et la meilleure « des femmes, pour récompense de tant d'amour « je vous ai donc trahie; et vous seule en avez

« voulu porter la peine. Mais je vous ferai jus-
« tice et vous serez vengée. » Alors il saisit une épée qu'il voit suspendue à la muraille, il se l'enfonce dans le cœur, et tombe aux pieds de son amante.

La suivante effrayée court dans la salle avertir le duc du double malheur dont elle vient d'être témoin. Il va considérer ce triste spectacle, devant lequel il reste immobile. Puis tout-à-coup arrachant en fureur l'épée qui perçoit le cœur de son malheureux ami, il retourne vers la duchesse : « Je t'avois promis la mort si tu me tra-
« hissois, lui dit-il, meurs, tu ne mérites plus de
« vivre. » A ces paroles, il la poignarde et la fait tomber à ses pieds. De toutes parts s'élève un cri perçant, les danses cessent, on approche, on est effrayé. Le duc alors raconte la triste et déplorable aventure de ces deux fidèles amants. En la contant ses larmes couloient en abondance, et tout le monde pleuroit avec lui. Mais quand on vit apporter les deux corps, on n'entendit plus que des sanglots.

Le lendemain il leur fit rendre tous les honneurs funèbres qu'on rend aux souverains, et leur éleva un riche mausolée dans lequel il les renferma tous deux, réunis sous une même tombe. Dès qu'il eut satisfait à ce devoir, il ne songea plus qu'à expier sa faute. Dans ce dessein

il prit la croix, se rendit à la Terre-Sainte, et entra dans l'ordre du Temple. Mais sans cesse l'idée du malheur dont il avoit été la cause resta présente à sa mémoire. Tant qu'il vécut, tout son extérieur annonça un chagrin profond; et jamais, depuis la mort de son ami, on ne vit une seule fois ses lèvres sourire.

Quelle fut la source de tant de maux? une seule imprudence. Soyons donc discrets, puisqu'une indiscrétion peut avoir de si terribles suites; et par compassion pour nos deux amants, *prions Dieu qu'au jour du jugement il les place à sa droite.*

Recueil de Barbazan, tome IV, page 296.

Se trouve copié dans les *Contes de la reine Marguerite de Navarre.*

Et dans les *Histoires tragiques de Belleforet*, d'après l'italien de *Bandello.*

On en a fait aussi, sous le titre de *la Comtesse de Vergy*, un roman in-12 qui a eu deux éditions. Pour pouvoir donner à son conte une certaine étendue, l'auteur, qu'on dit être le commandeur de Vignacourt, y a inséré beaucoup de faits historiques du règne de Philippe-Auguste, et plusieurs noms illustres d'anciennes familles de Bourgogne. Mais il est des histoires qui ne comportent qu'une certaine longueur; et souvent, en délayant ainsi une aventure touchante, on lui ôte une partie de l'intérêt dont elle est susceptible.

Le roman de la *Comtesse de Vergy* est inséré dans la *Bibliothèque de Campagne*, tome XIV.

Ce conte a été versifié par M. Imbert.

LE BOURGEOIS D'ABBEVILLE,

OU

LA HOUSSE COUPÉE EN DEUX;

PAR BERNIER.

Ceux à qui la nature a départi quelque esprit devroient bien, pour amuser leur seigneur, s'exercer à mettre en romane toutes les aventures jolies qu'ils apprennent. Dans un grand château où chaque jour il entre et sort une multitude de gens de tous pays, on entend conter mille historiettes agréables, dont on pourroit aisément tirer parti. C'est ce que faisoient nos prédécesseurs; aussi ont-ils laissé après eux une réputation. Si nous voulons en avoir une à notre tour, suivons leur exemple et ne craignons point la peine, car il en coûte pour faire de jolies choses. Mais malheureusement on devient paresseux. Nos ménétriers se contentent de leurs vieux contes, et ne se piquent plus, comme autrefois, de réveiller leurs auditeurs par des nouveautés. Je vais, moi, messieurs, vous en donner une

c'est une aventure arrivée, il y a dix-neuf à vingt ans, à un riche bourgeois d'Abbeville.

Il jouissoit d'une fortune assez considérable. Mais étant entré en guerre avec une famille puissante, la crainte qu'il eut d'en être écrasé lui fit prendre le parti de renoncer à sa ville et de venir s'établir à Paris avec sa femme et son fils. Là il fit hommage au roi et devint *son homme*. Quelque connoissance qu'il avoit en fait de négoce, et dont il profita pour établir un petit commerce, lui aidèrent encore à augmenter son pécule. On l'aima bientôt dans le quartier, parce qu'il étoit officieux et honnête. Il est si aisé quand on le veut de se faire chérir! on n'a besoin pour cela que de bonne volonté; souvent il n'en coûte pas une obole.

Le prud'homme passa ainsi sept années, au bout desquelles Dieu retira à lui sa femme. Il y en avoit trente qu'ils étoient unis, sans jamais avoir eu ensemble le moindre différend. Le jeune homme, pendant plusieurs jours, parut si affligé de cette perte, que le père se vit obligé de le consoler. « Ta mère est morte, lui dit-il, c'est « un malheur sans remède; prions Dieu seule- « ment qu'il lui fasse miséricorde : nos pleurs ne « nous la rendront pas. Moi-même j'irai bientôt « la rejoindre, il faut s'y attendre : à mon âge, « on ne doit plus se flatter de vivre long-temps.

« C'est de toi maintenant, beau fils, que dépend « ma consolation. Tous mes parents et amis sont « restés en Ponthieu, je n'ai plus personne ici; « tâche de devenir un joli sujet; et si je trouve « une fille sage et bien née, dont la famille puisse « me fournir une société agréable, quelque dot « qu'on me demande, je te la donnerai en ma- « riage, et je finirai près de vous deux mes vieux « jours. »

Or, dans la même rue que le bourgeois, et tout vis-à-vis de lui logeoient trois frères, chevaliers, gentilshommes de père et de mère, et tous trois estimés pour leur valeur. L'aîné étoit veuf et avoit une fille. Toute cette famille étoit pauvre, non qu'elle fût née sans fortune; mais dans un moment de détresse ayant été obligée de recourir à des usuriers, et l'emprunt par l'accroissement rapide des intérêts étant monté à trois mille livres, ses biens se trouvoient engagés ou saisis [1]. Il ne restoit guère au père que la maison qu'il habitoit. Elle étoit si bonne qu'il eût pu aisément la louer vingt livres; il auroit mieux aimé la vendre, mais il ne le pouvoit, parce que c'étoit un bien de sa femme, qui de droit revenoit à la pucelle.

Le bourgeois alla faire aux trois frères la demande de la demoiselle. Ceux-ci, avant de lui répondre, voulurent savoir quelle étoit sa for-

tune. « Tant en argent qu'en effets, répondit-il, « je possède quinze cents livres : tout cela a été « acquis très loyalement. J'en donnerai dès à pré- « sent la moitié à mon fils, et il aura l'autre moi- « tié après ma mort. — Beau sire, reprirent les « frères, ce n'est pas là ce qu'il nous faut. Vous « promettez aujourd'hui de laisser à votre fils, « après vous, une moitié de vos biens, et vous « le promettez de bonne foi, nous n'en doutons « pas. Mais d'ici à ce temps-là, l'envie n'a qu'à « vous prendre de vous faire moine ou templier [2], « vous donnerez alors tout au couvent, et vos « petits-enfants n'auront rien. »

Les trois frères exigèrent donc que le bourgeois fît, avant de conclure, une donation entière de tout ce qu'il possédoit, ou sinon ils se refusoient au mariage. Le bonhomme, de son côté, ne vouloit point de pareilles conditions; mais l'amour paternel l'emportant enfin, il y consentit, et, en présence de quelques témoins qui furent convoqués dans la maison [3], il renonça solennellement à tout, sans se réserver seulement une maille pour déjeuner. Ce fut ainsi qu'il se mit dans la dépendance de ses enfants, et qu'il se donna lui-même le coup mortel. Hélas! s'il avoit su quel sort lui étoit destiné, il n'eût eu garde vraiment de s'y dévouer.

Les deux époux eurent un fils qui crût en âge,

et qui annonça beaucoup d'esprit et de bonnes qualités. Le vieillard, pendant ce temps, vécut tant bien que mal à la maison. On l'y souffroit, parce qu'il gagnoit encore quelque chose par son industrie. Mais avec les années les infirmités s'accrurent; il devint hors d'état de travailler, et alors on le trouva incommode. La dame surtout, qui étoit orgueilleuse et fière, ne pouvoit le souffrir; chaque jour elle menaçoit de se retirer si on ne le renvoyoit, et elle persécuta si fort son mari que l'ingrat, oubliant ce qu'il devoit à la reconnoissance et à la nature, vint signifier à son malheureux père de chercher ailleurs un asile.

« Beau fils, que me dis-tu? s'écria le vieillard. « Quoi! je t'ai donné le fruit de soixante années « de sueurs, tu jouis par moi de toutes tes aises, « et pour récompense tu me chasses! Veux-tu « donc me punir de t'avoir trop aimé? Au nom « de Dieu, cher fils, ne m'expose pas à mourir de « faim. Tu sais que je ne peux plus marcher, ac- « corde-moi dans ta maison quelque coin inutile. « Je ne te demande ni un lit ni les mets de ta « table : un peu de paille jetée sous cet appentis, « du pain et de l'eau me suffiront. A mon âge « il faut si peu pour vivre! et d'ailleurs, avec « mes infirmités et mes chagrins, je ne te serai « pas long-temps à charge. Si tu veux faire l'au-

« mône en expiation de tes péchés, eh bien! « fais-la à ton père, en est-il une plus juste? Cher « fils, rappelle-toi tout ce qu'il m'en a coûté de « soins pendant trente ans pour t'élever; songe « à la bénédiction que Dieu promet à ceux qui « honoreront ici-bas leurs parents, et crains qu'il « ne te maudisse à jamais, si tu oses devenir toi-« même le meurtrier de ton père. »

Ce discours touchant émut le fils; mais il allégua l'aversion de sa femme, et, pour le bien de la paix, il exigea que le vieillard sortît. « Eh! « où veux-tu que j'aille? répondit le prud'homme. « Des étrangers me recevront-ils, quand mon « propre fils me rejette? Sans argent et sans res-« sources, il faut donc que je mendie le pain « dont j'ai besoin aujourd'hui pour ne pas mou-« rir. » En parlant ainsi, la face du vieillard étoit toute baignée de larmes. Il prit néanmoins le bâton qui l'aidoit à se soutenir, et se leva en priant Dieu de pardonner à son fils. Mais avant de sortir il demanda une dernière grâce. « L'hi-« ver approche, dit-il, et si Dieu me condamne « à vivre encore jusqu'à ce temps, je n'ai rien « pour me défendre du froid. La robe que je « porte est en lambeaux; en reconnoissance de « toutes celles qu'il m'a fallu te fournir pendant « ta vie, beau fils, accorde-m'en une des tiennes. « Je ne te demande que la plus mauvaise, celle

« que tu ne veux plus porter. » Cette légère faveur lui fut encore refusée : la femme répondit qu'il n'y avoit point à la maison de robe pour lui. Il demanda au moins l'une des deux couvertures qui servoient pour le cheval, et le fils, voyant alors qu'il ne pouvoit s'en défendre, fit signe au jeune enfant d'en apporter une.

Celui-ci n'avoit pu voir sans attendrissement les adieux de son respectable aïeul. Il avoit dix ans, et je vous ai déjà dit qu'il étoit plein de bonnes qualités. Il alla prendre à l'écurie la meilleure des housses, la coupa en deux, et vint en apporter la moitié au vieillard. « Tout le « monde veut donc ma mort? s'écria l'aïeul en « sanglotant. J'avois obtenu ce foible soulage- « ment pour ma misère, et on me l'envie! » Le fils ne put s'empêcher de gronder l'enfant d'avoir outrepassé ses ordres. « Pardon, sire, répliqua « le jouvenceau, mais j'ai soupçonné que vous « vouliez faire bientôt mourir votre père, et j'ai « voulu seconder vos intentions. L'autre moitié « de couverture, au reste, ne sera pas perdue, « je la garde pour vous la donner quand vous « serez devenu vieux. »

Ce reproche si adroit frappa le fils coupable. Il sentit ses torts, et, se prosternant aux pieds de son père en lui demandant pardon, il le fit rentrer dans la maison, lui mit en main tous ses

biens, et se conduisit à son égard dans la suite avec le respect et les soins qu'il lui devoit.

Retenez bien cette histoire, vous autres pères qui avez des enfants à marier. Soyez plus sages que celui-ci, et n'allez pas comme lui vous jeter en un gouffre dont vous ne pourriez plus sortir. Vos enfants auront pour vous de l'amitié sans doute, et vous devez le croire; mais le plus sûr cependant est de ne pas vous y fier. Qui s'expose à dépendre des autres s'expose nécessairement à bien des larmes.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 472.

Se trouve dans le *Novelliero italiano*, tome III.

Chez *M. l'abbé Le Monnier* (*Fables*, page 68), le fils met son père à l'hôpital, et il lui envoie un peu de soupe de temps en temps dans un pot d'étain. Le vieillard mort, on veut se défaire du pot; mais l'enfant veut le garder pour le temps où il mettra aussi son père à l'hôpital. Cette réponse du bambin, dure et peu respectueuse, choque ici, parce qu'il n'en résulte aucun bien, au lieu que, dans le fabliau, c'est un trait d'esprit et de sentiment, qui enchante, parce qu'il empêche de faire une mauvaise action.

Dans les *Histoires plaisantes et ingénieuses*, page 146, le père, quand il s'aperçoit qu'on n'a plus d'égards pour lui, fait venir un coffre qu'il prétend contenir de l'argent dont jusqu'alors il n'avoit pas voulu parler (Piron, dans sa comédie des *Fils Ingrats*, a imité ce dénoûment). On change de conduite envers le vieillard; mais, à sa mort, on ne trouve dans le coffre qu'une massue, avec une inscription qui la

destine à assommer tout père assez peu sensé pour se mettre à la merci de ses enfants.

Il y a une historiette de Légende, intitulée le *Botterel* (le Crapaud), dont le sujet est le même que celui-ci. Un laboureur, en mariant son fils, lui a donné tout son bien, et il ne s'est réservé, pour sa subsistance et celle de sa femme, qu'un petit champ qu'il continue à cultiver lui-même. Mais l'âge le mettant hors d'état de travailler, il a recours à la compassion de ce fils, le prie de le nourrir lui et sa femme, et en retour lui offre son champ. Un jour les deux vieux parents mourant de faim vont chez l'ingrat demander à dîner. Dès qu'il les aperçoit il fait enlever les plats, et leur présente de gros pain bis. Ils se retirent en pleurant. Lui aussitôt recommence son dîner. Mais tout-à-coup un gros crapaud s'élance miraculeusement d'un des plats, et s'attache à sa lèvre qu'il mord avec fureur. On veut en vain arracher l'animal, on ne fait qu'augmenter les douleurs du coupable. Il reconnoît sa faute, va à Rome pour en demander l'absolution, et vient la réparer. Alors le crapaud tombe de lui-même.

Ce conte, plus digne d'indulgence que beaucoup d'autres parce qu'au moins la morale en est bonne, est donné comme vrai dans le livre des *Abeilles* de Thomas Cantimpré, dominicain qui vivoit vers le milieu du treizième siècle. L'auteur prétend même en avoir appris les détails d'un de ses confrères, lequel avoit vu, dit-il, à Paris le malheureux avec son crapaud. Peut-être est-ce de ce moine Thomas que le fablier, auteur du *Botterel*, a tiré son conte.

On fit en 1540 une pièce de théâtre, sous le nom du *Mirouer et exemple des enfants ingrats.* *

* *Histoire du Théâtre-François*, tome III, page 153; et *Bibliothèque du Théâtre-François*, tome I, page 3.

Le conte du *Crapaud* se trouve aussi dans le *Doctrinal de sapience*, fol. XXI.

Et dans le *Trésor de l'âme*, ouvrage imprimé vers la fin du quinzième siècle.

Madame de Sévigné avoit en vue ce conte, lorsqu'elle écrivoit : « Je pâme de rire des folies et des visions de Coulanges ; mais je n'y réponds point, parce que je craindrois qu'un crapaud ne vînt me sauter sur le visage pour me punir de mon ingratitude. »

Le fabliau de la housse coupée en deux a été mis en vers par M. Imbert. *

NOTES.

(1. *Ayant été obligée de recourir à des usuriers, et l'emprunt par l'accroissement rapide des intérêts étant monté à trois mille livres, ses biens se trouvèrent saisis.*) Il a déjà été plusieurs fois mention des usuriers dans les fabliaux, et l'histoire est d'accord avec les poésies du temps sur cette épidémie destructive qu'avoit fait naître et qu'autorisoit un mauvais gouvernement. Ce furent les Italiens qui l'apportèrent en France. Exercés au commerce, dont ils avoient su tirer parti pour s'enrichir avant les autres nations de l'Europe, ils vinrent s'établir dans le royaume, où la politique aveugle de nos rois, au lieu d'animer l'industrie de leurs sujets, vendit à ces étrangers le droit de les rançonner. Les villes de leur première résidence furent Montpellier, Nîmes et Cahors; et le nom que le peuple leur donna, celui de *Lombards* ou de *Cahoursins*. L'amour désordonné du gain

* Il nous a valu aussi la jolie comédie des *Deux Gendres*, et la pièce plus ancienne du *Jésuite*, duquel on peut dire que, s'il a été volé, il a été tué par son voleur. *R.*

qu'inspire naturellement le commerce, quand la probité ne vient pas lui servir de frein, porta les Lombards à l'usure, comme au moyen le plus prompt pour gagner. Ils ne prêtoient que sur gage, à vingt pour cent d'intérêt; et, si au bout de six mois, on ne retiroit point son gage, il étoit perdu. En Angleterre, ils s'étoient tellement multipliés, qu'il n'y avoit personne, à ce que dit Math. Paris *, qui ne leur dût, sans même en excepter le roi. Partout on les excommunioit, on les chassoit; mais, avec quelques sommes distribuées à propos aux souverains, ils trouvoient bientôt le moyen de se faire rappeler. La cour de Rome même, qui se servoit de leur ministère pour faire parvenir en Italie l'argent qu'elle tiroit des royaumes chrétiens, les soutenoit tacitement **. Plusieurs de nos villes ne rougirent pas d'apprendre d'eux, et d'exercer à leur imitation ce métier infâme. Philippe-Auguste accorda, en 1220, aux habitants de Caen une charte par laquelle il s'engageoit à ne les poursuivre, pour fait d'usure, ni eux, ni leurs enfants, ni leurs héritiers à leur mort.

Mais les usuriers les plus nombreux et les plus habiles de tous, les plus dangereux en même temps, parce que leur religion les autorise à l'être, ce furent les Juifs; et de là vint cette haine incroyable qu'on leur portoit, ces massacres qu'on en fit plusieurs fois dans certains mouvements populaires, ces arrêts de proscription rendus si souvent contre eux, et ces préventions enfin, accompagnées d'exécration et de mépris, qui se sont perpétuées en partie jusqu'à nous.

Dès le temps de la domination romaine, ils s'étoient répandus dans la Gaule, et ils y étoient ce qu'ils ont été depuis chez toutes les nations et dans tous les siècles, c'est-à-dire

* Année 1237.

** Muratori, *Antiq. med. ævi*, tom. II, pag. 892.

des usuriers. Aussi Rutilius, auteur aquitain qui, au cinquième siècle, publia en vers un *Voyage de Gaule*, dont il nous reste quelque chose, disoit-il en parlant d'eux, qu'il eût été à souhaiter que Pompée et Titus n'eussent jamais subjugué ces peuples, qui, comme une peste contagieuse, se sont répandus au loin.

Atque utinam nunquam Judæa subacta fuisset
Pompeii bellis imperioque Titi.
Latius excisæ pestis contagia serpunt.

Malgré toutes les persécutions qu'éprouvèrent presque sans relâche les Juifs, rien ne put les dégoûter de leur abominable profession; et ils la poussèrent jusqu'à un excès d'avidité et d'audace qu'aujourd'hui nous avons peine à croire. En 1388, un Juif obtint du roi un privilège pour prêter à quatre deniers parisis pour livre d'intérêt par semaine. Le procureur du roi s'opposa à l'entérinement de cette concession, ne voulant accorder que quatre deniers tournois au lieu de quatre deniers parisis, ce qui eût fait un quart de différence. La cause fut plaidée en plein parlement, et l'usurier confirmé par arrêt dans son privilège *. Au reste, cet étrange arrêt n'établissoit point une jurisprudence nouvelle. En 1360, une ordonnance du roi Jean (renouvelée dix ans après par Charles V) avoit défendu aux Lombards d'exiger par semaine plus que ces quatre deniers **. Sous Charles VI, les Juifs obtinrent de pouvoir exiger pendant dix ans l'intérêt de l'intérêt ***. Enfin, pour montrer jusqu'où alloit l'avidité de tous ces loups étrangers qui se partageoient le royaume, afin d'en dévorer les habitants, il suffira de dire que, les Juifs ayant prêté à

* Choisi, *Vie de Charles VI*, page 110.

** *Ordonnances des rois de France*, tome III, page 470.

*** Villaret, *Histoire de France.*

Philippe-de-Valois une somme de 400,000 francs, les intérêts étoient montés en assez peu de temps à deux millions. Aussi qu'arriva-t-il? Le prince, pour se libérer, chassa les Juifs.

De tous nos rois, celui qui les persécuta le plus fut Philippe-Auguste. Après leur avoir vendu le privilège de faire l'usure et d'acquérir des biens, il s'empara de leurs acquisitions et de leur mobilier, les fit emprisonner, exigea d'eux, pour leur rendre la liberté, 15,000 marcs d'argent, puis les chassa du royaume, dispensant ses sujets de leur payer les sommes immenses qu'ils leur devoient, pourvu qu'ils lui en payassent à lui-même la cinquième partie. On les accusoit d'avoir envahi, par leurs usures, une infinité de terres et plus de la moitié des maisons de Paris. Bientôt, par ce même esprit d'intérêt et d'avidité qui l'avoit porté à les chasser, le roi les rappela; puis il les chassa une seconde fois; puis il les rappela encore. Saint Louis les bannit ainsi que son aïeul; mais, plus juste que lui, il laissa en France ceux qui avoient un métier; et, pour leur ôter la tentation de l'usure, il exigea qu'ils pussent gagner leur vie par une profession ou un commerce honnêtes; cependant il les déclara serfs et les obligea à porter sur la poitrine une marque infamante. Cette marque, sous Philippe-le-Hardi, son fils, fut une corne, et celui-ci voulut même qu'ils la portassent sur la tête. Philippe-le-Bel les chassa de nouveau, et non-seulement il saisit tous leurs biens, mais il en fit encore mourir un grand nombre. Louis-le-Hutin leur vendit et la permission de revenir et le privilège de prêter à usure, à douze deniers pour livre par semaine; mais ce fut pour les piller, comme ses prédécesseurs. Ce pillage étoit pour nos rois une spéculation de finances: ils comptoient parmi leurs revenus les taxes qu'ils leur imposoient.

Malgré toutes ces persécutions, les Juifs n'étoient occupés

qu'à solliciter, au poids de l'or, la permission de rentrer ou de rester dans le royaume. A peine l'orage étoit-il calmé, qu'ils revenoient sans bruit, tantôt sous le titre de marchands, tantôt sous la dénomination de *Lombards*, etc., puis se faisoient réintégrer dans leurs droits d'usurier, puis se faisoient bannir. Dans Paris, ils avoient obtenu, à prix d'argent, une synagogue et un cimetière. Mais ce n'étoit guère là pour eux qu'une source continuelle d'avanies. Tantôt on les accusoit d'avoir chanté trop haut dans leur synagogue, tantôt d'avoir manqué à telle ou telle loi, à leurs enterrements, et alors ils étoient condamnés à une amende arbitraire.

En 1215, un concile de Latran les avoit astreints à porter sur la poitrine une roue en feutre. Saint Louis, comme je l'ai dit ci-dessus, adopta, en 1269, l'ordonnance du concile *, et la sienne fut confirmée par plusieurs de ses successeurs **. Un marchand qui achetoit d'eux étoit excommunié. On les accabloit d'impôts; on les obligeoit d'habiter certaines rues, et c'étoient toujours les plus sales. Quelquefois on saisissoit leurs livres de dévotion et on les brûloit publiquement. Dans l'espoir de les convertir eux-mêmes, on les forçoit d'assister aux exhortations des ecclésiastiques. Il leur étoit défendu de se baigner dans les mêmes rivières qu'un chrétien, de toucher aux choses d'aliment qu'un chrétien pouvoit acheter, d'avoir des nourrices et des servantes chrétiennes. Philippe-Auguste rendit même une ordonnance pour permettre au clergé d'excommunier celle de ces nourrices qui allaiteroit un enfant juif. Dès l'année 538, un concile d'Orléans leur avoit défendu, et pour quelque raison que ce fût, de se trouver, les trois derniers jours de la semaine

* *Ordonnances des rois de France*, tome 1er, page 294.

** *Ibid.*, pages 312 et 595; tome III, pages 603, 641 et 648.

sainte, dans un lieu où seroit un chrétien *. A Béziers, on pouvoit pendant la quinzaine de Pâques venir jeter des pierres contre leurs portes, et ce ne fut qu'à prix d'argent qu'ils obtinrent, en 1159, l'abolition de cette coutume. Le jour de Pâques, l'usage étoit, dans cette ville, ainsi que dans celle de Toulouse, de donner solennellement un soufflet à un Juif. La chronique d'Adhémar de Chabanois, publiée par le P. Labbe **, fait même mention d'un certain chapelain qui appuya tellement ce soufflet, qu'il tua le Juif. Dans beaucoup de villes du royaume, et à Paris surtout, un Juif avoit-il mérité la mort, il étoit pendu entre deux chiens. Enfin tout ce que la superstition et l'ignorance du temps avoit pu imaginer d'humiliations et d'opprobres, on s'étoit plu à l'accumuler sur cette malheureuse nation. Après l'avoir ainsi avilie et dégradée, devoit-on s'étonner qu'elle eût tous les vices qu'on lui reprochoit.

(2. *L'envie n'a qu'à vous prendre de vous faire moine ou templier.*) La vénération du temps pour la profession monastique faisoit que beaucoup de particuliers, et même des princes, venoient finir leurs jours dans des couvents. Saint Louis lui-même voulut quitter la couronne pour se faire religieux, et ce ne fut que le courage et l'adresse de la reine qui le firent renoncer à son projet.

(3. *En présence de quelques témoins qui furent convoqués dans la maison, il renonça solennellement à tout.*) Autre usage qui, ainsi que le précédent, s'étoit établi dans des temps antérieurs, quand, presque personne ne sachant lire, on étoit obligé d'appeler des témoins pour constater les marchés et les contrats.

* Hardouin, *Conciles*, tome v, page 303.

** *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, tom. II.

DU CHEVALIER

QUI CONFESSA SA FEMME.

Près de Vire, dans le Bessin, étoit un ménage qu'on proposoit à la ronde comme un modèle d'union. Le mari, bon chevalier, aimoit tellement sa femme, et il avoit en elle une si grande confiance, que non-seulement il la laissoit en tout maîtresse absolue, mais qu'il n'eût pas même voulu entreprendre la plus petite chose sans la consulter. La dame jouissoit dans le pays de la meilleure réputation. Elle passa ainsi, près de son tourtereau, plusieurs années heureuses. Mais tout-à-coup elle tomba malade assez sérieusement pour être alarmée. Elle fit alors venir son curé à qui elle se confessa, et entre les mains duquel elle disposa, en legs pieux, de tout ce qui lui appartenoit. Néanmoins, ne croyant pas apparemment une seule absolution suffisante, elle appela son mari : « Cher sire, lui dit-elle, ren-« dez-moi un service. J'ai souvent entendu par-« ler d'un religieux du couvent voisin, que tout

« le monde dit être un saint homme. Dans l'état « où je suis, je serois charmée d'être réconciliée « par lui avec Dieu; envoyez, je vous prie, quel- « qu'un de vos gens le chercher. — Je n'y en- « verrai point, répondit l'époux complaisant, « j'irai moi-même; » et aussitôt il monta à cheval, et se rendit au monastère. Mais en chemin il fit quelques réflexions sur cette manie d'un second confesseur. Tant d'empressement lui inspira le desir d'en connoître le motif; et, afin de le savoir bien sûrement, il résolut de revenir se présenter à la place du moine.

Arrivé au couvent, il alla descendre chez le prieur. Celui-ci, qui le connoissoit particulièrement, accourut au-devant de lui pour le recevoir, et fit prendre son cheval par un valet. « Je vous ai une véritable obligation, lui dit-il, « d'être venu ainsi me surprendre, entrez; et, « puisque je vous tiens enfin, je vous annonce « qu'on ne vous laissera pas partir de sitôt. — « Beau sire, répondit le chevalier, je suis on ne « peut pas plus sensible à votre amitié, mais il « ne m'est pas possible d'en profiter. Je repars « dans l'instant, et viens seulement vous de- « mander un service. J'ai besoin pour quelques « moments d'une de vos robes, prêtez-la-moi, je « vous prie, avec vos bottes et votre cheval. Je « reviendrai avant minuit vous rendre le tout. »

Le prieur y consentit, et le chevalier, se revêtant de l'attirail monastique, retourna sous ce déguisement au château.

Afin de n'être pas reconnu, il eut soin de n'arriver qu'à la nuit, et d'abaisser son chaperon sur ses yeux, de manière à se cacher le visage. Un valet vint l'aider à descendre de cheval et le mit entre les mains d'une des suivantes, qui aussitôt le conduisit à l'appartement de la malade. Il n'y avoit dans la chambre d'autre clarté que celle d'une petite lampe allumée dans un coin de la cheminée. « Madame, dit la suivante, « voici le religieux que vous avez mandé. — Qu'il « entre, répondit la femme, et qu'on nous laisse.... « Ah! sire, ajouta-t-elle en s'adressant au faux « moine, qu'il y a long-temps que je desirois de « vous voir ! j'ai grand besoin de consolation. « Asseyez-vous, je vous en supplie. — Ma douce « dame, répartit celui-ci d'une voix contrefaite, « c'est être sage que de chercher à rentrer en « grâce avec Dieu. Il est le maître de notre vie, « et peut nous l'ôter à son gré. Ayez confiance « en sa miséricorde, et avouez-lui humblement « vos fautes; mais n'en célez aucune, car il est « écrit, vous le savez, qu'un seul péché caché « suffit pour tuer l'âme. — J'en ai beaucoup à « me reprocher, reprit la malade, je jouis d'une « bonne réputation et n'en suis guère digne.

« Hélas! quelquefois pour une simple étourderie, « telle femme est déshonorée qui ne le mérite « pas autant que moi. J'ai souvent manqué de « fidélité à mon mari, et je prie Dieu de me le « pardonner. »

A ce discours vous pouvez vous figurer la grimace que fit le chevalier sous son chaperon. « Dame, dit-il, vous avez fait un grand péché. « Ignorez-vous quels sont vos devoirs? Aviez-« vous à vous plaindre de votre mari? — Non, « sire; mais vous trouverez peu de femmes plus « fidèles au leur. Quelque beau et quelque jeune « qu'il soit, on a plus de desirs qu'il n'a d'amour. « Souvent même il est si froid et si indifférent « qu'il oublie ses devoirs. L'épouse, dans la « crainte de perdre son estime et de lui inspirer « un soupçon dangereux, n'ose les lui rappeler; « et, en dépit de toutes les résolutions qu'elle « peut faire, bientôt la nécessité la force à un « autre choix. — Et avec qui avez-vous péché? « demanda le mari. — Ah! sire, voilà ce qui « aggrave ma faute, et ce qui dans ce mo-« ment me fait trembler pour mon salut. C'est « avec le neveu de mon seigneur. Je l'aimois « éperdument et serois morte de douleur si je « n'avois réussi à m'en faire aimer : j'en suis enfin « venue à bout; voilà cinq ans entiers que nous « vivons ensemble. — Avec le neveu de votre

« mari! Quoi! dame, vous ignoriez donc que cet « amour est presque incestueux? — Je le savois, « sire; mais telle est l'extrémité où nous sommes « réduites, nous autres femmes de qualité. En- « tourées sans cesse de valets qui espionnent nos « actions, nous sommes obligées, si nous vou- « lons les tromper, de choisir pour ami l'homme « dont ils doivent se défier le moins. Mon neveu « étoit dans ce cas : cent fois le jour il pouvoit « entrer et sortir de mon appartement, sans que « personne pût y trouver à redire, et j'ai profité « de cet avantage. Souvent même je lui ai fait « part de la fortune de mon mari, car je me « suis rendue maîtresse du château et j'y dispose « de tout. Vient-il des étrangers? c'est moi seule « qu'ils demandent : ils ne s'informent seulement « pas du seigneur, qui n'est rien, et que j'ai to- « talement anéanti. Telles sont les femmes : elles « veulent toutes dominer, et c'est un mal, parce « qu'étant naturellement avares, jamais elles ne « peuvent bien tenir une maison. »

Le chevalier n'en voulut pas savoir davantage. Il prescrivit à la malade une pénitence telle quelle, et retourna porter l'habit au prieur, après quoi il revint chez lui, où d'abord il commença par chasser son neveu.

Une crise heureuse sauva la dame. En peu de jours elle fut guérie; mais un certain matin

qu'elle venoit de donner des ordres à ses gens avec le ton absolu qu'elle prenoit d'ordinaire, l'époux choqué, se levant en fureur, lui dit : « Qui vous autorise à tant d'insolence, madame? « Je sais, il est vrai, que telle est la coutume des « femmes et qu'elles veulent dominer; mais quand « ce sont des coquines, elles devroient rougir « devant tout le monde et être modestes. »

L'épouse ne fit que rire de ce discours; et de l'air le plus tranquille elle répondit : « Esprit « tentateur que vous êtes, vous croyez qu'on « n'a pas deviné vos ruses? La belle finesse d'a- « voir pris un habit de moine! Il falloit donc en « même temps changer aussi de voix et de vi- « sage. Avouez au moins que je m'en suis pas- « sablement vengée. Une autre à ma place, en « vous voyant sous ce déguisement venir sur- « prendre l'aveu de ses foiblesses, vous eût peut- « être arraché les deux yeux; moi j'ai voulu d'une « autre manière vous punir de votre trahison. « Cependant, sire, en m'égayant à vos dépens, « j'ai trouvé l'occasion de vous donner quelques « avis. Votre neveu, par exemple, nous coûtoit « beaucoup. Si je vous eusse proposé de le ren- « voyer, vous eussiez lui et vous bataillé long- « temps. Je me suis servi d'un moyen plus simple, « et dans un instant il a reçu son congé. Vous « oubliez quelquefois, cher sire, que j'ai certains

« droits; et quoique, entre nous, je ne sois pas,
« comme vous le savez, extrêmement exigeante
« sur l'article, encore est-il bon cependant de
« vous les rappeler de temps en temps. Enfin
« vous avez en moi une confiance absolue, j'en
« suis assurément très reconnoissante, et tâche-
« rai toujours de n'en pas abuser; mais ne con-
« vient-il pas que quelquefois au moins vous ayez
« l'air de vous mêler de vos affaires? Si vous
« m'aviez perdue, par exemple, que deviendriez-
« vous aujourd'hui? Ce n'est pas mon intérêt,
« c'est le vôtre que je considère en tout ceci,
« parce que, malgré votre épreuve humiliante,
« je vous aime toujours. Pour ma conduite, au
« reste, elle est irréprochable. Je puis hardiment
« marcher partout la tête haute, et ne crains
« sous le ciel âme vivante qui puisse se vanter
« de pouvoir me faire rougir. »

Le chevalier ne pouvoit s'empêcher de se rendre à des raisons si plausibles. Il reconnut l'injustice de ses soupçons, il en demanda humblement excuse; et, plein d'admiration pour une femme si respectable, il lui fut encore plus soumis qu'auparavant. Mais quand on sut l'aventure dans le Bessin, il y eut des gens malins qui en rirent beaucoup.

Recueil de Barbazan, tome III, page 229.

Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de la cour de Bourgogne*, un chevalier rentrant chez lui après un long voyage, est surpris d'y trouver de la vaisselle et des meubles qui n'y étoient pas à son départ. Il veut savoir comment tout cela est venu, et un jour de fête que sa femme doit aller à confesse, il va se placer dans le confessionnal pour l'écouter. Après un certain nombre de peccadilles, elle s'accuse d'avoir eu commerce avec un écuyer, avec un chevalier et un prêtre. Le mari alors jette un cri, et se fait connoître. Mais la femme, avec une présence d'esprit admirable, lui répond : « N'étiez-vous pas écuyer quand je vous ai épousé? Vous « êtes depuis devenu chevalier ; et maintenant vous voilà « prêtre. »

La Fontaine, qui a copié ce conte, n'y a fait aucun changement.

Dans *Boccace*, une femme rigoureusement enfermée par son mari jaloux veut voir en liberté un jeune homme qu'elle aime, et dont la maison n'est séparée de la sienne que par un mur. Elle s'avise pour cela de dire à son mari qu'elle veut aller à confesse. Il va de même se placer dans le confessionnal. Celle-ci s'accuse d'aimer un prêtre, qui toutes les nuits vient coucher avec elle. Le jaloux va, la nuit suivante, avec un poignard, attendre à sa porte le prétendu prêtre pour l'assassiner. Pendant ce temps, le jeune homme vient par-dessus le toit au rendez-vous. Enfin, après avoir attendu inutilement plusieurs nuits, l'époux accable sa femme d'injures, et lui fait connoître qu'il n'est que trop instruit. J'ai voulu vous punir de votre curiosité, lui dit-elle; j'ai dit que je couchois toutes les nuits avec un prêtre, et j'avois raison, puisque vous l'étiez dans ce moment-là.

Bandello suppose que le mari, ayant suborné le prêtre pour entendre par son moyen la confession de sa femme,

la poignarde ensuite. Que l'on compare ces assassinats et ces jalousies atroces des deux nouvellistes italiens avec les trois contes françois, et l'on verra, comme je l'ai déjà dit, avec quelle vérité les nations se peignent sans le vouloir.

Malespini, nouv. 92, a copié ce fabliau.

DU PRÊTRE QUI DIT LA PASSION.

EXTRAIT.

Un curé de village, fort ignorant, célébroit l'office le vendredi saint. Au moment qu'il alloit commencer la passion, son missel tombe et il perd l'endroit marqué. En vain il tâche de le retrouver, il a beau chercher, beau feuilleter toutes les pages et aller d'un bout du livre à l'autre, ses soins sont inutiles. Pendant ce temps les paroissiens, qui n'attendoient que la fin de l'office pour aller dîner [1], s'impatientoient beaucoup. Ils s'imaginoient que le curé ne s'amusoit malicieusement ainsi que pour les faire jeuner plus long-temps. Malgré la sainteté du lieu, les villains murmurèrent, et ils grondèrent même si hautement que le prêtre déconcerté, ne sachant comment se tirer d'embarras et ne voulant pas d'ailleurs perdre son offrande, commence les vêpres du dimanche : *Dixit Dominus Domino meo*. Pour en imposer à ses paroissiens, il prononce de temps en temps un mot fort haut.

Il va ainsi jusqu'à *Magnificat* et Complies, afin de leur donner le temps de venir à l'offrande [2]. Enfin, quand elle est finie, il se met à crier *Barrabas* d'une voix si terrible, que les vitres de l'église en tremblent. Les paysans aussitôt se jettent à genoux : d'une voix plus forte encore il crie : *Crucifige eum;* et tous, pénétrés de componction, baisent la terre et se frappent la poitrine en pleurant. Alors il chante : *Ite, missa est*, et les renvoie chez eux.

Recueil de Barbazan, tome II, page 442.

NOTES.

(1. *Les paroissiens, qui n'attendoient que la fin de l'office pour aller dîner.*) Au défaut d'horloges, on avoit fixé, à ce qu'il semble, à la fin de l'office le premier repas de ces jours de jeûne. Mais le jeûne finissoit donc déjà de fort bonne heure.

(2. *Afin de leur donner le temps de venir à l'offrande.*) Les curés de ce temps étoient fort avides d'offrande, et c'est un des reproches que leur font les historiens ainsi que les poètes. Pierre, chantre de Paris, parle de certains prêtres qui, au moment de l'offertoire, lorsqu'ils ne voyoient personne venir à l'offrande, recommençoient leur messe, et la recommençoient même trois ou quatre fois, jusqu'à ce que les fidèles fussent venus apporter quelque chose. L'auteur déclame contre cet abus et en parle comme d'une chose assez commune. (*Verbum abbreviatum*, C. 27.)

Ces offrandes étoient un des principaux motifs qui avoient

fait regarder la messe de paroisse comme une obligation essentielle. Les moines ne pouvoient dire la leur que les portes fermées, ou quand celle-ci étoit finie. On vouloit, disoit-on, que les fidèles ne fussent pas privés de l'instruction qu'ils pouvoient recevoir de leurs curés; mais on vouloit en même temps que ces curés ne perdissent pas les *émoluments qu'ils retiroient de leurs paroissiens.* (Lobineau, *Histoire de Bretagne*, page 205.)

LAI DU BUISSON D'ÉPINE;

PAR MARIE DE FRANCE.

Bien des gens ne regardent les lais que comme des fables. J'ai cependant mes garants pour toutes les aventures de ceux que j'ai faits : elles ont été chantées en Bretagne et ailleurs. On en conserve à Carlion les originaux, et c'est dans cette source authentique que je vais puiser encore celle que vous allez entendre, et qui jusqu'ici n'a été connue de personne.

En Bretagne jadis fut un damoiseau preux et beau, fils naturel du roi et tendrement aimé de son père. La reine avoit, d'un premier lit, une fille charmante, qui, étant de même âge que le jeune bachelier, fut élevée avec lui. Toujours ensemble, les deux enfants contractèrent l'un pour l'autre une amitié si grande qu'ils ne pouvoient plus se séparer. Peu-à-peu cette amitié devint plus tendre : ainsi le veut Nature, à laquelle il faut, ou plus tôt ou plus tard, que tout le monde obéisse. Au lieu de ces jeux de l'enfance qui les avoient tant amusés, c'étoient des

LAI DU BUISSON D'ÉPINE.

J.M. Moreau le jeune del. B.t Roger sculp.t.

caresses et des baisers; et déjà, pour les savourer avec plus de liberté, ils savoient tromper les yeux de leurs surveillants. Peut-être que, s'ils avoient ainsi toujours caché leur bonheur, ils eussent pu en jouir long-temps; mais amour et jeunesse connoissent-ils la prudence?

Un jour que le jeune prince revenoit de la chasse accablé de fatigue et de chaleur, il se retira dans une chambre écartée, et se jeta sur un lit pour reposer. La demoiselle, qui ne l'avoit point vu de la journée et qui le guettoit impatiemment à une fenêtre en attendant son retour, s'échappa dès qu'elle le vit, et courut aussitôt le trouver. Elle s'assit à ses côtés sur le lit, essuya la sueur de son visage, lui baisa la bouche et les yeux, et enfin lui fit de si douces caresses que bientôt le damoiseau oublia sa fatigue.

Mais tout-à-coup la porte s'ouvrit : c'étoit la reine qu'on avoit couru avertir de l'échappée de la princesse, et qui à l'instant même avoit volé sur ses pas. Les chroniques de Carlion ont oublié de nous apprendre si elle fut avertie à temps. Tout ce qu'on y lit, c'est qu'après beaucoup de reproches et d'injures, la mère emmena sa fille, qu'elle la tint depuis ce jour enfermée très étroitement, et que le roi fut prié de faire veiller aussi de fort près sur la conduite de son fils.

De part et d'autre les ordres furent observés avec une telle rigueur, qu'il ne fut plus possible aux deux amants de se retrouver. Ce fut alors que le jeune prince se repentit de son indiscrétion, mais il étoit trop tard, et il n'y avoit plus de remède. En vain il rêvoit nuit et jour aux moyens de la réparer et de tromper les surveillants, jamais il ne put y réussir : lettres, messages, rien ne parvint.

La princesse se trouvoit encore plus à plaindre que lui; car, outre la douleur de l'absence, qui leur étoit commune, elle avoit de plus à supporter des reproches journaliers et de mauvais traitements. Ces nouvelles, qu'il avoit le chagrin d'apprendre, faisoient son supplice. Il fondoit en larmes, et, enfermé dans son appartement, il employoit à pleurer des journées entières. Enfin, prenant en haine la maison paternelle, il résolut de la quitter : « Sire, dit-il un jour au « roi, je viens vous demander une grâce, c'est « de me faire chevalier. Il y a trop long-temps « que ma valeur languit à l'ombre de ce palais, « je veux aller dans une terre étrangère essayer « mon épée et montrer que je suis digne d'être « votre fils. » Le monarque félicita le jeune prince sur cette noble résolution. Il lui promit de l'armer chevalier dans deux mois; mais il voulut qu'en attendant cet honneur il s'exerçât pour le

mériter à suivre les tournois, à garder les pas-d'armes [1] et à courir les aventures, qui étoient assez fréquentes dans son royaume.

Au terme fixé, le damoiseau reçut la chevalerie : la journée se passa en fêtes. Le soir, après le festin, on fit entrer dans la salle un Irlandois qui chanta le lai d'Alix et celui d'Orphée [2]. Les chevaliers ensuite parlèrent d'armes et racontèrent chacun les actions fameuses arrivées dans la Bretagne, et dont eux ou leurs pères avoient été les témoins ou les héros.

Quelqu'un s'étant avisé de dire qu'au gué du buisson d'épine il y avoit chaque année, la veille de la Saint-Jean, une aventure célèbre et qui demandoit le plus grand courage, le nouveau chevalier, jaloux de gagner ses éperons, annonça qu'il vouloit la tenter. Son père alarmé essaya d'abord de le détourner d'un projet aussi dangereux; mais, quand il vit que ses représentations étoient inutiles, il l'exhorta au moins à se montrer preux et hardi, et pria Dieu de bénir son entreprise.

Cette nouvelle répandue dans le château parvint bientôt aux oreilles de la princesse. Elle trembla pour son amant, et ne songea plus qu'à s'échapper ce jour-là si elle le pouvoit, soit pour le détourner du combat, soit pour partager le péril avec lui. Elle y réussit. Avec le secours de

ses draps, qu'elle attacha le matin à sa fenêtre, tandis que les surveillantes dormoient encore, elle descendit dans le verger et se rendit au gué du buisson. Un instant après parut le héros, la lance en main et couvert des armes de sa dignité nouvelle. Dès qu'il aperçut sa mie, il se précipita de son cheval pour voler dans ses bras. Ils s'arrosèrent mutuellement de larmes, ils se racontèrent tout ce qu'ils avoient souffert depuis leur cruelle séparation, et se firent tour-à-tour mille questions qu'à chaque moment ils interrompoient par leurs caresses. Mais tout-à-coup on vit paroître sur l'autre bord de la rivière un géant, qui, au son du cor, défia ensemble tout ce que la Bretagne nourrissoit de braves. Le chevalier aussitôt s'arrache d'entre les bras de sa mie : il s'élance sur son cheval, traverse les flots, et marche fièrement à son ennemi.

Le reste du Conte, dans lequel, selon l'usage des poètes du temps, on voit marcher ensemble le courage et l'amour, ne contient plus qu'un long récit de plusieurs combats successifs. Ils n'ont rien d'intéressant que la situation de la princesse, qui, à la vue du danger, effrayée pour son amant, fait retentir le rivage de ses cris, et tombe pâmée de douleur. Le chevalier, vainqueur du géant, revient à elle; il la ramène à la cour et l'épouse.

Les Bretons ont fait un lai de cette aventure, ajoute le poète, et ils l'ont appelé le *Lai de l'épine*.

NOTES.

(1. *Il voulut qu'il s'exerçât à garder les pas-d'armes.*) Sorte de combat dans lequel un brave, seul ou soutenu de quelques autres, défendoit un passage, un pont, un défilé contre tous ceux qui venoient se présenter, en quelque nombre qu'ils fussent.

(2. *On fit entrer dans la salle un Irlandois qui chanta le lai d'Alix et celui d'Orphée.*) Je n'ai pu trouver ces deux lais qui étoient célèbres, et dont il est souvent parlé dans les poésies du temps.

Ce lai est en entier dans le Recueil de Marie de France, tome premier, page 542. Il y est nommé *le Lai de l'Épine.*

LAI DE GUGEMER,

FILS D'ORIDIAL, SEIGNEUR DE LÉON;

PAR MARIE DE FRANCE.

Ce conte est encore, selon l'auteur, un lai des Bretons. En voici un extrait plus étendu que les extraits ordinaires, et dans lequel est conservé tout ce qui m'a paru mériter de l'être.

Au temps qu'Artus, souverain de la Grande-Bretagne, régnoit à-la-fois sur la Petite comme suzerain, il comptoit dans celle-ci, parmi les barons ses vassaux, un seigneur de Léon qui avoit pour fils le damoiseau le plus beau et le plus accompli qu'on eût encore vu jusqu'alors dans les deux royaumes : ce fils se nommoit Gugemer. Son père, quand il le vit en âge, l'envoya auprès d'Artus, et le jeune héros s'y distingua tellement par sa valeur qu'il mérita d'être armé chevalier par les mains de l'illustre chef de la table-ronde. Mais quoiqu'il n'y eût à la cour, dit l'auteur, aucune dame ou pucelle qui ne se fût fait honneur d'être sa mie, quoique

même plusieurs d'entre elles lui eussent fait des avances, cependant il n'aima point, ce qui, ajoute le poète, rabattit étrangement de la haute opinion qu'on avoit conçue de lui.

Revenu chez son père, un jour qu'il chassoit dans la forêt de Léon, il blesse sans le savoir une fée, métamorphosée en biche. La flèche aussitôt retourne, par féerie, sur Gugemer, et le blesse lui-même à la cuisse si violemment qu'il tombe de cheval. La biche lui annonce ensuite qu'il est condamné à souffrir des douleurs horribles, jusqu'à ce qu'il se trouve une femme dont l'amour le guérisse, mais pour son salaire celle-ci à son tour souffrira tout ce qu'il est possible à une femme d'endurer.

Gugemer, hors d'état de remonter sur son cheval, envoie au château son valet chercher du secours; et, en attendant, il se traîne sur une falaise au bord de la mer. Une autre fée favorable, et ennemie de la première, le protégeoit. Il aperçoit à l'ancre sur le rivage un vaisseau d'ébène, dont les voiles et les cordages étoient de soie et sur lequel l'or et l'argent brilloient de toutes parts. Poussé par un instinct secret, il y monte, et y trouve un lit de bois de cyprès couvert d'un drap d'or, et éclairé par des torches que supportoient deux candélabres du même métal. Pour assoupir le sentiment de ses souf-

frances, la fée l'endort : il tombe sur le lit. Aussitôt le vaisseau part et le porte aux lieux où l'attend sa guérison.

Ce lieu étoit une tour de marbre, dans laquelle se trouvoit enfermée une princesse nommée Nogive, jeune et belle, et épouse d'un mari jaloux et vieux; *car tel est l'arrêt d'amour, que tous les vieillards soient jaloux : aussi tout le monde se réjouit-il quand il leur arrive certain malheur.*

Celui-ci, pour éviter ce malheur, avoit pris toutes les précautions que suggère la crainte en pareil cas. Il ne laissoit auprès de sa femme, lorsque les affaires de ses états l'obligeoient pour quelque temps à s'éloigner d'elle, qu'une nièce élevée par lui, et un vieux prêtre *qui leur disoit la messe et les servoit*, mais qui, indépendamment de son âge, se trouvoit, par une grande infortune, hors d'état d'alarmer un jaloux[1]. Ce gardien n'avoit pas l'âme d'un geôlier. Bon et compatissant, au contraire, il accordoit au sort de sa prisonnière quelques adoucissements, et lui laissoit souvent la liberté de se promener sur le bord de la mer.

La tante et la nièce s'y promenoient ensemble, quand elles aperçurent le vaisseau magique qui cingloit vers elles à pleines voiles. Un premier mouvement de frayeur les porta d'abord à fuir;

mais n'y voyant personne, et rassurées d'ailleurs intérieurement par le pouvoir secret de la fée, elles l'attendirent et eurent même la curiosité d'y monter. Elles trouvèrent Gugemer étendu sur le lit, où il dormoit encore. A sa pâleur et au sang dont il étoit couvert, elles le crurent sans vie. Le sort malheureux de ce beau jeune homme émut Nogive de compassion. Elle lui mit la main sur le cœur, et, le sentant battre, elle s'écria : « Il n'est pas mort! »

A ce cri le chevalier s'éveille et se soulève pour la saluer. Elle lui demande quel est son nom, sa patrie; par quel art merveilleux il est venu dans cette terre étrangère. Il raconte son aventure; mais il ne sait ni où il est ni comment il s'y trouve porté, et prie la dame d'avoir pitié de son état. Laisser mourir un si beau chevalier, quel cœur de roche en eût été capable! D'un autre côté, comment faire? où le cacher? Le danger pressoit, le mari étoit absent : on propose à Gugemer d'entrer dans la tour; il s'y traîne appuyé sur les deux dames. Elles le font coucher, le pansent, lui apportent à manger, et ne le quittent qu'après s'être bien assurées par sa bouche qu'il souffre moins. En effet la fée, sa protectrice, avoit versé sur sa plaie un baume divin qui le guérit dans la nuit même; mais son cœur venoit de recevoir une autre blessure que

la princesse seule pouvoit guérir, et celle-ci l'empêcha de reposer.

Le lendemain quand Nogive entra il rougit : Nogive rougit aussi de son côté, car Amour l'avoit blessée comme lui. Néanmoins elle l'interrogea sur sa santé ; alors il fit en tremblant l'aveu du mal nouveau qu'il ressentoit, et supplia la princesse de lui rendre une seconde fois la vie. Elle répondit avec un sourire charmant qu'une maladie aussi récente ne lui sembloit pas encore capable de pouvoir l'alarmer; mais il la pressa d'un ton si tendre et avec des prières si touchantes, qu'elle ne put résister davantage. Elle se pencha sur le lit comme pour arranger la couverture, et laissa prendre à Gugemer un doux baiser.

L'heureux amant passe ainsi près de sa mie plus d'un an entier, comblé des faveurs de l'amour et ignoré du jaloux. Mais il se rappelle enfin que, depuis long-temps, il vivoit éloigné de son père, et il veut retourner auprès de lui. A cette nouvelle la tendre Nogive se désespère : larmes, prières, caresses, elle emploie tout pour le retenir. Forcée de consentir à son départ, elle lui donne une ceinture qu'elle avoit nouée d'une manière connue d'elle seule, et lui fait promettre de n'épouser jamais que celle dont la main pourra la dénouer. Gugemer le jure et

sort. Mais la fée ennemie, toujours acharnée à sa perte, amène en ce moment l'époux, qui appelle ses gardes pour le faire arrêter. Le chevalier les écarte avec son épée, et arrive au rivage où la fée sa protectrice avoit conduit le vaisseau d'ébène. Il aborde heureusement dans sa patrie. Son père pour l'y fixer veut lui donner une épouse; Gugemer déclare qu'il ne prendra que celle qui pourra dénouer la ceinture. Aussitôt tout ce qu'il y a en Bretagne de veuves et de filles à marier viennent tenter l'aventure, mais aucune n'en peut venir à bout.

Pendant ce temps l'infortunée Nogive, chargée de fers, plongée dans un cachot, condamnée au pain et à l'eau, éprouvoit de la part de son époux tous les tourments qu'est capable d'inventer la vengeance d'un vieillard cruel et jaloux. Elle ne supportoit la vie que pour pouvoir songer encore à Gugemer. Souvent elle répétoit son nom, et ne demandoit au ciel que le plaisir de le revoir. Un jour qu'elle faisoit ce souhait, tout-à-coup, par la puissance de la fée amie, ses fers tombent, les portes s'ouvrent, elle sort et trouve au rivage le vaisseau magique, qui la conduit en Bretagne, dans les états du roi Mériadus. Le monarque, épris de sa beauté, lui parle amour: elle répond qu'elle n'aimera jamais que celui qui pourra dénouer sa ceinture; il l'essaie en vain,

ainsi que toute sa cour. Dans l'espoir de trouver quelqu'un qui en vienne à bout, il fait publier un tournoi : Gugemer s'y rend. On lui parle de l'étrangère et de cette ceinture pareille à la sienne. Il reconnoît sa mie et prie Mériadus de la lui rendre, offrant en récompense au monarque de se faire son homme-lige, et de le servir pendant trois ans à ses frais avec cent chevaliers. Mériadus refuse. Gugemer alors le défie les armes à la main, et sort pour se venger. Tous les chevaliers étrangers, approuvant la justice de sa demande, prennent son parti. On revient en force assiéger le monarque, qui dans un assaut est tué; peu de temps après le mari a le même sort, et Gugemer épouse Nogive.

NOTE.

(1. *Il ne laissoit auprès de sa femme qu'une nièce élevée par lui....*) Le poète fait ici la description de la chambre qu'occupoit son héroïne. Elle étoit peinte en or, dit-il; et on y voyoit, entre autres sujets, une Vénus jeter dans les flammes le livre qu'a écrit Ovide pour guérir d'amour, et déclarer avec indignation que jamais elle ne favoriseroit de ses plaisirs ceux qui l'auroient lu. Cette idée est ingénieuse; mais est-ce là le tableau qu'un jaloux devoit faire représenter.

DE MAIMON.

EXTRAIT.

Maimon étoit valet d'un comte. Son maître, revenant chez lui après un tournoi, le rencontre sur le chemin et lui demande où il va. Il répond d'un grand sang-froid qu'il va chercher un logement quelque part. « Un logement! re-« prend le comte effrayé : qu'est-il donc arrivé « chez moi? — Rien, monseigneur. — Mais quoi « encore? — Pas grand'chose, vous dis-je. Seu-« lement votre chienne que vous aimiez tant est « morte. — Comment cela? — Votre beau pale-« froi, qu'on pansoit dans la cour, s'est effarou-« ché; il l'a écrasée en courant, et il est allé se « jeter dans le puits. — Eh! qui a effarouché le « cheval? — C'est notre damoiseau votre fils, qui « est tombé à ses pieds du haut d'une fenêtre. « — Mon fils! grand Dieu! Où étoient donc sa « bonne et sa mère? Est-il blessé? — Oui, sire, « il a été tué roide; et quand on est venu l'ap-« porter à madame, elle s'est tellement saisie

« qu'elle est tombée morte aussi sans parler. — « Coquin! au lieu de t'enfuir, que n'es-tu allé « chercher du secours? ou que ne restois-tu au « château? — Il n'en est plus besoin, sire. Ma- « rotte, en gardant madame, s'est endormie, « une lumière a mis le feu, et il n'en reste plus « rien. »

Ainsi le comte perdoit à-la-fois tout ce qui lui étoit cher, il se trouvoit sans asile, et, à entendre le butor, les choses alloient le mieux du monde.

Ce conte a été mis en vers par M. Imbert.

LA MALEHONTE;

PAR HUGUES DE CAMBRAI.

Ce fabliau est une pure équivoque de mots, et si pitoyable, que je l'eusse supprimé sans hésiter, si le comte de Caylus n'en avoit parlé dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*. Il prétend, d'après Fauchet, qui en fait mention aussi, que c'est une critique du roi d'Angleterre Henri III, qu'apparemment l'auteur n'aimoit pas. En voici l'extrait.

Il y avoit une coutume en Angleterre, par laquelle le roi héritoit en partie de ceux qui mouroient sans enfants [1]. Un bourgeois nommé *Honte*, étant au lit de la mort, fait le partage de sa fortune. Il en laisse la moitié à sa femme, met l'autre moitié dans une malle, et charge un sien compère d'aller, après son trépas, la remettre entre les mains du monarque. Le compère se rend à Londres, et annonce qu'il apporte au roi la *malle Honte;* d'abord on le bat et on le chasse; mais enfin tout s'explique, on comprend qu'il veut parler de la *malle de Honte*. Le roi s'amuse beaucoup de sa balourdise, et lui fait présent de ce qu'il apportoit.

Recueil de Barbazan, tome III, pages 204 et 210.

Voyez Ducange, au mot *Hercotum*.

DU PRÊTRE CRUCIFIÉ.

EXTRAIT.

Messire Roger, faiseur de crucifix renommé, voyoit souvent venir chez lui un prêtre nommé Constant. Il soupçonne une intrigue avec sa femme; et, afin d'en acquérir quelques preuves, il feint de partir pour la campagne et se met aux aguets. Le soir il aperçoit le prêtre entrer chez lui. Trop bien convaincu de ce qu'il veut savoir, il revient frapper en maître; Constant ne sait comment échapper. La femme lui dit de se déshabiller au plus vite, et d'aller dans l'atelier se coucher tout nu sur quelque croix, parmi les crucifix. Mais l'époux, après avoir soupé, passe dans l'atelier à son tour, sous prétexte d'examiner ses ouvrages. « Oh! oh! dit-il, voilà un « Christ bien indécent. J'avois sûrement trop bu « quand j'ai fait celui-là. » Aussitôt mon homme, d'un coup de couteau, corrige l'indécence. Le prêtre ensanglanté veut s'enfuir; il est arrêté,

et Roger l'oblige encore de payer quinze livres pour sa rançon.

Recueil de Barbazan, tome III, page 14.

Se trouve dans les *Novelle di Fr. Sacchetti.*

Dans *Straparole*, c'est de concert avec son mari qu'une femme joue ce tour à un prêtre. Tandis que ce dernier fait le crucifix, deux religieuses viennent en acheter un. Celui-ci leur convient; mais elles y voudroient plus de décence. L'artiste trouve le remède facile. Le prêtre effrayé se sauve tout nu, les deux nonnes crient au miracle.

Il y a un autre fabliau, intitulé *le Forgeron de Creil*, dans lequel certain prêtre, surpris par un mari, est, comme ici, *abélardisé.* Le poète, nommé Gautier, finit par souhaiter :

Que fussent ainsi atournés (*traités*)
Tuit (*tous*) li prêtres de mere nés,
Qui sacrement de mariage
Tournent à honte et à putage.

Celui-ci se trouve dans *Malespini*, tome 1er, page 249, nouv. 93.

Dans l'*Enfant sans souci*, page 274, avec un dénoûment différent.

Dans les *Cent Nouvelles nouvelles de la cour de Bourgogne*, page 260.

LAI DU PRISONNIER,

OU

LAI D'IGNAURÈS;

PAR RENAUD.

Messieurs, je veux vous conter une aventure fort étonnante, que savent par cœur tous les Bretons, Poitevins et François, et qui arriva en Bretagne à un chevalier. Ignaurès étoit son nom. Jamais jusqu'alors on n'avoit vu dans ce royaume, peut-être même n'y verra-t-on jamais paladin plus vaillant et plus beau. Il étoit vassal d'un comte puissant, et avoit pour voisins, dans sa terre, douze gentilshommes, comme lui barons du comte et ses pairs. Ceux-ci étoient mariés tous douze. Ils avoient même, dit la chronique, de jolies femmes. Ignaurès, maître de son cœur, pouvoit choisir parmi ces belles celle à qui il en feroit hommage. Mais pour n'être pas embarrassé du choix, porté d'ailleurs naturellement à aimer tout ce qui est aimable, il fit à-la-fois sa cour aux douze; et bientôt, tant sa figure avoit de

charmes, il obtint de toutes des preuves non équivoques d'amour.

Cette mystérieuse intrigue fut conduite de sa part avec tant de secret et d'adresse que, loin de se croire onze rivales, il n'y eut aucune des dames qui ne s'imaginât jouir seule du bonheur d'être aimée. Si quelquefois il lui arrivoit de se séparer d'elles pour aller mériter par sa valeur le prix des tournois, toutes, sans le savoir, se disputoient à l'envi l'honneur de le parer de leur main, et il n'y paroissoit plus qu'avec un faste et une magnificence dont ceux qui s'en étonnoient davantage ne pouvoient deviner la cause. Il mena ainsi pendant un an cette douce et joyeuse vie, adoré en secret de ses douze maîtresses. Mais l'une d'elles enfin, épouse du seigneur d'Ariol, plus éclairée que les autres apparemment ou plus jalouse, conçut quelques soupçons qu'elle résolut d'éclaircir.

Les dames se trouvoient toutes rassemblées chez elle le jour de saint Jean. Elle les mena sur le soir promener dans son verger; et là, au milieu de ces plaisanteries et de ces petits jeux qu'ordinairement se permettent les femmes quand elles sont entre elles, celle-ci annonça que si chacune vouloit s'engager par serment à la discrétion, elle proposeroit un divertissement qui pourroit intéresser toute la troupe. Le serment

fut fait aussitôt, et la dame d'Ariol alors parla ainsi : « Douces dames, nous sommes toutes « jeunes, nous avons toutes un nom, et l'on « nous accorde à toutes quelques agréments. « Avec ces avantages on peut, sans présomption, « se flatter d'être aimées, et probablement il n'y « en a aucune de nous qui n'aime à son tour. « Mais quelle est celle qui a le plus bel amant? « qui doit se glorifier d'un meilleur choix? Voilà « ce que je voudrois connoître, et ce qu'il ne « tient qu'à nous de savoir. Amusons-nous à cela, « puisque nous sommes dans un jour de joie. « Choisissons un confesseur : nous irons, l'une « après l'autre, lui dire notre secret, et elle pro- « noncera. »

Comme on étoit en train de rire, cette idée fut fort applaudie. D'une voix unanime on choisit pour confesseur celle qui l'avoit proposée. Elle alla donc s'asseoir au pied d'un arbre, et alors l'une des femmes vint se présenter. « Allons, « douce dame, ouvrez-moi votre cœur, ne dé- « guisez rien, et avouez franchement quel est « votre bel ami. — Dame prêtre, je puis le nom- « mer hardiment, puisque j'ai su lui plaire et « que c'est le chevalier le plus redouté et le plus « beau de tout le royaume. Après cela je n'ai « plus besoin de vous nommer Ignaurès. » A ce mot la dame confesseur changea de visage. Elle

eut la force néanmoins de cacher son trouble; elle renvoya sa rivale et en appela une autre. Celle-ci approcha en se frappant la poitrine. « Belle sœur, ces signes de douleur annoncent « une grande faute. Votre choix est donc bien « blâmable? — Point du tout, dame, car j'aime « le plus courtois, le plus brave et le plus ac- « compli des hommes, et de plus, j'ai le bonheur « d'en être aimée. » Alors elle nomma de même Ignaurès, et je vous laisse à penser quel fut le nouvel étonnement du confesseur.

Une troisième fut appelée : c'étoit la plus jeune de la troupe. Elle accourut en sautant, et, avant qu'on l'interrogeât, dit d'un ton fort leste : « Mon « bel ami n'est qu'un simple chevalier; mais il « est si parfait et si beau qu'il mériteroit d'être « duc ou roi, » et elle nomma encore Ignaurès. Que vous dirai-je? la quatrième, la cinquième, toutes les onze enfin firent le même aveu, et la dame confesseur, qui d'abord avoit failli crever de jalousie, finit presque par rire de l'aventure.

Les confessions achevées, elle revint au cercle, et la troupe impatiente la pressa de juger. « Il « n'en est pas besoin, répondit-elle. Nous avons « toutes été trompées, et nous aimons le même « homme; mais si vous m'en croyez, il ne se « glorifiera pas long-temps de notre honte, et

« nous nous vengerons du scélérat. » Ce discours fit jeter un cri de fureur à l'assemblée. Toutes les bouches demandèrent vengeance. « Elle sera « aussi prompte que sûre, si vous voulez vous « en rapporter à moi, ajouta la dame d'Ariol. « Dès ce soir peut-être, dès demain au plus tard, « le perfide viendra sans doute demander à quel- « qu'une de nous les témoignages d'amour qu'il « a su nous surprendre. S'il s'adresse à moi, je « lui donne rendez-vous dans ce verger. J'aurai « soin de vous prévenir auparavant. Vous vous « y rendrez avant lui. Dès qu'il sera entré, je « fermerai la porte et ferai un signe. Paroissez « alors, et qu'il ne sorte que hors d'état d'en « abuser d'autres désormais. » Chacune promit, s'il venoit à elle, d'employer la même ruse, et la jalousie, la colère avoient tellement aigri leurs cœurs, qu'elles s'y engagèrent même par les plus affreux serments.

Ignaurès ne savoit rien de cette barbare résolution. Le lendemain, ainsi que l'avoit prévu la dame d'Ariol, il se rendit chez l'une de ses maîtresses, et voulut, à son ordinaire, lui faire quelques caresses. Elle l'arrêta, sous prétexte que son mari étoit à la maison; et, comme pour s'en dédommager, lui donna le soir, au verger, un rendez-vous. Les onze offensées furent averties aussitôt. Elles accoururent à l'heure mar-

quée, armées de rasoirs et de couteaux, et attendirent, cachées derrière des berceaux ou des arbres, que leur victime parût.

Ignaurès vient à son tour; mais à peine est-il entré que la porte se ferme, et que, dans un clin d'œil, il se voit entouré de douze femmes en fureur, qui, le fer meurtrier en main, lui crient : « Traître, « reçois le prix des cœurs déloyaux et trompeurs. » Il paroît étonné d'un pareil accueil; cependant, sans s'effrayer, il salue ses ennemies. Mais la dame d'Ariol, voulant que ce châtiment soit juridique et que le coupable lui-même en reconnoisse l'équité, demande la permission de parler. « Ignaurès, dit-elle, répondez-moi : ne m'avez-« vous pas protesté mille fois que vous m'aimiez? « — Oui, ma toute belle, répondit-il; et je vous « le jure même encore en ce moment; j'ai été et « veux être jusqu'à la mort, votre ami et votre « chevalier. — Perfide, si vous êtes son chevalier, « reprit une autre qui écumoit de rage, com-« ment pouvez-vous être le mien? Vous m'en « imposiez donc quand vous me faisiez les mêmes « serments? — Non, douce amie, sur mon hon-« neur je disois la vérité; vous avez mon cœur « et mon âme et vous l'aurez toute ma vie. » Une troisième ayant voulu lui faire des reproches : « Et vous aussi, belle reine, ajouta-t-il, vous « m'êtes plus chère que moi-même; ou plutôt,

« mes chères amies, vous êtes toutes si aimables « que je vous aime toutes, et qu'il m'est impos- « sible de vivre sans vous. »

Messieurs, vous est-il arrivé quelquefois de renverser une ruche? Aussitôt vous avez vu un million de mouches irritées fondre sur vous en bourdonnant, et vous menacer de l'aiguillon. Telle fut exactement la situation de l'infortuné chevalier. Il voyoit de toutes parts briller autour de lui le fer vengeur, et n'entendoit que ce cri terrible : « Meurs, traître. — Non, mes tendres « amies, s'écria-t-il, non je ne mourrai pas; quoi- « que sans armes au milieu de vous, je vous ai « été trop cher pour vous craindre. Fussé-je armé « de la lance et du haubert, je me livrerois avec « autant de sécurité entre vos mains; néanmoins, « s'il vous faut mon sang, je vous le livre : où « trouverois-je une mort plus douce? frappez, « mais au moins que celle de vous qui m'a aimé « davantage me porte le premier coup. »[1]

Ce discours touchant du chevalier fut prononcé avec tant de grâce; ses beaux yeux en ce moment parurent animés d'un feu si tendre, que le cœur des dames fut désarmé. Les rasoirs tombèrent de leurs mains, et quelques larmes même s'échappèrent de leurs yeux. Mais la dame d'Ariol, qui par son esprit avoit jusque-là dominé les autres, demanda qu'il lui fût permis de pro-

poser un expédient. « Chevalier, dit-elle à Ignau-
« rès, tu nous as toutes trompées, et tu vois,
« perfide, que nous t'aimons trop pour ne pas te
« pardonner; mais nous ne voulons plus l'être.
« Sans doute que, dans un aussi grand nombre,
« il en est une de nous que tu aimes de préfé-
« rence. Nomme-la; qu'elle vive heureuse avec
« toi, les autres se retireront aussitôt; nous mé-
« ritons bien peut-être d'avoir chacune un amant
« fidèle. »

L'avis fut adopté par les dames avec applaudissement; elles pressèrent le chevalier de prononcer. Il s'en défendit long-temps, et protesta qu'il vouloit persister à les aimer toutes les douze. Mais la dame d'Ariol lui ayant dit d'une voix menaçante, en reprenant son couteau : « Choisis ou « meurs », il répondit : « Cruelle, je devrois bien « vous haïr, vous qui me privez aujourd'hui de « ces beautés si aimables; mais enfin, puisqu'il « faut y renoncer et faire un choix, soyez ma mie. « C'est à vous que je donne mon cœur, et je vous « le donne pour toujours. » A ces mots, il se jeta dans ses bras pour la baiser. Les autres déclarèrent que, dès ce moment, elles renonçoient à lui; et elles se retirèrent, la honte sur le front et la rage dans le cœur.

Ignaurès fut fidèle à son serment; il ne vit plus que sa mie nouvelle. Mais il ne pouvoit

guère, sans donner lieu aux soupçons, s'abstenir d'aller chez les autres qu'il voyoit auparavant, et faire chez celle-ci des visites beaucoup plus fréquentes.

La soris qui n'a qu'un pertuis,
Est moult tost prise et engannée (*attrapée*).

On sut même, j'ignore comment (par la jalousie d'une des rivales sans doute), l'aventure du verger; et un jour que les douze maris étoient rassemblés chez leur suzerain, l'un des gens du château s'étant mis à rire en les regardant, on lui en demanda le sujet. Dans la crainte d'éprouver leur colère, il refusa de le dire; mais enfin rassuré par eux : « Messieurs, répondit-il, je ris « de vous autres qui êtes tous douze enregistrés « par la même main dans la confrairie de mon- « seigneur S. Arnould; il y en a un de vous pour- « tant fait pour être le chef des autres. » A ces paroles, les maris offensés frémirent de colère; ils voulurent savoir alors du délateur quel étoit le nom de leur ennemi, et le sergent leur conta en détail toute la confession du verger, et le choix que le chevalier avoit été obligé de faire de l'une des douze femmes. « Puisqu'il ne vient plus que « chez moi, dit le seigneur d'Ariol, c'est moi seul « que regarde le soin de notre vengeance; je vais « travailler à vous le livrer, tenez-vous prêts. »

Le chevalier, sans alarmes sur ce projet cruel

qu'il ignoroit entièrement, ne manqua pas, selon sa coutume, de se rendre bientôt chez sa mie. L'époux, entouré de satellites, l'épioit nuit et jour; dès qu'il parut, il le fit saisir et garrotter, et envoya dans l'instant avertir les autres offensés. Mais de son côté, la dame d'Ariol dépêcha aussi en toute diligence, un exprès aux dames, pour les instruire du malheur qui menaçoit leur ancien ami.

Quoiqu'elles eussent renoncé à lui, il leur étoit toujours également cher; personne encore ne lui avoit succédé dans leur cœur. Eh! qui eussent-elles pu aimer, après le plus beau et le plus parfait des hommes? A son danger, leur amour se réveilla, et toutes, hors d'elles-mêmes, volèrent à son secours.

Il n'en étoit plus temps; déjà les maris assemblés délibéroient entre eux sur leur vengeance et son supplice. Le plus furieux de tous ayant proposé de lui arracher le cœur pour le faire manger aux douze coupables, d'une voix unanime on adopta cet horrible projet. Elles furent invitées à dîner : on ne leur laissa voir pendant tout le repas qu'un calme affecté : mais quand elles se furent rassasiées de ce mets abominable, on eut la barbarie de leur annoncer ce qui le composoit. Alors elles éclatèrent en sanglots; toutes, malgré la présence de leurs maris, se répandirent en

éloges sur l'amant chéri qu'elles venoient de perdre. Les unes louoient sa valeur sans pareille et la gloire dont il s'étoit couvert; les autres son art de plaire, sa courtoisie, sa grâce incomparable et ses yeux amoureux auxquels nul cœur ne pouvoit résister. Enfin l'une d'elles ayant fait vœu de ne pas lui survivre, et, après ce repas funeste, de ne plus prendre jamais aucune nourriture, les autres à l'instant firent le même serment; et toutes se retirèrent pour l'exécuter. En vain des parentes et des amies vinrent chercher à ébranler cette résolution par des représentations et des prières, personne ne réussit. Enfermées dans leur appartement, ces amantes désespérées s'y livrèrent aux gémissements et aux larmes, jusqu'à ce qu'enfin l'épuisement et la langueur vinrent terminer leur sort malheureux. [2]

Le poète prie Dieu de leur accorder une place dans son paradis. Il demande la même grâce pour sa maîtresse qui l'a engagé à composer son Lai, fait, selon lui, pour les véritables amants; et il finit par un long portrait de cette belle.

Ce conte a été mis en vers par M. Imbert.

NOTES.

(1. *Frappez; mais au moins que celle de vous qui m'a aimé davantage me porte le premier coup.*) On prétend que Jean de Meung, continuateur du roman de la Rose (qu'il acheva vers 1300), échappa d'un danger pareil, par une ruse semblable.

Des dames de la cour, choquées d'une infinité de vers que dans son roman il avoit insérés contre leur sexe, et en particulier de ceux-ci :

Toutes estes, serez ou fustes,
De faict ou de volonté, putes.

firent, dit-on, complot de l'en châtier à coups de verges. Pour cela, elles l'attirèrent un jour dans une des chambres du palais; et déjà elles s'apprêtoient à le fustiger, quand *maistre Jehan*, selon Fauchet, *commença* à dire : « *Mes dames, « puisqu'il faut que je reçoive chastiment, ce doit estre de celles « que j'ay offensées. Or n'ay-je parlé que des meschantes, et « non pas de vous qui estes icy toutes belles, sages et vertueuses. « Partant, que celle d'entre vous qui se sentira la plus offensée « commence à me frapper, comme la plus forte p... de toutes « celles que j'ay blasmées. » Il ne se trouva pas une d'elles qui voulust avoir cest honneur de commencer*, ajoute Fauchet, *et maistre Jehan eschappa* (page 204).

Je voudrois bien savoir où Fauchet a pris cette anecdote, sur laquelle il ne cite aucun garant, et que tous nos auteurs modernes ont répétée d'après lui. Le chevalier de La Tour, dans son *Instruction à ses filles* (qu'il écrivoit en 1373, c'est-à-dire peu d'années après la mort de Jean de Meung, puisque celui-ci vivoit encore, à ce qu'on prétend, en 1364), fait bien mention de l'histoire citée par Fauchet; mais il l'attribue à un chevalier qui, se trouvant menacé de la mort par trois femmes jalouses qu'il avoit trahies, trompa ainsi leur colère. Or si l'aventure étoit réellement arrivée à Jean, est-il probable qu'avec la célébrité qu'elle devoit avoir, La Tour l'eût, sans raison, prêtée à un étranger? Ne doit-on pas soupçonner, au contraire, que le romancier satirique s'étant attiré par ses vers la haine des dames, quelqu'un, pour embellir l'histoire de sa querelle, se sera plu

à mettre sur son compte l'anecdote de la plus pute, qui réellement est beaucoup plus plaisante dans sa bouche que dans celle du chevalier volage. Au reste que ce soit La Tour qui la doive à Jean, ou l'historien de Jean à La Tour, il est évident qu'étant postérieure à notre fabliau, elle n'en est qu'une imitation.

Dans les *Cento Novelle antiche*, nouv. 39, elle est attribuée à un Guillaume Bergdam de Provence.

Les *Astutie di Bertoldo*, p. 27, la prêtent au bouffon Bertold.

Les *Facezie cavate da diversi Autori*, p. 92.

Et le *Trésor de Récréations*, p. 88, au Bouffon Gonnella.

Les *Contes du sieur d'Ouville*, au poète Cl. Marot.

(2) Ce conte a été fait probablement sur la fin du douzième siècle, lorsque la Bretagne et le Poitou avec plusieurs autres de nos provinces étoient en la possession des Anglois, puisque, dans les premières lignes, les François y sont distingués des Poitevins et des Bretons. Or, c'est vers ce même temps qu'une vieille chronique, de l'an 1400 environ, que Fauchet dit avoir possédée, et qu'il annonce comme très bonne, place l'aventure si connue de ce Raoul, châtelain de Couci, le héros de deux tragédies modernes. Blessé mortellement au siège d'Acre en 1191, il chargea son écuyer, dit Fauchet, d'après sa bonne chronique, de porter après sa mort son cœur à la dame de Fayel qu'il aimoit. L'écuyer arrivé en France fut surpris par l'époux. Celui-ci prit le cœur, et le fit manger à sa femme qui, instruite de son malheur, jura de ne plus prendre de nourriture, et se laissa mourir de faim.

On a fait anciennement de cette histoire un roman qu'on trouve manuscrit à la Bibliothèque du Roi. Du Belloi, qui a voulu prouver l'authenticité de l'anecdote, et qui a fait à ce sujet une très inutile dissertation, cite en preuve ce ro-

man, dont il donne même un extrait. Trompé par la date 1228, qu'une main moderne a mise en tête de l'ouvrage, il le regarde comme composé vers ce temps-là, quoique l'écriture soit du quinzième siècle, ou tout au plus de la fin du quatorzième. Mais le manuscrit fût-il, ainsi que je le croirois volontiers, la copie d'un manuscrit plus ancien, il ne prouveroit pas davantage. J'ai lu ce poème avec attention; et j'ose assurer mes lecteurs que c'est un vrai roman, dans toute l'étendue de la signification que nous donnons aujourd'hui à ce mot. De vingt preuves que je pourrois en alléguer, une suffira, parce qu'elle est sans réplique : c'est le témoignage de l'auteur lui-même, qui, au commencement de son poème, dit deux fois formellement que c'est un conte, un conte qu'il imagine *pour réjouir les amants*.

L'histoire des troubadours offre un évènement pareil à celui du châtelain de Couci; et, ce qu'il faut bien remarquer, c'est encore vers la fin du douzième siècle. Chez le poète provençal, Raymond de Castel-Roussillon, jaloux de son écuyer Cabestaing, l'égorge; il lui arrache le cœur qu'il fait apprêter et servir à sa femme; et celle-ci jure de même de ne plus manger.

Assurément on ne peut nier que ces deux aventures ne ressemblent parfaitement à celle qu'on vient de lire dans le fabliau. Mais quand on songe ensuite qu'elles sont précisément du même temps, et que dans toutes les deux surtout se trouve, comme dans le conte, le vœu singulier de se laisser mourir de faim, on est bien tenté de soupçonner qu'elles viennent toutes deux d'une même source.

Ce n'est pas la première fois que l'ignorance du temps et le goût pour le merveilleux ont converti en faits historiques les fictions de nos romanciers. Je n'en citerai pour exemple que le chien de Montargis, dont j'ai déjà parlé précédemment. C'est ainsi que les légendaires, pour rendre plus re-

commandable le saint dont ils écrivoient la vie, lui prêtoient des actions et des miracles incroyables.

On prétend que la scène d'horreur dont il a été fait ici mention s'est renouvelée en Espagne sous Charles II, et qu'un certain marquis d'Astorga mangea aussi, sans le savoir, le cœur de sa maîtresse, que sa femme jalouse avoit égorgée elle-même. Je laisse aux anthropophages le plaisir de prouver la vérité de ces abominations dégoûtantes. Pour moi j'aime à croire qu'elles n'ont existé chez nous que dans le lai d'Ignaurès, où l'on peut les excuser. Tout ce qu'on a lu jusqu'ici démontre que ce n'étoient pas là les mœurs de la nation. Duchesne au moins, D. Duplessis et L'Alouette, malgré l'autorité de Fauchet et de sa bonne chronique, ont regardé l'aventure du châtelain de Couci comme si peu prouvée qu'ils n'en parlent pas dans la généalogie qu'ils ont donnée de cette maison.

Pétrarque, dans ses *Triomphes d'Amour*, cite l'histoire de Cabestaing.

Boccace en a composé une nouvelle, *d'après ce qu'en racontoient les poètes provençaux*; SECONDO CHE RACCONTANO I PROVENZALI. J. IV, nouv. 9. Non content de celle-ci, il en a fait encore une autre, J. IV, nouv. 1re, dont le héros est Tancrède, prince de Salerne; celle-ci diffère de la première en ce que le cœur ici est celui d'un amant que Tancrède a surpris chez sa fille. La nouvelle de Boccace a été traduite en prose latine par Léonard Aretin, et en vers latins par un nommé Fleury.

Dans Don Quichotte est l'histoire de Durandart qui, en mourant, ordonne à son cousin Montesinos de lui arracher le cœur, et de le porter à la belle Belerme, sa maîtresse. Lorsqu'on fera un recueil de contes pour les cannibales, il faudra bien se garder d'oublier ceux-ci.

LA VESSIE DU CURÉ;

PAR JACQUES BAZIR.

Au lieu des fables et des mensonges que d'autres vous débitent, je vais moi, messieurs, vous dire l'histoire d'un certain curé près d'Anvers.

Sa cure étoit assez bonne; et d'ailleurs, au lieu de manger, comme bien d'autres, tout son revenu, il eut pendant long-temps le bon esprit d'économiser, de sorte qu'à la fin il se trouva fort riche. Mais la mort, qui n'épargne personne, ni roi ni duc, vint le marquer pour faire le grand voyage. Il devint hydropique. De tous les médecins qu'il consulta, aucun ne lui ayant donné d'espérance, il prit son parti, disposa en œuvres pies de tout ce qui lui appartenoit, sans en excepter ni un pot ni une serviette; et, après avoir ainsi fait ses arrangements et mis sa conscience en repos, il ne songea plus qu'à bien mourir.

Dans cette circonstance arrivèrent frère Louis et frère Simon, deux dominicains d'Anvers, qui avoient prêché dans le voisinage, et qui de temps

en temps passoient chez le curé. Ils comptoient y trouver à l'ordinaire bon accueil et bon gîte; mais pour cette fois il fallut aller chercher à dîner plus loin. Cependant ils demandèrent des nouvelles du malade, ils le questionnèrent sur son état, lui tâtèrent les mains, les jambes, le corps, et d'un air de compassion convinrent qu'il avoit trop attendu, et que le mal étoit crû à un tel point qu'il devenoit impossible de l'arrêter.

Comme ils alloient sortir, ils firent réflexion que le curé ayant économisé pendant toute sa vie, il devoit avoir dans son coffre beaucoup d'argent, et ils formèrent le projet de lui en escamoter quelque chose. « Nous avons besoin « de vingt livres pour notre bibliothèque, se « dirent-ils. Si nous pouvions les soutirer à ce « bouffi, nous serions bien reçus par le prieur « du couvent. » Cette idée leur plut si fort qu'ils résolurent de la mettre à exécution, et en conséquence frère Louis, comme le plus beau parleur des deux, se chargea de l'entreprise.

Il se rapprocha donc du malade, et d'abord, avec le langage onctueux de la dévotion, commença par lui parler de la mort, puis l'exhorta à songer au salut de son âme, et surtout à racheter ses péchés par l'aumône. « Je m'en suis « déjà occupé, répondit le mourant. Des choses

« dont je puis disposer ici, il n'y en a aucune « que je n'aie donnée pour l'amour de Dieu, et « tout, jusqu'au lit où vous me voyez souffrir, « a sa destination. — Quoi! sire, vous avez tout « donné? s'écria le moine surpris. Mais savez-« vous que ce n'est pas assez de faire l'aumône, « et que pour plaire à Dieu il faut encore, selon « l'expression de l'Écriture, examiner comment on « la fait. — Je ne pouvois guère me tromper, ré-« pliqua le curé. Ce village m'a nourri jusqu'à « présent, je laisse à ses pauvres ma provision « de blé qui peut bien valoir dix livres. J'y ai « des parents dans le besoin, je leur donne mes « vaches et mes troupeaux. J'ai n'ai point oublié « les orphelins ni les infirmes; enfin les béguines[1] « ont un legs, et les cordeliers cent sous. — « Ces dispositions sont fort édifiantes assuré-« ment, reprit le jacobin[2]; mais nos bons pères, « sire, vous les avez donc oubliés? Un couvent « rempli de tant de saints religieux, qui jeûnent « sans cesse, qui ne portent point de linge, et « qui tous les jours prient le Seigneur pour vous! « Ah! mon frère! Dieu ne vous fera point misé-« ricorde. »

Le prêtre, un peu étonné de ce discours, répondit qu'il étoit au désespoir de s'être tant pressé, mais que malheureusement il n'étoit plus en son pouvoir de réparer sa faute; qu'il ne lui

restoit plus rien à donner, pas un denier, pas un grain de blé. Les deux moines revinrent à la charge. Ils proposèrent de réformer le testament, et de changer la disposition de quelques-uns des legs pour les leur appliquer. A les entendre, c'étoit la meilleure aumône que pût faire en son état le malade; et en la lui suggérant ils songeoient moins, disoient-ils, à la détresse de leur monastère, quelque pressante qu'elle fût, qu'à l'intérêt tendre que leur inspiroit le salut de son âme.

Cette avidité impudente et si peu chrétienne indigna le curé. Il résolut d'en punir les deux cafards, et avant de mourir de divertir à leurs dépens les bourgeois d'Anvers. « Beaux frères, leur « dit-il, après avoir feint de rêver un moment, « il me reste bien encore, je l'avoue, un joyau « précieux dont je ne vous ai point parlé; mais « pour celui-ci, il m'est impossible de m'en des- « saisir avant ma mort; et, tout désespéré qu'est « mon état, m'en offrît-on dans le moment cent « marcs d'or, je ne pourrois me résoudre à le « céder. Je veux au moins vous le laisser après « moi, et je remercie Dieu de vous avoir envoyés « ici, tandis que je vis encore, pour me fournir « l'occasion de faire une si bonne œuvre. Que « votre prieur vienne demain, je lui en ferai la « donation solennelle. »

Les moines enchantés partirent aussitôt. Tout en arrivant au monastère, ils firent assembler le chapitre, et ils annoncèrent le coup de maître que leur zèle adroit venoit d'opérer, demandant que, pour célébrer cette bonne fortune, il y eût le soir régal au réfectoire. La demande fut reçue avec les plus grands applaudissements et passa tout d'une voix. Le prieur envoya acheter flans et pâtés. Au lieu du vin ordinaire de la dépense, il fit servir tout ce qu'il y avoit de meilleur dans la ville en vins vieux et nouveaux. On chanta, on but, on trinqua à l'hydropique et au frère Louis, qui, tout glorieux du succès de son éloquence, faisoit des efforts pour affecter une contenance modeste.

Pendant ce temps, toutes les cloches de l'église sonnoient en branle, comme si l'on y eût apporté le corps d'un saint. Les voisins étourdis se demandoient les uns aux autres quelle fête on célébroit le lendemain au couvent. Enfin, au milieu de cette sainte orgie cependant, frère Louis, en politique consommé que les plaisirs et la gloire ne détournent pas de son dessein, remit la conversation sur le joyau, et proposa d'examiner ce qu'il y avoit de mieux à faire pour le voyage du lendemain. Pour lui, jaloux de l'honneur d'achever seul son projet, il fut d'avis que sire prieur ne se donnât pas la peine d'aller

au village, et il offrit d'y retourner avec frère Gilles, frère Guillaume, frère Nicole et frère Robert. On le laissa maître absolu de conduire cette affaire à son gré. Le vin et la joie avoient même tellement échauffé les têtes, que, quelque chose qu'il lui eût plu de proposer, on y auroit applaudi également.

Le lendemain, dès qu'il fut jour, les cinq compagnons partirent; et ils ne firent qu'une course jusqu'au village, tant ils craignoient d'arriver trop tard et de trouver le curé mort. Ils le saluèrent dévotieusement au nom de Notre-Seigneur, et lui demandèrent s'il ne se sentoit pas un peu soulagé. « Hélas! non, beaux frères, répon-« dit-il. Mon heure s'approche, mais soyez les « bien-venus. Je n'ai pas oublié la promesse que « je fis hier au frère Louis. Que quelqu'un de « vous aille à la ville; il seroit bon d'amener ici « le maire et les échevins, afin qu'ils pussent « servir de témoins, et que personne ne vous « conteste le don que je vous destine. »

C'étoit là une nouvelle malice de sa part pour les faire trotter encore. Les cinq moines, tout fumants de sueur, tiroient presque la langue comme un levrier qui a chassé tout le jour. Frère Gilles et frère Robert néanmoins proposèrent de retourner à Anvers; et malgré leur fatigue, ils recommencèrent leur course. Enfin, au bout de

quelques heures, ils amenèrent les magistrats.

Le curé, saluant ces officiers et les priant de s'asseoir, leur adressa ces paroles : « Seigneurs « et amis, j'étois hier, ainsi que vous me voyez, « gisant sur ce lit de douleur, quand frère Louis « que voilà est venu avec un de ses confrères « loger chez moi. En digne frère prêcheur il m'a « exhorté à la mort, et surtout à faire quelque « legs à son couvent pour racheter mes péchés. « J'avois eu l'imprudence de disposer de tout; il « m'a représenté, par zèle pour mon salut, que « si je ne leur donnois quelque chose, Dieu ne me « feroit aucune miséricorde [3]; et moi, bon chré- « tien qui ne veux pas être placé parmi les boucs, « je me suis rappelé heureusement que j'avois « encore un joyau dont je pouvois les gratifier. « Je déclare donc en votre présence, doux sei- « gneurs, que je le leur abandonne dès ce moment « en toute propriété, et que mon intention est « qu'ils en jouissent aussitôt après ma mort. »

Les moines ne savoient trop que penser de ce discours, moitié sérieux, moitié ironique. Ils feignirent pourtant de n'avoir point senti la leçon ; et frère Louis, l'orateur de la bande, pressa le moribond de déclarer enfin aux magistrats quel étoit ce joyau. « Chers seigneurs, répliqua le curé, « c'est ma vessie, dont je leur conseille de faire « une aumônière (bourse), pour aller quêter des

« successions. Ma maladie a dû la rendre ample « et large; elle pourra contenir beaucoup et je « souhaite qu'ils la remplissent. »

A ces mots, tout ce qu'il y avoit d'assistants dans la chambre, magistrats et autres, se mit à rire d'une telle force, que les frères, confus, se sauvèrent en maudissant frère Louis et son éloquence. Vous dire ce qui leur arriva au retour, c'est ce que j'ignore; tout ce que je sais, c'est que l'aventure fut bientôt répandue dans la ville, et que pendant long-temps aucun jacobin n'osa s'y montrer. On me la conta lorsque j'y passai ; et elle me parut si plaisante que je la mis aussitôt en romane.

Recueil de Méon, tome 1er, page 80.

Ce testament burlesque et dérisoire est encore une de ces plaisanteries dont on fait communément honneur à Jean de Meung. Fauchet la lui a attribuée, d'après une chronique d'Aquitaine; et nos compilateurs anecdotiers, peuple ignorant et amoureux de la singularité, l'ont copiée, sans examen, d'après Fauchet. Jean, selon celui-ci, avoit, par son testament, légué aux jacobins de Paris des coffres qu'il disoit renfermer toute sa fortune; mais c'étoit à condition qu'ils célébreroient un service pour le repos de son âme, et qu'ils ne les ouvriroient qu'après le service célébré. Ils lui en firent un magnifique; mais les coffres ne contenoient que des ardoises; et, quand ils vinrent à les ouvrir et qu'ils se virent dupés, ils entrèrent dans une telle colère, qu'ils

exhumèrent le corps. Fauchet ajoute que le parlement vengea le poète, et qu'il obligea les moines de lui donner dans leur cloître une sépulture honorable.

Il pourroit bien en être de cette historiette comme de celles de la plus pute et du cœur mangé. Je suis convaincu au moins que, si Fauchet eût connu les deux fabliaux qu'on vient de lire, tout dépourvu qu'il étoit de goût et de critique, il eût été frappé de l'imitation.

Dans le *Parangon des nouvelles*, fol. 56, Wlespiegle joue à un curé un tour pareil à celui du fabliau.

NOTES.

(1. *Les béguines.....*) Société de filles dévotes qui s'étoit établie dans la Flandre en 1226. Elles ne faisoient point de vœux, portoient un habit particulier, et vivoient du travail de leurs mains. Saint Louis, selon Nangis, leur donna dans son royaume plusieurs établissements.

(2. *Les Jacobins.....*) Le mot de jacobin se trouve dans l'original. Les religieux de Saint-Dominique étoient ainsi appelés en France, parce que leur premier établissement dans Paris avoit été une maison que leur avoit donnée un Jean de Saint-Quentin, médecin et théologien, laquelle portoit le nom de Saint-Jacques, ayant été destinée par Jean à loger les pélerins.

(3. *Il m'a représenté que, si je ne leur donnois quelque chose, Dieu ne me feroit aucune miséricorde.*) Les religieux dont il s'agit dans le fabliau avoient été, dès les premiers temps de leur établissement à Paris, accusés d'un esprit d'intérêt et d'avidité. *Ils s'attiroient la confiance des mourants.*

Legs pieux, droits même de sépulture, tout étoit pour eux *. Un de nos poètes avoit dit :

> Li jacobin sont si preud'homme
> Qu'ils ont Paris, et si ont Rome ;
> Et si sont rois, et apostole (*pape*) ;
> Et qui se muert (*meurt*), se il nes (*ne les*) nomme
> Pour exécuteur, s'ame est fole (*damnée*).

Les poésies du temps contiennent beaucoup de satires et de déclamations contre cet ordre. Sa querelle avec l'université lui avoit suscité un grand nombre d'ennemis. Le despotisme impérieux avec lequel la cour de Rome le soutint dans ces pitoyables disputes dut lui en faire bien d'autres encore. Quoique depuis long-temps la nation fût accoutumée à trembler et à plier sous les foudres du Vatican, on ne pardonna point celles-ci aux dominicains qui les avoient attirées. On leur imputa l'humiliation des principaux membres de l'université privés par le pape de leurs bénéfices ; l'exil de Saint-Amour, banni de France par l'ordre du pontife, etc., etc. ; et il ne seroit pas étonnant qu'au milieu de ce déchaînement universel, la haine se fût plu à noircir ces religieux, en exagérant leurs mauvaises mœurs et leur inconduite.

Quoi qu'il en soit, parmi les différentes pièces que composèrent contre eux nos vieux rimeurs, il en est une dont je crois devoir faire mention, parce qu'elle offre une liberté de penser, une hardiesse et un courage, bien étonnants pour son siècle. L'auteur l'adresse à tous les prélats et à tous les princes et rois du monde chrétien. Il leur dénonce l'attentat qu'a commis le pontife romain, en exilant Saint-Amour. « Prélats, dit-il, apprenez qu'on vous a tous avilis. Rois, « sachez que, si l'évêque de Rome peut, dans vos états,

* *Histoire de l'Université*, par Crevier, tome I, page 393.

« bannir à son gré l'un de vos sujets, vous n'êtes plus vous-« mêmes que des sujets sur le trône. » Il se déchaîne avec fureur contre cette injustice pontificale. Dans l'emportement de son zèle, il cite au tribunal de Dieu les tyrans qui l'ont commise et les lâches qui l'ont soufferte, et finit par ces paroles remarquables : « On me persécutera aussi, et mon tour « peut-être n'est pas loin. Je m'attends à tout; mais je ne « crains rien ; et, s'il faut mourir pour avoir défendu la jus-« tice, je me glorifierai de ma mort. »

DE LA MAUVAISE FEMME.

Les trois contes suivants sont sous ce seul et même titre, qui, comme on le verra, ne leur convient pas trop.

EXTRAIT DU PREMIER FABLIAU.

Un homme étoit allé vendanger sa vigne; il est blessé à l'œil par une branche et obligé de revenir chez lui: la femme, pendant son absence avoit donné un rendez-vous à quelqu'un; entendant son mari frapper, elle fait cacher le galant dans son lit; mais l'époux demande à se coucher, et elle se trouve fort embarrassée. Sous prétexte de visiter la blessure; elle fait asseoir le prud'homme, baise l'œil malade, lui bouche l'autre avec la main, comme pour s'assurer si le mal est sans remède; et donne ainsi à l'ami le temps de s'évader.

Ce conte et le suivant sont réunis dans le recueil de Barbazan, tome II, page 81.

La reine de Navarre attribue ce conte à un vieux valet de chambre du duc d'Alençon, qui étoit borgne et qui, averti

que sa femme avoit une intrigue, revient la nuit la surprendre, après avoir feint de partir pour la campagne. La femme accourt d'un air joyeux, en disant qu'elle vient de rêver qu'il voyoit de son mauvais œil. Le reste comme ci-dessus.

Se trouve dans l'*Arcadia in Brenta*, page 131.

Dans les *Contes du sieur d'Ouville*, tome II, page 215.

Dans le *Nouveau Recueil de bons mots*, tome II, page 216.

Dans l'*Elite des bons mots*, tome II, page 290.

Dans les *Contes latins de La Monnoie*, sous le titre d'*Uxor Coclitis*.

Dans les *Novelle di Sabadino*, nouv. 4.

Dans celles de *Malespini*, nouv. 44.

Dans celles de *Bandello*, nouv. 23.

Et dans les *Cent Nouvelles nouvelles de la cour de Bourgogne*, nouv. 16.

EXTRAIT DU SECOND FABLIAU.

Une autre femme, dans le même cas que la première, est surprise de même par son mari qui revient de pélerinage. La mère, pour la tirer d'embarras, va chercher du velours qu'elle a acheté, et qu'elle veut, dit-elle, faire voir à son gendre avant qu'il se couche. On étend la pièce devant les yeux du mari, et l'amant s'échappe.

EXTRAIT DU TROISIÈME FABLIAU.

La mère ici met à l'amoureux une épée nue dans la main, et lui dit de se tapir derrière la

porte, avec l'air d'un homme effrayé. Le mari qui le voit en entrant demande ce qu'il fait là : on répond que c'est un malheureux que deux assassins poursuivoient et auquel on a donné asile. L'époux le rassure ; il lui dit d'attendre jusqu'au soir pour sortir, et le fait manger avec lui.

Ce dernier fabliau est tiré du *Dolopatos* ou *Roman des sept Sages*, dont il a été parlé plus haut.

Se trouve dans les *Ruses d'amour*.

Dans *Bandello*, nouv. 11.

Dans les *Convivales Sermones*, tome 1, page 27.

Dans l'*Apologie pour Hérodote*.

Dans les *Ottomari Luscinii Joci ac sales*.

Et dans les *Contes du sieur d'Ouville*, tome 11, page 204.

Dans *Boccace*, VII journ. nouv. VI, une femme galante, enfermée avec quelqu'un qu'elle a fait venir, entend frapper à la porte. Elle cache le sire derrière le lit et va ouvrir. C'étoit un second amoureux qu'elle accueille comme le premier. Mais l'époux arrive à son tour. Alors elle dit à celui qui vient d'entrer de mettre l'épée à la main et de sortir, en jurant qu'il saura se venger. Le mari ne sait ce que cela signifie. La dame répond, comme ci-dessus, qu'elle a donné asile à un homme poursuivi ; qu'un instant après, l'agresseur est entré pour le chercher, mais qu'heureusement il ne l'a point trouvé ; et alors elle fait sortir de la ruelle le premier amant.

Se trouve dans le *Recueil de Sansovino*.

Dans la comédie de Dancourt, intitulée *la Parisienne*, une femme, ayant donné, par mégarde, rendez-vous à trois amants pour la même heure, se sert d'un pareil stratagème pour en faire sortir deux.

Dans les *Facétieuses Journées*, page 251, un jeune homme, ne pouvant pénétrer auprès de sa maîtresse qui est gardée sévèrement par un mari jaloux, se réfugie chez elle comme s'il étoit poursuivi. L'époux lui donne asile, et sort quelque temps après, pour voir si les assassins prétendus se sont retirés. Alors deux drôles apostés courent sur lui l'épée à la main. Il est obligé de se sauver et d'aller se cacher chez un ami; mais, pendant ce temps, le jeune homme exécute librement le projet pour lequel il étoit venu.

Se trouve ainsi dans *Parabosco*, nouv. 16.

Et dans les *Amants heureux*, page 135.

Dans le *Printemps d'amour*, le commencement de l'aventure est le même que chez Boccace; mais la femme fait cacher successivement les deux galants dans le grenier. Ils s'y battent; et, quand le mari demande d'où vient le bruit qu'il entend, elle lui répond que ce sont deux mendiants qu'elle a logés par charité au galetas.

DES TROIS FEMMES

QUI TROUVÈRENT UN ANNEAU;

PAR HAISIAU.

EXTRAIT.

Trois femmes mariées, se promenant ensemble, trouvent un anneau, et conviennent qu'il appartiendra à celle des trois qui jouera le meilleur tour à son mari.

La première enivre le sien. Dans cet état elle lui coupe les cheveux en couronne, l'habille en moine, et le porte, aidée d'un sien amant, à l'entrée d'un monastère. Quand il se réveille et qu'il se voit ainsi accoutré, il s'imagine que Dieu, par un effet miraculeux de sa bonté, l'appelle à la vie monastique. Il va se présenter à l'abbé, et demande d'être reçu parmi les frères. La femme, avertie, accourt avec l'air du désespoir; mais on l'exhorte à la résignation et à féliciter son mari au contraire de la sainte résolution qu'il a prise.

Se trouve dans *le Grand Caton* en vers.

La seconde avoit pour dîner, un vendredi, des anguilles salées et fumées. Son mari lui dit de les mettre sur le gril. Il n'y avoit point de feu à la maison; sous prétexte d'en aller chercher ailleurs, elle sort, et va trouver son amant chez lequel elle reste toute une semaine entière. Le vendredi suivant, à l'heure du dîner, elle entre chez un voisin qu'elle prie de lui permettre de griller ses anguilles. Mon mari me fait enrager, dit-elle, je ne sais plus que devenir; et je crois qu'il perd la tête. Dès que les anguilles sont grillées, elle les apporte toutes chaudes au logis. L'époux demande où elle a été depuis huit jours, et il veut la battre. Elle crie *haro* (à l'aide) : les voisins accourent, et entre autres celui chez lequel avoient été grillées les anguilles. Elle se plaint à eux de la folie du sire, qui prétend, dit-elle, que sa femme a été huit jours absente. Le voisin jure qu'elle n'est restée chez lui que le temps nécessaire pour griller son poisson. L'époux se met en fureur; on le saisit, on le lie comme un fou, et on l'enferme.

La troisième propose à son ami de l'épouser. Il croit qu'elle veut rire, la chose étant impossible, puisqu'elle est mariée; mais elle assure que sa proposition est très sérieuse, et répond même de l'agrément de son mari. Le moyen qu'elle emploie pour cela consiste à se déguiser et à se

rendre ainsi chez un nommé Eustache qu'elle a gagné par argent. L'amant a prévenu le mari qu'il va épouser la nièce de cet Eustache, et il le prie de conduire sa future à l'église. L'autre y consent, et fait ainsi, sans le savoir, présent de son épouse. Le poète demande qui des trois femmes a mérité l'anneau.

J'ai trouvé un manuscrit dans lequel ce troisième conte d'Haisiau est tout-à-fait différent de celui qu'on vient de lire.

La femme qui veut gagner l'anneau dit en confidence à son mari qu'elle est sorcière. Elle lui avoue que la veille elle est allée au sabbat, et que le soir, la reine des sorciers doit venir chez elle lui faire visite. « C'est à vous de recevoir la dame, « dit-elle au mari; mais il faut la recevoir à ge- « noux, et un flambeau en main; tel est l'usage « établi par elle. Vous aurez aussi, s'il vous plaît, « les yeux bandés; car elle ne veut point être « vue; et il n'iroit pas moins que de la vie pour « vous si vous osiez la regarder. »

D'après cette instruction, l'époux, à une heure indiquée, va se placer comme on le lui a dit. Arrive un galant qui caresse sa femme; et le nigaud, pendant ce temps, éclaire à genoux leurs plaisirs.

Haisiau, dans cette version, décide que c'est

la femme sorcière qui a mérité l'anneau. La première, dit-il, emploie l'ivresse pour tromper son mari; la seconde emploie la force; il n'y a vraiment de ruse et d'adresse que dans le tour de la troisième.

Recueil de Barbazan, tome III, page 220.

Ce triple fabliau forme dans les *Contes du sieur d'Ouville*, tome IV, page 255, une histoire fort longue.

Dans les *Facetiæ Bebelianæ*, page 86, trois femmes gagent de même à qui jouera le meilleur tour à son mari. L'un se laisse persuader par la sienne qu'il est moine, et il vient chanter la messe. L'autre, se croyant mort, se laisse porter à cette messe dans une bière; et le troisième y chante tout nu.

Se trouve ainsi dans les *Convivales Sermones*, t. I, p. 200.

Dans les *Délices de Verboquet*, page 166.

Et dans les *Facetie, motti e burle da Lod. Domenichi*, page 372.

Dans les *Contes pour rire*, page 197, trois femmes trouvent un diamant; et l'arbitre qu'elles choisissent pour décider à laquelle des trois il appartiendra, le promet, comme dans le fabliau, à celle qui imaginera, pour tromper son mari, la ruse la plus adroite. Mais leurs tours sont différents de ceux-ci.

DES TROIS FEMMES

QUI TROUVÈRENT UNE IMAGE.

EXTRAIT.

Une femme, allant à la messe dans un couvent de nonnes, trouve en son chemin une image enluminée qui représentoit très énergiquement ce qu'il n'est permis de faire qu'en mariage seulement; elle la ramasse, et après l'avoir regardée pendant quelque temps avec avidité, veut la cacher dans son sein. Mais une autre femme qui la suivoit de près, et qui l'avoit vue prendre l'image, la lui arrache des mains, et demande à la partager ou à tirer au sort à qui des deux l'aura. Pendant qu'elles se querellent, arrive une troisième commère qui veut tirer avec elles. La dispute s'échauffe; déjà l'on s'injurie, et l'on est près d'en venir aux coups; quand la première propose un expédient. « Nous sommes ici, dit-« elle, sur le territoire et dans la juridiction de « dame abbesse; allons porter devant elle notre

« différend et qu'elle nous juge. » Dame abbesse étoit une matrone renommée au loin pour sa piété, sa sagesse et sa prudence. Les deux femelles acceptent son jugement, et toutes trois se rendent au parloir.

D'abord on les fait attendre quelque temps parce que la révérende mère étoit à l'église; avertie qu'on la demande pour un cas important, elle arrive enfin avec mère prieure et mère célérière. Les trois femmes la saluent avec respect; et la première, prenant la parole, raconte qu'ayant fait dans la rue une trouvaille, les deux autres la lui disputent et la revendiquent. Alors l'abbesse s'asseoit; elle prend un air grave; et avant de prononcer, demande à voir le corps du délit. On le lui montre; elle le regarde avec beaucoup d'attention; puis,

Trois soupirs fait longs et entiers.

« Eh! quoi! dit-elle ensuite, vous réclamez et « demandez que je vous adjuge une chose qui « nous appartient! — Qui vous appartient! s'é- « crient les trois femmes. — Oui, vraiment; c'est « la miniature qui étoit dans mon psautier: voilà « trois jours que je l'ai perdue, et j'en étois fort « inquiète. Tenez, sœur Hélène, prenez cela, et « portez-le dans ma chambre. » En parlant ainsi, elle donne l'image à la célérière, qui fait une

grande révérence et s'en va. L'abbesse se retire elle-même avec la prieure; et les trois femmes restent confondues, sans avoir la force de dire un mot.

L'auteur finit son conte par une réflexion qu'on ne doit guère attendre dans un pareil sujet. Voilà, dit-il, ce que font journellement les juges, et ce que doivent attendre d'eux les plaideurs.

J'ai vu un livre d'heures manuscrites du quatorzième siècle, qui, parmi ses nombreuses miniatures, avoit les sept péchés capitaux, représentés de la manière la moins équivoque.

LA VIEILLE.

EXTRAIT.

Un jeune bachelier, courtois, aimable, et si beau parleur *qu'il n'eût pas craint deux avocats*, trouve en route, près d'un gué, une vieille décrépite qui raccommodoit ses guenilles au soleil. Éprise de la figure du damoiseau, celle-ci lui demande un baiser. Il la repousse avec mépris. Elle le poursuit jusqu'au bord de l'eau en s'accrochant à sa selle et le tirant par ses habits. Dans ce moment arrive un grand seigneur avec sa suite. La vieille implore son appui contre un fils ingrat, qui la délaisse, dit-elle, et qui veut l'abandonner en-deçà de la rivière. En vain le bachelier proteste qu'il ne connoît point cette femme, et qu'il ne l'a jamais vue; le seigneur, pour être parfaitement convaincu que ce n'est point sa mère, exige de lui qu'il en donne à l'instant même une preuve bien étrange assurément. Celui-ci préfère de se dire le fils de la vieille. Alors on lui or-

donne de la prendre sur son cheval et de la porter de l'autre côté du gué. Il est forcé d'obéir. La vieille, pendant le passage, le baise mille et mille fois; et les efforts qu'il fait pour s'en défendre font rire aux larmes le comte et ses gens.

Dans l'*Arioste*, chant xx, une vieille, arrêtée par une rivière, voit passer la guerrière Marphise qu'elle prie de la transporter sur l'autre rive. Non-seulement Marphise y consent, mais le chemin étant mauvais, elle pousse la courtoisie jusqu'à la porter en croupe quelque temps. Zerbin, qu'elle rencontre, et qui à ses armes prend l'amazone pour un guerrier, la raille sur la maîtresse qu'elle s'est choisie. Marphise irritée lui propose de se battre, à condition que s'il est vaincu il sera obligé de se charger de la vieille, et de la conduire partout avec lui. Ils combattent, et Zerbin se voit forcé de subir la loi à laquelle il a consenti.

L'opéra-comique de la *Fée Urgèle* offre aussi plusieurs scènes qui ont beaucoup de ressemblance avec ce fabliau.

ALOUL.

EXTRAIT.

Aloul étoit un villain, riche et fort avare, à qui son bien avoit fait épouser la fille d'un vavasseur jeune et jolie dont il étoit extrêmement jaloux. La belle, tourmentée par lui pendant deux années entières, en étoit venue au point de le haïr à mort, et avoit juré dans son âme de s'en venger dès qu'elle le pourroit. Cependant l'occasion favorable ne s'en présenta point avant la fin d'avril. « Tout s'anime alors, dit le poète, tout se renou-« velle; l'air plus doux semble épanouir les cœurs; « au point du jour, sous la feuillée nouvelle, le « rossignol vient par ses chants amoureux nous « exciter au plaisir; et ils sont si touchants qu'on « ne peut les entendre sans mourir d'amour. »

La dame, n'ayant pu reposer de toute la nuit, se leva le matin, tandis que son jaloux dormoit encore, pour aller dans le jardin écouter le héraut du printemps. Le curé par hasard étoit en ce moment dans le sien qui n'étoit séparé de l'autre que par une haie. Il salue la dame, lie conversation avec elle, et finit par la venger d'Aloul.

Elle le quitte en lui donnant rendez-vous au même lieu pour le soir. Aloul, quand sa femme rentre, lui demande d'où elle vient; et peu satisfait de sa réponse, il veut aller au verger vérifier des soupçons que la jalousie lui inspire. D'abord il n'aperçoit sur l'herbe que la trace de deux pieds, plus loin il en trouve quatre : et enfin il voit une place où il n'y a plus de rosée. Alors il reste consterné; mais cependant il ne veut point faire de bruit, jusqu'à ce qu'il ait des preuves plus claires.

Ici le fabliau, qui offroit quelques tableaux agréables et des caractères assez bien dessinés, devient grossier et platement trivial. Le prêtre n'ayant point trouvé au verger sa maîtresse, parce qu'Aloul l'a fait coucher avant lui, a l'imprudence de monter chez elle. Aloul se réveille, s'aperçoit de la présence d'un tiers, le saisit et appelle son monde. La femme frappe son mari et réussit à lui faire lâcher prise; le curé s'échappe et court se cacher dans une étable. Aloul prend son épée et va avec son monde à la recherche du fuyard. Une vieille servante vient dans l'étable vérifier si les moutons n'ont pas été volés, elle les compte, et dans l'obscurité prend d'abord le prêtre pour un mouton. Elle veut ensuite crier, mais celui-ci emploie un moyen assez sûr pour l'engager, bon gré, mal gré, au silence. Par recon-

noissance elle lui procure la facilité de faire retraite, mais il a l'audace de remonter dans la chambre des deux époux. Aloul l'entend, va de nouveau réveiller tous ses bouviers, leur promet bonne récompense, et se remet avec eux à la chasse du prêtre.

Armé d'un gros bâton, et garanti par un van dont il se fait un bouclier, celui-ci se défend assez long-temps (les détails de cette bataille nocturne occupent plus de deux cents vers); enfin battu et presque éreinté, il va se tapir dans le recoin d'un hangar: on l'y va chercher, mais sans pouvoir le trouver. Les bouviers abandonnent une inutile poursuite, et songent à se dédommager de leurs fatigues par un régal que permet Aloul. L'un d'eux, venant au hangar pour y couper un morceau de lard, prend à tâtons le curé pour un cochon gras, et s'apprête à en couper un morceau. Le prêtre effrayé se jette sur le bouvier qui s'enfuit. On accourt avec de la lumière, et enfin on saisit le prêtre, auquel on alloit faire subir une douloureuse punition, lorsque la maîtresse et la vieille servante viennent à son secours, assaillent à l'improviste les bouviers et favorisent la fuite du curé, trop heureux d'en être quitte à si bon marché.

Recueil de Barbazan, tome III, page 326.

LES DEUX CHANGEURS.

EXTRAIT.

Deux changeurs, nommés l'un Martin, l'autre Béranger, s'étoient associés pour leur commerce, sans cependant occuper la même maison. Après quelques années de société, Martin se marie; et l'autre, trouvant la nouvelle mariée à son goût, travaille si bien auprès d'elle, qu'il parvient à lui plaire et à s'en faire aimer. D'abord leurs amours sont heureuses parce qu'ils y mettent beaucoup de circonspection; mais un certain matin que l'époux étoit allé à son change, Béranger, qui se dorlottoit au lit, s'avise d'envoyer chercher la dame, et lui propose de se placer à ses côtés. Vainement elle lui représente les suites dangereuses d'une pareille imprudence si son mari venoit à rentrer et qu'il la trouvât sortie; l'amant insiste sur sa demande extravagante, et il y met tant d'humeur qu'au risque de ce qui peut en résulter, la belle a la complaisance de se prêter à son caprice.

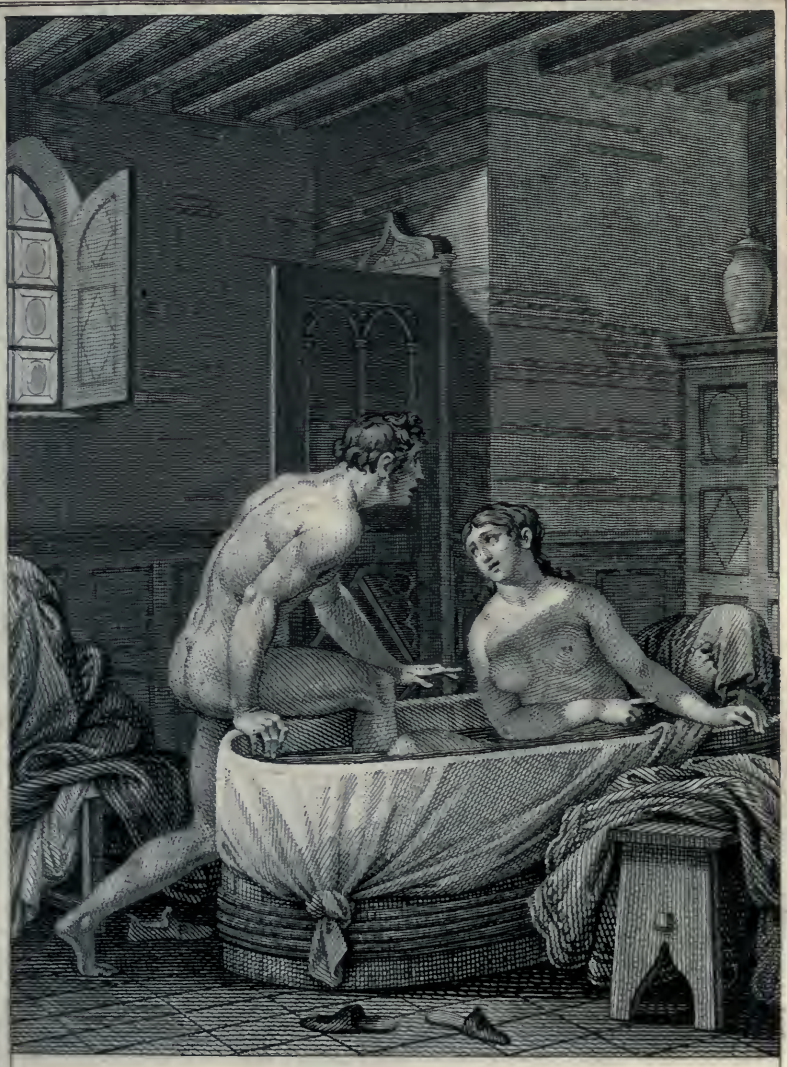

LES DEUX CHANGEURS.

J. M. Moreau le jne del. Bt Roger sculp.

A peine est-elle couchée qu'il va prendre tous ses vêtements, et les enferme sous clef; il s'habille ensuite et envoie prier Martin de venir déjeuner avec lui. Martin accourt, et comme il trouve à son ami un air de jubilation dont il ne peut s'empêcher de lui faire compliment, le favori répond que ce n'est pas sans cause, puisqu'en ce moment il possède entre deux draps la plus belle femme qui soit dans toute la ville. L'autre demande s'il ne pourroit pas voir cette beauté charmante : on la livre tout entière à ses regards; seulement on a soin de lui cacher le visage, afin qu'elle ne soit point reconnue. Martin est dans l'admiration, et sans se douter aucunement qu'on vient de lui montrer sa femme [1], il félicite son ami sur le bonheur qu'il a. Cependant Béranger le fait passer dans une autre chambre pour déjeuner, et pendant ce temps il rend les vêtements à la dame, qui s'habille à la hâte et retourne chez elle.

Quoique dans la ferme résolution de se venger, elle tourne son aventure en plaisanterie; et pendant quelques jours témoigne au galant le même accueil. Mais un certain soir elle l'envoie chercher à son tour, et lui propose de se baigner ensemble, prétendant que le mari est en campagne. Il assure, lui, l'avoir vu en ville. On traite ses raisons de vaines défaites; et, pour n'avoir

pas l'air de la mauvaise volonté, il se voit contraint de céder. Il n'est pas plus tôt dans le bain, que la bourgeoise à son tour enlève ses habits, sous prétexte de ne laisser aucun indice si quelqu'un venoit à entrer; après quoi elle se déshabille et entre aussi dans l'eau.

Mais à l'instant on entend frapper. C'étoit Martin qu'avoit envoyé chercher la friponne. Béranger se croit perdu, il prie sa mie de le cacher quelque part. « Quoi! poltron, lui dit-elle, grand « et fort comme tu es, un homme te fait peur! « Voilà donc quelle ressource il y a avec toi dans « un danger? Eh bien! si tu n'as pas le cœur « de me défendre, tu n'as qu'à te cacher derrière « moi. » C'est le parti que prend le sire. Il se tapit dans un coin de la baignoire; et, pour n'être point vu, étend un drap sur sa tête.

Le mari entré, la femme lui fait signe de s'approcher, et lui dit tout bas à l'oreille : « Sire, je « me baigne ici avec une de mes voisines, qui « se cache parce qu'elle a la peau un peu noire; « amusons-nous-en un moment, je vous prie: « dites que vous voulez vous baigner aussi, et « faites-lui peur. » Martin ne demandoit qu'à rire. Il déclare tout haut qu'il va profiter du bain, et appelle la chambrière pour se déshabiller. Béranger, mourant de frayeur, pousse du pied la bourgeoise, et dans son coin la prie à genoux et

les mains jointes d'imaginer quelque ruse pour renvoyer son époux. Mais celle-ci lui tourne le dos, sans daigner lui répondre ; d'autant plus satisfaite qu'elle le voit dans de plus grandes transes.

Quand Martin est déshabillé, il vient mettre un pied dans la baignoire ; il dit et fait mille polissonneries, et agace de mille manières la prétendue voisine qui, courbée en deux et la face presque sur l'eau pour n'être pas reconnue, tenoit le drap à deux mains tant qu'elle pouvoit. Enfin, la dame Martin, après s'être bien amusée à ses dépens, fait signe à son mari de ne pas pousser la plaisanterie plus loin et de se retirer. « Vous « m'aviez joué un tour, dit-elle alors à l'amant « bafoué : j'ai voulu vous le rendre; mais je viens « de voir que vous êtes un lâche et un poltron ; « adieu, ne comptez plus sur mon amitié, en « voilà pour la vie. » A ces mots elle lui rend ses habits et le renvoie doublement humilié d'avoir perdu sa maîtresse et de lui avoir servi de jouet.

L'auteur conclut qu'il ne faut jamais se moquer des femmes. On en est toujours la dupe, dit-il ; faites-leur une niche, elles vous en rendront cent.

Recueil de Barbazan, tome III, page 254.

La première partie du fabliau, c'est-à-dire le tour joué par l'amant, se trouve dans les *Cent Nouvelles nouvelles de la cour de Bourgogne.*

Les autres nouvellistes ont changé l'ordre des deux aventures. Pour rendre la première plus plaisante et l'amant moins coupable, ils supposent qu'on a commencé par lui jouer le tour de la baignoire, et qu'il s'en venge par celui du lit.

Se trouve ainsi dans le *Pecorone*, Giorn. 11. Nov. 11.

Dans *Straparole*, Nuit 11, Nov. 11.

Dans l'*Arcadia in Brenta*, pag. 26.

Dans *Bandello.*

Et dans les *Amants heureux*, page 19.

L'opéra-comique des *Souliers mors-dorés* n'est que ce conte, ajusté au théâtre, et rendu plus décent.

Dans les *Cent Nouvelles contenant cent histoires*, nouv. 1re, on fait voir au mari sa femme dans le bain. Il croit la reconnoître; mais comme il la retrouve chez lui quand il y rentre, il se persuade qu'il s'est trompé, et lui conte à elle-même le soupçon qu'il a eu.

NOTE.

(1. *Félicite son ami sur le bonheur qu'il a, sans se douter aucunement qu'on vient de lui montrer sa femme.*) Ce trait d'impudence libertine a eu réellement lieu dans le siècle suivant. Louis d'Orléans, frère de Charles VI, étant avec l'une de ses maîtresses, Mariette d'Enghien, celle dont il eut le fameux bâtard Comte de Dunois, reçut, le matin, dans sa chambre Aubert de Cani, qui étoit l'époux; et lui fit, comme dans le fabliau, admirer sa femme sans qu'il la reconnût.

BOIVIN DE PROVINS;

PAR COURTOIS D'ARRAS.

FAUCHET FAIT MENTION DE CE FABLIAU.

Qui veut ouïr l'aventure de Boivin? qu'il approche et m'écoute. Il pourra se vanter de la savoir au vrai, à moins qu'il ne bouche ses oreilles pour ne pas m'entendre.

C'étoit un maître ribaud et un coquin bien adroit que ce Boivin. Provins n'en avoit pas deux comme lui. Un jour il lui prit envie, pendant le temps de la foire, de jouer un tour de son métier. Depuis un mois il avoit exprès laissé croître sa barbe. Il prit une cotte, un surcot et une chape de bure grise, une coiffe de burat, de gros souliers bien épais, avec une grande bourse de cuir dans laquelle il mit douze deniers qui composoient tout son avoir; et pour mieux ressembler à un villain, il s'arma d'un aiguillon.

Ainsi équipé, le drôle alla dans une rue détournée, vis-à-vis de la maison d'une certaine Ma-

bile, couturière fort renommée, et qui avoit chez elle plusieurs ouvrières. Le long du mur étoit une souche : Boivin s'y assit, mit son aiguillon par terre, et, le dos un peu tourné aux fenêtres de Mabile, sans paroître s'occuper d'elle, il commença, d'un air fort affairé, à se parler ainsi :

« Çà, puisque nous voilà hors de la foire, et « dans un endroit tranquille, faisons un peu « notre compte. D'abord j'ai reçu pour un de « mes bœufs trente-neuf sous, j'en ai reçu dix-« neuf pour un autre; sur quoi il faut défalquer « douze deniers que j'ai donnés à Giraut, qui me « les a fait vendre. Dix-neuf et trente-neuf, ça « fait... ça fait...; morbleu, si j'avois ici des fèves « ou des pois pour compter, je le saurois bien « vite. Dix-neuf et trente-neuf..... Oh! je me rap-« pelle que Sirou m'a dit que c'étoit cinquante. « Item, pour deux setiers de blé, pour ma ju-« ment, mes cochons et la laine de mes agneaux, « cinquante autres sous. Cinquante et puis cin-« quante, et puis dix-neuf, et puis trente-neuf, « ça fait bien tout justement cent. Cent sous, « c'est comme qui diroit cinq livres..... n'est-ce « pas? Une, deux, trois... » Et tout en parlant ainsi, Boivin faisoit sonner ses douze deniers; il les prenoit à plein poing, les tiroit de sa bourse, les y remettoit; on eût dit qu'il avoit à compter un trésor.

Les filles, au bruit, étoient accourues à la fenêtre, et elles avoient appelé Mabile. « Chut, « leur dit celle-ci, ne l'interrompez pas. Il faut « nous amuser du villain, et nous régaler aujour- « d'hui à ses dépens : laissez-moi faire. »

Mabile étoit une des commères les plus fines et les plus adroites dont vous ayez jamais ouï parler; mais elle ne savoit pas avoir affaire à un matois bien autrement rusé qu'elle encore. Le pendard, feignant toujours de n'être occupé que de son compte qu'il embrouilloit exprès à chaque moment, répétoit sur ses doigts d'un air imbécille dix-neuf, et puis trente-neuf, et puis cent, et puis cinquante. Enfin, au bout de quelque temps, comme s'il n'eût pu se dépêtrer d'un compte aussi embarrassant, il s'écria avec un soupir. « Ah! si j'avois ici ma douce nièce Ma- « bile, la fille de Tiéce, ma sœur! elle avoit de « l'esprit celle-là. Quelle consolation ce seroit « pour moi à présent que j'ai perdu ma femme « et mes enfants. Elle m'aideroit dans mon mé- « nage; je lui aurois donné un bon mari, et, « après moi, tout mon bien. Mais elle s'est enfuie, « la mauvaise, et m'a planté là. » En parlant ainsi, Boivin sanglotoit douloureusement, et il s'écrioit de nouveau : « Ah! Mabile! ma douce nièce Ma- « bile! »

Mabile, qui n'avoit pas perdu un mot de tout

ce soliloque, crut qu'il étoit temps de profiter de la confidence. Elle descendit dans la rue. « Prud'homme, dit-elle, excusez-moi si je vous « interromps; mais vous ressemblez si fort à un « oncle que j'ai, qu'il ne m'a pas été possible d'y « tenir. Dites-moi un peu quel est votre nom et « votre village, s'il vous plaît. » Boivin répondit qu'il s'appeloit Foucher de la Brousse; puis regardant la couturière avec un air d'étonnement, il ajouta : « Mais vous-même, damoiselle, je suis « bien trompé si vous n'êtes pas Mabile, ma « nièce. »

A ces mots Mabile feint de se pâmer et tombe assise sur la souche. Un moment après elle se relève et s'écrie : « Dieu m'a donc accordé enfin « tout ce que je demandois. » Alors elle se jette au cou de Boivin, le serre dans ses bras, lui baise les yeux et la bouche, et semble ne pouvoir jamais se lasser de l'embrasser. « Douce amie, re- « prend le ribaud, c'est donc véritablement toi? « — Oui, sire, c'est la fille de votre sœur Tiéce. « — Ah! belle nièce, tu es cause que j'ai eu pen- « dant long-temps bien du chagrin; mais je te « pardonne, puisque te voilà retrouvée : » et mes deux hypocrites de s'embrasser de nouveau en larmoyant chacun de leur côté.

Les filles admiroient, de la fenêtre, l'adresse avec laquelle Mabile jouoit son personnage. Elles

voulurent la seconder et descendirent dans la rue pour lui demander si l'honnête homme à qui elle témoignoit tant d'amitié étoit de sa connoissance. « De ma connoissance, damoiselles! « Eh! c'est mon oncle Foucher, le propre frère « de ma mère Tiéce. — Quoi, dame! votre oncle « Foucher dont vous nous avez tant de fois parlé? « — Oui, vraiment, lui-même. — Certes, vous « devez être bien glorieuse; car si une nièce « comme vous lui fait honneur, entre nous il est « bien taillé pour vous en faire aussi. » Alors les donzelles vinrent l'une après l'autre, avec une révérence, embrasser Boivin. « Mais ne restez « donc pas plus long-temps dans la rue, bel oncle, « lui dirent-elles, entrez; c'est ici pour vous *l'hô-* « *tel Saint-Julien*, et nous vous y recevrons « comme vous le méritez. » En même temps elles le prirent par-dessous les bras pour le conduire dans la maison. Au milieu de tout ceci il affectoit un air niais qui vous eût fait pâmer de rire. Les fillettes avoient beaucoup de peine à s'en empêcher; elles lui tiroient la langue par-derrière en se moquant de lui; mais encore une fois le plus sot dans cette aventure n'étoit pas celui qui le paroissoit.

Aussitôt qu'il fut entré, Mabile appela Ysanne, l'une des ouvrières, pour lui commander un bon dîner. « Avez-vous de l'argent à me donner?

« répliqua celle-ci : je ne possède pas une maille.
« — Va toujours, reprit Mabile, et mets en gage,
« s'il le faut, nos surcots et nos couvertures. C'est
« aux dépens de ce villain que nous nous réga-
« lons, avant le soir il aura tout payé. » Ysanne
courut donc chez l'usurier chercher de l'argent,
et revint avec deux oies et deux chapons gras.
Toute la maison aussitôt se met en œuvre pour
les apprêter. L'une les plume, l'autre fait du feu;
celle-ci tourne la broche, celle-là met la table,
tandis qu'une autre va quérir du vin.

Mabile, pendant ce temps, tâchoit d'amuser
son hôte. « Bel oncle, comment se porte ma
« tante? Et mes petits cousins, ils doivent être
« bien grandis depuis que je ne les ai vus. — Ah!
« belle nièce, j'ai manqué de mourir de chagrin.
« Dieu les a tous pris. Je suis tout seul à présent,
« et ce n'est plus que de toi que je peux attendre
« ma consolation. — Que m'avez-vous dit là, bel
« oncle? Hélas! je m'en doutois qu'il devoit m'ar-
« river malheur; j'ai rêvé de morts cette nuit. »
Et alors elle se mit à pleurer. « Bon, bon, les
« morts sont morts, lui dit Ysanne; il faut les
« laisser et rire avec les vivants. Allons, dame,
« lavez et mettez-vous à table, le dîner est prêt:
« quand vous aurez bu vous aurez de quoi faire
« des larmes. »

Un changement léger de deux ou trois mots m'a permis

de traduire, jusqu'à cette dernière phrase, le fabliau de Boivin, qu'autrement je n'eusse jamais osé présenter à mes lecteurs, tant les mœurs en sont malhonnêtes. Ce n'est point d'une couturière qu'il s'agit; c'est d'une femme dévouée à un métier bien différent, et logée, selon la coutume du temps, avec sa troupe, dans une rue détournée, que l'auteur nomme la rue des P.....[1] La nécessité où je me trouverois d'altérer le texte du conte, si j'entreprenois de le continuer, me force de l'interrompre ici. J'en extrairai cependant la suite, toujours dans l'intention de montrer quelles furent les mœurs d'un siècle dans lequel la partie la plus distinguée de la nation étoit amusée par des grossièretés aussi révoltantes.

Boivin feint de s'extasier lorsqu'il voit le repas qu'on lui a servi. Il déclare que ce n'est pas son intention de causer à sa nièce une pareille dépense; et, comme s'il vouloit s'en charger, il feint de porter la main à sa bourse pour en tirer douze deniers. La nièce l'arrête en protestant que c'est lui faire insulte. Elle avoit pour projet de l'enivrer et de lui escamoter alors la bourse entière : dans ce dessein, elle le fait boire copieusement; mais le ribaud possédoit une tête à l'épreuve; il avale gaîment toutes les rasades que lui versent les filles, sans seulement en paroître moins altéré.

Quand Mabile voit qu'elle ne peut réussir par cette voie à le voler, elle en emploie une autre. En faveur de la parenté, elle veut le régaler de *l'hôtel Saint-Julien*, qu'on lui a promis. Je n'ai pas

besoin d'expliquer ici le sens de cette expression qu'on a déjà vue employée ailleurs. Ysanne est chargée de la commission, qui chez l'auteur est décrite avec toutes ses circonstances; mais il est recommandé tout bas à la députée de profiter du premier moment où le villain s'oubliera, pour lui couper les cordons de sa bourse. Celui-ci, plus fin qu'elle, les coupe lui-même, sans qu'il y paroisse, par-dessous sa chape; et il cache la bourse dans son sein.

Quand il rentre, Mabile, qui voit les deux cordons pendants, et qui croit la bourse escamotée, va pour la redemander à Ysanne. Celle-ci proteste qu'elle n'a rien vu; Mabile l'accuse de friponnerie; elles se disent des injures et se battent. Boivin, de son côté, se plaint qu'on l'a volé. Tout ce qu'il y a de gens dans la maison prend parti pour ou contre Mabile; le combat devient général; on crie, on jure, on s'arrache les cheveux; les tisons et les meubles volent à la tête; c'est un vacarme si effroyable que les voisins et les passants accourent au bruit, et qu'ils sont obligés de frapper sur les combattants pour les séparer. Quant à Boivin, après avoir joui de ce spectacle, il va conter son aventure au prévôt, qui, le soir en divertit à table ses amis, et lui donne dix sous.

Recueil de Barbazan, tome III, page 357.
Mis en vers par Imbert.

NOTE.

(1. *Logée..... dans une rue détournée.....*) On a remarqué que, par un déréglement de mœurs bien singulier, les prostituées publiques s'étoient multipliées en France sous saint Louis à un point étonnant. Il les vexa et les poursuivit pendant tout son règne avec une rigueur qu'on taxa même de dureté, et cependant jamais elles ne furent plus communes. La plupart des gouvernements municipaux se virent réduits à les autoriser authentiquement, et lui-même enfin fut obligé de faire des lois pour elles. S'il est triste, encore une fois, de pouvoir opposer d'aussi hideux exemples à ceux qui exaltent sans cesse les siècles passés, il faut avouer au moins que les réglements que firent nos pères pour ces malheureuses et méprisables créatures, annoncent une sagesse dont on pourroit desirer aujourd'hui les bons effets. Ils les soumettoient à des officiers, à des inspecteurs ou à des femmes qui en répondoient: ils les obligeoient, comme on voit par le fabliau, d'habiter certaines rues, et ordinairement les rues les plus sales et les plus vilaines; à être renfermées chez elles tous les soirs, à une heure prescrite; à porter certains habits ou certaines marques infamantes, etc. En un mot, ce n'étoit pas une profession insolente, qu'on laissât insulter aux bonnes mœurs par son impudence et son faste; c'étoit une classe particulière, dévouée à la brutalité d'un certain nombre d'hommes, mais tenue dans l'avilissement où elle doit toujours rester, et absolument isolée de toutes les autres par la honte et par l'opprobre.

Les prostituées de Provins étoient renommées au treizième siècle. Une pièce de ce temps, intitulée *Proverbes*, et qui ne contient que le nom des choses les plus célèbres de chaque pays, met dans ce nombre les *Ribauds de Soissons* et les *P..... de Provins.*

LE VILLAIN DE BAILLEUL,

OU

DE LA FEMME QUI FIT CROIRE

A SON MARI QU'IL ÉTOIT MORT;

PAR JEAN DE BOVES.

EXTRAIT.

Un villain du village de Bailleul revient au logis dans un moment où sa femme, enfermée avec le curé, ne l'attendoit pas. Elle court au-devant de lui comme pour l'embrasser; mais tout-à-coup, affectant un air d'étonnement et d'effroi, elle lui demande s'il est malade. Il a beau répondre qu'il ne se sent d'autre maladie qu'une grande faim, elle prétend qu'il a les yeux éteints, avec une couleur cadavéreuse, et que sûrement il est dans un état dangereux. Il se tâte, il s'examine, mais elle donne tant de signes de douleur qu'il ne peut s'empêcher de la croire. L'épouse alors le couche dans un coin de l'étable sur un peu de paille; elle le voit s'éteindre peu-à-peu; enfin elle feint de le voir mourir, et elle le couvre d'un drap, en jetant les hauts cris. Les voisines, que

ces cris attirent, viennent dire sur son corps quelques prières. Le curé lui-même entre pour chanter ses *oremus ;* après quoi il emmène la veuve dans la chambre. Pendant tout ce temps le villain, convaincu qu'il étoit mort, restoit toujours sous le drap, sans remuer non plus qu'un cadavre; mais entendant un certain bruit dans la chambre, et soulevant son linceul pour regarder: « Coquin de prêtre, s'écrie-t-il, tu dois bien re-« mercier Dieu de ce que je suis mort, car sans « cela, mordié, tu périrois ici sous le bâton. »

Se trouve dans les *Novelle di Grazzini*, autrement *Lasca*.

Desperriers suppose que deux jeunes gens, pour se divertir, font accroire à un certain imbécille, nommé Bertaud, qu'il est malade. L'un d'eux fait le prêtre et le confesse. On lui dit ensuite qu'il est mort, et ils le mènent par la ville, couché dans une charrette, en chantant le *libera*. En même temps ils lui enfoncent des épingles dans les fesses; mais un d'eux lui ayant fait trop de mal, Bertaud lève la tête, et dit, comme dans le Fabliau, tu es bien heureux de ce que je suis mort.

Se trouve ainsi dans les *Facetiæ Poggii*.

Et dans les illustres *Proverbes*, pag. 10.

Boccace, et d'après lui *La Fontaine*, dans le conte du *Purgatoire de Féronde*, supposent de même une paysanne qui, de concert avec l'abbé du lieu, fait son mari mort; mais le reste est tout différent.

Ce fabliau a été mis en vers par M. Imbert, mais avec quelques changements, faits d'après *Lasca*.

LAI DU PALEFROI VAIR;[1]

PAR HUGUES LE ROI.

Je suis réellement affligé toutes les fois que je vois les dames n'être pas honorées autant qu'elles le méritent. Heureux celui qui en rencontrera une douce, honnête et capable d'aimer constamment! Il pourra bien se promettre des jours purs et sans nuages. C'est pour célébrer un pareil bonheur que j'ai entrepris ce lai; mais toutes les femmes ne ressemblent point à celle dont vous allez entendre l'histoire. Pour une que vous trouverez loyale et sincère, combien en est-il qui sont fausses, inconstantes et perfides. Je ne laisserai pas néanmoins de vous achever mon conte, puisque je l'ai annoncé : vous verrez par là ce que sait faire Hugues Le Roi, et vous pourrez ainsi apprécier ses talents.

Je vous dirai donc qu'en Champagne jadis fut un brave chevalier nommé messire Guillaume, riche en bonnes qualités, mais pauvre d'avoir. Obligé de subsister par sa valeur, il ne possédoit

pour tout bien qu'une petite terre valant au plus deux cents livres : et c'étoit grand dommage; car il avoit tout, courage, honneur, probité. Paroissoit-il dans un tournoi? il ne s'amusoit pas à faire aux dames de beaux saluts ou des signes de galanterie; il s'élançoit, tête baissée, à l'endroit où la foule étoit la plus forte, et ne se retiroit que quand il avoit terrassé ou vaincu ses adversaires. Aussi étoit-il partout connu et considéré. Je m'arrête avec plaisir sur son éloge, messieurs, parce que la justice qu'on rend aux braves gens est le moyen le plus sûr de leur donner des imitateurs.

Dans le voisinage de Guillaume demeuroit un très riche seigneur, veuf et père d'une fille extrêmement jolie, nommée Nina. Son château étoit, ainsi que celui du chevalier, situé dans les bois (car la Champagne alors avoit beaucoup plus de forêts encore qu'elle n'en a aujourd'hui); et ils n'étoient distants l'un de l'autre que d'une grosse lieue.

Mais celui du vieillard, bâti sur un monticule fort escarpé, se trouvoit en outre défendu par un fossé profond et par une forte haie d'épines, de sorte qu'on ne pouvoit y aborder que par le pont-levis. C'étoit là que s'étoit retiré le prud'homme; il y vivoit tranquillement avec sa fille, faisant valoir sa terre qui lui rapportoit annuellement mille bonnes livres de rente.

Avec une pareille fortune, vous jugez bien que la pucelle, belle et aimable comme elle l'étoit, ne devoit pas manquer de soupirants. De ce nombre fut Guillaume; jaloux d'avoir pour maîtresse une personne d'un mérite aussi distingué, il mit tous ses soins à lui plaire; et bientôt, à force de courtoisie et de beaux faits d'armes, il y parvint. Mais quand le père vit les visites du chevalier devenir trop fréquentes, il défendit à sa fille de lui parler, et le reçut lui-même avec une froideur si marquée, que le favori n'osa plus revenir.

Par là se trouva interrompue toute communication entre les deux amants. L'âge ne permettoit plus au père de monter à cheval ni de sortir; ainsi il n'y avoit avec lui aucun espoir d'absence. Le vieux renard d'ailleurs, ayant eu dans sa jeunesse plusieurs aventures, avoit appris par son expérience à devenir défiant et rusé. Guillaume n'eût demandé seulement qu'à voir sa mie; et cette foible consolation lui étoit interdite.

Un jour enfin qu'il cherchoit et rôdoit autour des murs, il aperçut une poterne abandonnée, à travers laquelle il étoit possible de se parler. Il trouva moyen de le faire savoir à Nina qui ne manqua pas d'en profiter. Pour lui il pouvoit venir en sûreté au lieu du rendez-vous par de petits sentiers détournés, à travers la forêt, que lui seul connoissoit. Ce dédommagement léger fit d'abord le bon-

heur des deux amants; ils en jouirent pendant quelque temps avec transport; mais quoi! se parler sans se voir, s'aimer tendrement et ne pouvoir se le prouver! pas un baiser! pas une caresse! toujours craindre d'être découverts et d'être séparés pour jamais! Guillaume ne put tenir à une pareille situation. Il résolut d'en sortir d'une manière ou d'une autre, et vint au château, dans le dessein de déclarer ses intentions au père et d'en obtenir enfin une réponse décisive.

« Sire, lui dit-il, j'ai une grâce à vous demander, daignez m'écouter un instant : j'aime votre fille, sire, d'elle seule dépend tout mon bonheur, et j'ose vous supplier de m'accorder sa main. Vous connoissez ma naissance et mon nom, je crois avoir quelque droit à votre estime et n'être point indigne de Nina; j'attends votre réponse; mais cette réponse va me donner ou la vie ou la mort. — Je conçois sans peine qu'on peut aimer ma fille, répondit le vieillard; elle est jeune, belle et sage; sa naissance est distinguée; je n'ai qu'elle d'héritière; et si elle mérite toujours mon amitié, un bien considérable l'attend. Avec ces avantages, je crois qu'il n'y a point de prince en France qui ne s'honorât de l'épouser. Déjà plus d'un gentilhomme puissant est venu me solliciter à ce sujet; mais rien ne me presse, j'attendrai un parti convenable, et je ne veux

« point surtout de ces chevaliers qui, comme leurs « faucons ne vivent que de proie. »

Guillaume confus n'eut pas la force de répondre ; il alla se cacher dans la forêt, où il employa le reste du jour à se désoler, en attendant que les ténèbres lui permissent de se rendre à la poterne. Nina s'y rendit aussi de son côté ; et ce fut alors qu'éclatèrent des sanglots douloureux. « Recevez « mon dernier adieu, s'écria le chevalier ! c'en est « fait, il n'est plus de bonheur pour moi dans cette « contrée, et il faut que je la fuie puisque je ne « puis vous y posséder. Maudites soient à jamais « les richesses qui me font perdre tout ce que « j'aime. — Hélas ! je m'applaudissois de les possé- « der pour pouvoir vous les offrir, répondit la « tendre Nina. Faut-il que le sort me réduise à les « maudire aussi ! mais, mon cher Guillaume, ne dés- « espérons pas encore : il nous reste une ressource « que depuis long-temps a prévue ma tendresse ; « vous avez près d'ici, à Médot, un vieil oncle, de « l'âge de mon père, et son ami dès l'enfance ; si « vous lui êtes cher, comme je ne puis en douter, « allez le trouver et lui confier le secret de notre « amour : sans doute il a aimé dans son jeune âge ; « il aura pitié de nous. Dites-lui qu'il peut faire « mon bonheur et le vôtre ; je ne lui demande « pour cela qu'un service simulé ; c'est de vous « céder, pendant quelques jours seulement, trois

« cents livres de rentes sur sa terre ; qu'il vienne « alors me demander pour vous à mon père : « il m'obtiendra de son amitié , j'en suis sûre ; « et dès que nous serons unis, nous lui remet- « trons en main l'acte de son bienfait. Ah! mon « doux ami, ai-je besoin de ses présents pour t'ai- « mer! — J'allois mourir, s'écria Guillaume; vous « me rendez la vie. »

Il courut aussitôt chez l'oncle, et le supplia de seconder son amour, sans lui avouer cependant qu'il étoit aimé de la pucelle. « Votre choix ne « mérite que des éloges , répondit celui-ci ; je « connois beaucoup votre maîtresse, elle est char- « mante; soyez tranquille; je me charge de l'ob- « tenir de son père, et je vais de ce pas la lui de- « mander. » En effet, il monta aussitôt à cheval. Guillaume, transporté de joie, partit de son côté pour Galardon où étoit annoncé un tournoi qui devoit durer deux jours. Pendant toute la route, l'amoureux chevalier ne s'occupa que du bonheur qu'il alloit enfin goûter. Hélas! il ne soupçonnoit guère qu'on songeoit à le trahir.

L'oncle fut reçu chez le père à son ordinaire. On se mit à table, où tout en buvant l'un à l'autre, les deux vieillards racontèrent leurs antiques prouesses en amour et en chevalerie. Mais quand on eut desservi et que tout le monde se fut retiré : « Mon vieil ami, dit le seigneur de Médot, je suis

« garçon et m'ennuie de vivre seul ; vous allez « bientôt marier votre fille et vous trouver de « même. Acceptez une proposition que j'ai à vous « faire : accordez-moi Nina ; je lui abandonne tout « mon bien, je viens demeurer avec vous, et ne « vous quitte plus qu'à la mort. » Cette proposition enchanta le père ; après avoir embrassé son vieux gendre, il fit venir sa fille, à laquelle il annonça l'arrangement funeste qu'ils venoient de conclure ensemble.

Si la pucelle fut consternée, je vous le laisse à penser. Elle ne rentra dans sa chambre que pour se désoler, pour maudire mille fois la trahison du perfide vieillard, pour appeler à son secours son malheureux amant. Pendant ce temps il travailloit à la mériter en se couvrant de gloire à Galardon, et il étoit bien loin d'imaginer que par une noirceur abominable son oncle la lui enlevoit en le déshéritant. Le soir elle courut à la poterne, car elle ignoroit qu'il fût au tournoi ; mais après avoir attendu long-temps sans le voir paroître, elle se crut abandonnée.

Le jour fatal venoit d'être fixé par les vieillards au surlendemain. Le futur avoit demandé que le mariage et la noce se fissent en son château de Médot. En conséquence il fut réglé que, pour arriver de bonne heure, on partiroit au point du jour ; et, en attendant, le gendre et le beau-

père envoyèrent dans tout le voisinage inviter leurs amis, c'est-à-dire ceux des gens de leur âge qui vivoient encore. Le lendemain arrivèrent, les uns après les autres, ces barbons au corps décrépit, au front ridé, à la tête chauve et tremblante. Jamais ne se vit assemblée de noce plus burlesque. Vous eussiez cru qu'ils venoient tous, avant de partir pour l'autre monde, se dire le dernier adieu.

La journée fut employée à préparer les ajustements et la parure de la triste mariée. Elle étouffoit intérieurement de douleur, et se voyoit obligée pourtant de dévorer ses larmes et d'affecter un visage tranquille. Le père venoit de temps en temps examiner si l'ouvrage avançoit. Dans une de ces visites, quelqu'un lui demanda s'il avoit songé à faire venir suffisamment de chevaux pour conduire à Médot toutes les personnes qui devoient s'y rendre. « Les hommes « ont les leurs sur lesquels ils sont venus, ré- « pondit-il. Ceux de mes écuries serviront; mais « en tout cas, pour ne pas nous trouver embar- « rassés, il n'y a qu'à en envoyer chercher quel- « ques-uns de plus chez mes voisins. » Et sur-le-champ il dépêcha un domestique qu'il chargea de cette commission.

Celui-ci se rappela en route que Guillaume avoit un cheval gris magnifique, et réputé le

plus beau de toute la province. Le balourd crut que ce seroit sans doute flatter sa jeune maîtresse que de lui procurer, pour une cérémonie aussi agréable, une pareille monture, et il alla chez le chevalier l'emprunter.

Guillaume, après avoir remporté le prix du tournoi, avoit passé chez son oncle pour chercher la réponse qu'il attendoit; mais ne l'ayant pas trouvé et s'imaginant que le père apparemment faisoit quelque difficulté, il étoit revenu chez lui, du reste si parfaitement tranquille sur cette affaire, si plein de confiance en la parole du négociateur, qu'en entrant il commanda qu'on fît venir un ménétrier pour lui chanter quelques chansons amoureuses. Il se flattoit que son oncle se feroit un plaisir de venir lui annoncer lui-même la réussite de son message, et dans cet espoir il avoit sans cesse les yeux tournés vers la porte.

Tout-à-coup il voit quelqu'un paroître : c'étoit le domestique qui, le saluant de la part de son maître, lui demande au nom du vieillard, pour le lendemain, son beau palefroi gris. « Oh! de « toute mon âme, répond Guillaume, et pour « plus long-temps s'il le veut. Mais quel besoin « a-t-il donc de mon palefroi? — Sire, c'est pour « mener à Médot Nina, notre demoiselle. — Sa « fille! Eh! que va-t-elle faire à Médot? — Se ma-

« rier. Quoi! est-ce que vous ne savez pas que « votre oncle l'a demandée à monseigneur, et « qu'il l'épouse demain matin au point du jour? »

A ces paroles, Guillaume reste pétrifié d'étonnement. Il ne peut croire une trahison aussi noire, et se la fait certifier une seconde fois. Malheureusement pour lui, les coupables sont tels qu'il ne peut s'en venger. Il se promène pendant quelque temps en silence, les yeux baissés et l'air furieux. Soudain il s'arrête, appelle son écuyer, fait seller le cheval gris, et le livre au valet. « Elle « le montera, se dit-il à lui-même, et en le mon- « tant elle songera encore une fois à moi. Ne « suis-je pas trop heureux de contribuer à ses « plaisirs? Mais non, c'est à tort que je l'accuse. « On a forcé sa main, elle n'en est que plus à « plaindre; moi, j'ai son cœur, et tant que je vi- « vrai elle aura le mien. »

Le chevalier alors appelle tous ses gens. Il leur distribue le peu d'argent qu'il a, et leur permet de quitter son service dès l'instant même. Ceux-ci éperdus demandent en quoi ils ont eu le malheur de lui déplaire. « Je n'ai qu'à me louer de « vous tous, répond-il, et je voudrois qu'il me « fût permis de vous mieux récompenser; mais « la vie m'est à charge, partez et laissez-moi mou- « rir. » Les infortunés se jettent en larmes à ses genoux : ils le conjurent de vivre et le supplient

d'agréer qu'ils restent auprès de lui pour adoucir ses maux. Il les quitte sans leur répondre, et va s'enfermer dans sa chambre.

On dormoit pendant ce temps au château du père. Pour pouvoir partir de grand matin, on s'y étoit couché de bonne heure, et la guaite du donjon avoit ordre d'éveiller tout le monde au son du tocsin, dès que le jour commenceroit à paroître : Nina seule ne put reposer. L'instant de son malheur approchoit, et elle n'y voyoit plus de remède. Vingt fois dans la journée la pauvrette avoit cherché l'occasion de s'enfuir. Elle l'eût fait sans crainte si la chose eût été possible, mais elle avoit trop d'yeux à tromper, et son unique consolation fut de passer la nuit dans les larmes.

Vers minuit la lune se leva. La guaite qui le soir avoit un peu bu et qui s'étoit endormie, se réveillant tout-à-coup et voyant une grande clarté, crut qu'il étoit déjà tard, et se hâta bien vite de sonner son tocsin. Aussitôt tout le monde de se lever, et les domestiques de seller les chevaux. Le palefroi gris, comme le plus beau, fut destiné pour la pucelle. A cette vue elle ne put contenir sa douleur et fondit en larmes. On n'y fit point attention, parce que ces larmes furent attribuées au regret de quitter la maison paternelle. Mais quand il fut question de monter

le cheval, elle s'y refusa si opiniâtrément qu'il fallut l'y placer comme de force. On partit : d'abord marchoient les domestiques, hommes et femmes, puis les gens de la noce, puis la mariée qui, peu empressée d'arriver, s'étoit mise à la queue de la troupe. On l'avoit confiée à un vieux chevalier, homme sage et renommé, lequel devoit lui servir de parrain pour la cérémonie, et celui-ci fermoit la marche.

Il y avoit pour arriver à Médot trois lieues à faire, toujours dans la forêt, et par un chemin de traverse si étroit que deux chevaux pouvoient à peine y passer de front. Il fallut donc aller à la file. Pendant la première demi-lieue on causa, on s'égaya un peu; mais nos barbons qui n'avoient pas dormi suffisamment succombèrent bientôt au sommeil. Vous eussiez ri de voir leurs têtes chenues vaciller à droite et à gauche ou tomber penchées sur le cou des chevaux.

La pucelle suivoit, trop occupée de sa douleur pour songer à eux. Pareille à ces condamnés qu'on mène au supplice, et qui, pour vivre quelques instants de plus, retardent la marche autant qu'ils peuvent, elle ralentissoit le pas de son cheval. Mais on n'eut pas fait une lieue que, sans le vouloir, elle se trouva ainsi séparée de la troupe. Son vieux conducteur ne s'en aperçut pas davantage, parce qu'il sommeilloit comme les autres. Cepen-

dant ses yeux s'entr'ouvroient de temps en temps; mais comme il voyoit toujours devant lui le palefroi gris, ils se refermoient tout aussitôt : les chevaux au reste n'avoient pas besoin de guides ; dans un chemin pareil ils ne pouvoient s'égarer.

Il y avoit un endroit pourtant où la route se partageoit en deux; l'une étoit la continuation de celle de Médot, et l'autre un petit sentier qui conduisoit chez Guillaume. Tous les cavaliers de la troupe avoient suivi la première comme de raison ; et le cheval du vieux parrain ne manqua pas de suivre la trace des autres. Pour le palefroi gris, depuis le temps qu'il conduisoit son maître au rendez-vous de la poterne, il étoit si fort accoutumé au sentier, qu'il le prit à son ordinaire.

Il falloit, pour arriver chez Guillaume, passer à gué une petite rivière. Au bruit que fait le cheval en mettant le pied dans l'eau, Nina sort de sa triste rêverie; elle se retourne pour appeler le parrain à son secours, et ne voit personne; seule et abandonnée dans une forêt à pareille heure, un premier mouvement d'effroi la fait d'abord tressaillir; mais l'idée de pouvoir échapper au malheur qui la menace étouffe sa frayeur; et elle pousse hardiment son cheval dans la rivière, prête à périr, s'il le faut, plutôt que de consommer cet hymen affreux. Il n'y avoit rien à craindre; le

cheval, selon sa coutume, traverse de lui-même le gué; et bientôt il arrive chez son maître.

La guaite apercevant la demoiselle, corna aussitôt pour avertir, et vint lui demander ensuite à elle-même, à travers la petite porte du pont-levis, ce qu'elle vouloit. « Ouvrez vite, cria la pu-« celle, c'est une femme poursuivie par des vo-« leurs qui vous demande du secours. » L'autre regarde par le guichet : il voit une jeune personne, parfaitement belle et couverte d'un riche manteau d'écarlate. La parure, la beauté de la demoiselle, ce cheval gris qu'elle monte et qui lui semble être le palefroi de Guillaume, l'étonnent au point qu'il croit que c'est quelque fée favorable que la compassion amène auprès de son bon maître pour le consoler. Il court aussitôt l'avertir. Guillaume avoit passé la nuit dans les larmes. Ses gens, véritablement affligés parce qu'ils l'aimoient, n'avoient pas voulu se coucher plus que lui; de temps en temps ils alloient sans bruit écouter à sa porte, dans l'espoir que peut-être sa douleur s'allégeroit; mais l'entendant toujours soupirer et gémir ils revenoient pleurer ensemble.

Cependant, dès qu'il sut qu'une femme étoit à sa porte, par courtoisie il alla au-devant d'elle et fit baisser le pont-levis. O joie inespérée! ô bonheur! il voit sa mie. Elle s'élance dans ses bras,

en criant: « Sauvez-moi »; et en même temps elle le serroit avec les siens de toutes ses forces, et regardoit derrière elle d'un air d'effroi, comme si réellement des ravisseurs l'eussent poursuivie. « Rassurez-vous, s'écrie-t-il, rassurez-vous; je vous « tiens, et il n'y a personne sur la terre qui puisse « désormais vous arracher à moi ». Alors il appelle ses gens, leur donne différents ordres, et fait lever le pont. Mais ce n'est pas assez; pour être parfaitement heureux, il faut qu'il soit l'époux de Nina; il la conduit donc à sa chapelle, et mandant son chapelain, lui ordonne de les marier ensemble. Alors la joie rentra dans le château; maître et domestiques, tous paroissoient également enivrés de plaisir; et jamais à tant de chagrin ne succédèrent aussi promptement des transports aussi vifs.

Il n'en étoit pas ainsi à Médot. Tout le monde y étoit arrivé, excepté la pucelle et son gardien. Mais on avoit beau se demander ce qu'ils étoient devenus, personne ne pouvoit l'apprendre. Enfin ce gardien parut, toujours dormant sur son cheval; et il fut fort étonné, quand on le réveilla, de ne plus voir la mariée devant lui. Comme on soupçonna qu'elle avoit pu s'égarer dans la forêt, plusieurs domestiques furent détachés pour aller la chercher. Mais on sut bientôt à quoi s'en tenir par l'arrivée d'un écuyer qu'en-

voyoit Guillaume, et qui vint annoncer que la demoiselle étoit chez son maître, et de la part du chevalier invita le père et tous les gentilshommes de la noce à se rendre chez lui. On y courut; Guillaume alla au-devant d'eux, tenant par la main sa nouvelle épouse qu'il leur présenta sous cette qualité.

A ce mot d'abord s'éleva dans la troupe un grand murmure. Mais quand Guillaume eut prié qu'on l'écoutât, quand il eut conté toute l'histoire de ses amours jusqu'à l'aventure du palefroi, tout changea. Ces vieillards, blanchis dans des principes d'honneur et de loyauté, témoignèrent même leur indignation de ce qu'on les avoit rendus complices d'une perfidie; et ils se réunirent tous pour presser le père de ratifier l'union des deux amants. Celui-ci ne put s'y refuser, et la noce se fit chez Guillaume. L'oncle mourut dans l'année; le chevalier par cet évènement hérita de Médot. Peu de temps après, son beau-père étant mort aussi, il se vit un des plus riches seigneurs de Champagne, et il vécut aussi heureux qu'il méritoit de l'être.

Recueil de Barbazan, tome 1er, page 164.

Ce fabliau a été traduit en vers par M. Imbert.

NOTE.

(1. *Palefroi vair*). On a vu ailleurs que le *vair* étoit une fourrure gris-blanc, nommée ainsi à cause de cette *variété* de couleur. On nomma de même yeux *vairs* les yeux bleus, parce que, comme le *vair*, ils sont parsemés de petits points blancs; ainsi qu'on peut s'en convaincre en les regardant de près. Nos auteurs ne célébrant presque jamais que des beautés blondes, ils ne célèbrent non plus que les yeux *vairs*, mais comme quelquefois ils écrivent *verz*, La Ravallière *, trompé par l'orthographe, a cru que ce mot signifioit de *couleur verte*. D'après cela, il admire comment la nature a pu former des yeux pareils, et il propose aux physiciens d'examiner pourquoi ce phénomène n'arrive plus.

Le *Palefroi vair* est un cheval gris.

* Chansons du Roi de Navarre, tome premier.

LE VILLAIN DE FARBU.

EXTRAIT.

Un paysan de Farbu (village dans l'Artois), homme fort sot, alloit avec son fils vendre quelques denrées à la ville. En y entrant, ils trouvent dans une rue un fer à cheval, et le père dit à son fils de le ramasser. Mais c'étoit une attrape; le fer étoit chaud, et avoit été jeté là par des jeunes gens qui vouloient s'amuser aux dépens de quelque nigaud. Le fils, soupçonnant une malice, crache sur le fer avant d'y toucher, et voyant bouillonner sa salive, il se retire en se moquant des jeunes gens et de leur attrape. Sa ruse adroite frappe d'admiration le sot père. De retour le soir à Farbu, celui-ci demande à souper. Sa femme lui sert de la bouillie qui étoit brûlante. Il veut avant de manger s'assurer si elle n'est pas trop chaude, et il emploie pour cela la même épreuve que son fils avoit employée pour

le fer. Comme il ne voit rien bouillonner, il avale hardiment, mais il se brûle toute la bouche, et s'en prend au jeune homme qu'il accuse d'avoir des secrets qui ne sont bons que pour lui seul.

Se trouve dans le *Passe-temps agréable*, page 21.
Dans *l'Apologie pour Hérodote*, tome 1, page 26.

Ce conte n'est pas si niais qu'il le sembleroit au premier abord.

Combien de paysans de Farbu dans le monde ! Combien de gens qui pourtant ne sont ni idiots ni sots, s'étonnent naïvement d'avoir échoué en faisant précisément ce qui avoit si bien réussi à d'autres, et ne voient pas qu'ils ont craché dans leur soupe.

DE L'HERBERIE,

OU

LE DIT DE L'HERBERIE.

Tels sont les deux titres de deux pièces totalement différentes, que j'ai réunies et fondues ensemble, parce que le sujet en est le même, ne contenant toutes deux que des propos de charlatan dans une place publique. Elles sont intitulées *Herberie*, du métier de ces sortes de gens qui alors vendoient au peuple des *herbes*. L'une est en prose, l'autre est moitié en prose et moitié en vers. Toutes deux, dans l'original, sont fort ordurières. C'étoit ainsi qu'alors on amusoit la canaille, et bien de hauts seigneurs n'avoient point le goût plus difficile. Telles étoient, je ne cesserai de le répéter, les mœurs de ce *bon vieux temps* qu'aujourd'hui l'on nous vante sans cesse.

Audafridi fabuli fabala quand il la bacula plentissimus Hareng. Entre deux vertes une mûre. Je vous dis donc, beaux seigneurs, qu'il y a dans ce bas monde cinq cas particuliers où un galant homme ne peut en conscience se dispenser de croire sa femme. Et d'abord si vous la jetez dans un four allumé, et qu'après lui avoir demandé : « Ma mie, comment te trouves-tu ici? » elle vous réponde : « Sire, je n'ai pas froid, » je

soutiens qu'alors vous êtes obligé de la croire; 2° si vous la jetez à l'eau, et qu'après lui avoir demandé : « Ma mie, as-tu soif, » elle vous réponde : « Non, mon cœur, » je dis qu'il faut la croire; 3° si le matin, quand elle se lève, vous lui demandez ce qu'elle compte faire dans la journée, et qu'elle vous réponde : « Sire, je compte « vous faire enrager, » je dis, messieurs.... Quoi! vous riez! est-ce que vous vous moqueriez de moi par hasard? Apprenez à me connoître, s'il vous plaît, et sachez que je ne suis point de ces affronteurs qui courent le monde en vendant suif de mouton pour graisse de marmote, ni de ces pauvres hères qui viennent en cape à la porte d'une église étaler sur un tapis des boîtes et sachets, et vous vendre poivre ou cumin. Non, messieurs, non, je ne me mouche point de cette main-là. Je suis, moi, un physicien habile, qui pour pouvoir un jour vous guérir ai parcouru toute la terre habitable, le Poitou, l'Anjou, les Indes, Jérusalem, le royaume des bêtes et la Sologne.

Connoissez-vous, par exemple, le seigneur du Caire? Eh bien! messieurs, j'ai mangé à sa table pendant deux ans, et j'en ai rapporté une pierre qui fait ressusciter les morts. Quiconque de vous la touchera cette pierre, messieurs, il n'a plus à redouter, après cela, ni scorpion ni tarentule.

Il ne doit plus craindre qu'un chien mort aboie après lui, ni qu'un âne ricane pour lui faire peur, ni qu'un lièvre l'emporte pour peu qu'il se tienne bien. Enfin, quelque chose qu'il fasse, il ne mourra point sans confession.

Lorsque Dieu vint sur la terre, beaux seigneurs, il trouva des hommes qui crurent en lui, il en trouva qui n'y crurent point. Je pourrois fort bien, moi, quoique je ne sois pas le Sauveur, n'être pas mieux traité que lui. Mais au reste, pour mettre votre conscience en repos, je veux, messieurs, vous montrer ici ce que je sais faire. Y a-t-il parmi vous quelque honnête homme, bon catholique et craignant Dieu, qui ait mal aux dents? qu'il approche..... Ah! c'est vous, l'ami.....? répondez donc.... Est-ce oui ou non que vous dites.....? Je ne vous entends pas, parlez plus haut... Encore.... bon cela. Voilà un malade de bonne humeur, il fait rire tout le monde. Dites-moi maintenant, l'ami, si votre dent est creuse..... Oui, n'est-ce pas? cela suffit. Je vais donc vous guérir, car je suis bien aise de faire voir que ce n'est pas l'intérêt qui m'amène ici. Baissez vos chaperons, vous autres, et dressez vos oreilles : il n'y a pas un mot à perdre dans tout ce que je vais dire.

Il faut, mon cher, prendre un peu de graisse de marmote. Vous pilerez cela dans un mortier

avec un crotin de nonne sortant du four; vous en ferez une boulette que vous mettrez dans le creux de votre dent, puis, sans perdre de temps, vous irez vous poser le derrière nu sur un brasier bien allumé. Dès que l'onguent sera fondu, je réponds sur mon Dieu que vous serez guéri. *Porcilla polus laudate carbonculus gorselas.*

Maintenant, messieurs, voulez-vous savoir de quoi sont composés les remèdes que je vous vends? Je vous dirai que j'ai quatre frères, que mes quatre frères ont chacun quatre chiens, et chacun des quatre chiens un collier de fer. Vous me demanderez peut-être ce que font ces quatre fois quatre chiens? le voici. Tous les quatre jours mes quatre frères les mènent tous quatre dans la forêt des Ardennes chasser les griffons, les éléphants, les basilics, les dragons volants, et les autres bêtes qu'il me faut journellement pour mes graisses. Avec ces graisses votre serviteur guérit la mort, la brûlure, le frisson, la gale et la colique, que Dieu puisse envoyer à ceux qui ne m'achèteront rien.

Ces graisses, au reste, on ne les mange point. Non vraiment, il faut bien s'en garder, car elles ont tant de vertu, que si on en mettoit seulement gros comme un pois sur la langue d'un bœuf, il tomberoit mort sans parler. On les ap-

plique sur le corps à l'endroit où l'on souffre, et dans l'instant, quelque violent que soit le mal, il s'enfuit tout droit jusqu'à la rivière qui court. Mais ce n'est pas là tout, messieurs. Ouvrez vos yeux, regardez bien, vous allez voir la merveille des merveilles. La voici, la voici, c'est moi qui l'ai cette poudre admirable de Jouvence, qui répare les torts des vieillards et l'honneur des filles qu'on va marier, quand il a souffert quelque échec. Au reste, si vous ne m'en croyez pas, interrogez ma femme : elle peut parler, je la laisserai dire.

LA FEMME.

Oui, belles gens, je suis femme d'honneur, et ne voudrois pas, pour mon pesant d'or, vous tromper. J'ai appris à connoître les herbes chez madame Trote de Salerne, cette madame Trote dont sûrement vous avez tous ouï parler, qui se fait une coiffe de ses oreilles, et qui attache ses sourcils à une chaîne d'argent par derrière ses épaules. Vous savez que dans le monde entier elle n'a point sa pareille. Elle nous a envoyés ici pour vous empêcher de mourir; mais, afin que les pauvres puissent guérir comme les riches, avant de partir elle m'a fait jurer sur les saintes reliques que, partout où j'irois, je ne prendrois jamais qu'un denier de la monnoie du pays : à

Orléans un orléanois, au Mans un mançois, à Chartres un chartrain, à Paris un parisis, à Rouen un tournois, à Dijon un dijonnois, à Londres un esterling. Si cependant, messieurs, il se trouvoit parmi vous homme si pauvre qu'il n'eût pas même dans sa bourse un denier, le laisserois-je mourir pour cela? non certes. Qu'il vienne comme les autres; je lui donnerai mes herbes gratis, pourvu seulement qu'il fournisse à mon cheval du foin et de l'avoine, à moi du pain et du vin, et qu'au bout de l'année il fasse chanter, pour la conservation de madame Trote, une messe du Saint-Esprit.

Après cela, messieurs, je n'ai plus rien à vous dire. Vous connoissez la bonté de mes herbes, c'est à vous maintenant à en acheter. Si vous n'en voulez pas, tant pis pour vous; quand vous mourrez je ne ferai qu'en rire.

Recueil de Méon, tome 1, page 185.

Cette pièce pourroit fort bien avoir été un de ces *jeux* dont il a été parlé dans le second volume, à la suite du lai de *Courtois d'Arras*, une sorte de farce dramatique, à deux personnages, ou à trois, si l'on y faisoit jouer l'homme qui vient se plaindre du mal de dents.

J'ai aussi trouvé dans le manuscrit de la Bibliothèque du roi n° 7218, fol. 259, une pièce en trente-cinq couplets de quatre vers sur une seule rime, et qui est intitulée *Les Geus*

d'aventure. Chaque couplet contient une prophétie du genre de celles qu'on peut faire à des filles, à des femmes, des époux, des vieillards, des amoureux, etc. Je n'en fais mention ici que pour observer qu'il y avoit alors des diseurs de bonne aventure et que probablement ceux-ci, pour la dire, avoient imaginé quelque jeu où le couplet qui vous tomboit par le sort apprêtoit à rire. Ils ne sont pourtant pas bien piquants ; mais aussi on n'y voit pas le cynisme qui pourroit se trouver dans un ouvrage de cette nature et pour une telle destination.

En voici quelques couplets pris au hasard.

IV. Vous n'estes mie perecéus,
Quar vous gaaigniez trestoz séus
Et assanblez, ce sachiez bien,
Ce qui jà ne vous vaudra rien.

X. En la fin serez vous chétis,
Sor avez mal vous aurez pis;
Quar vous irez nus et deschaus
Et par les frois et par les chaus.

XXV. Adès seras tu cruteriaus,
Un borderez, uns lecheriaus;
Sages cuidez estre et cortois,
Et si ne sez vaillant deux nois.

XXIX. La gent savez moult bien tenir
Et prometre sanz deservir;
Mès quel sanblant que lor moustrez,
Petit du vostre lor donez.

DE LA DAME

QUI ATTRAPA UN PRÊTRE, UN PRÉVÔT ET UN FORESTIER;

OU

CONSTANT DUHAMEL.

Je ne pardonne pas qu'on se moque des dames; on doit toute sa vie les honorer et les servir, et ne leur parler jamais que pour leur dire choses courtoises. Qui agit autrement est un villain. Sans elles après tout que deviendroit le monde? N'est-ce pas pour plaire à sa compagne que chante le rossignol? Mettez auprès des dames l'homme le plus sauvage, il s'adoucira : confiez-leur le manant le plus brutal, il deviendra doux et prévenant. Ce sont elles qui éveillent la joie dans tous les cœurs, qui font éclore la gaîté dans un repas, qui sèment partout le plaisir. C'est pour elles qu'on se pare de fleurs et qu'on chante l'amour. Pour elles enfin fut inventée la poésie : car qui feroit des vers s'il n'aimoit pas? Femme vaut mieux qu'or et argent, que châteaux et cités.

Malheur à l'homme que le ciel a privé de cette douce consolation. Mais au milieu de ses plus grands chagrins, qu'une femme vienne s'offrir à lui, dans l'instant vous verrez sourire ses lèvres et son cœur s'épanouir. En un mot, je dis que les dames sont l'ouvrage du créateur le plus agréable comme le plus utile, et je soutiens en conséquence qu'on ne sauroit assez les honorer.[1]

Je vous dis ceci à propos d'un laboureur, nommé sire Constant Duhamel, et de dame Isabeau son épouse. Écoutez-en le fabliau.

EXTRAIT.

Isabeau, jeune et jolie, avoit plu à-la-fois au curé du bourg, au prévôt et au forestier. Chacun d'eux la sollicita de son côté, offrant, pour obtenir ses bonnes grâces, le premier vingt livres, le second dix, et le troisième une bague. A toutes leurs instances la sage et honnête épouse répondit que son mari la nourrissoit par son travail, qu'il la rendoit heureuse; et qu'elle se croiroit la dernière des créatures si en retour de tant de biens elle alloit le trahir.

Un jour les trois soupirants se rencontrèrent à boire ensemble. Bientôt le vin échauffant leurs

cerveaux, ils se mirent à parler de ce qui les occupoit le plus, c'est-à-dire de dame Isabeau. L'un dit qu'il jeûneroit volontiers quarante jours, s'il pouvoit se décarêmer ensuite avec un si friand morceau; l'autre, qu'il consentiroit volontiers à mourir le lendemain pour passer une nuit avec elle. Le curé, plus résolu, les traita d'imbécilles, et prétendit que s'ils vouloient bien s'entendre tous les trois, ils auroient la belle à beaucoup meilleur marché. « Il ne s'agit pour cela, dit-il, « que de réduire le villain sur la paille, ou le for- « cer à déguerpir du pays. Quand elle se verra « dans la misère, il faudra bien alors venir prier « à son tour et nous offrir humblement ce qu'elle « refuse aujourd'hui avec tant de hauteur. »

Ce projet atroce est adopté; et les trois ribauds conviennent ensemble de ce que fera chacun d'eux. Dès le dimanche suivant, le pasteur monte en chaire; et voyant Constant devant lui, il le dénonce à ses paroissiens comme un excommunié, qui a épousé sa commère [2] et enfreint les saints canons. En conséquence il ordonne qu'on le chasse honteusement de l'église; ou sinon le service divin va être suspendu. Le villageois se retire consterné; il va au presbytère attendre le curé, qu'il conjure, à mains jointes, d'avoir pitié de lui et d'obtenir son absolution de l'archevêque. Il offre même de payer cette grâce d'avance, et

propose huit livres. L'autre accepte la proposition d'autant plus volontiers, qu'il y trouve un moyen de faire payer au manant les complaisances de sa femme.

Constant rentre chez lui tout en larmes; Isabeau, l'embrassant tendrement, lui demande le sujet de ses pleurs : il le raconte. L'épouse, qui devine sans peine l'origine de cette querelle, le rassure, en protestant qu'elle saura bientôt la terminer. Ils se mettent à table; mais à peine ont-ils commencé leur repas, qu'on vient chercher Constant de la part du prévôt.

Celui-ci l'accuse d'avoir pendant la nuit volé, avec effraction, du blé dans la grange du seigneur. D'après ce délit prétendu, il le fait mettre aux ceps [3], et lui annonce que le lendemain il l'enverra à la potence. Le malheureux a beau protester qu'il n'a volé de sa vie, et qu'il aimeroit mieux mourir que d'avoir un grain de blé à personne, on traite de mensonges ses protestations; on prétend que des témoins ont déposé avoir suivi la trace du blé depuis la grange jusqu'à sa maison. Enfin, quand il voit qu'il ne s'agit pour lui de rien moins que la mort, il prend le parti de demander grâce, et offre vingt livres que le prévôt accepte.

Comme il revenoit à la maison, il voit accourir son valet, qui lui annonce que le forestier

vient de saisir aux champs ses deux bœufs. Il prétend, dit le valet, que la semaine dernière vous avez coupé dans la forêt plusieurs arbres. Constant alors de jeter bas sa chape et de courir après le forestier; mais il en est de cette aventure comme des deux autres; le pauvre diable ne peut ravoir ses bœufs qu'en promettant cent sous.

Il rentre au logis pour déplorer son malheur. L'épouse au contraire ne fait que rire de toutes ces persécutions; elle promet à Constant de le venger avant peu de ses trois ennemis, et de lui donner, à leurs dépens, autant de plaisir qu'ils lui ont donné de chagrin.

Le lendemain matin, après avoir fait cacher son mari, Isabeau appelle Galotrot, sa servante, et lui commande de chauffer de l'eau pour un bain. Pendant que l'eau chauffe, elle raconte à cette fille l'histoire des amours de ses trois galants, ainsi que le dessein qu'elle avoit de les punir; et l'envoie ensuite chez le curé. « Tu lui diras en « confidence, ajoute la dame, que Constant a « aujourd'hui vingt livres à payer; que nous ne « possédons pas un sou; et que s'il veut venir « m'apporter cette somme qu'il a été le premier « à m'offrir dernièrement, il ne pourra manquer « d'être bien reçu. »

Galotrot étoit une grosse paysanne, d'un extérieur lourd et massif; mais sous cette épaisse

enveloppe, la drôlesse cachoit beaucoup d'esprit et de malice. Elle s'acquitte de la commission si adroitement que, dans son transport, le curé l'embrasse et qu'il lui donne vingt sous pour acheter un péliçon. Il va ensuite prendre dans son coffre la somme demandée; et vêtu d'un manteau écarlate [4] doublé de vair, il court porter son offrande. La dame le reçoit d'un air affable; on cause quelque temps : enfin elle propose au sire avant de s'acquitter avec lui, de se baigner ensemble [5]. Mais il n'est pas plus tôt dans le bain, qu'elle enlève ses habits et les met sous clef; après quoi elle envoie la servante chez le prévôt.

« Je ne devrois plus vous aimer depuis que « vous m'avez oubliée, dit Galotrot à cet officier, « aussi voilà ce que c'est d'être riche, on ne daigne « seulement pas saluer ses parents; mais moi j'ai « bon cœur, et je veux faire le bien pour le mal. « Votre maîtresse est au logis qui se désespère; « elle a besoin d'argent; vite, profitez de l'occa- « sion; et surtout ne dites pas que c'est moi qui « vous ai averti. »

Le prévôt fit toutes sortes d'excuses à sa grosse cousine sur la froideur dont elle se plaignoit; il lui dit mille choses agréables, lui donna vingt sous comme le curé; et après avoir pris de l'argent, vint avec elle frapper à la porte d'Isabeau. « Ciel! c'est mon mari », s'écria l'épouse. A ce

mot le curé saute, tout nu, hors du bain : il craint la colère de ce mari qui doit lui en vouloir, et il ne sait où se sauver. « Passez dans l'au-« tre chambre, lui dit la dame, et cachez-vous « dans ce grand tonneau où il y a de la plume ; « je vous couvrirai avec le van que voici. Con-« stant ne s'avisera pas de venir là vous cher-« cher. »

Isabeau n'eut pas plus tôt mis en cage son premier amoureux, qu'elle alla ouvrir au second. Elle proposa de même le bain à celui-ci, dont elle enferma de même les habits; et envoya ensuite Galotrot chez le forestier.

« Madame vous a hier fort mal reçu, dit au « garde-bois la servante; je lui en ai fait beau-« coup de reproches, et l'ai forcée de convenir « que votre bague lui iroit bien à la main. Voyez « maintenant, sire, ce que vous avez à faire; moi « j'ai voulu seulement vous prouver ma bonne « amitié, et je m'en retourne. »

Le galant, ravi d'une pareille nouvelle, donna dix sous à Galotrot, et courut avec sa bague chez la belle. Pressée par le prévôt d'entrer dans le bain, Isabeau se déshabilloit, mais pour gagner du temps, le plus lentement qu'il lui étoit possible. Au bruit que fait le forestier en frappant, elle s'écrie de nouveau, d'un air effrayé : « C'est « mon mari, je suis perdue. » Le prévôt ne sait

plus que devenir. Elle l'envoie aussi dans le tonneau. Il s'y lance à pieds joints, et tombe sur le curé qui, pour n'être pas vu s'enfonçoit tant qu'il pouvoit, sous la plume. Celui-ci fait un cri de douleur. Ils se reconnoissent et se trouvent pris au même piège; mais il étoit trop tard, ils ne pouvoient plus en sortir.

Bientôt le forestier y est conduit, ainsi qu'eux : car pour le coup Constant venoit de faire entendre sa voix et de sortir de sa cachette, une hache en main. Isabeau alors, pour consommer entièrement sa vengeance, propose à son mari d'envoyer successivement chercher les femmes des trois prisonniers, et de leur faire, dans le lieu même, subir à tous trois l'affront qu'ils lui destinoient.

Galotrot est encore chargée de ce message. D'abord vient *la femme du prêtre* [6]. Isabeau par galanterie lui offre le bain : l'autre se déshabille; mais lorsqu'elle va entrer dans la cuve, Constant paroît et lui fait aisément expier les torts du curé. Le prévôt et le forestier qui, du tonneau où ils sont cachés voient l'aventure, insultent au pasteur. Bientôt arrivent les femmes de ceux-ci; et le curé à son tour peut se moquer d'eux.

Mais les prisonniers n'en sont pas quittes à ce prix. Constant, s'approchant du tonneau avec sa hache dans une main et une chandelle dans

l'autre, demande, d'un ton de colère, qui s'est avisé de fourrer là de la plume; et il y met le feu. Aussitôt mes gens de se sauver; il les poursuit avec un bâton, et lâche ses chiens après eux. De toutes parts on crie haro sur ces corps nus et emplumés, tous les mâtins du bourg se mettent à leurs trousses; hommes, femmes, enfants, c'est à qui pourra les atteindre et leur asséner son coup. Enfin ils se réfugient dans une maison, où ils sont obligés de se nommer et de demander grâce. Pour Constant, il eut, de cette aventure, des joyaux, de l'argent et du plaisir.

Recueil de Barbazan, tome III, page 296.

Ce fabliau a été imité par plusieurs auteurs; mais ils n'en ont pris que ce qu'ils auroient dû omettre, l'aventure luxurieuse de la fin.

On connoît *les Rémois* de La Fontaine.

Dans *Bandello*, il ne s'agit que de deux galants, au lieu de trois comme chez notre fablier. La femme les fait de même cacher dans un tonneau, et le mari fait porter ce tonneau dans la place publique.

Dans *Straparole*.

Et dans *Sansovino*, IXe Jour. 8e Nouv., l'épouse cache dans un sac le bourgeois qu'elle joue. Le mari noue le sac; et après avoir bien rossé, à coups de bâtons, son prisonnier, il mange le souper qu'avoit apporté celui-ci.

Boccace, VIIIe Journ. 8e Nouv., suppose que le mari qui se venge ne fait qu'exercer la loi du talion. Il a décou-

vert une intrigue de sa femme avec un voisin. Celle-ci, pour obtenir sa grâce, donne, à l'ordinaire, rendez-vous au galant. Tout-à-coup on entend frapper à la porte. Elle le fait cacher dans un coffre. Alors paroît le mari qui ferme le coffre, et qui envoyant chercher par sa femme celle du voisin, lui rend ce qu'il a reçu de lui.

De même à-peu-près dans le *Courrier facétieux*, page 326.

Dans les *Sérées de Bouchet*, Sérée 32.

Et dans les *Divertissements curieux de ce temps*, page 153.

NOTES.

(1. *Je dis que les dames sont l'ouvrage du créateur le plus agréable comme le plus utile, et je soutiens en conséquence qu'on ne sauroit assez les honorer.*) La Fontaine a dit de même :

Et ce sexe vaut bien
Que nous le regrettions, puisqu'il fait notre joie.

(2. *Le dénonce à ses paroissiens comme un excommunié qui a épousé sa commère et enfreint les saints canons.*) Cette opinion religieuse étoit beaucoup plus ancienne que nos poètes. Dès les premiers temps de la monarchie, elle avoit occasioné le divorce d'une reine, et porté sur le trône cette abominable Frédégonde, si fameuse par sa beauté, son esprit et ses crimes. Celle-ci étoit maîtresse de Chilpéric, et attachée au service d'Audouère, épouse de ce prince. Audouère étant accouchée d'une fille pendant que Chilpéric, éloigné de la France, faisoit la guerre aux Saxons, Frédégonde, dont l'ambition n'aspiroit à rien moins qu'au titre de reine, engagea Audouère à tenir sur les fonds baptismaux sa propre fille, prétendant que ce seroit un moyen de s'at-

tacher davantage le roi en devenant deux fois la mère de son enfant. La trop crédule Audouère donna dans le piège. Mais quand Chilpéric revint de l'armée, Frédégonde alla au-devant de lui pour le prévenir de ne point habiter avec la reine, à moins qu'il ne voulût se rendre coupable de péché. Il en demanda la raison. Elle lui dit qu'Audouère *étoit devenue sa commère*, et qu'il ne pouvoit par conséquent plus user avec elle de ses droits d'époux. Chilpéric fit de grands reproches à la reine ; il la força de prendre, avec sa fille, le voile de religieuse ; il exila l'évêque qui avoit baptisé l'enfant, et épousa Frédégonde.*

L'église prétend encore aujourd'hui que les titres de parrain et de marraine, de compère et de commère, font contracter une sorte d'alliance ou d'affinité spirituelle. Une marraine ne peut pas, sans dispense ecclésiastique, épouser son filleul.

(3. *D'après ce délit prétendu il le fait mettre aux ceps.*) Espèce d'entrave dans laquelle on enfermoit les pieds du criminel pour lui donner ensuite la question.

(4. *Vêtu d'un manteau écarlate doublé de vair.*) On remarquera ici ce manteau écarlate, porté en plein jour par un curé dans sa propre paroisse.

(5. *Elle propose au sire de se baigner avec elle.*) J'ai parlé ailleurs de cet usage de se baigner ensemble, employé par les amants avant d'entrer au lit.

(6. *D'abord vient la femme du prêtre.*) Dans le fabliau *du curé qui mangea des mûres* (tome 1, page 298), il a été fait mention aussi de ces *femmes de prêtres*. Celle dont il s'agit ici, quelques vers plus bas, est nommée *la prêtresse*.

*Aimoin, *Gesta Francorum*, page 83.

LES TROIS BOSSUS;

PAR DURAND.

FAUCHET FAIT MENTION DE CE FABLIAU.

Messieurs, si vous voulez m'écouter un instant (et d'abord je ne ments jamais), je vous conterai une aventure qui arriva jadis dans un château. Ce château étoit bâti sur le bord d'une rivière, vis-à-vis d'un pont, et à très peu de distance d'une ville dont j'ai oublié le nom : supposons pour un moment que ce soit la ville de Douai.

A Douai donc vivoit un bourgeois, sage et prud'homme, estimé de tout le monde pour sa probité. Malheureusement il n'étoit pas riche, mais il avoit une fille si belle, si belle, qu'on venoit par plaisir la regarder; et, à vous dire vrai, je ne crois pas que Nature ait jamais formé créature plus accomplie.

Le maître du château dont je vous ai parlé étoit un bossu. Nature s'étoit amusée aussi à former ce petit bijou-là. Il est vrai que ce n'étoit

pas tout-à-fait sur le même modèle que la belle bourgeoise; mais au défaut d'esprit, elle avoit donné au magot une grosse tête, et cette tête, qui venoit se perdre entre deux hautes épaules, elle l'avoit armée d'une crinière épaisse, d'un col court, d'un visage à faire reculer d'effroi. Tel étoit en abrégé le portrait du châtelain. Peut-être dans toute votre vie n'en verrez-vous pas un semblable.

Malgré sa difformité, cet épouvantail s'avisa néanmoins d'aimer la pucelle. Il fit plus : il osa la demander en mariage; et comme il étoit le plus riche du canton, car il avoit passé sa vie à entasser denier sur denier, la pauvrette lui fut livrée. Hélas! il n'en devint que plus à plaindre. Horriblement jaloux, et d'ailleurs trop bien convaincu de sa laideur, il n'eut plus de repos ni le jour ni la nuit. Il alloit et venoit sans cesse, rôdant, espionnant partout, et ne laissant jamais entrer chez lui que les personnes qui apportoient quelque chose.

Une des fêtes de Noël qu'il étoit ainsi en sentinelle à sa porte, il se vit abordé tout-à-coup par trois ménétriers bossus. Les chanteurs avoient fait la partie de se réunir tous les trois pour venir lui faire niche et s'amuser à ses dépens. Ils le saluèrent comme confrère, lui demandèrent en cette qualité de les régaler, et en même temps, pour

constater la confraternité, tous trois présentèrent leur bosse. Cette plaisanterie qui devoit, selon toutes les apparences, être fort mal reçue du sire, par évènement le fut pourtant assez bien. Il conduisit les ménétriers à sa cuisine, leur servit des pois au lard et un chapon, et leur donna même en sortant vingt sous parisis. Mais quand ils furent à la porte, il leur dit : « Regardez bien cette « maison, et de votre vie ne vous avisez d'y mettre « le pied, car si jamais je vous y attrape, vous « voyez cette rivière, pour le coup c'est là que « je vous ferai boire. »

Nos musiciens rirent beaucoup de ce propos du châtelain, et ils reprirent le chemin de la ville, dansant d'une manière burlesque et chantant tous trois à tue-tête pour le narguer. Quant à lui, sans faire à eux la moindre attention, il alla se promener dans la campagne.

La dame, qui le vit passer le pont et qui avoit entendu les ménétriers, les appela dans le dessein de se distraire un moment en les faisant chanter. Ils montèrent. On ferma les portes, et mes gens aussitôt de débiter à l'envi, pour égayer la châtelaine, tout ce qu'ils savoient de mieux.

Déjà la dame entroit en gaîté, quand tout-à-coup on entend frapper en maître : c'étoit l'époux qui revenoit. Les bossus alors se croient perdus, la femme est saisie de frayeur, et en effet tous

quatre avoient également à craindre. Celle-ci heureusement aperçoit sur un châlit, dans une pièce voisine, trois coffres qui étoient vides. Elle place dans chacun un bossu, ferme sur eux les couvercles, et va ouvrir à son mari.

Il ne rentroit que pour espionner sa femme à l'ordinaire. Aussi, dès qu'il fut resté un peu de temps auprès d'elle, il sortit de nouveau, et vous croyez bien qu'elle n'en pleura pas. A l'instant elle courut aux coffres pour délivrer ses prisonniers, car la nuit approchoit, et son mari par conséquent ne devoit pas tarder à revenir. Mais quelle fut sa douleur quand elle les trouva tous trois morts et étouffés! Peu s'en fallut qu'elle ne souhaitât mourir aussi elle-même. Au reste, toutes les lamentations possibles n'eussent remédié à rien. Il falloit au plus tôt se débarrasser des trois cadavres, et il n'y avoit pas un moment à perdre.

Elle courut donc à la porte, et voyant passer un gros paysan : « Ami, lui dit-elle, veux-tu être « bien riche? — Oui-dà, douce dame. Essayez « un peu, vous verrez si je l'endurerai. — Eh « bien! je ne te demande pour cela qu'un service « d'un moment, et te promets trente livres en « belles et bonnes pièces; mais il faut auparavant « me jurer sur ton Dieu de me garder le secret. » Le paysan, que tenta la somme, fit tous les ser-

ments qu'on voulut. La châtelaine alors le conduisit à sa chambre, et, ouvrant le premier des coffres, elle lui dit qu'il s'agissoit de porter ce mort à la rivière. Il demande un sac, y met le bossu, va le précipiter du haut du pont, puis revient tout essoufflé chercher son paiement.

« Je ne demandois pas mieux que de vous sa-
« tisfaire, répartit la dame; mais au moins vous
« conviendrez qu'il faut avoir rempli nos condi-
« tions. Vous êtes convenu, n'est-ce pas, de me
« débarrasser de ce cadavre, le voici encore ce-
« pendant, regardez vous-même. » En même temps elle lui montre le second coffre où étoit un autre bossu. A cette vue le manant est stupéfait. « Comment diable! est-il donc revenu?
« dit-il, je l'avois bien jeté pourtant. C'est sûre-
« ment quelque sorcier, mais parbieu il en aura
« le démenti et fera encore une fois le saut pé-
« rilleux. » Il fourre aussitôt dans le sac le second bossu, et va le jeter comme l'autre à la rivière, ayant grand soin de lui mettre la tête en bas et de bien regarder s'il tombe.

Pendant ce temps la dame dérangeoit les coffres vides et les changeoit encore de place, de façon que le troisième qui étoit plein, se trouva ainsi être le premier. Quand le villageois rentra elle le prit par la main, et le conduisant vers le mort qui restoit, lui dit : « Vous aviez raison,

« mon cher, il faut que ce soit un sorcier, et l'on « n'a jamais rien vu de semblable. Tenez, ne le « voilà-t-il pas encore? » Le villain grince les dents de rage. « Eh quoi! par tous les diables d'enfer, « je ne ferai donc, dit-il, que porter tout le jour « ce maudit bossu, et le coquin ne voudra pas « mourir! Oh! par le cudieu, nous verrons. » Il l'enlève alors avec des jurements effroyables, et, après lui avoir attaché une grosse pierre au cou, va le lancer au beau milieu du courant, en le menaçant sérieusement, s'il le retrouve une troisième fois, de le faire expirer sous le bâton.

Le premier objet qu'il rencontre à son retour est le maître du logis qui rentroit chez lui. A cet aspect mon villain ne se possède plus de fureur. « Chien de bossu, te voilà donc encore, et « il ne sera pas possible de se dépêtrer de toi. « Allons, je vois qu'il faut t'expédier tout de « bon. » Il court aussitôt sur le châtelain qu'il assomme; et pour l'empêcher de revenir, il le jette à la rivière enfermé dans le sac.

« Je gage que vous ne l'avez pas revu ce voya- « ge-ci, » dit le manant à l'épouse quand il fut remonté. Elle répondit que non. « Il ne s'en est « morbieu guère fallu, ajouta-t-il, et déjà le sor- « cier étoit à la porte. Mais j'y ai mis bon ordre : « soyez tranquille, dame; je vous garantis qu'il « ne viendra plus. »

Il n'étoit pas difficile de deviner ce qu'annonçoit ce propos. La dame en effet ne le comprit que trop bien; mais le malheur étoit fait, il fallut qu'elle s'en consolât. Du reste elle paya très exactement au villain ce qu'elle lui avoit promis, et jamais peut-être ni l'un ni l'autre n'eurent une journée plus heureuse.

Je conclus de cette aventure qu'argent fait tout. Une femme a beau être belle, Dieu pour la former auroit beau épuiser tout son savoir, avec de l'argent, si vous en avez, elle sera à vous, témoin le bossu de notre fabliau. Maudit soit à jamais l'homme qui attache trop de prix à ce métal, et maudit surtout celui qui le premier en fit usage.

Recueil de Barbazan, tome III, page 245.

Les imitations de ce fabliau sont assez nombreuses; mais je ne puis en citer aucune: elles étoient parmi celles qu'on m'a égarées. Je me rappelle seulement qu'il se trouve copié, à quelque légère différence près, dans les *Contes tartares par Gueullette;* que cet auteur, dans la préface de ses *Contes mogols*, dit l'avoir pris chez *Straparole* (Journ. v, nouv. 3); et qu'il ajoute qu'on en a fait une farce qui se trouve imprimée, et qui porte le titre de *Farce des Bossus.*

On en jouoit une sous ce nom sur le théâtre de Nicolet. J'ignore si c'est la même.

Je crois avoir lu aussi le conte des *Bossus* dans les *Mille et une Nuits* (c'est celui du *Petit Bossu*).

ESTOURMI;

PAR HUGUES PIAUCELE.

EXTRAIT.

Trois chanoines, amoureux d'Yfame, épouse de Jean, lui offrent chacun une somme considérable pour passer la nuit avec elle. Elle feint d'y consentir, et leur assigne à chacun une heure différente. A mesure qu'ils arrivent, Jean qu'elle a prévenu les assomme, et leur prend l'argent qu'ils apportoient, mais, d'un autre côté, il ne sait que faire des corps.

Il avoit un beau-frère nommé Estourmi, espèce de bandit sans foi ni loi, passant sa vie dans les mauvais lieux et les tavernes. Jean va le trouver : il lui avoue en confidence qu'il a tué un prêtre, et lui demande s'il se sent assez hardi pour le débarrasser du mort et l'inhumer quelque part. L'autre répond en blasphémant qu'il voudroit que ce fût le dernier des prêtres, afin d'avoir le plaisir d'en délivrer le monde, et il va

enterrer celui-ci dans un champ. Mais quand il rentre, Jean lui montrant le second chanoine, paroît, comme dans le fabliau *des bossus*, s'étonner beaucoup de voir le mort revenu. Estourmi jure épouvantablement : néanmoins il emporte ce nouveau corps qu'il va enfouir ailleurs; la même chose arrive pour le troisième. Enfin, comme le ribaud s'en revenoit, il rencontre en chemin un bon chanoine qui alloit à l'église chanter matines, et dans l'idée que c'est toujours son mort, il l'assomme.

Recueil de Barbazan, tome II, page 452.

Il est aisé de voir que ce conte est une imitation des deux contes précédents. Mais, quoique le caractère d'Estourmi ait quelques beautés poétiques, et qu'il soit même assez fièrement dessiné, on est révolté pourtant de la mort de cet honnête chanoine, assassinat d'autant plus odieux qu'il est inutile, et ne produit aucun bien. L'auteur du fabliau des *Bossus* paroît avoir bien mieux connu les finesses de son art.

LE SACRISTAIN DE CLUNI;

PAR JEAN LE CHAPELAIN.

FAUCHET ET LE COMTE DE CAYLUS EN ONT DONNÉ L'EXTRAIT.

C'EST l'usage en Normandie, lorsqu'on est en voyage et qu'on loge chez quelque ami, de chanter à son hôte une chanson, ou de lui réciter un conte[1]. Jean le chapelain ne dérogera pas à cette coutume. Il va vous dire une histoire qui arriva en Bourgogne au sacristain de Cluni, cette abbaye si riche que tout le pays, dans l'espace de sept lieues à la ronde, lui appartient, et même le bourg entier de Challemagne.[2]

Le commencement de ce fabliau étant, à peu de chose près, le même que celui des deux qu'on vient de lire, pour éviter les répétitions, je n'en donnerai que l'analyse, quoiqu'il soit conté d'une manière vive et fort rapide. J'en ai trouvé quatre versions différentes; cependant ces différences roulent plus sur les détails et la narration que sur le fond du conte. Dans toutes quatre, les principales aventures sont les mêmes.

LE SACRISTAIN DE CLUNI.

Hue, bourgeois de Cluni, étoit à-la-fois changeur et marchand; un jour qu'il revenoit d'une foire avec diverses marchandises, et entre autres choses avec des draps d'Amiens, il fut attaqué dans une forêt par des voleurs qui lui enlevèrent ses charrettes. Obligé de vendre, pour satisfaire ses créanciers, le peu de bien qu'il possédoit, il se trouva ainsi entièrement ruiné. Alors sa femme Idoine lui proposa de se retirer en France [3], où elle avoit des parents; et ils fixèrent leur départ au troisième jour. Mais le sacristain du monastère, qui depuis long-temps aimoit Idoine, voulut profiter de la circonstance pour obtenir de la belle certaines complaisances que jusque-là il avoit toujours sollicitées en vain. Il offrit cent livres, somme qu'il pouvoit promettre d'autant plus aisément qu'il étoit en même temps trésorier de l'abbaye. L'épouse, tentée par une offre aussi considérable qui en un moment eût réparé les malheurs du ménage, feignit de céder; et, de concert avec son mari, donna au moine pour le soir, un prétendu rendez-vous.

Celui-ci s'échappe secrètement par la porte de l'église dont il avoit les clefs. Il livre à la dame la somme convenue, et s'apprête à remplir l'autre moitié du marché, quand tout-à-coup se montre l'époux, armé d'un bâton. Hue veut en frapper le sacristain, pour lui faire peur et le

forcer de s'enfuir ; malheureusement il l'attrape sur la tête et le tue roide. Alors mes deux gens de se désespérer ; quel sera leur sort quand le jour paroîtra et qu'on découvrira chez eux ce cadavre ! Ils étoient tellement troublés que, si les portes de la ville eussent été ouvertes, ils se fussent sauvés à l'heure même. Cependant nécessité ranimant leur courage, Idoine proposa de reporter le corps dans le couvent, en rentrant par l'église avec les clefs du sacristain. Hue le prit donc sur ses épaules ; et accompagné de sa femme qui suivit pour ouvrir, il alla le poser debout contre la porte des latrines.

Dans la nuit, le prieur du monastère eut besoin de se relever et d'aller à l'endroit où étoit placé le mort : mais il poussa la porte si brusquement qu'il le renversa par terre avec grand bruit. Il crut l'avoir tué ; et ce malheur étoit d'autant plus fait pour l'effrayer qu'ayant eu querelle, la veille, avec le sacristain, il avoit lieu de craindre qu'on l'accusât de meurtre auprès de l'abbé. Ce qu'il imagina de mieux dans une circonstance aussi fâcheuse, fut de porter le corps hors du monastère et de le mettre à la porte de quelque jolie bourgeoise, afin de faire jeter les soupçons sur la vengeance du mari. La maison d'Idoine étant la plus proche, il va là le poser, frappe un grand coup à la porte, et se sauve.

C'en étoit fait des deux époux si dans ce moment ils eussent été endormis; ce cadavre qu'on eût trouvé le lendemain les auroit infailliblement fait arrêter, et coupables comme ils l'étoient, ils se fussent bientôt trahis eux-mêmes. Au bruit qu'ils entendirent, Idoine fit lever son mari. Mais quand ils revirent le moine, ils se crurent perdus, et s'imaginèrent que c'étoit le diable qui l'avoit rapporté chez eux afin de les faire périr. Pour détourner ce projet du malin esprit, la dame donna à son mari un *bref**, dans lequel elle avoit écrit le nom de Dieu. Armé de ce charme sacré, Hue reprit courage, et il enleva une seconde fois le sacristain, dans le dessein d'aller le déposer quelque part.

En passant devant la maison de Thibaut, métayer du couvent, il aperçut un tas de fumier; l'idée lui vint d'y fourrer son moine, d'autant mieux que le sacristain allant souvent chez Thibaut, on pourroit soupçonner celui-ci du meurtre. Déjà il commençoit à faire un trou dans la paille, lorsqu'il sentit un sac qui paroissoit plein. « Oh! oh! se dit-il à lui-même, est-ce que le drôle « auroit aussi assommé un moine? Eh bien! ils se « tiendront compagnie, et il aura l'honneur des « deux. » En même temps Hue dénoua le sac, et fut fort étonné d'y trouver un cochon. Thibaut en effet, comme on approchoit de Noël, en avoit

* Billet.

tué un ; mais deux filous étoient venus sur le soir le lui enlever ; et, en attendant que la nuit fût assez avancée pour l'emporter sans risque, ils l'avoient caché sous le fumier et étoient allés boire à la taverne. Hue, sans s'embarrasser de qui venoit le cochon, le tire du sac ; il y met le moine et s'en revient avec sa proie.

Les deux filous avoient trouvé à la taverne d'autres honnêtes gens de leur trempe, avec lesquels ils buvoient. Quelqu'un de la troupe s'étant avisé de dire que, pour trouver le vin meilleur, il voudroit avoir quelques grillades de porc frais, un des voleurs s'offrit à en régaler la compagnie ; et il alla aussitôt chercher son cochon. A l'aspect du sac, on se récrie sur la beauté de l'animal, on demande du bois, du feu ; l'un va chercher un couperet, l'autre un gril ; celui-ci apporte de la paille, celui-là court à la haie arracher quelques échalas. Pendant ce temps, la servante dénoue le sac, et le soulève par l'autre bout, pour faire tomber le cochon. Soudain le moine paroît : elle fait un cri horrible, les buveurs restent stupéfaits, le tavernier lui-même accourt et veut savoir quel est l'auteur du meurtre. « Je n'ai tué personne, répond le voleur : j'a-
« vois seulement escamoté un cochon ; et le diable,
« pour me faire niche, en a fait un moine. Au reste
« il appartient à Thibaut, je veux que le villain

« n'y perde rien. » Le fripon alors retourne avec son mort au logis du métayer, et il l'y accroche par le cou à la même corde qui avoit servi à suspendre le cochon.

Tout ceci ne put se faire sans quelque bruit. Thibaut, réveillé, se leva pour aller tâter si son cochon étoit encore à la même place; mais la corde, trop foible pour son nouveau poids, se casse tout-à-coup, et le moine tombe sur le métayer qu'il renverse. Celui-ci crie au secours, il appelle sa femme et ses valets : on vient avec de la lumière, et on le trouve pris sous la robe du sacristain.

Thibaut ne fut pas long-temps sans reconnoître le mort. Il craignit néanmoins que si on le trouvoit chez lui on ne l'accusât de l'avoir tué, et il chercha le moyen de s'en débarrasser, car déjà il faisoit jour. Dans son écurie étoit un jeune poulain qui n'avoit point encore été dressé, et par conséquent très farouche. Il se le fait amener; il y place le moine, qu'il attache à la selle pour l'empêcher de tomber; et, après avoir mis dans la main de celui-ci une vieille lance et lui avoir suspendu au cou un écu, comme si c'eût été un chevalier, il chasse avec un grand coup de fouet le cheval dans la ville. En même temps lui et ses valets courent après l'animal, en criant de toutes leurs forces : Arrêtez, arrêtez le moine.

Ces cris, joints à ceux de la populace, effarouchent encore davantage le poulain. Il court à perte d'haleine, et se lance dans le couvent dont il trouve la porte ouverte. Le prieur qui se rencontre là et qui n'a pas le temps de se ranger, est frappé de la lance et tué roide. Les moines se sauvent : partout on crie : gare, gare, le sacristain est devenu fou. Vingt fois de suite le cheval effrayé parcourt les jardins et le cloître. Il pénètre dans la cuisine où il fracasse tout; il brise contre les murs la lance et l'écu; enfin, à force de courir, il arrive à un grand trou qu'on creusoit pour faire un puits, et s'y précipite avec son cavalier. Ce fut à cette chute qu'on attribua la mort du sacristain; personne ne sut son aventure. Quant à Hue, il y gagna un cochon et cent livres. Thibaut seul y perdoit; mais il se fit dédommager amplement par les moines de la perte de son poulain, et ce furent eux qui payèrent tout.

Recueil de Barbazan, tome 1, page 242.
Recueil de Méon, tome 1, page 318.

Il y a peu de fabliaux qui aient eu autant de vogue que celui-ci. On le trouve chez la plupart de nos conteurs modernes, et il a été traduit dans les principales langues d'Europe. J'avois les preuves de tout ceci; et je demande pardon d'être obligé d'avouer encore que je ne les ai plus. De ceux

des auteurs qui ont copié le *Sacristain de Cluni*, voici les seuls que j'ai trouvés dans mes papiers.

Histoire générale des larrons, page 244.

Bibliothèque amusante et instructive, tome II, page 14.

Masuccio, nouv. 1.

NOTES.

(1. *C'est l'usage en Normandie, lorsqu'on est en voyage et qu'on loge chez quelque ami, de chanter à son hôte une chanson ou de lui réciter un conte.*) Il a déjà été fait mention de cette coutume dans le fabliau du *Pauvre clerc*. On voit, par le roman de *Gérard de Roussillon*, qu'elle étoit usitée non-seulement quand on recevoit chez soi un voyageur, mais encore dans tous les festins. Au reste, si elle prouve l'estime qu'on avoit alors pour les fabliaux, elle fait honneur en même temps à l'antique gaîté de la nation, et c'est de ce côté-là que cette coutume doit être regrettée.

(2. *Cluni, cette abbaye si riche que tout le pays dans l'espace de sept lieues à la ronde lui appartient.*) On verra au conte dévot de *l'Hermite qu'un ange mena dans le siècle*, quelle étoit l'opinion de nos poètes sur ces ordres religieux, qui, ayant d'abord commencé par être sous des règles très austères, s'étoient bientôt corrompus par les indiscrètes libéralités des fidèles, avoient acquis des domaines dignes de souverains, et affectoient un faste de bâtiments que n'égaloit point la magnificence même de nos rois. Au onzième siècle, Pierre-le-Vénérable (*lib.* 1, *ep.* 28) reprochoit déjà aux clunistes d'avoir, comme les laïques, des châteaux, des fermes, des serfs, des péages même, et autres revenus pareils, *thelonaria lucra*. En 1128, saint Bernard leur reprochoit le luxe de leur table, de leur coucher, de leurs habits, et surtout

celui de leurs bâtiments. En effet, le monastère dont parle l'auteur du *Sacristain* avoit reçu à-la-fois, en 1245, après la célébration d'un concile de Lyon, le pape, deux patriarches, douze cardinaux, trois archevêques, quinze évêques, plusieurs abbés, saint Louis, avec la reine sa mère, son frère et sa sœur, l'empereur de Constantinople, les fils des rois d'Aragon et de Castille, le duc de Bourgogne, six comtes, etc., etc., etc. Tous y avoient logé avec leur suite; et ce qui est remarquable, c'est que les religieux n'avoient été obligés de quitter, ni leurs chambres, ni leur réfectoire, ni enfin aucun des bâtiments qui servoient à leurs exercices ordinaires.

(3. *Sa femme lui proposa de se retirer en France.*) On remarquera cette manière de parler qui distingue la France de la Bourgogne. L'auteur entend par le premier pays les provinces qui étoient domaines du roi, qui lui appartenoient en propre, à la différence de celles dont il n'étoit que suzerain, et qui, comme la Bourgogne, avoient leur souverain particulier. Le peuple dit encore aujourd'hui *Saint-Denis-en-France.* Nous disons de même *Piseux-en-France*, *Marcuil-en-France*, *Châtenai-en-France*, *Villaines-en-France*, etc., pour distinguer certains villages de l'Ile-de-France d'autres villages de mêmes noms, qui sont situés dans d'autres parties de la France.

LA LONGUE NUIT,

OU

DU PRÊTRE QU'ON PORTE.

Marion avoit épousé un bon laboureur nommé sire Borget, et Marion étoit assez jolie. Aussi le curé, qui la trouvoit telle, lui faisoit-il de fréquentes visites. Le villain, qu'on alarma enfin sur tant de politesse, voulut savoir quel en étoit le motif, et pour cela il feignit un voyage. Les adieux ne se firent pas sans tendres soupirs de la part de Marion. Elle accabla le prud'homme de baisers; elle pleura même. Mais à peine eut-il le dos tourné, que la traîtresse, courant chez le pasteur, l'avertit qu'elle se trouvoit libre, et lui dit que, s'il vouloit venir le soir, ils pourroient se voir en sûreté. Borget, qui s'étoit douté de l'aventure, se tenoit tout près de là aux aguets. Pendant que sa femme étoit dehors, il rentra chez lui sans être aperçu, et il s'y cacha pour voir ce que tout ceci alloit devenir.

Dès qu'il fut nuit, le prêtre se rendit au logis

de la dame, avec du vin et quelques provisions sous son manteau. Un bain l'attendoit, il y entra, et pendant ce temps Marion apprêta le souper. Mais tandis qu'elle alloit et venoit, Borget tout-à-coup quitte sa cachette; il se jette sur le curé qu'il étrangle; et sortant ensuite, il va frapper à la porte de la rue, comme s'il ne faisoit que d'arriver. L'épouse, qui le reconnoît à sa manière de frapper, court alors couvrir d'un drap la cuve, en recommandant au prêtre de ne pas souffler, et après cela elle vient ouvrir. « Oh! « doux ami, c'est donc vous, s'écrie-t-elle avec « une joie affectée. Oui, j'en étois bien sûre que « vous ne voudriez pas me laisser dans le cha- « grin, et que vous reviendriez coucher ici : voyez « si j'y ai compté : voilà votre souper tout prêt. »

Borget effectivement vit une tarte sur le feu et un chapon à la broche. Il admira beaucoup la prévoyance et l'attention de sa moitié, et se mit à table où il mangea de très bon appétit le souper du mort. Marion, pour se débarrasser de lui, essaya de l'enivrer en le provoquant à boire; mais le drôle se tint sur ses gardes : il vouloit voir jusqu'au bout le dénoûment de l'aventure. Seulement quand il eut bien soupé, il dit qu'il avoit envie de dormir, et se couchant aussitôt, il feignit de ronfler.

La dame alors courut à son prisonnier. « Beau

« sire, ne m'en voudrez-vous pas, lui dit-elle, « de vous avoir laissé là si long-temps? J'ai fait « bien du mauvais sang, je vous assure, et j'au- « rois de grand cœur envoyé le villain à tous les « diables. Mais soyez tranquille, il dort à pré- « sent, et nous pouvons sans rien craindre nous « dédommager d'avoir attendu. Venez, cher « sire..... Quoi! est-ce que vous êtes fâché? Vous « ne me dites rien! » Hélas! le cher sire n'avoit garde de parler. Elle eut beau le tirer par le bras, il ne répondit pas davantage. Enfin elle le regarda de près, et vit qu'il étoit mort.

Alors grand désespoir, comme vous imaginez. Mais que faire? que devenir? Elle appela Gauteron, sa servante, pour la consulter. Gauteron depuis long-temps étoit dans la confidence de ces amours : souvent même elle les avoit favorisées avec complaisance. Elle répondit que, puisqu'il n'y avoit plus de remède, c'étoit folie de perdre son temps en lamentations, que pour elle le seul parti raisonnable qu'elle vît à prendre en ce moment étoit de cacher le corps quelque part, dans la grange, par exemple, jusqu'au lendemain; qu'alors on pourroit songer aux moyens de s'en débarrasser tout-à-fait, et profiter pour cela du temps où Borget seroit aux champs. L'avis fut adopté. En conséquence les deux femelles prirent le mort, l'une par les pieds, l'autre

par la tête, et elles allèrent le cacher dans la grange, sous des gerbes d'avoine. Cela fait, l'épouse rassurée, au moins pour l'instant, vint se coucher.

Borget n'avoit pas perdu un mot de toute cette conversation. Quand sa femme entra dans le lit, il feignit de se réveiller et lui dit avec une sorte d'inquiétude : « Douce amie, tu sais que nous ne « devons pas mal au curé, et entre nous j'ai peur « qu'il ne nous cherche noise. Je te dirai con- « fidemment que c'est même pour cela que j'ai « remis mon voyage à la semaine prochaine, et « que je suis revenu hier au soir. Ainsi, pas plus « tard que demain, dès qu'il sera jour, je ferai « vider notre grange et battre toute l'avoine, afin « d'avoir de l'argent; car, vois-tu, tant que je « me sentirai cette épine-là dans le pied, il ne « me sera pas possible de dormir tranquille. — « De l'avoine, sire, répondit la femme alarmée! « Eh! mais, il y en a dans le grenier quatre muids « de battue. Vendez celle-là si vous voulez de « l'argent, elle est toute prête, et ce sera bien « plus tôt fait que de donner l'autre à battre. — « Non, reprit le mari, celle du grenier aura bien- « tôt son tour, et je sais où la placer; mais il faut « que la nouvelle passe devant. Au reste, sœur, « comme tu n'es pas nécessaire à la grange, tu « pourras demain, si tu veux, rester au lit. Il

« suffira de moi pour avoir l'œil sur les batteurs. » A ces mots Borget se tourna sur le côté, et fit semblant de se rendormir.

Marion, malgré l'inquiétude horrible que lui donnoit le projet de son mari, n'osa cependant pas le contredire davantage; mais dès qu'elle l'entendit ronfler, elle se leva doucement, et alla sur cet incident nouveau consulter Gauteron, qui n'étoit pas encore couchée. « Vous voilà embar-« rassée pour bien peu de chose, reprit la fille. Eh « bien ! puisqu'on va battre dans la grange, il « n'y a qu'à enlever le curé et le porter au gre-« nier, nous le cacherons dans l'avoine qui est « battue. » Ce conseil fut exécuté à l'instant; après quoi l'épouse vint sans bruit se recoucher.

Mais le fin manant avoit tout entendu comme la première fois. A peine sa femme fut-elle à ses côtés, que, feignant encore de se réveiller, il entra de nouveau en conversation avec elle sur ses prétendues inquiétudes. « Sœur, lui dit-il, tu « m'as pourtant donné tout-à-l'heure un bon « conseil. Je t'ai contrariée d'abord, parce qu'a-« près tout il faut bien un peu montrer à sa femme « qu'on est le maître; mais tu avois raison, et je « suis forcé d'en convenir. Oui, j'aurai plus tôt « de l'argent en vendant l'avoine qui est battue. « Demain donc je la fais porter au marché. Ma « foi, vive une femme d'esprit pour bien faire

« aller un ménage, et que béni soit le prêtre qui « m'a marié avec la mienne. »

Pour le coup Marion perdit patience. Elle pleura, s'emporta, accabla son mari d'injures, et sortit du lit en criant qu'elle ne pouvoit plus vivre davantage avec un brutal et un ivrogne qui la rendoit malheureuse. Après tout ce vacarme, il fallut bien pourtant aller une troisième fois consulter Gauteron.

« Que le diable emporte le capricieux, répon- « dit la servante : il a juré, je crois, de nous em- « pêcher de dormir. Allons, je vois bien que nous « ne serons en paix que quand nous aurons mis « le prêtre dehors. Eh bien! dame, il n'y a qu'à « le rhabiller et le mettre à la porte du voisin « Chalant. C'est lui qui enterre les morts, il fera « du nôtre ce qu'il lui plaira. » Elles allèrent donc porter leur corps, et, pour faire descendre Chalant, frappèrent avant de se retirer un grand coup à sa porte.

Celui-ci, réveillé par le bruit, descend avec une lumière. Mais à peine a-t-il ouvert, que le cadavre tombe sur lui et roule à ses pieds. Il regarde, et reconnoît son curé. « Oh! pour le « coup, sire pasteur, vous en prenez trop aussi, « et je vous l'ai déjà dit bien des fois. Il est par-ci « par-là permis à un galant homme de boire un « coup, mais parbieu vous abusez de la permis-

« sion. Voyez un peu le bel état! il ne peut seu-
« lement pas se soutenir. Allons, relevez-vous
« donc, et retournez vous coucher. »

En parlant ainsi, Chalant prit le curé par le bras, mais il s'aperçut qu'il étoit mort. Il crut que le sire s'étoit tué en tombant, et il appela sa femme pour savoir ce qu'il feroit du cadavre. Dame Chalant avoit plus de raisons que lui encore d'en être inquiète. Souvent, dans l'absence du villain, le curé venoit la consoler des ennuis de son veuvage; et ce corps, si on le trouvoit chez elle, ne pouvoit manquer d'occasioner des informations qui n'eussent peut-être point tourné à son honneur. « Tu n'as pas le temps d'aller l'en-
« terrer au cimetière, dit-elle à son mari; mais
« tu as fait hier un fossé dans ton champ, va l'y
« mettre. La terre est remuée, on ne s'apercevra
« de rien. »

Chalant partit avec le corps; dans son chemin il entendit quelqu'un ronfler, et trouva sur l'herbe un homme étendu. C'étoit un paysan du village, qui la veille, étant venu là faire paître sa jument, s'y étoit endormi; néanmoins, pour qu'on ne pût pas la lui enlever sans qu'il s'en aperçût, le villain avoit eu auparavant la précaution de se lier au poignet le bridon de l'animal. Chalant que fatiguoit le poids du prêtre, et qui ne voulut pas le porter plus loin, s'en débarrassa

en le mettant à califourchon sur la jument. Dès que la bête se sentit chargée, elle partit; mais elle ne put le faire sans tirer le manant qu'elle réveilla. Celui-ci, voyant quelqu'un sur sa monture, s'imagine que c'est un voleur qui veut la lui dérober; il se relève en fureur, et lui assène sur le crâne un tel coup de bâton qu'il le jette à terre. Il continue de le battre, et enfin, ne le voyant point remuer, il s'avise de lui lever son chaperon pour voir s'il le reconnoîtra. Grande désolation lorsqu'il trouve que c'est son curé.

EXTRAIT DE CE QUI SUIT.

Alors il prend le parti de le replacer sur le cheval, et d'aller le porter au cimetière voisin, sauf à qui il échéeroit d'y pourvoir ensuite. Trois voleurs venoient d'y entrer à l'instant, chargés d'un sac dans lequel étoit un cochon qu'ils avoient volé. Au bruit du cheval, ils se croient poursuivis et se sauvent. Le paysan qui voit le sac que dans leur frayeur ils avoient abandonné, l'ouvre, en tire le cochon, et y met le prêtre. Bientôt les larrons reviennent au cimetière, et joyeux d'y retrouver leur sac, ils l'emportent au cabaret. Là, ils découvrent qu'on les a dupés, et vont porter leur mort chez le bourgeois auquel ils avoient volé le cochon. Ce

jour-là l'évêque du diocèse étoit venu coucher au monastère, visite dispendieuse qui ne plaisoit pas beaucoup aux moines. Le prélat s'étant mis au lit après un long et copieux repas, son chamberlan (valet) s'empare de deux barils de bon vin, et, avec ses camarades, court au cabaret où le mort étoit pendu à la place du cochon. Ils font grand tapage, font relever l'hôte et ordonnent des grillades de viande pour accompagner leur vin. Le tavernier va pour couper un morceau de sa bête, et on peut juger de son épouvante quand, au lieu d'un cochon, il reconnoît son curé. Après quelques malédictions, il le porte à l'abbaye et le met dans la chambre du prieur. Rentrant pour se coucher, celui-ci est d'abord effrayé de voir un homme chez lui; mais le courage lui revient, et, reconnoissant le curé, il l'injurie et lui reproche sa vie débauchée. Impatienté de n'avoir aucune réponse, il le prend par le bras et le sent froid et roide. Grand effroi et crainte d'être accusé d'homicide; enfin, il imagine de faire mettre ce meurtre sur le compte du prélat. Pour cela, il se munit d'une lourde massue et va dans la chambre du voyageur. Il s'asseoit auprès de son lit et l'éveille. « Sire, dit-il, nous sommes obligés « d'avoir ici, à cause des voleurs, beaucoup de « chiens; la nuit nous les lâchons; mais souvent il « leur arrive d'entrer dans les chambres, et quel-

« quefois même de venir se coucher sur les lits. Si « par hasard il en venoit chez vous, je vous ap- « porte, sire, de quoi les chasser et vous dé- « fendre; et s'il vous arrive d'en tuer quelqu'un, « tant pis pour le mort. » Alors il remet la massue à l'évêque et se retire.

Quelques moments après, quand le prélat est rendormi, le moine revient avec son mort qu'il pose en travers sur le lit. L'évêque que le poids réveille, et qui s'imagine que c'est un des chiens, le frappe avec la massue; mais comme il le sent toujours, il allonge la main, et à son grand étonnement trouve un corps d'homme. Il appelle ses gens : alors le prieur qui étoit là tout près crie au secours comme si l'on assassinoit quelqu'un. Tout le monde accourt, on trouve le curé mort, et l'évêque avec sa massue en main. Chacun resta convaincu que le prélat étoit le véritable auteur du meurtre; mais contre l'autorité quelle ressource? On chanta au pasteur une belle messe, on l'inhuma avec pompe, et l'affaire en resta-là.

Ici bas, ajoute l'auteur, beaucoup de gens font le mal; mais le sot est celui qui, quand il l'a fait, s'en laisse convaincre.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 20.

LE SACRISTAIN.

Ce conte est encore une imitation du *Sacristain de Cluni*, qu'on a lu plus haut ; et l'auteur n'a pas voulu qu'on s'y trompât, car il l'a intitulé de même *le Sacristain*, quoiqu'il n'y soit question que d'un curé. Son but a été, ce semble, de signaler l'ignorance et l'avidité des juges de son temps, et surtout de tourner en ridicule les combats judiciaires, ainsi qu'une ancienne superstition qui régnoit alors et qui faisoit croire que le cadavre d'un homme assassiné saignoit à l'aspect de son meurtrier. Cette opinion faisoit partie de la physique du temps, et c'étoit une de celles qu'on traitoit dans les écoles.

Tout le commencement du fabliau différant très peu des trois ou quatre précédents, il suffira d'en donner l'analyse. Je n'en commencerai la traduction qu'à l'*alinéa*.

Ce qu'il offre de plus curieux est, comme je l'ai dit ailleurs, la description d'un duel entre villains.

Sire Martin, curé d'un village sur la Seine au-dessus de Nogent, alloit de temps en temps en bonne fortune chez une bergère de sa paroisse. Un jour qu'il se trouvoit chez elle, et qu'il y étoit dans un moment de désordre, le bélier du troupeau vient le frapper par-derrière avec ses cornes ; Martin tombe à la renverse et se tue. La bergère va poser le corps à la porte d'un de

ses voisins, nommé Adam; celui-ci, prenant le prêtre pour quelque espion, lui fracasse le crâne d'un coup de hache et le jette ensuite dans un sac à la rivière. Le sac roule sous l'eau jusqu'à Nogent, où il est arrêté dans les filets de deux pêcheurs, nommés Gui et Bernard.

Au point du jour, les pêcheurs allèrent lever leurs filets. La comtesse de Nogent étoit arrivée la veille à la ville, et ils auroient voulu avoir du poisson à lui offrir. « Compère, dit Bernard, « voici qui est bien lourd : c'est sûrement quelque « gros brochet; ma foi, si tu veux me croire, il « ne faudra pas le lâcher à moins de vingt ou « trente sous. » Ils eurent beaucoup de peine à tirer le filet dans le bateau, et furent fort étonnés de trouver un sac au lieu d'un poisson. Cependant leur joie n'en fut que plus grande, parce qu'ils crurent que c'étoit un paquet de hardes. Aussi prirent-ils le parti de ne point l'ouvrir sur la rivière, de peur d'être trahis si on les apercevoit; mais de l'emporter ainsi chez eux, et là de partager librement leur trouvaille. Gui se chargea donc de retrousser les filets, et Bernard pendant ce temps porta le sac à son logis. « Lève-toi, « dit-il à sa femme en arrivant, et viens m'aider « à vider ce paquet. Tiens, voilà ce que Dieu nous « a envoyé aujourd'hui; grâce à lui, nous n'avons « plus besoin de travailler d'ici à long-temps. »

Mais quand ils eurent ouvert et qu'ils virent le tonsuré avec son crâne fracassé, ils furent saisis d'un tel effroi qu'ils se sauvèrent dans la rue.

En ce moment parut Gui, auquel son camarade raconta combien leurs espérances étoient trompées. « A d'autres, à d'autres, répondit-il; « tu me prends pour quelque sot apparemment; « mais pardieu tu n'as pas trouvé ton homme : « je saurai bien me faire rendre justice par la « comtesse et ses barons, et j'y mangerai jusqu'à « mon chaperon, s'il le faut. » Bernard eut beau protester avec serment qu'il n'avoit rien pris; il eut beau offrir de rendre le paquet en son entier, l'autre l'accusa d'avoir tué un prêtre, et de lui faire accroire pour le rendre complice du meurtre, que le prêtre s'étoit trouvé dans le sac. « Tu « ments, reprit Bernard, je n'ai tué personne; et « si tu avois l'effronterie d'avancer cette fausseté « en justice, je demanderois le champ clos. — « Eh bien! tu n'as qu'à le demander, répliqua le « premier, car pas plus tard que ce matin, je « vais porter ma plainte au prévôt. »

Cet officier étoit assis devant sa porte avec six notables bourgeois, en attendant qu'il lui vînt quelque cause à juger. Dès qu'il eut entendu Gui, il envoya aussitôt un de ses gens chercher l'accusé. Ce dernier ayant comparu, le juge s'assit sur son perron [1] et parla ainsi : « Bernard, ce

« prud'homme vous accuse d'une action qui n'est « pas honnête. Il prétend que ce matin vous avez « trouvé ensemble un sac plein de hardes et que « vous lui en avez volé sa part. Si le fait est vrai, « il faut en convenir, ou sinon vous devez vous « attendre à être puni. »

Le pêcheur, après avoir juré de dire la vérité, avoua que Gui et lui avoient en effet trouvé un sac dans leurs filets, mais il protesta en même temps que le sac ne contenoit qu'un corps mort. « Tu as menti à la justice, reprit le prévôt. Il y « avoit des habits dans le sac, ainsi je te condamne « pour ta peine à m'en rapporter tout autant « qu'il pourra en contenir. Mais ce n'est pas « tout. Voilà un homme mort, il s'agit mainte- « nant de savoir qui de vous deux l'a tué. » Gui jura que pour lui il étoit innocent. Il avança que si quelqu'un avoit fait le meurtre, ce ne pouvoit être que Bernard, et il offrit de le prouver par le combat en champ clos. A ces paroles Bernard, s'approchant pour donner son gage, demanda de même à prouver son innocence les armes à la main. « Je vous accorde le champ, dit le pré- « vôt. Le combat sera lundi prochain dans le pré « hors de la ville : nous verrons lequel de vous « deux Dieu et justice favoriseront. »

Ce lundi étoit jour de marché. Vous jugerez par là quelle affluence de monde il dut y avoit

au lieu du combat. A peine le prévôt put-il conserver l'enceinte libre. Il y fit apporter le cadavre, et avant tout il annonça que le vaincu seroit écorché vif avec le prêtre. Mais le bon de l'aventure, c'est qu'aucun des deux champions n'étoit coupable. Dieu pour le coup alloit se trouver étrangement embarrassé, et le diable s'apprêtoit à bien rire.

Quand les deux villains furent entrés dans l'enceinte, on apporta des reliques. Gui s'avançant le premier et se mettant à genoux, jura sur les corps saints que non-seulement il n'avoit pas tué le prêtre, mais qu'il ne l'avoit même vu ni mort ni vivant. Ensuite vint Bernard, qui déclara aussi avec serment qu'il étoit innocent du meurtre. Alors nos deux champions prirent les armes et se préparèrent au combat; mais le plus hardi des deux trembloit de tous ses membres.

Gui d'abord allongea à son adversaire un grand coup de bâton qui fut sans effet, il est vrai, parce qu'il ne porta que sur sa harasse[2]. Un second dont il redoubla fut plus heureux, car il atteignit Bernard sur la tête, et le fit même tomber sur les genoux. Mais celui-ci, se relevant en fureur, jeta par terre sa harasse, et courut sur son ennemi qu'il saisit par le milieu du corps pour le terrasser. Ils luttèrent quelque temps

ensemble, cherchant mutuellement à s'abattre et n'en pouvant venir à bout.

Heureusement pour eux Dieu en ce moment les vit du haut du ciel. Il ne voulut point que deux honnêtes chrétiens s'étranglassent ainsi sans motif, et il résolut de terminer le combat par quelque signe miraculeux, et de montrer aux habitants de Nogent quelle étoit sa puissance.

Tout-à-coup la bergère chez qui le prêtre avoit été tué vint à passer avec son troupeau. Mais à peine le bélier, auteur du meurtre, fut-il arrivé à une légère distance du cadavre, qu'à l'instant les plaies s'ouvrirent et saignèrent. Au cri que ce prodige fit jeter à l'assemblée, le prévôt ordonna d'arrêter la bergère et de suspendre le combat. C'est ce qui pouvoit arriver de plus heureux pour nos deux poltrons. Déjà leur courage étoit aux abois, et peu s'en falloit qu'ils ne s'avouassent à-la-fois tous deux vaincus. « L'assassin est sûrement ici, ajouta le prévôt, la « chose est certaine. — Oui, s'écrièrent les assis- « tants, mais comment le découvrir? — Oh! c'est « là le moindre de mes embarras, répartit le sire, « et vous allez voir quel homme je suis. »

En parlant ainsi, il fit mettre le mort sur la harasse d'un des villains, et placer la harasse sur un buisson. Il commanda ensuite que toutes les personnes qui étoient dans le pré se réunissent

en pelotons et que toutes passassent successivement, l'une après l'autre, à côté du cadavre. Il espéroit par là reconnoître à l'approche de qui les plaies saigneroient. La bergère fut appelée à son tour, mais ni elle ni tout ce qui étoit là de spectateurs n'excita une seule goutte de sang.

Néanmoins il restoit encore le troupeau à examiner. Or, l'habile juge étoit, comme vous l'avez vu, et trop instruit de ses devoirs pour omettre un point aussi essentiel, et trop intègre en même temps pour dérober au supplice des moutons coupables s'ils méritoient la mort. Il ordonna donc pour eux ce qu'il avoit ordonné pour les assistants. En cela éclata clairement sa profonde sagesse; car le bélier homicide ne fut pas plus tôt près du mort, qu'à l'instant le sang en sortit à gros bouillons. « Je tiens le meurtrier! » s'écria le prévôt, et aussitôt il fit approcher la bergère.

Celle-ci interrogée avoua que le prêtre avoit, à la vérité, été tué chez elle par le bélier, et qu'elle l'avoit porté ensuite à la maison d'Adam; mais elle soutint qu'on ne pouvoit en justice lui en faire un crime, et d'un ton très résolu elle ajouta que si le prévôt l'entreprenoit, elle en appeloit d'avance à la comtesse. Cet officier la voyant si déterminée, loin de la blâmer loua, au contraire, sa conduite et trouva qu'elle parloit bien. Il envoya chercher Adam néanmoins, dans l'es-

pérance qu'il auroit peut-être meilleur marché de celui-ci. Adam, en convenant qu'il avoit jeté le cadavre à la rivière, prétendit comme la bergère qu'il n'y avoit pas là de quoi le blâmer, et il en appela au comte.

Quand le prévôt vit qu'il ne gagneroit rien avec ces gens-là, il prit le parti de terminer l'affaire. Il renvoya donc les deux champions chez eux, il fit inhumer le mort, et ainsi fut terminé le procès.

Ceci nous prouve que l'on doit toujours s'abstenir de mal faire. En vain vous avez choisi les ténèbres pour commettre un crime, en vain vous avez pris toutes les précautions possibles pour le tenir caché, le diable est encore plus malin que vous; il vous fera découvrir et vous serez sa dupe.

NOTES.

(1. *Le juge s'assit sur son perron.*) Au *Lai de Lanval*, premier volume, page 193, en parlant des différents usages des perrons, j'ai dit que c'étoit une espèce de tribunal extérieur où les seigneurs hauts-justiciers et les officiers qui les représentoient rendoient la justice et prononçoient leurs sentences.

(2. *Un grand coup de bâton qui ne porta que sur sa harasse.*) La harasse étoit un bouclier particulier, usité dans les duels entre villains; il avoit cinq à six pieds de hauteur, et servoit au champion comme d'un rempart, derrière lequel il se

tenoit caché. Pour qu'il pût voir les mouvements de son ennemi, et parer ses coups ou lui en porter, la harasse avoit deux trous pratiqués à la hauteur des yeux. Cette arme, que sa grande pesanteur rendoit très fatigante, a donné lieu à l'expression *harassé*, qui subsiste encore pour désigner l'état d'un homme accablé de lassitude.

Dans une note du fabliau d'*Huéline*, au premier volume, page 322, on a pu lire quelques détails sur les combats judiciaires. Il a été dit que les villains n'avoient pour arme offensive que le bâton, qu'un noble lui-même étoit obligé de n'en avoir point d'autres, lorsqu'il se battoit contre un villain; et telle est vraisemblablement l'origine de notre préjugé que les coups de bâton déshonorent.

Philippe-Auguste, par une ordonnance rendue en 1215, défendit que ces bâtons de duel eussent plus de trois pieds de long.

DE LA BOURGEOISE D'ORLÉANS.

OU

DE LA DAME QUI FIT BATTRE SON MARI.

Quatre clercs, écoliers, étoient venus étudier aux écoles d'Orléans ; l'un d'eux, s'étant amouraché d'une marchande de la ville, chercha le moyen de se faufiler chez la dame. Bientôt il y parvint, et il réussit même à lui plaire ; mais l'assiduité de ses visites donna des soupçons au mari, qui, pour savoir ce qu'il avoit à craindre, fit espionner les deux amants par une petite nièce qu'il élevoit chez lui.

La jeune personne étoit d'autant plus propre à ce rôle, qu'ils ne se défioient pas d'elle. Un jour que le clerc pressoit la dame de lui accorder un rendez-vous : « Je ne le puis dans ce moment, « répondit la bourgeoise; mais prenez patience, « bientôt mon mari doit aller en voyage, nous « aurons alors tout le temps de nous voir, et « nous le pourrons d'autant plus sûrement qu'il « me sera aisé de vous faire entrer, sans que vous « soyez aperçu, par la porte du verger. »

Malheureusement ce discours fut entendu de la petite espionne. Elle alla aussitôt le rapporter à son oncle; et dès le jour même celui-ci, feignant, pour tromper sa moitié, de se rendre à je ne sais quelle foire, lui annonça qu'il comptoit partir le lendemain.

Il partit en effet; mais sur le soir il rentra dans la ville à la faveur des ténèbres, et vint se poster, comme en sentinelle, à la porte du verger, ne doutant pas que le clerc n'eût reçu l'avis de s'y rendre. Sa conjecture étoit fondée; à l'heure convenue, la dame alla ouvrir; elle trouva l'époux; et dans la persuasion que c'étoit son ami, elle l'embrassa, et le prit par la main pour le conduire à sa chambre. L'autre, qui craignoit d'être reconnu, suivit en silence et caché sous son chaperon.

Mais vous tromperiez vingt Argus plutôt qu'une femme. Tant de précautions inspirèrent à la nôtre de la défiance. Elle se baissa pour regarder le sire, et reconnut son époux. Alors, avec une présence d'esprit admirable, elle lui dit, comme si elle eût parlé à son ami : « Que je vous « sais gré de vous être rendu à mes empresse- « ments, cher sire; néanmoins je ne puis jouir « encore du plaisir de vous voir jusqu'à ce que « tout le monde ici soit retiré; mais suivez-moi, « je vais, en attendant, vous cacher quelque

« part; et dès que je serai libre, je viendrai aus-
« sitôt vous retrouver. »

L'âne pense une chose, mais souvent l'ânier qui le conduit en pense une autre. C'est ce qu'eut occasion d'éprouver notre jaloux; il comptoit attraper sa femme au piège, et ce fut lui qui y fut pris. L'adroite femelle le conduisit dans une salle basse où elle l'enferma; puis retournant à la porte du verger, elle vint prendre le clerc qui l'attendoit, et qui, à vous dire le vrai, fut un peu mieux accueilli que l'époux.

Après quelques caresses, auxquelles il étoit bien difficile que se refusassent deux amants affamés de se voir, la dame descendit un instant pour parler aux gens de la maison. « Vous avez
« souvent vu, leur dit-elle, venir ici un certain
« clerc; voilà je ne sais combien de temps que ce
« drôle m'importune de son amour, sans que
« jusqu'à présent il m'ait été possible, quelque
« moyen que j'aie employé, de réussir à m'en
« débarrasser. Enfin, excédée de ses poursuites,
« j'ai feint d'y céder afin de le punir, et lui ai don-
« né, pour ce moment-ci où mon mari est absent,
« un prétendu rendez-vous. Il est actuellement
« renfermé sous clef dans la salle; je vous le livre,
« allez le corriger, et qu'il perde à jamais l'envie
« de venir déshonorer d'honnêtes femmes. Si
« vous faites bien les choses, je vous promets,

« moi, au retour, du vin pour vous régaler. »

A ces paroles, tout ce qui étoit dans la maison, valet, servante, chambrière, la nièce même, et deux neveux du marchand, se lèvent aussitôt; ils s'arment de fouets et de bâtons : ils courent dans la salle, et saisissant le jaloux par son chaperon pour l'empêcher de crier, frappent sur lui à grands coups. Le malheureux est ainsi chassé par eux hors de sa maison et jeté sur un fumier. Pour récompense quand ils rentrèrent, la dame les régala de vin blanc et d'auvernat *. Elle, de son côté, soupa tranquillement avec son ami.

Quant à l'époux, cette correction l'avoit réduit dans un tel état, qu'il fallut le lendemain le reporter chez lui. Sa femme, accourant avec un air d'effroi, lui demanda ce qui lui étoit arrivé. Il répondit qu'il avoit été attaqué sur la route par des voleurs et laissé presque pour mort. Elle lui fit préparer un bain d'herbes. Il guérit; mais au milieu de ses douleurs, il s'applaudissoit d'avoir pu au moins, quoique à ses dépens, se convaincre de la vertu de sa femme; et il conserva pour elle, toute sa vie autant d'estime que d'amour.

Recueil de Barbazan, tome III, page 161.

Dans les *Convivales Sermones*, tome I, page 198, une

* Sorte de gros vin rouge, dont le plant est encore fort commun dans l'Orléanois.

femme, en rendez-vous avec un amant, est surprise par l'arrivée de son mari. D'un air effrayé elle court au-devant de lui, et lui annonce que des archers le cherchent pour le mettre en prison, et qu'ils ont déclaré qu'ils alloient revenir. Sous prétexte de le cacher, elle le conduit dans le colombier où elle l'enferme, et revient passer la nuit avec le galant.

Dans les *Facetiæ Poggii.*

Dans les *Facetie, motti e burle da Lod. Domenichi,* p. 204.

Dans *Malespini,* tome 1, page 174, nouv. 41.

Et dans les *Cent Nouvelles nouvelles de la cour de Bourgogne.*

Dans les *Facétieuses Journées,* page 168, un mari jaloux se cache dans un grenier pour épier sa femme. Elle l'y enferme, et pendant ce temps envoie chercher son amant.

Idem, dans *Bandello.*

Tout le monde connoît le conte de Boccace que La Fontaine a traduit en vers, et qu'il a intitulé *le C... battu et content.*

Il se trouve à-peu-près de même dans les *Facetiæ Frischlini, Addit. Ph. Hermotimi.*

DE LA DAME ET DU CURÉ.

EXTRAIT.

Une bourgeoise d'Étampes aimoit son curé. Un jour que le mari étoit absent, elle donne rendez-vous au prêtre. Il vient avec un pâté, et déjà les deux amants étoient à table, quand tout-à-coup le mari, de retour, se fait entendre à la porte. Aussitôt la dame enlève plats et assiettes, elle cache le curé sous un grand panier et va ouvrir : le mari entre et monte à sa chambre sans s'apercevoir de rien.

Il ne tenoit qu'au curé de sortir, d'autant plus que la bourgeoise avoit exprès laissé la porte ouverte; mais il avoit oublié son manteau dans la chambre, et d'ailleurs il ne vouloit pas que l'époux profitât du pâté. Il monte donc après lui, et s'adressant à la femme : « Voisine, dit-il, je « viens vous rapporter votre panier et reprendre « mon manteau que je vous avois laissé en gage « à la place; je vous prierai aussi de me rendre « le pâté que ce matin j'ai mis chez vous en pas- « sant. »

Le mari gronda beaucoup sa femme d'avoir osé recevoir un gage de leur curé; et, après

avoir fait au pasteur de grandes excuses, il voulut lui remettre ce qui lui appartenoit. « Quant « au manteau, à la bonne heure, répondit la « femme; mais pour le pâté, je suis votre ser- « vante, il n'en tâtera pas, à moins qu'il ne veuille « le manger ici avec nous. » Le prêtre y consent. On se met à table, et les deux amants, toujours occupés de leur premier projet, tâchent de profiter de la gaîté du repas pour enivrer l'époux. Bientôt ses yeux se troublent : il chante, il déraisonne, il vante surtout beaucoup sa force. « Et moi, dit le curé, je parie que je vous porte « tous trois, vous, votre femme et votre servante. « — Je parie que non. » On gage une oie. Alors, sous prétexte de pouvoir saisir et embrasser plus aisément les trois personnes, le prêtre fait coucher à terre le mari sur le ventre; il met la servante par-dessus, couchée de la même manière, puis la femme; mais celle-ci est placée autrement.....

Un moment après il se relève, en avouant qu'il a perdu, et la femme exige qu'au moins l'oie soit bien grasse.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 181.

Se trouve dans les *Nouveaux Contes à rire*, page 159.
Dans les *Divertissements curieux de ce temps*, page 267.
Et dans les *Contes du sieur d'Ouville*, tome IV, page 243.

LE PRÊTRE ET ALISON.

EXTRAIT.

Un prêtre, amoureux de la fille d'une pauvre femme, offre de l'argent à la mère pour qu'elle lui laisse passer la nuit avec la jeune personne. L'autre feint d'y consentir, mais elle livre au ribaud une fille publique, et le lendemain elle fait entrer dans la chambre deux ou trois voisins qui, à coups de bâton, le chassent tout nu à travers la ville.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 427.

Dans *Boccace*, VIIIe journée, nouv. IV, une femme, sollicitée par un prêtre, feint de même de céder à ses desirs; mais elle exige pour condition qu'il gardera le plus profond silence, et qu'il n'y aura point de lumières, de peur, dit-elle, de réveiller ses frères qui couchent dans la chambre voisine. La dame substitue à sa place une vieille servante fort laide; et tandis que le prêtre trompé s'applaudit de son bonheur, les frères entrent avec l'évêque, à la justice duquel ils le livrent.

DE LA GRUE.

EXTRAIT.

Certain châtelain, jaloux de conserver l'honneur de sa fille, la faisoit élever dans une tour isolée où elle ne voyoit absolument que sa nourrice. Celle-ci un jour, ayant besoin d'une écuelle pour faire le dîner, sort et va au logis du père. Pendant ce temps un jeune homme passe sous la tour avec une grue en main [1]. La fillette lui demande s'il veut la vendre. Il répond qu'oui, et en exige un prix à l'explication duquel l'innocente ne comprend rien, mais qu'elle accorde sans en connoître la valeur.

Quand la nourrice à son retour voit l'oiseau et qu'elle apprend ce qu'il a coûté, elle se désole. Cependant, comme il n'y a plus de remède, elle veut apprêter la grue et sort de nouveau pour aller chercher ce qui est nécessaire. Pendant son absence le jeune homme repasse sous la tour. La demoiselle qui, comme la première fois, étoit appuyée sur sa fenêtre, l'appelle alors

dans le dessein de se plaindre à lui du paiement qu'il a exigé. « Venez reprendre votre grue, lui « dit-elle, et rendez-moi ce que je vous ai donné. » Elle est obéie et elle s'applaudit ensuite auprès de sa gouvernante d'avoir trouvé un marchand si complaisant à-la-fois et si peu intéressé.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 250.
En voici l'imitation par M. Imbert.

NOTE.

(1. *Passe sous la tour avec une grue en main.*) Il a été dit ailleurs que la grue étoit un des oiseaux qu'on mangeoit alors.

DE LA GRUE.

La garde d'une fille est chose mal aisée :
Instruisez-la, vous la rendrez rusée ;
Sans peine à vous tromper elle réussira.
Rendez-la sotte, hélas ! simple sans artifice,
Par ignorance elle fera
Ce que fait l'autre par malice.
Une beauté jeune et novice
Vivoit dans un hameau, seule avec ses ennuis.
Que dis-je ? elle y passoit et les jours et les nuits
Avec une vieille nourrice :
C'est être pis que seule. Amour y vint aussi :
Il parloit au cœur de la belle ;
Mais point d'amants n'approchoient d'elle ;
Et vous savez, vous qui lisez ceci,
Que l'amour sans amant n'est qu'un nouveau souci.
Dans cette vague inquiétude,
Sans trop savoir pourquoi, Lucette à tout moment
Se plaignoit de sa solitude ;
Mais le père étoit sourd : il avoit fait serment
Qu'elle conserveroit ce trésor d'amourette,
Qu'un père vend publiquement
Au vieux mari, quand la fille, en cachette,
Pour rien le donne au jeune amant.
La nourrice au logis la laisse un jour seulette,
Pour aller au marché voisin.
Sous la fenêtre, une grue à la main,
Vient à passer un vrai Lubin
Et tout des mieux tournés. Lucette
L'appelle : il se retourne et s'arrête soudain.
On lui fait signe : il monte, et la pauvrette

Lui demande naïvement
S'il veut vendre sa grue. « Oui », lui dit-il gaîment.
Le drôle qui la voit jolie,
Demande un prix auquel elle n'entendoit rien ;
Mais qu'il se fit sans tricherie
Payer sur l'heure. On juge bien
Que la nourrice revenue
Fit un beau bruit en apprenant combien
On venoit de payer la grue.
Mais quel remède à de pareils malheurs ?
Ce que fille a perdu, les cris ni les fureurs
Ne peuvent jamais le lui rendre.
La nourrice à la fin, lasse de s'emporter,
Convoite aussi la grue, et sort pour aller prendre
Ce qu'il lui faut pour l'apprêter.
Bientôt Lubin de reparoître,
D'aller, venir sous la fenêtre,
Et Lucette de l'appeler
Bien vite pour le quereller.
« Méchant, lui dit-elle en colère,
Vous avez donc osé me tromper sur le prix ?
Remportez votre grue : elle est encore entière ;
Et rendez aussitôt ce que vous m'avez pris. »
Lubin n'attend pas qu'on lui dise
Deux fois la chose, et sans nulle remise
Il rendit le paîment; c'est-à-dire, je crois,
Que Lubin fut payé deux fois,
Et remporta sa marchandise.
Sitôt qu'on revient du marché,
Il faut entendre l'innocente
Raconter à sa gouvernante
Comme elle a rompu le marché !
« En me voyant, dit-elle, il vouloit rire ;
Mais j'ai grondé, j'ai menacé,
Il m'a tout rendu sans rien dire :
Ce marchand-là n'est pas intéressé. »

DU CURÉ

QUI AIMOIT LA FEMME D'UN VILLAIN.

Un villain, du pays Chartrain, avoit une femme jolie. Un curé du voisinage, qui l'avoit trouvée à son gré, s'en étoit fait aimer; et toutes les fois que l'époux, pour quelque affaire, étoit obligé de découcher, il ne manquoit pas de venir passer la nuit avec elle. Le manant s'en étant aperçu résolut de s'en venger. Dans ce dessein il feignit de partir, afin de donner à sa femme le temps de faire avertir le prêtre, et le soir il alla sur le chemin de celui-ci creuser une fosse. En effet le pasteur étant accouru avec son empressement ordinaire, il tomba dans le piège. L'épouse, après l'avoir attendu quelque temps, s'inquiéta enfin, et, appelant une servante qui étoit dans la confidence de ses amours, elle l'envoya au-devant de lui. La servante, arrivée à la fosse, y tomba aussi. Enfin un loup, qui avoit déjà mangé quelques moutons au villain, s'y laissa cheoir comme

eux. Au point du jour notre époux allant visiter son piège y trouva ses trois ennemis, et il les traita tous trois comme ils le méritoient. Le loup fut tué, la servante chassée à grands coups de bâton, et le prêtre mis dans un état à ne plus alarmer désormais de maris : un seul évènement vengea complètement le villain.

DE LA DEMOISELLE QUI RÊVOIT.

EXTRAIT.

Une demoiselle croyoit en songe être couchée avec son ami : l'ami entre dans ce moment et effectue le rêve. Puissent, dit l'auteur, toutes les dames qui m'écoutent n'avoir jamais que des rêves pareils.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 455.

DE LA FEMME QUI SE FIT SAIGNER.

EXTRAIT.

En causant, certain bourgeois un jour avoit laissé échapper une grande sottise. Il s'étoit vanté chez une voisine qu'il n'y avoit point de femme assez adroite pour le duper sur la fidélité conjugale. La sienne, à qui ce discours fut rapporté, se vanta à son tour non-seulement de le tromper, lui présent, mais encore de le lui dire à lui-même sans qu'il pût s'en fâcher. Le lendemain, comme ils étoient assis tous deux sur un banc au coin du feu, une demoiselle entre avec un sac dans lequel étoient des ventouses. Le mari lui demande ce qu'elle veut : elle répond qu'on l'a envoyé chercher, et l'épouse ajoute que, se sentant mal aux reins, elle veut se faire saigner et appliquer les ventouses [1]. Toutes deux prient le mari de venir les aider, et sur sa réponse qu'il craint de voir couler du sang, elles montent sans lui. Or, cette prétendue demoiselle étoit un jeune amant habillé en femme.

Quand il est sorti, la dame redescend; et en termes à double entente, raconte à son mari, d'une manière très détaillée, tout ce qui s'est passé dans la chambre, sans que celui-ci songe seulement à y soupçonner le moindre mal.

Recueil de Barbazan, tome III, page 451.

NOTE.

(1. *Une demoiselle entre avec un sac dans lequel étoient des ventouses.*) Les femmes étoient donc employées alors à quelques opérations de chirurgie.

DE L'ANNEAU;

PAR HAISIAU.

Quoique le grave président Fauchet ait donné l'extrait de ce fabliau, je n'en parlerois point si je n'avois à remarquer sur celui-ci, comme sur le précédent, qu'il a été imité. On le trouve dans Vergier sous le titre de *l'Anneau de Merlin.*

Recueil de Barbazan, tome III, page 437.

LA SOURIS.

EXTRAIT.

Une jeune paysanne, fine et rusée, étoit recherchée en mariage par un villain qui demeuroit à deux lieues d'elle. Le manant étant fort bête, et la petite personne n'espérant pas, d'un pareil mari, des leçons bien agréables, en prenoit en attendant quelques-unes d'avance ; et c'étoit son curé qui les lui donnoit. Enfin le mariage se conclut, et elle y consent, dans l'espérance qu'elle pourra prendre de l'empire sur son mari et s'en rendre maîtresse. Le curé, fâché de la perdre, lui demande au moins les premières heures de la nuit des noces. Elle les lui promet; et voici comme elle parvient à tenir parole.

Au jour du mariage, quand elle est entrée au lit avec son époux, et que celui-ci s'apprête à jouir de ses droits, tout-à-coup elle l'arrête, et s'excuse de manquer envers lui de complaisance; mais elle a fait une étourderie, dit-elle; et, en quittant la maison de sa mère, y a laissé ce que, pour un jour de noces, elle eût dû emporter de préférence. La rusée se doutoit bien, en parlant ainsi, que l'imbécille voudroit partir à l'in-

stant, pour réparer l'oubli de sa femme; et c'est ce qui arrive : mais pendant ce temps aussi, le prêtre, qui étoit aux aguets, est introduit, et il prend sa place.

Arrivé au village, le manant frappe à tour de bras, pour réveiller sa belle-mère; et il demande ce qui a été oublié chez elle. Celle-ci, d'abord, ne comprend rien à ce discours; enfin, soupçonnant ou quelque intrigue de la part de sa fille, ou quelque tour de la part des garçons du village, elle feint d'aquiescer à la demande de son gendre; va prendre, dans une souricière, une souris, l'enveloppe de filasse, met le tout dans un panier, qu'elle couvre d'une serviette, puis donne le panier au benêt. Il retourne chez lui, ravi de joie; dans sa route il n'est occupé que du trésor qu'il porte; mais bientôt sa curiosité devient telle qu'il ne peut résister au plaisir de le voir. Il ouvre le paquet, et la souris s'enfuit. En vain il court après, en vain il l'appelle, en criant *petit, petit*, il est obligé de revenir à vide. Alors grande désolation; sa femme, qui le voit sangloter et gémir, lui demande ce qu'il a; il raconte son malheur; l'animal est perdu. « Consolez-vous, ré-« pond la femme; vous l'aviez effarouché, et il « s'est enfui : mais il a pris les devants, et vient « de rentrer ici avant vous. »

Recueil de Méon, tome 1er, page 310.

LE PÊCHEUR DE PONT-SUR-SEINE.

EXTRAIT.

A Pont-sur-Seine, un pêcheur venoit d'épouser une jeune femme qui lui avoit apporté en dot dix vaches et dix brebis. Il en étoit aimé; aussi faisoit-il tout ce qu'il falloit pour cela. Un certain matin, au moment qu'ils alloient se lever, la dame, après certaines caresses reçues, lui dit dans un transport de tendresse qu'elle le chérissoit plus que père et mère, plus que tous ses parents ensemble. Il affecta d'en douter. « Eh! « pourquoi ne t'aimerois-je pas? ajouta-t-elle. « Ne suis-je pas bien vêtue, bien nourrie? me « manque-t-il quelque chose? n'as-tu pas pour « moi toutes sortes de bonnes façons? — Ce n'est « pas là tout, reprit le mari; avoue qu'il y a « encore une autre raison que tu ne veux pas « dire. »

D'abord elle fit semblant de ne rien comprendre à ce discours; mais quand il se fut expliqué plus clairement, elle se récria beaucoup sur de pareilles idées; et protestant que sans les

obligations que lui imposoit son devoir, elle ne se fût jamais prêtée aux complaisances dont il parloit; elle l'assura que s'il pouvoit prendre sur lui de ne pas les exiger, elle l'en aimeroit bien davantage. En vain le pêcheur prétendit qu'elle parloit contre sa pensée, elle s'obstina si bien à soutenir le contraire qu'il résolut de la mettre à l'épreuve.

Quelques jours après, comme il étoit sur la rivière occupé à pêcher, il vit venir à lui un cadavre. C'étoit celui d'un prêtre qu'un chevalier avoit surpris avec sa femme et qu'il avoit jeté à l'eau. Ce corps mort fournit au pêcheur un moyen d'exécuter le projet qu'il médite; il rentre chez lui d'un air consterné, et dit qu'ayant été rencontré par trois chevaliers, qu'il n'avoit cependant jamais offensés, les barbares se sont fait un plaisir cruel de le tourmenter, et qu'il n'a échappé à la mort que par une perte plus triste mille fois que celle de la vie. En même temps il offre la prétendue preuve de son malheur; preuve que lui avoit fournie le cadavre du prêtre. Néanmoins il se console de cette infortune, dit-il, parce qu'au moins elle ne l'empêchera point d'être toujours également aimé de sa femme.

A ce discours la dame, malgré les belles protestations qu'elle avoit faites, devient rêveuse; elle montre dans la journée beaucoup d'humeur;

et après plusieurs injures qui lui échappent sans motif, après une querelle très aigre, elle déclare qu'elle veut se retirer chez ses parents: déjà même elle a fait venir une sienne nièce, pour l'aider à emmener les vaches et les brebis qu'elle avoit apportées en dot. Mais quand le mari voit les choses devenir sérieuses, il tire sa femme à part et la désabuse entièrement. Alors elle rappelle sa nièce, et

. . Li crie à grant alaine:
Ramaine les bestes, ramaine.

L'auteur termine son fabliau par quelques-unes de ces réflexions malignes sur les femmes, qu'on entend quelquefois, dans la conversation, sortir de la bouche des vieux libertins. Il faut dire à l'honneur de nos poètes qu'elles sont aussi rares chez eux que communes chez nos conteurs modernes; et c'est là peut-être le plus grand danger qu'offre la lecture de ceux-ci. Un conte licencieux peut enflammer pour un moment les sens d'un jeune homme : mais l'effet s'en efface bientôt, il n'en reste aucune impression durable; au lieu que ces sortes de maximes satiriques, présentées sous l'apparence séduisante de philosophie et de connoissance des passions humaines, laissent, dans les jeunes esprits surtout, un mépris des femmes, un fonds d'inquiétude et de défiance sur leur vertu, qui malheureusement ne troublent que trop dans la suite la paix et le bonheur des mariages.

Le Pêcheur de Pont-sur-Seine se trouve imité dans le conte de M. Sedaine, intitulé *La Gageure*.

Recueil de Barbazan, tome III, page 471.

DE LA DEMOISELLE

QUI NE POUVOIT, SANS SE PAMER, ENTENDRE UN CERTAIN JUREMENT.

EXTRAIT.

Un bourgeois étoit resté veuf avec une fille âgée d'environ vingt ans, qu'il aimoit au point de n'avoir d'autres volontés que les siennes. Mais l'humeur de cette fille étoit telle que le prud'homme, quoiqu'il fût à son aise, se voyoit depuis quelque temps obligé de vivre sans valet ni servante. Ces gens grossiers, disoit la bégueule, avoient sans cesse à la bouche des propos qui lui faisoient mal au cœur. Il y avoit un jurement surtout qu'elle ne pouvoit entendre sans se trouver mal. Enfin aucun domestique n'avoit pu tenir dans cette maison, et elle étoit même si bien connue qu'aucun n'osoit s'y présenter.

Il y en eut cependant un, nommé David, drôle résolu et déterminé, qui entendant parler de ce père imbécille et de cette merveilleuse dont les

oreilles étoient si délicates, résolut de tenter l'aventure et de venir offrir ses services au bourgeois. Il le trouva fendant du bois : car faute d'aide, besoin est de se servir soi-même; et il le pria, au nom de Dieu, de l'héberger.

Le bourgeois, naturellement bon, eût volontiers consenti à sa prière; néanmoins la crainte d'occasioner encore à sa fille quelque scène désagréable l'arrêtoit, et il demanda au prétendu voyageur quelle étoit sa profession et où il alloit ainsi. « Mon métier est de servir, répondit David; « je connois assez bien le travail des champs et « celui d'un ménage; mais je suis sans maison de- « puis quelques jours, j'en cherche une, et vou- « drois trouver quelque honnête homme qui « me prît à son service. — Je serois volontiers « cet homme-là, reprit le père, aussi bien ai-je « besoin d'un domestique : mais j'ai grand'peur « que tu ne conviennes pas à ma fille, et que tu « ne restes pas ici plus long-temps que les autres. » Alors il demanda au jeune homme s'il étoit sujet à jurer, et surtout à prononcer un certain jurement grossier qu'il lui nomma. « Ah! fi donc, sire, « répliqua le fin matois; comment est-ce que « pareille chose a pu sortir de votre bouche? Je « suis bien gueux assurément; mais sur ma foi « je donnerois de bon cœur une année de mes « gages pour ne l'avoir pas entendue. »

La demoiselle pendant ce temps étoit à la fenêtre, occupée à écouter le valet et à le lorgner. Le drôle avoit bonne mine, il lui plut. Elle appela aussitôt son père pour lui dire de l'arrêter, prétendant que c'étoit là l'homme qu'il leur falloit. David ce jour-là s'acquitta de son devoir à la grande satisfaction de la demoiselle; mais lorsqu'elle monta à sa chambre pour se coucher, elle se fit éclairer par lui, puis, sous prétexte que, la nuit, elle étoit sujette à avoir peur, elle lui dit de descendre son lit dans sa chambre.....

Dans une autre version, qui est celle qu'a imprimée Barbazan, tome III, page 458, ce n'est point un valet, mais un jeune homme de la ville, qui forme des projets sur la donzelle. Il se trouve à souper avec elle. Pendant le repas, un des convives laisse échapper le mot fatal. Alors elle se pâme, et lui aussitôt feint de se pâmer de même. Dès ce moment elle ne veut plus que lui pour époux. Ils se marient. Le dénoûment du conte, c'est-à-dire, tous les détails que j'ai supprimés dans l'autre, sont ici entièrement les mêmes.

DE LA DEMOISELLE

QUI VOULOIT VOLER;

PAR RUTEBEUF.

FAUCHET EN A DONNÉ L'ANALYSE.

EXTRAIT.

Certaine demoiselle, d'une beauté rare, avoit pour soupirants grand nombre de chevaliers, d'écuyers et de bourgeois, mais elle refusoit de se marier et ne vouloit écouter aucun d'eux. Comme elle étoit aussi bête que jolie, elle s'avisa un jour de dire qu'elle desireroit voler. Aussitôt ses amants lui firent à l'envi des ailes avec de la cire et des plumes. Cependant elle n'en vola pas davantage. Un clerc, plus fin que les autres, la trouvant seule, lui dit : « Toutes ces inventions-« là ne valent rien, belle amie; ne voyez-vous « pas que, pour fendre l'air, des ailes ne suffisent « point, et que les oiseaux ont encore, outre « cela, un bec et une queue? » L'innocente con-

vint qu'il avoit raison; mais comment se procurer ce double moyen? « Je m'en charge, reprit « le clerc. » Et aussitôt plaçant la belle à ses côtés, il lui donna mille baisers amoureux. C'étoit ainsi qu'il travailloit à faire le bec, disoit-il. . . .

. . . . . .

Au bout de quelques mois, la demoiselle s'aperçut que sa taille s'arrondissoit de jour en jour; et loin d'être, comme elle s'en flattoit, plus disposée à voler qu'auparavant, il se trouva au contraire qu'elle avoit peine à marcher.

Recueil de Barbazan, tome IV, page 271.

Ce conte paroît avoir donné naissance à celui de la *Jument du compère Pierre*, qu'on lit dans Boccace et dans La Fontaine; et ce qui prouve que nos poètes ne sont pas si méprisables, c'est qu'ici, où Boccace s'éloigne de Rutebeuf, il est moins ingénieux que lui.

Tels sont les fabliaux que m'ont offerts les manuscrits, et que mes recherches m'ont permis d'offrir au public. J'eusse pu en ajouter encore une vingtaine, mais ceux-ci étoient tellement insipides, ou si excessivement licencieux, que je n'ai pu avoir l'idée de les présenter.

FABLES

PAR

MARIE DE FRANCE.

AVERTISSEMENT

PRÉLIMINAIRE.

Le recueil de fables qu'on va lire fut composé vers le milieu du treizième siècle par une femme appelée Marie, dont je parlerai encore ci-dessous dans le conte dévot du *Purgatoire de saint Patrice.* Elle avoit pris le surnom de *France;* non qu'elle fût de la maison royale, mais pour désigner le pays où elle étoit née : de même que les autres poètes ses contemporains prenoient le nom de leur ville, afin d'indiquer le lieu de leur naissance. Si elle s'est nommée en tête de son ouvrage, c'est de peur, dit-elle, que quelqu'un n'entreprenne de lui en dérober la gloire.

Cet ouvrage, au reste nous le devons, à ce qu'elle-même nous apprend, aux sollicitations du comte Guillaume de Dampierre *, homme, pour me servir de ses propres termes, *la fleur de chevalerie et de courtoisie.* Le comte pria Marie de l'entreprendre, et elle y consentit : mais le motif d'après lequel elle se détermina fait honneur à l'honnêteté

* D'autres prétendent que ce Guillaume ne fut jamais comte, et que le Mécène de Marie ne peut être que Guillaume surnommé *Longue-Épée*, fils naturel de Henri II, créé comte de Salisbury et de Romart, par Richard-Cœur-de-Lion. Ce Guillaume mourut en 1226.

de son âme; ce fut pour se rendre utile, et pour contribuer à rendre meilleurs ceux qui la liroient. « Tel « est, dit-elle, le but que doit se proposer quicon- « que a reçu du ciel le talent des vers. Il doit l'em- « ployer à instruire son siècle; à recueillir les exem- « ples de vertus que nous ont laissés les sages; à « recueillir leurs maximes, leurs discours, afin de « les transmettre à la postérité: et voilà ce qui m'a « engagée moi-même à rimer. »

De pareils sentiments dans une femme de beaucoup de mérite sont faits pour honorer son sexe, comme dans le temps ses écrits honorèrent son siècle. Marie fut la seule de ce temps qui se livra au genre de la fable; ce qui peut-être indique plus que toute autre chose la solidité de son esprit et la justesse de son goût. Quant aux raisons qui lui firent préférer, pour exercer son talent, ce rameau inculte de la littérature à ceux des romans, des contes, des chansons d'amour, vers lesquels un engoûment général avoit porté tous les esprits, et pour qui seuls les succès et la gloire sembloient faits, elles ajoutent encore à son éloge. Si elle choisit la fable, c'est que, *sous un masque apparent de folie, il n'y en a aucune,* dit-elle, *qui ne recèle une philosophie plus profonde.*

En effet, ce fut un homme d'un génie bien étonnant que celui qui le premier osa donner pour instituteurs aux humains, non des humains comme eux, mais des animaux et des plantes; et qui par

la sagesse et par la raison supérieures qu'il leur prêta, força toutes les nations d'applaudir au succès d'une entreprise en apparence ridicule. Esope ou Lockman, comme on voudra l'appeler, eut le premier cet honneur : car je n'entreprends pas d'examiner lequel des deux personnages, calqués évidemment l'un sur l'autre, est le véritable; ni si les Arabes adoptèrent l'Esope des Grecs, ou si plutôt les Grecs ne firent pas un Esope du Lockman des Arabes.

L'art de parler allégoriquement, par figures et par apologue, est une ruse qui paroît assez naturelle à l'homme d'esprit. En différents temps et chez différents peuples, d'habiles personnages l'avoient employée pour ouvrir à la vérité des oreilles redoutables, peu accoutumées ou mal disposées à l'entendre: témoin l'apologue de la Laie et de ses petits; celui des Membres révoltés contre l'estomac; du Pauvre à qui un riche enlève la seule brebis qu'il possède, etc. Mais Nathan, en reprochant à David son homicide adultère, n'avoit commis qu'une action particulière de justice et de courage; Ménénius, en ramenant à l'obéissance le peuple romain révolté contre le sénat, qu'un trait d'adresse; le Gaulois, ennemi des Phocéens nouvellement établis à Marseille, en indisposant contre eux le roi Comanus, leur voisin, qu'un acte de politique bien ou mal vu : et il n'avoit résulté de tout cela aucun avantage réel pour l'humanité.

Une idée bien autrement sublime fut celle de Bidpaï ou Pilpai, lorsqu'il imagina, quoique sujet, de corriger et d'instruire le despote auquel il étoit obligé d'obéir. Tout le monde connoît cette longue histoire allégorique, entremêlée de contes et d'apologues, qu'il composa dans ce dessein; et l'on sait qu'elle fut couronnée de succès. Ce projet hardi étoit vraiment le projet d'un sage, parce qu'il étoit celui d'un homme qui avoit entrepris de servir à-la-fois toute sa nation; mais ce qui doit encore le rendre aujourd'hui plus étonnant pour nous, c'est qu'il fut conçu dans une tête née sous le joug du despotisme, et née par conséquent avec l'avilissement et tous les bas préjugés que le despotisme inspire. Cependant, en donnant au philosophe indien tous les éloges que mérite sa généreuse entreprise, on peut encore lui faire un reproche, celui de n'avoir point assez songé au bien général de l'humanité : car, enfin, s'il forma aux souverains une morale, il ne fit rien ou fit très peu pour la morale des sujets. Or voilà encore une fois la gloire qui est particulière à Esope.

Celui-ci se sentoit digne d'être l'instituteur des nations; mais il étoit esclave : et quel poids les leçons d'un esclave pouvoient-elles acquérir? Qui eût daigné l'écouter? Pour accomplir son dessein il fait parler les animaux à sa place; il imagine la fable proprement dite; et, lui imprimant ce caractère d'utilité générale à laquelle, depuis lui, les peu-

ples qui cultivent les lettres l'ont tous consacrée, il embrasse dans son vaste plan l'homme de tous les âges et de tous les climats. Ses fables, qu'on peut regarder comme un des premiers codes de morale qu'ait eus le genre humain, ont été successivement adoptées et traduites par toutes les nations policées. Lui-même a joui, pendant sa vie, d'une renommée éclatante; et cependant, chose étonnante, toute cette réputation n'inspira à aucun de ses concitoyens le desir de marcher sur ses traces. Il est le seul fabuliste qu'aient eu les Grecs.

Les Latins n'en ont de même qu'un seul à citer: encore celui-ci se fit-il un honneur de travailler d'après son modèle, et d'imiter plusieurs de ses sujets. Il est vrai que les Latins, si supérieurs aux autres peuples dans l'art de la guerre et dans la politique, ne furent originaux dans aucun des genres de littérature. Toute leur gloire est d'avoir fourni dans quelques-uns de ces genres des hommes dignes d'être comparés aux Grecs.

Les écrivains qui, depuis Esope et Phèdre, ont fait des collections de fables, ont presque toujours réuni ces deux auteurs; mais presque toujours aussi ils y en ont ajouté quelques-unes tirées d'auteurs étrangers ou plus modernes. C'est ce qu'a fait au treizième siècle Marie de France. Cependant, si l'on s'en rapportoit à ce qu'elle dit elle-même dans son préambule, on pourroit croire qu'on ne connoissoit alors

chez nous que le seul Esope. Elle ne fait mention que de lui, ne nomme point Phèdre, donne à son recueil le nom d'*Ysopet* (petit Esope); enfin elle ajoute qu'avant qu'elle le rimât en françois, il avoit été traduit du *grec* en latin par un certain Adenès * : ce qui supposeroit qu'il ne contenoit que des fables grecques.

D'un autre côté l'on peut assurer qu'il en renferme beaucoup d'autres; et en particulier plusieurs de Phèdre, lesquelles ne se trouvent point dans Esope, et qui, étant latines originairement, n'ont pu être traduites par Adenès du grec en latin. Il y en a même quelques-unes qui visiblement sont plus récentes qu'Esope et Phèdre, et que je soupçonne être de Marie elle-même; telle est, par exemple, celle du Villain et de l'Ermite, dans laquelle il s'agit du péché originel.

Ce n'est pas tout. Marie, après avoir parlé de la traduction d'Adenès, dit traduire elle-même de l'*anglois en françois*. Tout ceci n'est rien moins que clair, et l'on ne peut l'expliquer qu'en disant que ces expressions, *traduit du grec en latin*, *traduit de l'anglois en françois*, sont une sorte de charlatanerie littéraire usitée dès-lors en France comme elle l'est encore aujourd'hui pour exciter chez les lecteurs cette curiosité que produit toujours l'annonce

* Poète dont il nous reste quelques romans de chevalerie.

de ce qui est étranger. Nos fabliers et nos romanciers surtout l'emploient très fréquemment quand ils veulent traiter un sujet de la Table-Ronde. Rarement ils le commencent sans annoncer qu'ils l'ont tiré d'une bibliothèque d'Angleterre ou des archives compilées sous le roi Artus. Pour quiconque connoît l'ancienne romancerie ces formules triviales ne signifient rien; il n'en est point dupe.

La traduction que je vais donner à mon tour des fables de Marie est faite d'après quatre manuscrits du temps. Annoncer quatre manuscrits, c'est, comme je l'ai dit ailleurs, annoncer quatre versions différentes. Ceux-ci s'accordent si peu entre eux que l'un des quatre (celui de Saint-Germain-des-Prés) ne contient que soixante-six fables; tandis qu'un autre (celui de la Bibliothèque du roi, n° 7615) en contient cent deux. Les copistes se sont permis, non-seulement de former ces recueils à leur gré, selon leur ordinaire, mais encore d'y insérer certaines pièces étrangères, et en particulier des fabliaux, tels que *le Lai de l'Oiselet*, *le Pré fauché*, *la Femme noyée*, *le Villain qui avoit un cheval à vendre*, etc. Mais quiconque se dévoue à défricher notre ancienne littérature doit s'attendre à toutes ces épines; et du moment qu'il met la main à l'ouvrage, prendre pour sa devise ces deux mots peu consolants, *courage et patience*.

Je ne dis rien du mérite littéraire de Marie de

France, quoiqu'elle eût beaucoup de goût, ainsi qu'on le verra par cinq ou six corrections qu'elle s'est permis de faire à ses deux originaux : corrections qui, si je ne me trompe, sont toutes heureuses. Je ne dis rien de son style, qui est, comme le leur, simple, clair et même élégant pour son temps : elle a bien un autre mérite pour nous.

Personne n'ignore que nous devons le Phèdre à un manuscrit que l'un des frères Pithou découvrit dans la Bibliothèque de Saint-Remi de Reims, vers les dernières années du seizième siècle. On sait que ce manuscrit étoit unique en Europe, et que la bibliothèque a depuis éprouvé un incendie. Si cet accident étoit arrivé avant la découverte de Pithou ; si le manuscrit y avoit péri, comme après tout la chose étoit possible, Phèdre peut-être seroit perdu aujourd'hui pour nous, ainsi que le sont beaucoup d'autres excellents ouvrages de l'antiquité. Mais le cinquième livre des fables n'est point entier. Qui sait même si les quatre autres le sont, et si nos anciens copistes n'ont point fait pour les auteurs grecs et latins ce qu'ils ont fait pour nos écrivains nationaux. On peut dire la même chose de l'Esope. Certainement le recueil que nous avons de ses fables n'est pas complet, puisque les anciens en citent quelques-unes qui ne s'y trouvent point. Or maintenant ne se pourroit-il pas qu'il ait existé au treizième siècle un manuscrit plus entier; que ce manuscrit ait été connu de Marie;

que ce soit celui sur lequel elle a travaillé; et qu'enfin il ait péri depuis par un accident quelconque, ou même par le seul ravage insensible du temps?

Ces suppositions n'ont rien que de très vraisemblable : mais dans le cas où elles seroient vraies, ne se pourroit-il pas aussi qu'une partie des fables de l'auteur grec et de l'auteur romain, que nous croyons perdues, se retrouvassent aujourd'hui dans la collection de Marie? Pour moi je me plais, je l'avoue, à me repaître de cette idée consolante. Dans le recueil que je vais donner (car je supprime tout ce qui se trouve imprimé des deux fabulistes anciens), je crois reconnoître souvent ce sens exquis, cette justesse d'allégorie, qui les distinguent tous deux, ce sceau de l'antiquité, enfin, qu'une main moderne contrefait difficilement, et qu'assurément on étoit bien moins capable encore de contrefaire au treizième siècle. Puissé-je avoir deviné assez heureusement pour voir mes lecteurs penser comme moi et approuver ma conjecture! Au reste, si elle se trouvoit fondée, nous n'aurions point, il est vrai, dans leur langue originale les fables mêmes dont il s'agit; mais au moins nous aurions les fables, et c'est un dédommagement.

La remarque que je viens de faire, par rapport aux fables, on peut l'appliquer à ceux des autres ouvrages de l'antiquité, historiens, poètes, orateurs, que nous avons perdus tout-à-fait, ou qui ne nous

sont parvenus que tronqués. Il est possible que quelques-uns d'entre eux existassent encore en entier il y a six siècles. Imaginez tout ce que, pendant un pareil espace, le temps et les évènements innombrables qu'il amène ont dû anéantir de manuscrits : imaginez tout ce qu'en a détruit l'ignorante avidité des copistes, qui les grattoient pour y substituer une légende, un morceau de scholastique ou un mauvais roman : comptez ceux qui ont péri dans certains ordres religieux, où, par une dévotion mal entendue, des supérieurs barbares déclaroient la guerre à tout ce qui n'étoit point évangile, sermon ou théologie. Joignez-y enfin tous ceux qu'ont anéantis nos guerres de religion, les guerres qu'occasiona la démence de Charles VI, etc., etc.; et vous regarderez presque comme un miracle qu'il nous en soit parvenu un seul.

Cependant, au milieu de cette espèce de conjuration destructive, il y a eu des gens qui dans le temps se sont occupés bien ou mal à traduire en vers ou en prose ces mêmes ouvrages dont il sembloit qu'on avoit juré l'extinction. Quelques-unes de ces traductions doivent nécessairement subsister encore : qui sait si l'on n'y retrouveroit pas une partie de ce que nous regrettons? Un espoir si doux peut être permis, surtout pour les historiens que nous n'avons qu'imparfaits et mutilés. En vain, pour trouver à les parfaire, on a remué les bibliothèques les plus anciennes et les plus riches : toute espérance

paroît perdue de ce côté-là. S'il en reste quelqu'une, ce ne peut être que chez nos vieux translateurs : or cette mine est encore vierge en partie. Peut-être même ne seroit-il pas indigne du gouvernement d'en ordonner l'exploitation et de la confier à quelque homme de lettres instruit et laborieux, qui aimeroit assez la gloire et son pays pour surmonter les longs dégoûts d'un pareil travail. En ce moment on fouille par les ordres de ce même gouvernement les bibliothèques d'Italie; on a visité de même, il y a peu d'années, les manuscrits de la Tour de Londres : n'y auroit-il donc que nos richesses nationales qu'il négligeroit? Combien d'entreprises beaucoup plus incertaines n'a-t-il pas tentées souvent? Et d'ailleurs si celle-ci n'avoit pas un succès complet, n'est-il pas assuré d'avance qu'elle produira au moins des découvertes utiles pour notre histoire ou glorieuses pour notre littérature? Mon exemple doit encourager. Moi, littérateur inconnu, sans avoir été secondé par sa protection si favorable, n'ai-je pas eu le bonheur d'en faire quelques-unes de ce dernier genre! Cependant je n'ai parcouru qu'une très petite partie des manuscrits; et forcé en quelque sorte, par le genre de mon travail, à ne m'occuper que des poètes, j'ai entièrement négligé les prosateurs.

NOTA. *Le souhait que je faisois ici, lorsqu'en* 1779, *je publiai les fabliaux, a été accompli depuis. Quatre*

savants choisis dans l'académie des Belles-Lettres, ont été nommés par le gouvernement pour parcourir tous les manuscrits que renferme la Bibliothèque du roi, et ce trésor enfoui, qui jusqu'à présent n'avoit donné que des regrets, va désormais sans doute, confié à des mains habiles, devenir une de nos richesses nationales.*

* En 1829, ce travail a déjà produit onze volumes in-4°, dont tout n'est pas du même intérêt, mais qui nous auront conservé la notice et l'extrait de beaucoup d'anciens ouvrages qui, sans ces utiles recherches, auroient pu demeurer inconnus pendant beaucoup de siècles encore, et finir par être anéantis. *R.*

FABLES

PAR

MARIE DE FRANCE.

L'ABEILLE ET LA MOUCHE.

L'ABEILLE et la mouche eurent querelle un jour. Celle-ci méprisoit l'autre : elle se vantoit d'entrer dans les palais des rois, de s'asseoir sur leur tête, de manger à leur table. « Toute la terre « m'appartient, disoit-elle; je vole librement par- « tout où il me plaît, et me nourris sans aucun « travail de ce miel que tu fais avec tant de peine « et pour lequel on te donne la mort. — On me « fait mourir[1], il est vrai, répondit l'abeille, mais « c'est à regret, parce que je suis utile. Pendant « ma vie on m'estime, on me recherche, tandis « que toi, paresseuse, importune et vagabonde, « tu ne peux être en honneur nulle part, et te « fais chasser de tous les lieux où tu parois. »

Dans Phèdre, les deux acteurs de cette fable sont la mouche et la fourmi. Cette dernière y dit à sa rivale les mêmes choses à-peu-près que lui dit l'abeille dans l'autre.

Elle s'y donne les mêmes éloges, et loue surtout sa prévoyance à se préparer pour l'hiver des ressources contre la faim. Aujourd'hui que tout le monde sait que la fourmi demeure, pendant tout le temps des froids, engourdie et sans mouvement, cette prétendue prévoyance qu'on lui prête n'est plus qu'un éloge dérisoire. D'ailleurs, s'il est pardonnable à l'abeille de se donner des louanges, on ne les pardonnera point à la fourmi, insecte aussi incommode et tout aussi inutile que la mouche. Cette fable est une de celles où Marie s'est permis de corriger son original ; et c'est une de celles, je crois, où l'on approuvera le plus son bon goût.

La Fontaine (IV, 3) a suivi la version de Phèdre.

NOTE.

(1. *On me fait mourir, il est vrai.*) Le discours que Marie prête ici à l'abeille prouve que de son temps on ne savoit extraire des ruches le miel et la cire, qu'en y étouffant par des fumées meurtrières l'animal lui-même. Cette méthode barbare a long-temps subsisté en France, quoiqu'elle fût la plus opposée aux intérêts du propriétaire, puisqu'elle détruisoit ses mouches et qu'elle altéroit la qualité de son miel. Le premier canton du royaume où l'on y ait renoncé est le Gâtinois. Là, dit-on, fut trouvé l'art de *châtrer* les ruches, en les composant de différentes pièces, amovibles à volonté, qu'on pouvoit, sans nuire à l'insecte, enlever avec le miel dont elles étoient chargées. Mais, malgré tous ses avantages, ce secret, chose étonnante! ne se répandit point au-delà du Gâtinois, et il fallut que Réaumur l'annonçât et le prônât pour le faire adopter. Aujourd'hui il est non-seulement connu, mais perfectionné. (Voyez Lombard, *Manuel du propriétaire d'abeilles.*)

L'AIGLE, L'AUTOUR ET LES PIGEONS.

Le roi des oiseaux reposoit en paix, perché sur un arbre. A ses côtés étoit l'autour, son *sénéchal*, et un peu au-dessous, des pigeons, occupant d'autres branches, jouoient et folâtroient sans crainte sous le feuillage. Cette confiance choqua l'autour. « Insolents! leur dit-il, vous « bravez ma serre, parce que la présence de votre « monarque vous rassure; mais si j'étois seul ici, « vous ne m'insulteriez pas impunément. »

Un roi sage ne doit point choisir ses officiers parmi les méchants; car enfin s'il est des moments où ses regards peuvent les contenir, il en est beaucoup plus où ils seront assurés de n'être point vus.

L'ANE ET LE CHIEN.

Un âne se plaignoit de sa destinée; un chien l'entendit et prétendit être bien plus à plaindre encore. Le premier, racontant ses infortunes, détailla tout ce qu'il avoit à souffrir pendant l'année. Toujours sur les chemins par la chaleur, par le vent ou par la pluie; aujourd'hui c'est de la farine ou du blé, demain c'est du fumier ou du bois qu'il lui faut porter. Il plie sous le fardeau, il ne peut marcher, on l'accable de coups. A peine lui laisse-t-on dans la journée quelques instants de relâche pour aller le long des fossés pâturer à la hâte un peu de mauvaise herbe. Du reste, aucun soin de sa personne; toujours des menaces et du mépris, jamais un mot d'amitié ni une caresse.

« Tu travailles le long de la semaine, il est vrai, « répondit le chien; mais le soir, quand tu ren- « tres, tu trouves une étable bien chaude où tu « peux t'étendre et reposer en paix; moi, au con- « traire, je n'ai jamais de repos. La nuit comme « le jour, l'hiver comme l'été, mon sort est de

« veiller dans une cour, exposé à toute la rigueur « des saisons. Vient-il à se glisser dans la maison « un voleur ou un loup, il faut combattre au « risque de ma vie, et te défendre pendant que « tu dors. Le matin, après une nuit ainsi passée, « je vais à jeun me présenter à la cuisine pour « recevoir la récompense de mes services. J'y « trouve la servante qui, aux dépens de son maî- « tre, déjeune secrètement avec le valet qu'elle « aime. Ils me chassent à grands coups de pieds, « parce que je les importune. Obligé d'attendre « l'heure du dîner, quoique mes entrailles crient « famine, j'accours enfin et trouve toute la famille « à table, buvant et mangeant bien. J'ai beau pen- « dant ce temps-là les regarder piteusement, aucun « d'eux ne daigne seulement faire attention à moi, « et je me crois très heureux si, après bien des ca- « resses de ma part, ils daignent, lorsqu'ils n'ont « plus faim, me jeter quelque os décharné. Pen- « dant que je suis occupé à le dévorer, l'un des « enfants ou l'une des filles laisse échapper quel- « que incongruité, l'encens frappe l'odorat, on « se bouche le nez : au diable le mâtin, s'écrie- « t-on; et à l'instant mille coups que je n'ai pas « mérités pleuvent sur moi, on me chasse, et je « me vois obligé de me sauver à la cour, sans oser « reparoître de toute la journée.

« Tout ce que tu viens de dire est vrai, reprit

« l'âne; mais si l'on te procure des moments de « chagrin, tu en as d'autres aussi qui te dédom- « magent. Tu vis avec ton maître, il reconnoît « tes bons offices, il te loue, il te caresse, et au « moins l'emploi dont il te charge n'est pas avilis- « sant. »

Cette fable n'est point dans les deux volumes des poésies de Marie de France publiés par M. Roquefort.

L'ARPENTEUR ET SA PERCHE.

Un arpenteur vouloit mesurer son champ, et il ne pouvoit en venir à bout, parce qu'il étoit ivre. Dans sa colère il s'en prit à sa perche, qu'il jeta par terre avec mille injures. « Tu as tort, « répondit celle-ci, ce n'est pas moi qu'il faut « blâmer, je ne me suis jamais trompée. »

Mais l'homme en place fait-il une faute, il la rejette toujours sur quelque autre, et s'en prend à lui.

L'AUTOUR ET LE HIBOU.

Un autour et un hibou s'étoient liés d'une étroite amitié. Au printemps l'autour ayant fait un nid au haut d'un chêne, l'autre vint y pondre. Alors le noble oiseau renonçant généreusement, en faveur de son ami, à la douceur de devenir père, adopte les œufs et les couve comme s'ils étoient les siens. Dès que les petits sont éclos, il les appâte avec la même tendresse; mais il est étonné de voir sans cesse son nid humide et infecté par leur ordure, et il leur en fait des reproches. « Voilà vingt ans de suite que j'ai une « aire, leur dit-il, et jamais je n'ai éprouvé d'au- « cun de mes enfants dégoût semblable. » Les jeunes hiboux répondirent que ce n'étoit pas leur faute, et ils ajoutèrent naïvement que leurs parents les ayant faits foireux, il ne dépendoit point d'eux d'avoir un nid qui fût propre. « Vous « avez raison, reprit l'autour, j'ai pu vous faire « éclore, je puis encore vous élever et vous nour- « rir, mais tous mes succès se borneront là; ja- « mais on ne change un mauvais naturel. »

LA BICHE, LE FAON

ET LE CHASSEUR.

Une biche instruisoit son faon sur tout ce qu'il avoit à craindre du loup, des chasseurs et des chiens, et elle lui apprenoit en même temps à s'en défier et à s'en garantir.

Tandis qu'elle parloit, ils aperçurent au loin dans la campagne un homme à cheval, armé d'arc et de flèches. « Qu'est-ce que ceci? dit le « faon. — Mon fils, répondit la mère, c'est ce « que tu dois redouter le plus au monde, si tu « aimes à vivre. Garde-toi bien de te laisser jamais « approcher par de pareilles gens; et si par ha- « sard tu en es surpris, fuis de toutes tes forces. »

Pendant ce discours, le chasseur qui les avoit vus aussi approchoit à grands pas. « Fuyons, « disoit la biche, fuyons, le voici. » Le jeune téméraire, loin d'écouter ces avis, regardoit tout cela comme des terreurs de femme, et s'amusoit à considérer l'habillement du chasseur et les mouvements lestes de son cheval. « C'est lui qui a

« peur de nous, disoit-il. Regardez, le voilà qui « descend et qui met pied à terre. — Ah! mon « fils, sauve-toi, » crioit la mère en fuyant tant qu'elle pouvoit. Hélas! il n'en étoit plus temps, déjà une flèche étoit lancée, et le faon blessé à mort tomboit par terre.

Avertissez un fou du danger qui le menace, il rira de vos conseils et n'y croira que quand il sera tombé dans le malheur.

La Fontaine, VI, 5, *le Cochet, le chat et le souriceau.*

Quoique la fable suivante dérange l'ordre alphabétique auquel je me suis assujéti, je la place ici cependant, parce que le sujet en est le même à-peu-près que dans celle qu'on vient de lire.

LES CORBEAUX.

De jeunes corbeaux venoient de quitter leur nid, ils étoient déjà grandelets et commençoient à voler. Leur père, avant de les abandonner à eux-mêmes, crut devoir cependant leur donner quelques leçons. Il leur parla donc des dangers différents qui alloient les menacer de toutes parts, et leur apprit comment il falloit s'en garantir, recommandant sur toutes choses d'être circonspects et défiants. « Par exemple, dit-il, si vous « voyez un homme se baisser pour ramasser « pierre ou bâton, n'attendez pas qu'il soit re- « levé, commencez d'abord par vous envoler.— « Mais s'il ne se baissoit pas, répondirent les cor- « beaux, nous pourrions rester, n'est-il pas vrai? « Il est évident qu'alors nous n'aurions rien à « craindre de lui. – Eh! qui vous répondra, re- « prit un de la bande, qu'il ne porte point dans « sa poche de quoi vous tuer! Mes frères, croyez- « moi, le plus sûr est de nous enfuir. — Mon « enfant, dit le vieux père à celui-ci, tu en sais « assez pour n'avoir plus besoin de moi : adieu,

« pars, me voilà rassuré sur ton compte. Quant « à tes frères, je vois qu'il leur faudra encore « quelques leçons. »

Desperriers a inséré cette fable parmi ses contes. Chez lui seulement c'est une pie au lieu d'un corbeau. La mère veut se débarrasser de ses petits : ils lui représentent qu'ils ont peur d'être tués par les arbalétriers. Elle répond qu'il faut du temps pour tendre l'arbalète, pour la lever et la mettre en joue, et qu'ainsi ils auront celui de s'envoler. « Mais, ma « mère, s'il alloit prendre une pierre ? — Eh bien ! aupara- « vant ne la lui verrez-vous pas ramasser ? — Oui sans doute ; « mais il n'a qu'à l'avoir dans sa poche ? — Oh ! oh ! puisque « vous êtes si habiles, répond la pie, vous pouvez vous passer « de moi ; » et en parlant ainsi, elle s'envole.

LE BLAIREAU ET LES COCHONS.

On conduisoit des porcs à la glandée dans une forêt. Un blaireau se joignit à eux, et prétendit être de la famille. Le soir il rentra avec eux dans l'étable; mais quand il vit qu'on en égorgeoit quelques-uns, il ne voulut plus être de leurs parents, et jura sur son honneur que jamais il ne leur avoit appartenu.

LE BOUC ET LE CHEVAL.

Certain seigneur, homme de peu d'esprit, avoit un cheval dont il vouloit se défaire. Il crut l'occasion favorable pour se défaire en même temps d'un bouc qu'il avoit aussi, et les exposa tous deux en vente, demandant pour l'un et pour l'autre vingt sous. Plusieurs personnes marchandèrent le cheval, mais aucune ne voulut du bouc; lui, au contraire, s'opiniâtra dans son idée, et déclara toujours qu'il ne vendroit point l'un sans l'autre. Vous devinez ce qui arriva? C'est qu'il ne vendit ni le bouc ni le cheval.

DU CHAMEAU ET DE LA PUCE.

Un chameau alloit commencer un grand voyage, une puce sauta sur son dos et fit le voyage avec lui. Quand il fut de retour, elle crut devoir le remercier. « Vous m'avez portée fort doucement, « lui dit-elle, je vous suis obligée, et conviens « que sans vous je n'eusse jamais pu faire si « longue route. » Le chameau, tournant avec étonnement la tête pour la regarder, répondit d'un ton ironique : « Vous êtes trop reconnois- « sante en vérité, mais s'il faut parler vrai, je ne « me suis point aperçu dans le chemin que votre « poids m'ait fatigué, et jusqu'à ce moment-ci, « je vous l'assure, j'ai ignoré que nous fussions « ensemble. »

On rencontre souvent ici-bas de ces gens obscurs, qui ont beaucoup de prétentions néanmoins. Ils se croient fort importants, et l'on ne sait seulement pas s'ils existent.

LE CHAT, LE MULOT ET LA SOURIS,

OU

LE CHAT QUI SE FIT ÉVÊQUE.

Un chat tapi sur un four avoit, pendant toute la journée, inutilement fait la guette, lorsqu'il aperçut un mulot et une souris. Il les appelle d'un ton benin, leur dit qu'ils ont écouté de méchants discours, qu'il est leur évêque, et veut leur donner sa bénédiction. Les souris lui répondent qu'elles aiment mieux mourir que de venir se mettre à portée de ses griffes. Elles fuient, le chat les poursuit, et elles se réfugient dans des trous du mur. Elles s'y tiennent cachées et préfèrent ne pas voir le jour plutôt que de s'approcher du perfide dont elles redoutent la prétendue bénédiction.

Ceci vous fait voir qu'il ne faut pas se mettre sous la main de celui qui veut faire le mal, et qu'il vaut mieux fuir en un autre pays.

LE CHEVALIER ET LE VIEILLARD.

Il y avoit un vieillard qui avoit beaucoup voyagé. Comme d'ailleurs il étoit plein de sens, on le considéroit à la ronde, et l'on écoutoit volontiers ses conseils. Un jour certain chevalier du voisinage vint le consulter. « Prud'homme, « lui dit-il, je n'ai rien qui me fixe ici, et je veux « vivre heureux. Dites-moi quel est le pays où « je dois me retirer pour cela. — Dans celui où « l'on voudra vous aimer, répondit le vieillard. « — Et si je ne trouvois point de gens qui vou- « lussent m'aimer? reprit le gentilhomme. — Dans « ce cas-là, sire, je vous conseille d'aller où l'on « vous craindra. — Mais enfin, si le peuple chez « qui je m'établirai n'avoit point de raisons pour « me craindre? — Eh bien! alors allez où l'on ne « vous craindra pas. — Enfin, si par hasard je « ne pouvois pas encore trouver ce pays-là, lequel « choisirai-je, je vous prie? — Celui, sire, où « vous ne trouverez personne, et où vous serez « sûr que personne ne vous trouvera. »

LE CORBEAU ET LE LOUP.

Un corbeau s'étoit posé sur le dos d'un mouton. Un loup qui passoit près de là l'aperçut. « Voyez ce que c'est que le bonheur! se dit-il à « lui-même. Ce monstre de mauvais augure est « perché là tranquillement, le berger ne lui dit « rien : et moi, malheureux! si j'approchois seu- « lement de ce mouton imbécille, tous les chiens « galoperoient après moi. »

Le méchant cause tant d'effroi, que dès qu'il paroît tout le monde cherche à se garantir de lui.

Dans Esope, le corbeau s'amuse à bequeter la plaie d'un âne qui avoit un ulcère. Les sauts et les gambades que fait l'âne pour se débarrasser de l'oiseau, amusent beaucoup des pâtres qui sont là. C'est à propos de ces ris que le loup fait sa réflexion.

DE L'ESCARBOT.

Un escarbot sortant de son fumier vit un aigle qui prenoit son vol dans les nues : le sale insecte en fut jaloux. « Eh! pourquoi, se dit-il à lui-« même, ce fier oiseau a-t-il reçu de la nature « une destinée si brillante, tandis que moi je ne « fais presque que ramper? Après tout, s'il a des « ailes, n'en ai-je pas aussi? S'il est grand et fort, « n'ai-je pas le corps beau et luisant? C'en est « fait, je renonce à mon fumier, et veux désor-« mais vivre et voler comme lui. »

Tandis qu'il arrangeoit dans sa petite tête ses nouveaux projets, l'oiseau roi s'abattit à terre et vint se reposer assez près du fumier. L'escarbot saisit l'occasion; il prend son essor, saute par-dessus l'aigle, et pousse de joie un vilain cri aigre pour célébrer sa prouesse. Le reste de la journée il en fut tout fier; mais sur le soir, la faim l'ayant pris, il fut obligé de retourner à son ordure, et renonça à toutes ses idées de grandeur.

Ceci est l'image de ce qui arrive à certains ambitieux sans mérite. Jaloux de ceux qu'ils

voient s'élever, ils veulent comme eux prendre aussi leur vol, mais c'est l'histoire de l'escarbot, bientôt la nature les ramène à la fange d'où ils sont sortis.

UNE FEMME ET SA POULE.

Une femme assise devant sa porte voyoit sa poule gratter et chercher sa nourriture. Elle s'y occupoit tout le jour, et la femme qui l'aimoit lui dit : « Ma belle, ne te fatigue pas à gratter « sans cesse, chaque jour je te donnerai du grain « abondamment et à ta volonté. — Que dis-tu? « répond la poule, crois-tu que j'aime mieux ton « blé que ce que j'ai l'habitude de chercher? « Nenni, nenni; ta corbeille de grains seroit là « toujours pleine, que je ne m'abstiendrois pas « de suivre ma nature et de picoter sans cesse. »

Cet exemple vous fait voir que l'on ne peut changer les habitudes de nature.

LA GUENON ET L'OURS.

De toutes les femelles d'animaux, vous savez que la guenon est celle qui aime le plus extravagamment ses petits, tout laids qu'ils sont.

Il y en avoit une un jour qui étoit si éprise du sien, et qui le trouvoit si beau, qu'elle le montroit à tous les passants. Ils avoient beau lui rire au nez et se moquer d'elle, rien ne la désabusoit. Sa folie alla même jusqu'à vouloir le montrer à la cour du lion; mais le monarque ayant dit que jamais il n'avoit vu si laide bête, elle s'en revint fort affligée. En route, la mère et le fils furent rencontrés par un ours. Celui-ci s'arrête avec un air de surprise, et il s'écrie : « Oh! le bel « enfant! qu'il est joli! C'est lui sans doute de la « beauté duquel on parle tant?—Oui, sire, ré- « pond la mère enchantée, et c'est mon fils.— « Je ne puis y tenir, souffrez, dame, que je le « baise. » A ces mots il prend le poupon, et d'un coup de mâchoire il lui croque la cervelle.

DE LA GRUE.

L'AIGLE eut un jour à se plaindre de l'autour. Il assembla aussitôt tous les oiseaux ses sujets, et, après leur avoir exposé ses griefs, il donna ordre qu'on allât saisir le coupable et qu'on le lui amenât. Celui-ci, qui pressentoit la colère du monarque, s'étoit retiré dans le trou d'un rocher, bien résolu à se défendre si on l'y attaquoit. Vingt fois les oiseaux passèrent et repassèrent devant le trou, sans qu'aucun d'eux osât se risquer à y entrer.

La grue enfin proposa un expédient qui annonçoit bien son imbécillité, c'étoit d'y enfoncer son long cou, et d'obliger avec le bec le rebelle à sortir. L'avis fut fort approuvé. En conséquence la sotte, enivrée par ces éloges, pénètre étourdiment dans le piège; mais à peine y a-t-elle enfoncé la tête, que l'autour, la lui saisissant avec sa serre, la mord cruellement.

Elle ne s'attendoit pas à cet accueil. Sa peur est telle qu'involontairement elle ouvre l'extrémité opposée, et conspue les oiseaux qui étoient auprès d'elle. Tout le monde se met à rire; enfin

elle se tire du trou avec grand'peine; mais dans la confusion que lui cause son accident, elle se sauve et prend même le parti de passer les mers pour s'éloigner à jamais des témoins de sa honte. Dans sa route elle rencontre une mouette de sa connoissance qui lui demande où elle alloit ainsi. L'autre lui raconte naïvement sa triste aventure. « Mais, dites-moi, reprit la mouette, vous n'em-« portez pas sans doute avec vous l'instrument « honteux qui vous a joué ce mauvais tour? — « Belle question! Eh! comment voulez-vous donc « que je m'en sois défaite? — Eh bien! ma chère, « puisque vous le portez toujours, retournez « d'où vous venez, croyez-moi, et craignez qu'il « ne fasse encore pis ailleurs. »

L'HOMME ET LES DEUX CERFS.

Un paysan traversoit à pied une forêt. Dans sa route il vit deux cerfs qui se parloient d'un air d'effroi, et qui sembloient délibérer sur ce qu'ils avoient à faire. « Eh! d'où vous vient cette « terreur? leur dit le manant. Je ne vois ici aucun « danger; que craignez-vous? — Le danger futur, « répondirent-ils. »

L'HOMME, LE RENARD ET LE SERPENT.

Un bon villageois sans malice trouva en hiver un serpent roide de froid. Touché de pitié, il le met dans son sein pour le réchauffer; mais la bête malfaisante n'est pas plus tôt rendue à la vie qu'elle cherche à étouffer son bienfaiteur en le serrant des longs anneaux de son corps. Celui-ci cherche à se débarrasser : « Malheureux! s'écrie-« t-il, voilà donc comme tu paies le bien qu'on te « fait!—J'obéis à mon naturel, répond le serpent. »

Pendant tout ce débat, un renard passe auprès d'eux, et voit le villageois aux prises avec son ennemi. « Retire-toi, dit-il au serpent; tu « commettrois une vilaine action, mais il est en-« core temps de te repentir. Et vous, ajouta-t-il « en s'adressant à l'homme, vous avez eu tort « d'employer vis-à-vis de cet animal des termes « injurieux. Sachez que, quand on est dans le « danger, il n'est pas sage d'insulter son en-« nemi. »

Cette fable est de Phèdre; mais elle n'a chez lui que deux acteurs, l'homme et le serpent. Celui-ci tue l'homme: on lui demande pourquoi il a commis ce crime, et il répond que

c'est pour ôter l'envie de rendre service aux méchants. Le dénoûment qu'y substitue Marie me paroît préférable : je trouve de même très sensé le discours du renard ; peut-être néanmoins seroit-il mieux placé encore dans une autre bouche. On peut prêter au renard de la finesse ; mais tant de sagesse et de raison ne lui conviennent guère. D'ailleurs une bonne action surprend toujours dans un animal, né méchant, parce qu'elle dément son caractère.

Cette fable et la suivante ne sont pas dans les deux volumes de M. Roquefort.

LE LIÈVRE ET LE DESTIN.

Un lièvre vit passer un cerf, et il fut frappé de la beauté de cet animal. Il admiroit surtout la majesté du bois dont sa tête étoit parée. Ce bois enfin fit sur lui une telle impression, qu'il alla se plaindre au Destin de n'avoir pas de même reçu en partage une arme aussi redoutable et si capable de le faire craindre. En vain le dieu lui représenta que de pareilles armes n'étoient pas faites pour sa tête, il importuna tant qu'enfin elles lui furent accordées. Le voilà donc avec un bois de cerf, mais il ne peut plus marcher, le poids l'entraîne, il tombe à chaque pas, et périt enfin par sa faute.

Ceci s'adresse aux ambitieux qui se chargent d'emplois pour lesquels ils ne sont point faits.

L'ASSEMBLÉE DES LIÈVRES.

L'HOMME vint un jour avec ses chiens s'établir dans le pays qu'habitoient les lièvres. Ceux-ci, depuis ce moment-là toujours tourmentés, toujours inquiets, résolurent enfin d'aller vivre ailleurs, et ils convoquèrent à ce dessein une assemblée générale. Les plus vieux et les plus sages opinèrent à rester : ils avoient de la peine à quitter cette terre où avoient vécu leurs pères, et où eux-mêmes étoient nés; mais on n'écouta point leurs représentations, les clabaudeurs l'emportèrent, et toute la troupe partit.

Dans leur route ils passèrent près d'un marais dont les bords étoient couverts de grenouilles. Elles étoient sorties pour respirer l'air et jouir du soleil. Au bruit que font les lièvres en passant, elles s'effraient, et toutes en foule se précipitent dans les eaux. Un des lièvres s'arrête alors : « Frères, dit-il à la colonie fugitive, nous « avons eu tort de quitter notre terre natale. « Retournons, croyez-moi, je vois que par tous « les pays on craint et que partout on a lieu de « craindre. » On le crut et l'on retourna.

On pourroit adresser le même discours à tous ces gens qui, mécontents de leur patrie et du gouvernement sous lequel ils vivent, veulent le quitter, dans l'espérance de rencontrer mieux ailleurs. Hélas! ils ont beau chercher, ils ne trouveront nulle part de contrée qui soit sans inquiétude, sans travail et sans douleur.

La fable qu'on vient de lire est imitée d'Esope. Le fabuliste grec dit que, les lièvres s'étant enfuis pendant un orage, ils côtoyèrent dans leur course un marais; mais que, leur frayeur ayant augmenté encore par le bruit que firent les grenouilles en se jetant dans l'eau, un d'eux s'arrêta et dit à ses camarades: « Ne nous désolons pas, mes amis: « vous voyez qu'il y a des animaux encore plus poltrons que « nous. »

Quelle est l'utilité qui peut résulter d'une pareille morale? Je ne le devine point.

Me pardonnera-t-on de dire que celle de notre femme poète est bien autrement intéressante. Rappelez-vous que Marie vivoit sous un gouvernement féodal, c'est-à-dire dans un état partagé entre des milliers de petits tyrans; songez que chaque jour elle devoit voir une infinité de personnes, molestées par l'abus du pouvoir, chercher dans d'autres cantons une situation plus douce; relisez après cela sa fable, et vous sentirez combien son allégorie est juste et combien la morale qu'elle en tire est ingénieuse.

La Fontaine, l. II, f. 14.

LE LION, LE LOUP ET LE RENARD.

Le lion se promenoit un jour avec le renard et le loup, ses sujets. Tout-à-coup il se mit à bâiller, et laissa voir une gueule toute sanglante encore, et remplie de flocons de laine. Le renard s'en aperçut très bien; mais flatteur à son ordinaire: « Sire, vous avez faim, dit-il, et je vois par ce bâil- « lement que votre estomac travaille, et que vous « n'avez point mangé d'aujourd'hui. Il est vrai, « répondit le lion; eh bien! chassons ensemble, « nous partagerons notre chasse en commun: « mais jurez-moi auparavant d'être fidèles, et de « ne rien détourner pour votre profit parti- « culier. » Les deux courtisans jurèrent; le monarque lui-même fit le serment; et, après être convenu d'un signal et d'un lieu de ralliement, ils partirent chacun de leur côté. Mais celui-ci n'eut garde de se fatiguer à chasser; il se rendit tranquillement au lieu du rendez-vous.

Pour les deux autres, ils revinrent bientôt après, annonçant qu'ils avoient découvert l'un un taureau, l'autre une vache avec son veau. Sur leur

rapport, le roi les suivit pour aller étrangler les trois victimes. Quand elles furent tuées Ysengrin (le loup) proposa de partager. « Volontiers, dit « le lion; eh bien! fais toi-même les parts. — Elles « doivent être proportionnées à la taille et à l'ap- « pétit de nous trois, reprit le loup. Que le tau- « reau soit pour vous, sire; renard aura le veau « et moi la vache. »

Pour toute réponse le lion furieux lui allonge sur le museau un coup de griffe, avec lequel il lui arrache un œil et une partie de la mâchoire; puis se tournant vers le renard, il ordonne à celui-ci de partager. « Je vous obéirai, sire, répond « le renard, et j'aurai soin de ne pas manquer, « comme mon camarade, au respect que je vous « dois. Prenez le taureau, sire; il vous appartient « comme notre roi et notre maître. La reine, votre « auguste compagne, vient de vous donner un « lionceau; il est juste que nous travaillions pour « elle, donnez-lui la vache; quant à messire votre « fils, ses droits ne doivent pas être oubliés, qu'il « prenne le veau. »

Cette fable n'est pas dans les deux volumes de M. Roquefort.

Voici comme Esope conte cette fable.

« Le lion, l'âne et le renard allèrent chasser; « ils prirent beaucoup de gibier, et le lion or-

« donna de faire les parts. L'âne les fit réellement; « mais le monarque le saisissant aussitôt lui-« même, l'étrangle. Il charge ensuite du partage le « renard, qui, plus fin que l'autre, donne presque « tout au tyran et ne se réserve qu'une très pe-« tite portion. » Interrogé qui lui a appris à partager si juste : « C'est celui-ci », dit-il, en montrant l'âne mort.

LE LOUP DEVENU ROI.

On raconte que le lion, ayant résolu un jour de voyager, convoqua tous les animaux pour leur déclarer son projet; et, comme d'ailleurs il ne comptoit pas revenir de sitôt, il leur permit même de se choisir un roi à sa place. Tous répondirent d'abord que sur un choix si difficile ils ne s'en rapporteroient qu'à lui seul; et, en conséquence, ils le prièrent de chercher dans sa noble famille quelqu'un qui fût digne d'être son successeur. « Je ne me suis point donné d'héri-« tier, répondit-il, je laisse le trône vacant, pla-« cez-y qui vous plaira. »

D'après ce consentement les animaux prirent

jour pour se donner un maître. Ils choisirent le loup et vinrent demander pour lui l'agrément de leur ancien monarque. « J'approuve votre « élection, dit celui-ci. Votre nouveau roi est ac- « tif, hardi, entreprenant, et je ne desirerois à « son courage et à son caractère qu'un peu plus « de franchise et de loyauté. Prenez garde seule- « ment qu'il ne se donne quelque traître pour « conseiller. Si, par exemple, il alloit prendre le « renard, ce seroient deux méchants ensemble, « et alors vous auriez tout à craindre. J'ap- « préhende encore, je l'avouerai, qu'il ne puisse « pas commander à sa gloutonnerie. Voulez-vous « suivre un bon conseil? Faites-lui promettre que « tant qu'il sera roi il ne mangera chair d'animal « vivant, et ne lui prêtez serment d'obéissance « que quand il aura, le premier, prêté celui-là. »

L'avis fut exécuté. Le loup fit sans scrupule tous les serments qu'on voulut, parce qu'il espéroit bien les rompre impunément lorsqu'il seroit le plus fort. En effet, il ne vit pas plus tôt son autorité assurée et son prédécesseur parti qu'il voulut manger de la chair. Cependant, afin de ne pas trop effaroucher les esprits, il employa la ruse, et la sienne fut telle qu'elle eut l'apparence de la justice.

Il appela donc la brebis et lui demanda, sur la foi qu'elle lui devoit comme sujette, s'il étoit

vrai, ainsi qu'on le prétendoit, qu'il eût l'haleine forte. Celle-ci, trop bête pour soupçonner le piège qu'on lui tendoit, convint avec franchise que la bouche du sire exhaloit une odeur capable de suffoquer. Lui aussitôt, avec l'apparence de la colère, convoque ses barons. Il leur demande quel traitement mérite celui qui a fait honte et insulte à son seigneur. Tous opinent à la mort; et à l'instant il fait égorger la brebis et la mange, après en avoir cependant distribué quelques morceaux aux juges pour les intéresser à sa félonie.

Quelques jours après, lorsque la brebis fut entièrement consommée, il manda le chevreuil et lui fit la même question qu'à l'autre. Ce dernier, que l'aventure du porte-laine avoit rendu circonspect, donna dans l'extrémité opposée; il assura le prince qu'il n'y avoit roses, parfums ni aromates qui, pour la douceur, approchassent de son haleine. D'après une flatterie aussi grossière, nouveau conseil pour savoir comment devoit être puni le sujet qui avoit menti impudemment à son souverain : nouvel arrêt de mort, par conséquent, et nouvelle victime.

Peu après, le loup, en se promenant, aperçut un gros singe dont il eut envie. Il le questionna aussi sur son haleine, comme les deux premiers; mais le drôle étoit plus fin qu'eux. Il répondit adroitement qu'elle ressembloit à celle de mille

autres; c'est-à-dire qu'il ne la trouvoit ni douce ni forte. La réponse étoit adroite; il n'y avoit pas là de quoi traduire en jugement: aussi le tyran fut-il embarrassé. Voici ce qu'il imagina.

Il se mit au lit, se dit malade, se plaignit d'un dégoût général et envoya chercher des médecins. Ceux-ci lui demandèrent s'il n'y auroit pas quelque chose qui pût le ragoûter. « Non, répon-« dit-il. J'ai bien, il est vrai, une envie démesu-« rée de manger du singe; mais je sais aussi le « serment que j'ai fait en montant sur le trône, « et j'ai la conscience trop délicate pour y man-« quer. » Les médecins, comme vous pouvez croire, s'empressèrent de rassurer cette âme si timorée. A les entendre, tout devenoit juste quand il s'agissoit de conserver une tête si chère. Enfin ils représentèrent que le roi avoit promis seulement de ne point manger de chair vivante, mais que son serment ne regardoit point la chair morte. Ainsi il n'y avoit, selon eux, qu'à tuer le singe, et les scrupules du sire n'avoient plus de fondement.

Ces scrupules n'étoient pas bien considérables, car il étrangla lui-même l'animal et le mangea aussitôt. Ce n'est pas tout. Enhardi par ces criminelles complaisances, il devint de jour en jour plus entreprenant. Bientôt il ne connut plus de frein, et pendant tout le temps qu'il régna il

ne cessa de dévorer sans honte ses sujets, toutes les fois que la faim lui en demanda quelqu'un.

On doit bien se garder de se donner pour seigneur un homme méchant, car rien ne pourra l'arrêter et il traitera ses sujets comme le loup traita les siens.

LES DEUX LOUPS.

Deux loups s'entretenoient ensemble des brigandages de leur vie scélérate : car les méchants ont quelquefois des retours de vertu. « Nous « sommes en exécration, disoit l'un d'eux : aussi « nous fait-on sans cesse la guerre et vivons-nous « dans des transes éternelles. Changeons de con- « duite, essayons de bien vivre; et alors, loin « d'être redoutés, loin d'avoir nous-mêmes à crain- « dre, nous serons partout honorés et chéris. Tu « as raison, répondit l'autre, soyons bons; mais « qu'imaginerons-nous pour l'être, et surtout « pour convaincre de notre changement? »

En parlant ainsi, il aperçoit dans la campagne des moissonneurs qui coupoient les grains. Il propose à son camarade d'aller les aider. Celui-

ci y consent, et voilà nos deux pénitents qui s'approchent des travailleurs. Mais dès qu'on les voit, on crie après eux et on les chasse à coups de pierres et de bâtons.

« Tu vois, dit alors un des loups, nous avons « beau faire, on nous en veut, et tout, jusqu'à « nos services, est imputé à crime. Eh bien! puis- « que nous sommes haïs, méritons de l'être, re- « tournons au bois et faisons pis encore qu'aupa- « ravant. » Ils le firent et tinrent parole.

Combien de fois n'est-il pas arrivé à des méchants de montrer ainsi des sentiments honnêtes; mais quand il s'agit de les mettre à exécution, ils trouvent bientôt un prétexte pour s'en dispenser.

DU LOUP ET DE LA GUÊPE.

Un loup, pendant son sommeil, fut piqué sous la queue par une guêpe, à l'endroit que vous devinez. Jugez quels hurlements il fit lorsque la douleur le réveilla. Cependant, à force de contorsions et de mouvements, il réussit à faire sortir l'insecte; mais, quand il le vit, il fut tellement indigné qu'un si petit animal eût pu lui arracher de pareils cris

qu'il l'accabla d'injures. La guêpe fut choquée à son tour de ce ton méprisant. Elle prétendit valoir mieux que lui. « Assemble ici demain toute ta fa-« mille, lui dit-elle; j'y assemblerai la mienne; « nous combattrons, et la victoire décidera qui « de nous est le plus méprisable. »

Le lendemain en effet, au point du jour, les deux troupes bien ordonnées se présentèrent au combat. Le loup, persuadé que ses ennemis ne pouvoient piquer qu'où il l'avoit été la veille, s'étoit bouché et tamponné, avec des feuilles, l'endroit foible, et tous ses camarades en avoient fait autant. Avec cette assurance il s'avance fièrement à leur tête; mais la guêpe, s'élançant sur lui tout-à-coup, s'attache sous son ventre à un endroit plus sensible encore, qu'elle pique et mord cruellement. Il ne s'attendoit pas à cette attaque. La frayeur lui cause un accident qui jette au loin le tampon, mais non dans l'état où il avoit été mis. Notre héros s'enfuit à toutes jambes; et les autres qui le voient désarmé, et qui craignent pour eux la même chose, suivent son exemple.

Il n'est point d'ennemis méprisables.

N'est point dans les deux volumes de M. Roquefort.

DU LOUP ET DU HÉRISSON.

Le loup et le hérisson s'étoient réunis pour chasser ensemble. L'un devoit arrêter les chiens, les attirer à lui, et les combattre avec ses pointes, et l'autre, pendant ce temps, devoit saisir et emporter la proie. Un jour qu'ils chassoient ainsi, le loup trouva à enlever un agneau; mais il fut aperçu de loin par les bergers, qui aussitôt lâchèrent leurs chiens après lui. C'étoit au hérisson à les attendre : il n'en eut pas le courage, et supplia son compagnon de le tirer du danger. Celui-ci fit la sourde oreille : l'autre, insistant vainement, lui dit enfin : « Cher ami, il m'est « bien douloureux de mourir ainsi sans pouvoir « embrasser pour la dernière fois et ma femme « et mes enfants. Puisque tu es sûr d'échapper, « charge-toi à ma place de ce triste office, je t'en « supplie. Approche et porte-leur au moins un « baiser, comme le dernier gage de mon tendre « attachement. »

Le loup, par une sorte de compassion, s'avança pour embrasser son ami, mais l'ami aussitôt le

saisit à l'oreille avec une telle force, que l'autre fut, malgré lui, obligé de l'emporter. Cependant ce poids ralentissoit sa marche et donna aux chiens le temps de l'atteindre. Quand le hérisson vit qu'il alloit être pris, il le lâcha et grimpa sur un arbre qui étoit là auprès. Le loup alors le supplia de descendre et de venir à son secours. « Que Dieu t'aide, répondit l'animal aux épines; « mais quand je t'ai prié de venir au mien, tu « sais comme tu t'es conduit; tu m'as abandonné, « je t'abandonne. Adieu, défends-toi, me voilà « en sûreté. »

On trouve dans Marie de France deux autres fables dont le sujet est en partie à-peu-près le même que celui qu'on vient de lire.

Dans l'une c'est un bœuf qui, surpris par un loup et près d'être dévoré, lui demande pour toute faveur, avant de mourir, d'aller faire sa prière sur un tertre voisin, afin que sa famille puisse entendre ses derniers adieux. On le lui permet; mais il se met alors à beugler d'une manière épouvantable, et attire vers lui les chiens qui étranglent le loup.

Dans l'autre, le principal personnage est une oie, saisie de même par un loup. Elle se plaint de ce qu'elle va périr tristement et sans joie, tandis que ses compagnes, destinées aux festins, y paroîtront au son des instruments de musique. Oh! s'il ne faut que de la musique pour te consoler, réplique le loup, je suis en état de t'en fournir. Alors il se pose sur son derrière, il allonge le cou, et commence à chanter à sa manière. Mais, pendant ce temps, l'oie qu'il a lâchée s'en-

vole. Honteux de sa sottise, il jure de ne plus chanter jamais que quand il aura bien mangé.

Ces fables sont imitées d'Esope. Seulement, au lieu d'un bœuf ou d'une oie, le fabuliste grec suppose un chevreau, et lui fait prier le loup de jouer de la flûte pour l'égayer avant de mourir. Le loup commence à chanter: les chiens accourent et le tuent.

LE LOUP ET LE PIGEON.

Un loup regardoit un pigeon qui, sous un buisson, ramassoit de petites branches pour faire son nid. Le loup ne se put tenir de lui dire : « Je « te vois beaucoup travailler, cueillir et chercher « maints rameaux, et ta maison n'en vaudra pas « mieux. » Le pigeon lui répondit : « Je te vois « souvent prendre des brebis, voler des agneaux « et des moutons, tu n'en es pas plus avancé, ni « plus riche, ni plus prisé. »

Ainsi voit-on que les fripons et les voleurs n'en sont pas plus riches pour ravir le bien d'autrui, et vivent toujours en pauvreté.

DU LOUP

QUI AVOIT FAIT UN VOEU.

Jadis il fut un loup qui, dans un moment de ferveur, voua de faire un carême de quarante jours, et de s'abstenir scrupuleusement de chair pendant tout ce temps. A peine il avoit prononcé son serment qu'il rencontra un mouton gras et dodu. « Ah! quelle occasion, s'écria-t-il, « si je n'avois pas fait un vœu! Mais cependant, « si je ne mange point ce benêt, viendra un autre « qui le mangera et qui se moquera de moi. « D'un autre côté, après tout, il faut bien dîner. « Acheter un saumon ou un brochet, il m'en « coûtera deux fois davantage. Eh bien! appe- « lons cet animal saumon, et mangeons-le comme « tel. »

Je veux vous apprendre par là que rarement un homme vicieux se corrige de ses mauvaises inclinations : une occasion de rechute s'offre-t-elle à lui, adieu les belles résolutions, il y succombera.

DU MÉDECIN

ET DE LA FILLE ENCEINTE.

Certain bourgeois tomba malade, et pendant quelques jours il se contenta de garder le lit, soigné uniquement par sa fille. Enfin cependant, comme il sentoit le mal empirer, il envoya chercher un médecin. Celui-ci le saigna [1], et il ordonna à la demoiselle de conserver le sang, afin qu'à son retour il pût voir, quand ce sang seroit refroidi, d'où la maladie provenoit. La fille, pour plus grande sûreté, alla porter l'écuelle dans sa chambre, et la posa bien couverte sur un banc. Mais l'instant d'après l'étourdie n'y songea plus, et la première chose qu'elle fit en rentrant chez elle, ce fut de tout jeter par terre.

Qu'imaginer en pareille circonstance pour éviter d'être grondée? Elle ne trouva rien de mieux que de se faire saigner elle-même par une autre personne, et quand le médecin reviendroit, de lui présenter ce sang en place de celui de son père. C'est ce qui arriva; mais l'Esculape devina la tricherie et voulut en punir la donzelle. Il

s'adresse au père : « Ce sang-là, dit-il, me donne « pour vous de bonnes espérances, il m'annonce « que bientôt vous aurez un enfant de plus. » A ces paroles le prud'homme reste interdit, et il l'est avec d'autant plus de raison qu'il étoit veuf. Il en demande l'explication. De son côté la fille rougit; enfin tout s'explique; et celle-ci, forcée d'avouer la vérité, convient qu'à trois mois de là l'horoscope du médecin doit s'accomplir.

Combien de gens qui, en voulant tromper les autres, ont été trompés eux-mêmes.

NOTE.

(1. *Envoya chercher un médecin qui le saigna.*) L'art de la chirurgie étant très peu avancé au temps de notre fabuliste, il étoit exercé par les médecins. Ceux-ci portoient même ordinairement dans leurs visites un sachet rempli de drogues et des simples les plus usités, pour les administrer à l'instant au malade, s'il en avoit besoin.

LE MILAN ET LE GEAI.

Un milan étoit malade en son lit. Dans son voisinage étoit le nid d'un geai, auquel il avoit souvent fait du mal. Il prie sa mère d'aller vers le geai lui demander pardon et l'inviter à prier pour lui. « Comment, dit-elle, irai-je, et que « pourrai-je lui dire? Maintes fois tu as ravagé « son nid et tué ses petits. »

Combien de gens, après leurs méfaits, vont criant merci et demandent des secours.

LES OISEAUX

SE CHOISISSANT UN ROI.

Les oiseaux ayant perdu leur roi s'étoient assemblés dans un grand bois pour lui donner un successeur. Tous se trouvèrent à la diète, excepté le coucou. On l'entendit chanter à quel-

que distance de là : sa voix forte et sonore frappa tout le monde; on crut qu'un oiseau qui annonçoit tant de vigueur étoit fait pour gouverner un grand empire, et en conséquence il fut unanimement élu roi.

Cependant, avant de lui jurer obéissance, on voulut connoître plus particulièrement ce qu'il étoit, et l'on dépêcha vers lui, pour s'en assurer, la mésange, renommée entre tous les volatiles pour être sage et prudente. Celle-ci alla se percher sur l'arbre où il étoit : elle vola, tourna autour de lui, l'examina bien, et fut d'abord choquée de son air niais et ignoble. Ce n'est pas tout : dans le dessein de l'éprouver et de pouvoir l'apprécier plus positivement, elle se place au-dessus de sa tête et laisse tomber sur lui son ordure; le coucou, sans en être plus ému, se contente de secouer ses plumes.

Alors la mésange s'en retourne et va raconter à l'assemblée ce qu'elle a fait. « Ce roi-là n'est « pas ce qu'il nous faut, dit-elle; car s'il n'a pas « osé se venger de moi qui suis foible et petite, « que fera-t-il donc quand un autre plus fort que « lui l'insultera? Nous avons besoin d'un chef « robuste et courageux, qui soit en état de faire « trembler tous ses sujets et de n'en redouter « aucun. »

En parlant ainsi, elle jeta les yeux sur l'aigle,

et admira la force qu'annonçoit cet oiseau, sa haute taille et son regard fier. « Voici, ajouta-« t-elle, le maître qui nous convient. Il porte « des armes formidables, il sait endurer long-« temps la soif et la faim, il ne craint point les « combats, et nous pouvons être assurés d'a-« vance qu'il ne redoutera point de punir l'in-« justice. »

On crut la mésange, on choisit l'aigle pour roi, et depuis ce temps il n'a point cessé de l'être.

Voici comme Esope conte cette fable.

Les oiseaux étoient assemblés pour choisir un roi. Le paon demanda la couronne, prétendant qu'elle étoit due à sa beauté; déjà on penchoit à la lui accorder, lorsque le geai s'y opposa. « Si « pendant ton règne, nous sommes attaqués, lui « dit-il, qui nous défendra? »

LE PRÊTRE ET LE LOUP.

Un prêtre avoit un loup privé, auquel il voulut apprendre à lire. « Çà, dit-il en lui montrant « un alphabet, regarde bien ceci et répète après « moi : *A.* » Le loup, au lieu de répéter la lettre, se mit à crier *Bé.* En vain le prêtre se tuoit de lui crier *A*, il en revenoit toujours à prononcer le cri du mouton. « Oh! je vois bien à présent, « s'écria le maître, que ce qu'on a dans le cœur « on l'a toujours sur les lèvres. »

Dans la fable du recueil de Marie de France, le loup apprend les lettres A, B, C; puis, quand il s'agit d'épeler, il ne sait dire que *Aignel*, *Aignel.*

DU PRUD'HOMME

QUI VIT SA FEMME AVEC UN AMANT.

Un villain, homme fort simple, fut étonné un jour, en rentrant chez lui, de trouver la chambre fermée. Il regarda par le trou de la serrure, et vit sur le lit un homme couché avec sa femme. L'innocent se retire aussitôt, mais bien résolu cependant de faire tapage lorsqu'elle seroit seule. Il revient le soir dans ce dessein : la dame, qui le voit rentrer de fort mauvaise humeur, lui demande ce qu'il a. Alors il commence sa querelle. « Voilà toujours de tes lubies ordinaires, « répond-elle, et il n'y a pas moyen de te guérir. « Imbécille! est-ce que tu ne sais pas qu'il y a « dans la chambre un cuvier plein d'eau : tiens, « regarde. »

En parlant ainsi, elle le mène au cuvier, et, pendant qu'il y regarde, elle lui passe un bras autour du cou. Effectivement il voit dans l'eau sa propre image, collée à celle de sa femme, dans l'attitude que je viens de vous dépeindre.

« Eh bien! lui dit-elle, voilà ce que tu as vu tan-
« tôt : c'étoit toi et moi, et cependant voilà pour-
« quoi tu te fâches. »

Il convint qu'il avoit tort, et promit de ne plus jamais croire ce qu'il verroit.

LE RENARD ET LE CHAT.

Un renard et un chat, se rencontrant dans un champ, se concertèrent pour aller ensemble de compagnie. Le chat demanda au renard par quelles ruses ils se pourroient défendre lorsqu'ils seroient poursuivis. « Des ruses, dit le renard, « j'en ai au moins plein un sac, mais je ne veux « pas ce sac ouvrir avant que nous ne soyons « attaqués. » Le chat lui répond : « Nous ne se- « rons pas compagnons, car je ne sais qu'une « ruse que savent aussi bien tous mes voisins. » Pendant qu'ils parlent, ils voient venir deux chiens courants; le renard s'écrie : « Maintenant « j'ai besoin de ton aide; » le chat répond : « Se- « cours-toi toi-même, je n'ai qu'une ruse, elle « est pour moi; » et il saute alors sur un arbre, les chiens saisissent le renard et se mettent à le

déchirer. « Compagnon, lui crie le chat, pour-
« quoi t'oublier, pourquoi n'as-tu pas délié ton
« sac; tu l'épargnes trop, et les chiens te mal-
« mènent durement. — Ah! dit le renard, je l'ai
« trop épargné, et j'aimerois mieux ton seul tour
« que tous ceux dont j'ai la pance pleine. Je te
« vois délivré et je péris. — Bien m'a servi, dit le
« chat, de me souvenir de ce que j'ai entendu
« raconter. »

Le conseil du menteur peut quelquefois profiter au sage, mais une parole de l'homme loyal est plus écoutée et sert plus dans le danger que tous les discours de l'homme fourbe.

La Fontaine, IX, 14.

DU RENARD ET DU COQ.

Un coq chantoit sur son fumier. Près de là étoit un renard qui le guettoit; mais il n'étoit pas aisé au larron d'approcher de lui sans l'effaroucher, et cependant c'est ce dont l'hypocrite vint à bout par une ruse. « Sire, lui dit-il, je ne
« puis résister davantage à l'envie de vous té-
« moigner combien vous m'avez donné ici de

« plaisir. Il y a long-temps que je vous regarde, « et je vous trouve, il faut en convenir, le plus « parfait des animaux que j'aie jamais connus. « Mais ce qui me plaît en vous surtout, c'est « votre voix. De ma vie je n'en ai encore entendu « une pareille, excepté peut-être celle de votre « père : il est vrai pourtant que lui il chantoit « les yeux fermés. — Je suis capable de le faire « comme mon père, » répondit le coq; et à l'instant, fermant les yeux, il bat des ailes pour chanter, mais à l'instant aussi il est saisi et enlevé par le renard.

Heureusement pour lui, des bergers qui étoient là à peu de distance virent le voleur emporter sa proie : ils lâchèrent leurs chiens après lui. Le coq alors, usant d'adresse à son tour, dit au ravisseur : « Criez-leur que je suis de vos amis, ils « vous laisseront aller. » Le renard le croit, il ouvre la bouche pour parler, mais il lâche ainsi l'oiseau, qui aussitôt vole sur un arbre et se moque de lui. « Maudit soit celui qui parle, lors- « qu'il devroit se taire, dit le renard.—Maudit soit, « ajouta le coq, celui qui ferme les yeux lorsqu'il « devroit veiller. »

LE RENARD ET L'OURSE.

Un vieux renard étoit devenu amoureux d'une jeune ourse, sa voisine. Non content de lui faire des propositions fort malhonnêtes, il s'émancipa un jour au point qu'elle se mit en colère, et qu'elle le poursuivit pour le punir. C'est à quoi le drôle s'attendoit. En courant devant elle, il la fit tomber dans un piège qu'il avoit tendu, et où elle se trouva tellement empêtrée, qu'il accomplit tous ses desirs sans qu'elle pût, en aucune façon, l'en empêcher. Quand il se fut satisfait il la quitta, et ajouta d'un air ironique : « Il n'a « tenu qu'à vous, la belle, que je vous susse « quelque gré de ce qui vient de m'arriver; mais, « grâce à votre humeur gentille, je n'en ai pas « moins tout obtenu, et ne vous en ai nulle obli- « gation. »

Combien de gens à qui pareille aventure est arrivée, et qui, sans être renards, ont pu dire la même chose.

LE RENARD ET LE PIGEON.

« Pourquoi te tiens-tu ainsi à l'écart, disoit un « renard à certain pigeon qu'il voyoit perché sur « un toit. Descends, viens près de moi sans dé- « fiance. Eh quoi! ne sais-tu donc pas l'ordonnance « qui vient d'être publiée? La paix est faite entre « les quadrupèdes et les oiseaux; les deux mo- « narques l'ont signée mutuellement, et, sous « les peines les plus graves, ils ont défendu toute « hostilité entre leurs sujets. J'ai lu moi-même « l'édit : pigeons et renards peuvent désormais « jouer ensemble en toute sûreté. Viens donc, « ne te fais pas attendre. — J'y vais, répondit la « colombe; mais dis-moi auparavant ce que nous « veulent ces deux chasseurs que je vois là-bas « avec leurs chiens? — Sont-ils bien éloignés? — « Non, ils accourent vers nous au galop, et bien- « tôt ils nous auront joints. — Adieu, nous « nous reverrons une autre fois, je crains que « les hommes n'aient publié, de leur côté, une « ordonnance contraire à la nôtre. »

La Fontaine, II, 15.

DU VILLAIN ET DU FOLET.

Pendant plusieurs jours, un villain avoit été occupé à guetter un folet qui, depuis quelque temps, rôdoit dans sa maison. Enfin il l'attrapa, et, pour ravoir sa liberté, le génie fut obligé de composer avec lui. « Forme trois souhaits, dit-il au « manant, je les accomplirai. » A ces conditions on le lâche. Le villageois rentre chez lui, bien content, pour raconter son aventure à sa femme; et dans la joie où il est, il permet même à celle-ci de former seule un des trois vœux.

Une semaine entière se passa sans qu'ils pussent se décider sur ce qu'ils demanderoient. Le dimanche enfin, comme ils avoient à dîner un morceau de mouton, il se trouva un os dont la femme voulut avoir la moelle. N'en pouvant venir à bout, elle souhaita à son mari un bec de bécasse, afin qu'il pût la lui tirer. A peine a-t-elle fait son vœu, qu'il est accompli. Jugez après cela de la colère du sire. Pour se venger, il souhaite de son côté à sa femme qu'elle ait la tête du même oiseau. Autre métamorphose, et nouvelle

plainte par conséquent. La querelle dura, de part et d'autre, le reste du jour. Enfin le soir, il fallut bien pourtant faire la paix avant de se mettre au lit. Le villain demanda que sa femme et lui fussent rétablis dans leur premier état. Il l'obtint à l'instant; mais ce fut là aussi tout le fruit qu'il retira de ses trois vœux.

LE VILLAIN ET SES BOEUFS.

Des bœufs reposoient et ruminoient tranquillement dans leur étable, tandis que leur maître travailloit à en ôter le fumier. Au lieu de profiter en paix du repos qu'il leur accordoit, les sots animaux s'avisèrent de lui faire des reproches sur tout l'argent qu'ils lui avoient gagné jusque-là par leur travail. « Oh! oh! dit le villain en colère, « je suis ma foi bien bon de me donner tant de « peine. Çà, mes amis, dites-moi un peu qui de « vous ou de moi a fait tout ce fumier? — C'est « nous, répondirent-ils. — Eh bien! puisque vous « l'avez fait et que je vous nourris, vous aurez la « bonté de l'ôter, s'il vous plaît; » et aussitôt il les fit travailler.

DU VILLAIN ET DE SON CHEVAL.

Un villain qui voyageoit le dimanche voulut en route entendre la messe. Il entra pour cela dans une église et laissa son cheval à la porte. Pendant tout le temps que dura le sacrifice, il pria Dieu de lui donner un autre cheval, parce que le sien ne valoit rien; mais, quand il sortit, il s'aperçut qu'on le lui avoit volé. Alors il rentra pour demander à Dieu de le lui rendre, parce que ajmais il n'en avoit eu un si bon.

LE VILLAIN ET LA CHOUETTE.

Un villain nourrissoit une chouette qu'il aimoit beaucoup, et l'instruisit si bien, qu'il lui apprit à parler. Un voisin lui tua son oiseau : il le cita à la justice, et raconta au juge comment cet oiseau parloit et chantoit toute la matinée. Le juge dit que le voisin avoit mal fait, et il le manda à son tribunal. Au jour que celui-ci devoit com-

paroître, il prit un cuir qu'il cacha sous son manteau, ayant soin d'en laisser pendre un des bouts pour faire entendre au juge qu'on le lui donneroit pour récompense du gain de la cause: il entr'ouvrit souvent son manteau, si bien que le juge le comprit. L'autre villain étant appelé, le juge lui demande ce que chantoit la chouette et quelle parole elle disoit. Il répond qu'il n'en sait rien. « Si tu n'en sais rien, et si tu ne comprenois point « ses paroles ni son jargon, comment veux-tu que « l'on te fasse réponse. » Celui-ci s'en alla sans avoir eu justice, à cause du cadeau qu'avoit fait son voisin.

Les princes et les rois ne doivent point confier leur pouvoir à des gens avides; car dès-lors il n'y a plus de justice.

LE VILLAIN ET LE DRAGON.

Un dragon qui habitoit une crevasse de rocher avoit fait connoissance avec un paysan du voisinage. « Sois mon ami, lui avoit-il dit, je puis « te rendre bientôt riche, et ne te demande pour « cela que de m'apporter ici du lait deux fois « par jour; mais songe aussi à m'être fidèle, car « s'il t'arrive jamais de me trahir, je t'avertis d'a- « vance que tu t'en repentiras long-temps. »

Dès le lendemain effectivement le villain porta du lait à l'animal, et il en reçut en récompense une pièce d'or. De retour chez lui, il raconta son aventure à sa femme, et lui montra ce qu'il venoit de recevoir. A la vue de cet or, l'imagination de l'épouse s'enflamme : elle suppose que le dragon a en sa possession un trésor immense, et conseille à son mari de le tuer, afin de s'emparer de tout à-la-fois. Le mari se laisse tenter : il prend une hache, se rend le soir au rocher avec du lait, puis, lorsqu'il voit le dragon occupé à boire, il lève sa hache pour le couper en deux; mais sa précipitation est telle que son coup, mal assené, porte sur le rocher, et que l'animal se retire sans blessure.

Celui-ci ne tarda pas à se venger. Dès la nuit

même, le fils du traître, ses chevaux, ses bœufs, ses moutons, tout fut étranglé. Jugez quelle désolation quand notre homme se réveilla. Il s'en prit à celle dont le conseil perfide lui avoit attiré tous ces désastres; et la femme, qui en craignoit d'autres encore, conseilla alors d'employer les excuses et d'aller demander grâce au dragon. Le villain s'en va donc de nouveau, avec du lait, se présenter à la crevasse. Là il se jette à genoux, et d'un air humble supplie l'animal d'accepter son présent. « Sans doute c'est du poi-« son que tu m'apportes là? répond l'autre. « N'ayant pu réussir hier avec la hache, tu crois « un breuvage plus sûr apparemment? Retourne « chez toi et n'approche jamais d'ici. La seule « grâce que je peux t'accorder est de ne pas ven-« ger ton crime sur toi-même. Mais c'en est fait « pour toujours entre nous deux. Tant que tu « songeras à ton fils, tu dois me haïr, et je te « craindrai, moi, tant que je verrai sur ce rocher « l'empreinte de ta trahison. »

Dans Esope, c'est le serpent qui est coupable. Il tue le fils d'un laboureur. Le paysan va pour le tuer, et il manque son coup. Quelque temps après, il retourne avec du pain, dans l'espérance que son ennemi aura tout oublié. Ce dernier lui répond, comme ci-dessus, qu'il ne peut plus y avoir d'amitié ni de confiance entre eux deux.

On connoît le joli conte de Sénécé, *le Kaïmak* ou *la Confiance perdue.*

DU VILLAIN ET DE L'ESCARBOT.

Un paysan se soulageoit de certain besoin dans son verger. Un escarbot, profitant de l'occasion, se glissa dans les intestins du sire, vous devinez par où. Notre homme souffrit beaucoup, il ne dormit plus, le ventre lui enfla; enfin, comme il ignoroit l'origine du mal, son inquiétude fut telle qu'il alla consulter un médecin. L'esculape, qui étoit tout aussi ignorant que lui, mais d'une autre manière, déclara que c'étoient signes de grossesse. A l'instant la nouvelle s'en répand à la ronde. Le peuple, toujours sot et superstitieux, publie que ce prodige est l'annonce d'un grand malheur. On attend en tremblant le moment des couches : on va même jusqu'à garder jour et nuit l'homme et son futur enfant.

Un beau matin l'escarbot sortit par où il étoit entré, et l'on ne parla plus de la grossesse que pour en rire.

Cette fable paroît n'être qu'une parodie polissonne de *la Montagne qui enfante une souris.* On regarderoit aujourd'hui comme de fort mauvais ton des plaisanteries pareilles, et

l'on auroit raison; mais le goût étoit moins délicat, il y a cinq siècles. Je n'ai traduit cette pièce que parce qu'elle tourne en ridicule l'ignorance du peuple et sa superstition. Il semble qu'on ne devoit pas attendre tant de philosophie de la femme qui nous a donné *le Purgatoire de saint Patrice*.

DU VILLAIN ET DE L'ERMITE.

J'ai entendu parler d'un villain qui trouvoit fort mauvais que Dieu nous eût damnés pour une pomme. Dans son voisinage habitoit un bon ermite qu'il alloit voir souvent. Le saint homme lui parloit toujours des choses divines, mais le manant en revenoit sans cesse à dire qu'assurément Adam n'avoit pas péché comme on le disoit; qu'une pomme n'est pas un morceau assez friand pour faire désobéir aux ordres exprès de Dieu, et que, quant à lui, s'il s'étoit trouvé dans le paradis terrestre, le serpent, à coup sûr, n'eût pu le tenter avec pareille amorce.

Toutes ces objections ennuyèrent l'ermite. Il résolut de les faire finir; et un jour qu'il attendoit le villain, il cacha sous une jatte une souris qu'il avoit prise, puis, quand celui-ci fut arrivé, il le quitta pour un moment sous prétexte d'aller

à l'église, et lui recommanda sur toutes choses de ne point toucher à la jatte. C'en étoit assez de cette défense pour exciter la curiosité du villageois. Il soupçonna à tout ceci du mystère, leva la jatte, et vit une souris qui s'échappa. Le reclus à son retour le gronda beaucoup. « C'est « votre faute, répondit le villain, il ne falloit pas « me rendre curieux. Si vous ne m'aviez rien « défendu, je n'aurois touché à rien. — Eh bien! « répartit l'ermite, puisque tu m'as désobéi sans « qu'il en résultât pour toi aucun plaisir, con- « çois-tu maintenant comment Adam a pu déso- « béir à Dieu pour celui de manger une pomme. »

LE VILLAIN ET LE LOUP.

Des chiens chassoient un loup. Il se trouva arrêté dans sa course par une rivière large et rapide; mais heureusement pour lui il y avoit là un bateau, et il pria le maître de le passer de l'autre côté. « Que me donneras-tu pour ma « peine? demanda le batelier. — Je ne puis, sire, « vous payer en argent, parce que je n'en ai pas; « mais je vous dirai, si vous le voulez, trois « maximes admirables, vraiment dignes d'être

« écrites en lettres d'or; et d'abord, pour vous « prouver que mon intention n'est pas de trom- « per, voici la première : *Fais toujours le bien*, « *sans t'inquiéter de ce qui en arrivera.* »

La maxime ayant fait impression sur le batelier, il reçut le loup dans sa nacelle. Quand on fut au milieu de la rivière, notre passager ouvrit une seconde fois la bouche et dit : *Si un trompeur te promet quelque chose, crains toujours d'être dupe.* Enfin, lorsqu'il fut arrivé au bord, il s'élança hors du bateau, et en s'enfuyant ajouta : *Regarde toujours comme perdu ce que tu auras fait pour un méchant.*

Mes lecteurs se rappelleront sûrement avoir lu dans les fabliaux un conte intitulé *le Lai de l'Oiselet*, dont le sujet est le même que celui de cette fable. Un oiseau, pris dans les filets d'un paysan, promet pour sa rançon trois maximes merveilleuses; et ces maximes, qu'il dit lorsqu'il est lâché, sont, comme ici, toutes trois dérisoires. Voyez t. IV, p. 27.

Marie de France, au reste, a mis en fable aussi ce conte de l'*Oiselet*, et je soupçonne que ce n'est pas le seul. *Le Villain et l'Escarbot* qu'on a lu ci-dessus, *le Prud'homme qui vit sa femme avec un amant*, *le Médecin et la Fille enceinte*, me paroissent visiblement des fabliaux dont elle s'est emparée. Peut-être même est-ce d'après cet exemple que les copistes qui, dans le temps, ont fait des recueils de ses fables, y ont inséré, comme je l'ai dit ailleurs, plusieurs contes. Quoi qu'il en soit, voici les trois maximes par lesquelles elle termine sa fable de *l'Oiselet et du Villain.*

Ne crois pas tout ce qu'entendras,
Garde bien ce que tu auras:
Par promesse ne le perds pas. *

Comme Marie s'étoit permis de mettre en fables certains contes, on s'est permis aussi dans la suite de mettre en contes quelques-unes de ses fables. C'est ce qui est arrivé spécialement à celle *du Villain et du loup*. Voici comme on la trouve imitée dans le *Poggiana*.

« Un pauvre batelier qui n'avoit rien gagné de tout le jour, « s'en retournoit le soir, fort triste chez lui. Tout-à-coup un « homme l'appelle pour passer l'eau. Le voilà fort content; « mais, quand il s'agit de le payer, on lui déclare qu'on n'a pas « une maille, et on lui offre en dédommagement un conseil, « qui, dit-on, lui vaudra beaucoup. Il a beau dire que sa « femme et ses enfants ne vivent pas de conseils: faute de « mieux, il est obligé de s'en contenter. Il demande donc quel « est ce conseil capable de l'enrichir. Le voici, répond le passa- « ger: ne passe jamais personne qu'on ne t'ait payé d'avance. »

Ce conte se trouve de même dans le *Chasse-Ennui*, pages 371 et 449.

Dans la *Gibecière de Mome*, page 294.

Dans le *Courier facétieux*, page 23.

Dans le *Facétieux Réveille-matin*, page 408.

Et dans le *Passa-tempo de' curiosi* page 91.

Le *Trésor des récréations*, page 198.

Le *Fameux Arlotte*, page 130.

Les *Contes de Desperriers*, tome III, page 218.

Et les *Facetiæ Frischlini* l'arrangent différemment.

Selon ceux-ci, c'est un pélerin qui, n'ayant pas de quoi payer l'aubergiste chez lequel il a logé, offre de le satisfaire en chansons. « Je n'ai pas besoin de chansons, dit l'hôtelier,

* Je ne trouve pas cette fable dans les deux volumes de M. Roquefort.

« il me faut de l'argent. — Mais, si enfin je parviens à vous « rendre content par ce moyen-là, de quoi vous plaindrez-« vous? » Et alors mon homme de chanter tout ce qu'il savoit de chansons, sans qu'il pût cependant réussir à contenter. Enfin il en dit une, dont le refrain étoit: *Mettez la main à la poche et payez l'hôte.* « Oh! pour celle-ci encore, passe », dit l'aubergiste en souriant. « Eh bien! puisque celle-ci vous « a satisfait, réplique le pélerin, nous voilà quittes; adieu. »

Cette fable est la seule de laquelle j'ai cité quelques imitations. Il m'eût été facile de faire la même chose pour le plus grand nombre des précédentes. Mais ces sujets, pour la plupart, n'étant point de l'invention de Marie, et par conséquent ne tenant point à l'honneur de la France comme nos fabliaux, nous sommes moins intéressés à les revendiquer sur ceux qui pourroient les avoir pillés.

DU VILLAIN
QUI DONNA SES BOEUFS AU LOUP.

Les bœufs d'un villain avoient si mal travaillé: ils l'avoient tant fait jurer, qu'enfin, dans son impatience, il souhaita qu'ils fussent mangés du loup. Or vous saurez que là tout auprès étoit un loup qui entendit le souhait du villain, et qui vint aussitôt se présenter à lui pour avoir les bœufs. Celui-ci de les refuser, comme vous l'imaginez bien; l'autre d'insister: là-dessus grande dispute. Un renard passe par là: on le choisit pour arbitre.

Le nouveau juge commence d'abord par faire jurer aux deux parties qu'elles s'en rapporteront à son jugement, quel qu'il soit. Quand leur serment est fait, il tire le villain à l'écart, et lui dit à l'oreille: « Ecoute, l'ami: il ne tient qu'à moi « dans ce moment-ci de te ruiner pour jamais si « je veux. Mais je ne suis pas méchant, et tu vas « en voir la preuve. Veux-tu me promettre une « poule grasse pour moi, avec une oie pour ma « femme? Je te promets, en retour, non-seule- « ment de prononcer en ta faveur, mais encore « de te livrer vivant le loup, ton ennemi. »

Les conditions ayant été acceptées, il va de même parler secrètement au loup. « Cousin, lui « dit-il, tu sais bien, entre nous, que tu n'as au- « cun droit sur les bœufs de ce manant. Je viens « de le sermonner néanmoins; et, à force de re- « présentations j'ai obtenu de lui, pour dédomma- « gement, un beau et grand fromage qu'il des- « tinoit au baron son seigneur. Si tu veux en « goûter, suis-moi, je sais où il l'a mis. »

En parlant ainsi, il le conduit vers un puits voisin, et lui montre l'image de la pleine lune qui se peignoit dans l'eau, car déjà la nuit étoit commencée. « Le voilà, dit-il, ce fromage déli- « cieux que j'ai enfin extorqué; voilà la cave où « on le gardoit : allons, descends. »

Le loup, défiant et soupçonneux, n'osa point

s'y risquer; l'autre, qui ne pouvoit l'attirer dans le piège qu'en lui inspirant par son exemple une certaine confiance, se met dans un des seaux, et lorsqu'il est arrivé à l'eau, il y enfonce la tête comme s'il vouloit tout manger à lui seul. « Ap-« porte-m'en donc un morceau, lui crie le loup. « — Je ne le puis, mon ami, il est trop lourd, il « faut que tu viennes toi-même. »

Sire loup a tant de peur d'arriver trop tard, qu'il se précipite dans le seau vide. Plus lourd que le renard, il l'enlève et descend à sa place. Celui-ci en passant le félicite sur sa bonne fortune. « Je desire que le fromage soit à ton goût, « lui dit-il; mais n'en mange pas trop cependant, « car je vais avertir le villain, et je suis persuadé « que tu auras de lui quelque autre chose. »

Recueil de Barbazan, tome II, page 144.

LE VILLAIN ET LE SERPENT.

Un villain s'étoit lié d'amitié avec un serpent, et il lui renouveloit chaque jour ses protestations d'attachement. La maligne bête voulut s'en assurer: elle allégua un voyage, et avant de partir donna au villageois un œuf qu'elle lui recommanda de garder bien exactement. Tant de soins

et de prédilection pour un œuf le surprirent : il en demanda la raison. « C'est qu'à cet œuf est « attachée la conservation de mes jours, répon- « dit le serpent; à l'instant même qu'il se cassera « je dois mourir. » En parlant ainsi, l'animal dit adieu à son compagnon et feignit de s'éloigner; mais son discours avoit échauffé la cervelle du manant. Celui-ci se crut possesseur de la vie du reptile, et s'imagina que, s'il le faisoit périr, il s'empareroit de tous ses trésors. Dans ce dessein il jette l'œuf par terre; mais à peine l'a-t-il cassé, que le serpent, retournant sur lui en colère, lui reproche sa perfidie et le quitte pour jamais.

Ne confiez jamais ni votre honneur à un traître ni votre trésor à un avare.

DES DEUX VILLAINS.

Tous les jours un villain alloit à l'église prier Dieu qu'il le bénît, lui, sa femme et ses enfants, mais nul autre avec eux. Un jour qu'il faisoit sa prière fort haut, un autre villain qui étoit auprès de lui l'entendit, et celui-ci ajouta : « Mon bon « Dieu, maudissez cet homme, maudissez sa « femme et ses enfants, et nul autre qu'eux. »

LE VOLEUR ET LES MOUTONS.

On avoit mis au pâturage un nombreux troupeau de moutons, et comme l'endroit étoit fermé, on ne leur avoit donné aucun gardien. Un voleur s'en aperçut et profita de cette sécurité pour en dérober un. Le lendemain il vint en enlever un second, le surlendemain deux ou trois, et pendant long-temps il fit ainsi tous les jours. Les moutons voulurent d'abord en avertir leur maître; mais choqués de l'indifférence méprisante avec laquelle il sembloit les avoir abandonnés, ils se piquèrent contre lui, et pour le punir se laissèrent enlever les uns après les autres, sans pousser le moindre cri. Le voleur cependant revint tant de fois au butin, qu'enfin il ne resta plus qu'un agneau. Quand celui-ci vit que son tour étoit venu, il eut peur et alla se plaindre au maître. « Nous avons pris un sot parti, lui « dit-il, mais n'en soyez point étonné, nous étions « un grand nombre. »

CHOIX

ET

EXTRAITS

D'ANCIENS FABLIAUX.

CHOIX

ET

EXTRAITS

D'ANCIENS FABLIAUX.

DU SEGRETAIN, MOINE.

Manuscrit de Saint-Germain, n° 1850.

D'un Moine vos dirai la vie,
Segretain fu de l'abaie,
Et aama une borgoise
Qui molt estoit preuz et cortoise.
Ydoine ot non, et son Seignor
Dant Guillaume le changéor.
Ydoine fu bien ensaigniée,
Et cortoise et bien affaitiée,
Et Guillaume sot bien changier,
Molt s'entremist de gaaignier.
Assez estoit preuz et cortois,
N'amoit pas escot de borgois:
Il n'ert mie tavernerez,
Ses ostex estoit beaus et nez;
La huche au pain n'ert pas fermée,
A toz estoit abandonnée:
S'uns lechieres li demandoit
Du sien, volentiers l'en donoit.
Riche gent crent à merveille;
Mais Déable qui toz tens veille,
S'entremist molt d'ax engignier,
Tant qu'il les fist apovroier.
A Guillaume estut enprunter,
Ne pooit plus change andurer.
A la feste ala à Provins,
Et si enporta quatre-vins
Livres de bons provevoisiens;
Après s'en revint par Amiens,
Dras achata; si s'en venoit.
Por ce que bon marchié avoit,
Faisoit Guillaume molt grant joie;
Mais larron qui gaitent la voie,
Et le trespas et le chemin,
Venu s'en furent si voisin,
Et il venoit deus jors après
Por ce que il menoit grant fès;
Mais n'orent pas granment erré,
Quant en la forest sont entré
Iluec où li larron estoient
Qui les marchéanz desroboient.
Quant virent Guillaume venir,
De totes parz le vont saisir,
Jus le trebuschent du cheval,
Mais ne li firent autre mal,
Fors qu'il li tolent sa corroie,
Puis ont véu enmi la voie
Son sergant qui après venoit
Et qui son levrier amenoit,
Li troi larron sore li queurent,
A lor costeax tot le devorent.
Quant Guillaume le vit morir
Enprès s'en commence à fuir:
Guillaume s'enfuit en Espaigne.
Or n'a-il gaires de gaaigne,
Quar cil qui baillié li avoient
Lor avoir, que r'avoir quidoient,
Quant i revendroit de la foire
Dient, ci a malvais affaire:
Qu'avez vos fait de nostre argent?
Rendez le nos délivrement.

Guillaume dist à ses voisins,
Seignor, g'ai encor trois molins
Molanz farine, muelent tuit;
Or ne soiez pas iriez tuit,
Prenez les, en pais me laissiez
Tant que me soit porchachiez;
Et lor livra, et puis s'en vont,
Quar tuit à lor grez paiez sont.
Et il revint avuec sa feme
Qui molt estoit cortoise Dame,
Por ce qu'el le vit corrocié,
Belement l'avoit aresnié,
Et dit: Ydoine, douce amie,
Por Dieu ne vos corrociez mie
Se nostre Sire a consentu
Que ge ai mon avoir perdu:
Encor est-il là où il sielt,
Bien nos conseillera, s'il velt.
Ele respont, certes, beax Sire,
Si m'aïst Diex, ne sai que dire:
Molt me poise de nostre perte,
Et molt a fait male deserte
Li serganz qui en est ocis,
Mais moi n'en chalt quant estes vis,
Quar perte puet l'on recovrer,
Mais mort ne puet-on restorer.
Icele nuit furent ainsi,
Et lendemain en droit midi
Ala Ydoine à l'Abaie
Proier le filz Seinte Marie
De qoi l'iglise estoit fondée;
Une chandoile a alumée,
Que Dame-Diex la conseillast,
Et son Seignor gaaigner donast.
Desor l'autel mist sa chandoile,
Des elz qui resanblent estoile
Plora et de son cuer soupire
Que s'oroison ne li lut dire.
Li Segretains l'a esgardée
Qui longuement l'avoit amée,
Il vint avant et la salue;
Dame, bien soiez vos venue,
Dit li Moines, et bien trovée.
Cele ne fu pas enpruntée,
Ainz tert ses elz, si li respont:
Diex vos gart, Sire, et bien vos dont,
Puis li a dit par grant doncor:
Sire, comment le faites-vos?
Dame, bien, dist li Segretains,
Ge ne demant ne plus ne mains
De bien avoir, fors qu'avuec moi
Vos tenisse en un lit segroi;
Adonques auroie achevé
Ce que lonc tens a desirré:
Ge sui de çaienz tresorier,
Si vous donrai molt bon loier;
Vos aurez cent livres du mien,
Si vos en porroiz vivre bien.
Ydoine ot cent livres nommer,
Si se commence à porpensser
Savoir s'el les prenroit ou non,
Quar en cent livres a beau don,
Mais el amoit de grant amor
Dant Guillaume son bon Seignor,
Puis dit à soi méisme bas,
Sanz son congié ne prenrai pas.
Le Moine autre foiz l'arraisone,
Dame, fait-il, par nostre gone
Ge ai de vos molt grant pitié,
Longuement m'avez travaillié:
Bien a quatre ans que ge vos aim,
Certes onc n'atousa ma mein
A vos, mais or i touchera.
Lors l'acole, si la baisa;
Du baiser li a force faite,
Ydoine s'ert arriere traite
Et dist, beau Sire, en cest mostier
Ne déussiez pas donnoier:
Ge m'en irai en ma maison,
Si parlerai à mon Baron
Et l'en demanderai conseil.
Dist li Moines, molt me merveil
S'a lui conseil en requerrez:
Ele li dist, ne vos cremez,
L'en fait assez por gaaigner,
Mon Seignor cuit si losengier
Que ge ferai vostre proiere.
Li Moines traist une aumosnière,
Dix sols i ot et puis li tent:
Ydoine volentiers les prant.
Ydoine vint à son ostel
Où il n'avoit ne pein ne sel,
Quar povreté la destregnoit,
Et la perte que faite avoit
Sire Guillaume en la forest:
Ele parla et il se test.

Sire, fait ele, entendez moi,
Un conseil vos dirai, ce croi,
Dont vos seroiz riche clamez,
Jà ne seront deus ans passez.
Dame, fait-il, en quel maniere?
Donc trait Ydoine l'aumosniere
Que li Moines li ot donée,
Hastivement l'ot desfermée,
Dix sols i ot et puis li tent.
Guillaume volantiers la prent,
Et puis li a dit: beax dolz Sire,
Por Dieu nel' tenez pas à ire,
Se ge vos di ma priveté.
De chief en chief li a conté
Comment li Moines la proia,
El mostier com il la trouva,
Et com cent livres li pramist.
Guillaume l'entent, si s'en rist,
Et dit que por tot le tresor
Otemen ne Abielor
Ne sofferoit-il que hom nez
Fust charnelment de li privez;
Mielz ameroit querre son pein,
Par le païs morir de fain.
Quant Ydoine l'a entendu,
Molt belement a respondu;
Sire, fait-ele, qui séust
Engien querre que l'en péust
Le Segretain si decevoir,
C'on péust les deniers avoir,
Il m'est avis ce seroit bien,
Il ne se clameroit por rien
Ne au Prior ne à l'Abé.
Il respont: n'avez pas gabé,
Ce voldroie-ge volentiers
Que nos éussions les deniers;
Il s'en feroit bon entremetre:
Quel conseil i porron nos metre?
Sire, dit-el, ge li metrai,
Or escoutez que ge ferai.
G'irai au mostier le matin
Droit à l'autel de S. Martin
M'irai au Segretain parler,
Et se ge le puis encontrer,
Ge li dirai que à moi viegne
Et que mon covenant me tiegne
Qu'il me promist: il le tenra,
Bien sai, volentiers i venra,
Et aport o soi la corroie
Trestote plaine de monnoie.
Dame, fait-il, or y parra;
Maléoit soit qui s'en faindra,
Voire, fait-ele, de ma part.
Dame, dit-il, il m'est molt tart,
Dès or déussion nos parler
Que nos mengissions au souper.
Sire, fait-el, vos avez droit,
Alez achater orendroit
Tel viande com vos plaira,
Tantost les dix sols li bailla.
Guillaume est as extax alez,
Pain et char achata assez,
Puis s'en revint en sa maison,
Et Ydoine apele un garçon
Que ele envoi au vin,
Et au poivre et au coumin:
El méismes fist la savor,
Si s'assistrent par grant amor,
Et menjurent privéement
Els et le garçon seulement.
Quant orent mengié et béu,
Puis se couchierent que tens fu,
Et baiserent et acolerent,
Onques cele nuit ne parlerent
De povretez ne de mesaise,
Qu'il sont braz à braz molt aése.
Au matin quant il ajorna,
Ydoine se vest et chauça:
Quant ele fu appareilliée,
Bien affublée et bien loiée
D'une bele guinple de soie,
Droit au mostier a pris sa voie;
Mais ainçois qu'el i fust entrée
Estoit jà la messe chantée,
Et la gent du mostier issoient
Qui la messe escoutée avoient;
Et Ydoine passa avant,
Droit à Seint Martin maintenant
S'est arrestée por orer.
Li Moines vint abooter
Por savoir quant ele venroit.
Molt par fu liez quant il la voit.
Il vint avant; si li a dit:
Molt me grieve vostre respit;
Or me dites vostre coraige,
Que g'ai por vos el cors la raige,

Que ge ne bui ne ne mengai
Dès hier matin qu'à vos parlai.
Ele dit, ne vos esmaiez,
Mais tot asséur en soiez,
Quar enquenuit dedenz mon lit
Feroiz de moi vostre delit
Se vos me tenez covenant.
Li Moines respont maintenant:
Dame, dit-il, n'en doutez plus
Que cent livres n'i port ou plus;
Bien est raisons que ges i port,
Que se g'ai de vos le deport,
Ge ne quiert plus riens, ne demant,
Foi que doi Dieu omnipotent.
De ses deniers assez li baille
Por achater de la vitaille.
Lors prent congié, si s'en repaire:
Et cil pense de son affaire,
Puis cerche boites et armoires,
Et les autex as seintuaires
Où la gent ont l'offrende mise
Qui orent oï le servise.
Une grant corroie a enplie,
De ce ne li menti-il mie,
Que bien cent livres n'i éust;
Voire encor plus, se il péust,
En i éust volentiers mis.
Molt a grant joie li chaitis
Encontre sa mal aventure.
Ydoine plus ne s'asséure
Qu'ele n'aparelt à mengier.
Guillaume menga tot premier
Qui en son lit s'ala bouter
Por le Moine desbarester:
En sa mein porta un gibet
Qu'il ot enprunté d'un vallet.
Quant li Moine de l'Abeie
Orent chanté et dit conplie,
En dortoir s'alerent couchier.
Li Moines remest el mostier;
Sachiez qu'il ne se coucha mie,
Ainz li ramenbre de s'amie;
Dont s'en issi privéement
Par uns postiz tot coiement.
Droit à l'ostel Guillaume vait
Où il avoit bâti son plait:
Il vint à l'us, si apela,
Et Ydoine li desferma,
Puis le referma enprès lui:
Or sont en la maison andui,
Et Guillaume qui el li jut,
Et li Moines menja et but
Privéement avec sa drue
Qui molt li sera chier venduc.
Ele li dit: beax douz amis,
Où est ce que m'avez promis?
Il li respont: Dame, tenez
Ceste corroie et la gardez:
Il i a cent livres molt bien,
Ge n'en mentiroie por rien.
Ydoine les vait estoier,
Puis a véu lez le foier,
Les clés que cil li ot ruées,
Desus le banc les ot gitées.
Ydoine fu et bele et gente,
Sa beauté le Moine tormente;
Il se leva, faire li volt
Dejoste le foier en rost,
Quant ele dit: por Dé merci,
Endui serions jà honi,
Quar ge crieng que la gent nos voient
Qui trespassent parmi la voie:
En cele chanbre m'en portez,
Là si faites vos volentez.
Quant le Moine l'ot, si se lieve,
Sachiez de voir que molt li grieve
Qu'ele le vait si délaiant,
En la chanbre s'en va corant,
Desor un lit la giete enverse.
Guillaume saut à la traverse,
Si li dit: Moine, par Seint Pol,
Sachiez que ge vos tieng por fol
Que si ma feme honir volez:
Molt seroie maléurez,
Se ainsi le vos consentoie,
Et jà Dame-Diex ne le voie,
Qui jà le vos consentira.
Li Moines l'ot, puis se leva,
Prenre le volt, mais cil li done
Tet cop du gibet qu'il l'estone.
Quant li Moines fu estonez,
Guillaume a son cop recovré,
Et le refiert el haterel,
Si li espandi le cervel,
Et li Moines chaï avant:
Ainsi va fox sa mort querant.

Quant Ydoine le vit morir,
Du cuer a gité un soupir:
Lasse dolente, fait Ydoine,
Quar fusse-ge en Babiloine;
Dolereuse maléurée,
Mar fusse ge de mere née,
Quant por moi est bastì tel plet!
Guillaume, por qu'as tu ce fait?
Dame, dit-il, ge le doutoie,
Por ce que si grant le véoie,
Que il ne me préist as braz;
Amiez vos donc si ses soulaz
Enmi vos janbes à sentir?
Or n'i a mais fors du foïr,
Et d'aler en estrange terre
Si loinz c'on ne nos saiche où querre.
Sire, dit-ele, ne poon,
Si vos dirai par quel raison:
Les portes du borc sont fermées
Et les gaites en halt montées.
Ydoine pleure, Guillaume pense;
Molt remaint de ce que fox pense.
Quant Guillaume ot un poi pensé,
Son chief dreça, si a parlé
Et dit: Ydoine, bele amie,
Par où vint-il de l'Abaie?
Sire, dit-el, par le postiz
Qui est devers le plaisséiz,
Ge vi or les clés sor ce banc.
Guillaume a pris un drapeau blanc,
S'a au Moine le chief bendé,
Et puis l'a à son col levé.
A tot le Moine s'en torna,
Et Ydoine enprès lui ala:
Qui li déust couper la gueule,
Ne remainsist ele iluec seule,
Ainz s'assist sor une fenestre.
De ce fu Guillaume bon maistre,
Que il est au postiz venuz
Par où li Moines ert issuz:
I le met jus, puis defferma
Le postiz, puis le rencarcha.
Guillaume entre en un sentier
Par où li Moine vont pisser,
Tot droit en la chambre s'en entre
Où l'en garist du mal du ventre:
Puis l'asist au premier pertus;
Et puis a regardé vers l'us,
Uns fais de faim i vit gesir,
De qoi li Moine au départir
De la chambre terdent lor rains.
Guillaume ne fu pas vileins,
Un torchon fist si li bouta
Dedenz son poing, puis s'en ala
Parmi le fonz d'une viez rue;
Tel poor a que tot tressue.
Ydoine sa feme a trovée
Qui forment ert espoantée;
Andui en lor ostel entrerent,
Et bonement se conforterent,
Qu'il cuident estre délivré
Du Moine qu'il orent tué.
Li Moines siet geule baée
Qui ot éu mortel colée,
Et li autre sont en dortoir.
En un lit lez le refretoir
Jut li Priors de l'Abéie,
Trop ot mengié, si ne pot mie
Plus demorer que il n'alast
En aucun leu où se vidast.
Atent en la chanbre en entra,
Au premier pertuis s'arresta
Plus tost qu'il pot por lui vuidier:
Lors se commence a efforcier.
Son chief dreça, si a véu
Le Sougretain qui tuez fu,
Qui ne movoit ne piez ne mains.
Haï! fait-il, com est vileins
Li Sougretains qui ci se dort,
S'il le compaire, n'est pas tort,
Demain quant serons en chapitre;
S'il éust failli à l'espitre,
N'éust-il mie plus meffait:
Por esveillier s'est avant trait.
Danz Sogretain, dit le Prior,
Mielz vos venist or en dortor
Dormir que en ceste longaigne:
Honie soit vostre gaaigne
Qui si vos a grant honte faite;
Ainçois me fust la cuisse fraite
Et le dos ars en un chauz feu
Que me dormisse en si vill leu.
Quant il ot fait ce que il quist,
Par le Sogretain vint, si dist:
Danz Sogretains, esveillez-vos;
Et cil qui fu mors à estrox,

Si est chéuz toz à travers
Par desus la privée envers.
Quant li Priors chaoir le vit,
Qu'est-ce, por le Seint Esperit,
Fait-il lors, cist moines est morz :
Or avoie-ge molt grant tort
Quant ge de lui m'entremetoie;
Je mar venisse hui ceste voie,
Diex, com me porrai conseillier!
Il tença à moi avant hier,
Et ge à lui, c'est veritez :
Or dira-l'on devant l'Abbé
Qu'en trahison l'aurai murtri.
Toz fu li Priors esbahi,
Porpensa soi qu'en porroit faire,
Comment en porroit à chief traire.
Dist que el bore le porteroit
Dedenz la vile, et le lairoit
A l'us à aucune borgoise,
La plus bele et la plus cortoise
Qui soit en tot le tenement :
Si diront au matin la gent
Qu'ilueques l'aura-on tué.
Donc a le Moine remué,
A son col le lieve tot droit,
Et puis après si s'en tornoit,
Si l'en porte à la maison
Où li Moines prist la poison
Dont il garra jamais à tart.
Or pri Guillaume qu'il se gart,
Que s'en li trueve le matin,
Ge cuit qu'il est près de sa fin.
Guillaume et Ydoine jurent,
Qui forment espoenté furent,
Et se confortent bonement,
Quant une boufée de vent
S'est es dras le Moine ferue,
Qui tot le sozlieve et remue,
A la porte le fait hurter.
Dit Ydoine : par Seint Homer,
Sire Guillaume, levez sus,
Il a ne sai qui à nostre hus :
Molt nos a anuit agaitiez.
Atant s'est Guillaume dreciez,
Son gibet prent isnelement,
A l'us s'en vint délivrement.
Hastivement fu defermez,
Et li Moines qui fu tuez
Li est chéuz sor la poitrine,
Et Guillaume chiet sor l'eschine.
Quant Guillaume se sent chéu,
Molt se merveille que ce fu;
A haute voiz sa feme escrie
Et dist: Ydoine, quar m'aïe;
Ne sai qui est sor moi chéoiz,
De Diex soie-ge maléoiz,
Se ce est hom se ge nel' tue.
Ydoine salt sus tote nue,
Au feu corust, si aluma;
Si vit le Moine et esgarda :
Guillaume, nos somes trahi,
C'est li Sogretain qui gist ci.
Dame, fait-il, vos dites voir,
Maléoit soit mauvais avoir,
Et covoitise et trahison,
Qu'il n'en puet venir se mal non.
Don est-il morz? Certes oïl.
Molt s'en merveille cele et cil,
Et dient bien que c'est maufé
Qui lueques le r'ont aporté.
Guillaume le prent de rechief,
Ydoine li bailla un brief
Où li non Diex furent escrit,
Et il molt volentiers le prist,
Quar molt durement s'i fia.
A tot le Moine s'en torna,
Et quant il vint sor le fumier
Sire Tibout le moitoier
Qui les blez as Moines gardot
Et de deniers avoit plein pot,
Et d'autre richece plenté.
Un grant bacon avoit tué
D'un porc qu'il ot en sa maison
Encraissié tote la saison,
Si l'ot pendu por esssuier;
Enblé li ot uns pautonnier
Le soir devant, et l'ot repost
Dedenz le fumier Dant Tibout :
Encor n'en savoit autre essoine.
Guillaume qui portoit le Moine,
S'est sor le fumier arrestez,
Sachiez que molt estoit lassez
De lui porter parmi la vile;
Il se porpense par quel guile
Il s'en porra mielz délivrer.
El fumier le velt enterrer

Dedenz le fiens et le laira.
Atant le Moine jus mis a,
Un grant trou a fait à sa meiu
Por enfoïr le Sogretain;
Le bacon sent, si s'esbahi,
Que li lierres ot enfoï.
La coanne vit nerçoier,
Puis le commence à desloier.
Ce dit Guillaume tot por voir,
Gi a un autre Moine noir
Qui molt nerçoie, ce me sanble:
Or les metrai endels ensanble:
Faire le volt, mais il ne pot.
Qu'est-ce? por le Baron Seint-Lot!
Voit Guillaume qu'il ne porra;
Lors se porpensse qu'il verra
Quel Moine c'est qui est tué:
Donc a le bacon remué.
Diex aïde, fait-il, c'est char,
Or n'ai pas tot perdu mon char
Qu'en la forest me fu anblez,
Que j'ai deniers et char assez.
Le Moine dedenz le sac met,
Et du covrir molt s'entremet
Autresi comme il fu devant,
O le bacon s'en vait corant,
Vers son ostel est retornez.
Quant sa feme le vit trouxez,
Se dist, est-ce le Sougretain?
Nenil, Dame, par Seint Germain,
Ainz est uns bacon cras et gros,
Nos avon char, querrez des chox.
Li garz qui le bacon ot pris
Chiés le vilein, si com ge dis,
En une taverne jooit,
Vin ot; mais boivre n'en pooit,
Puis a dit à ses compaignons,
Seignor, fist-il, quel là ferons?
Ge croi bien se nos éusson
Charbonée d'un cras bacon,
Que nos en béussion molt mielz:
Chascun li jure par ses elz.
Beax dolz amis, vos dites voir,
Mais nos n'en poons point avoir,
Que couchié se sont li bouchier,
Et si n'avonmes nul denier.
Seignor, dist-il, g'en ai un bon
Que ge vos metrai à bandon;
Gras est et gros, et si l'enblai,
Molt bonement le vos donrai,
Chiés Dant Tibout le metoier,
Mais gel' muçai en un fusmier:
Va le querre, fait-il, esploite.
Cil qui mainte chose ot toloite,
S'en est au fusmier droit alez
Où li bacons estoit boutez;
A son col le Moine leva,
En la taverne le porta.
Chascun li crie Wilecomme,
Et cil a gité jus sa some,
Puis lor a dit, Seignor, molt poise.
Donc ont apelée Cortoise,
La chamberiere de l'ostel:
Diva, fait-il, où a nul pel,
Nos volons faire charbonnées,
Sont cez escueles lavées?
Esploite tost et nos iron
Querre busche ci environ.
Cele fait lor commandement
Et cil s'en vont isnelement
Tot droitement à uns paliz
Où il avoit granz pex faitiz:
Chascuns a le sien esrachié,
Puis sont arriés repairié,
S'ont demandé une coigniée,
Ele lor fu molt tost bailliée.
Cele ot la paiele lavée,
Si est au sac corant alée,
El le deslie comme sote,
Le Moine saisist par la bote,
Tranchier en volt, mais el ne puet.
Vois com cele garce se muet,
Font li larron, el ne fait rien.
La bajasse les entent bien,
Dont respont: par Seint Leonart,
Cist bacons est plus dur que hart,
Si est chauciez, ce m'est avis.
Chascuns en est en piez salliz:
Chauciez! font-il, et il comment?
Cele lor mostre apertement
Le Moine qui el sac estoit.
Et cil qui aporté l'avoit
S'est ne sai quantes foiz seigniez.
Guarnot, ça dit li taverniers
Por qoi as-tu cest Moine mort?
Sire, fait-il, vos avez tort,

Onques par toz Sainz nel toschai,
Mais c'est Déable, bien le sai,
Qui a fait Moine de bacon;
Se Diex me doint confession,
Ce fu un bacon que ge pris.
Or s'est Déable en guise mis
De Moine por nos enconbrer,
Mais bien nos en cuit délivrer:
Gel' porterai chiés Dant Tibout.
Va donc, font-il, esploite tost,
Et si le pen tost au chevron
De là où prisis le bacon:
Si ferai-ge par Seint Denis.
Adonques r'a le Moine pris,
De sor son col li ont levé
Ez le vos el chemin entré,
Puis a véu en un cortil
Gesir un grant viels charetil:
Encontre la maison le drece
Et Garnot au moutier s'adrece
Droit au pertuis que avoit fait
Par là où ot le bacon trait.
Molt l'a bien droit parmi bouté,
Puis l'a bien à sa hart noé
Parmi le col bien fermement,
A terre s'en viut vistement;
A la taverne est retornez,
A ses compaignons a contez
Com il a le Moine pendu
A la hart où li bacon fu.
Des larrons vos lairai ester.
Du vilain vos vorrai conter
Qui gisoit avuec sa moillier.
El le commence à esveillier.
Sire, dist-el, jà est matin
Et beau tens d'aler au molin,
Que nos n'avomes que deus pains.
Dame, ce respont li vilains,
Ge sui malades tierz jor a,
Esveilliez Martin Sura,
Ce mercerot qui chascun mois
Couche çaiens deus foiz ou trois,
Si li prometez bon tortel:
Sire, dit-ele, ce m'est bel.
Martin, dit-ele, lieve-toi;
Dame, dit-il, et ge por qoi?
Au molin te covient aler.
Dame, fist-il, or du gaber,
Vos tuastes vostre porcel;
Onques des os ne du bouel
Ne m'efforçastes de mengier.
Sui-ge or en vostre dangier
Por ce se gis sor vostre estrain?
Il n'a en cest païs vilain
Qui assez plus ne me prestast,
Et volentiers ne me donast
Tot autresi com çaienz fait.
Martin, fait ele, or ne fai plait,
Se ge te doing de mon bacon
Une piece sor le charbon,
Et du pain adès à mengier,
Porroi-ge en toi trouver
Que tu faïsses ma proiere?
Dame, fait-il, à bele chiere
Ferai lors quanque vos voldroiz.
Martin, fait-ele, ce est droiz
Que tu n'aies, si auras-tu.
Tel cop a son mari feru:
Sire, fait-ele, sus levez,
Alez au bacon, s'en colpez
Une charbonée à Martin,
Et puis ira droit au molin.
Li vileins monte en son cegnail,
Par où vels-tu que ge t'en tail?
Sire, par là où bon vos ert,
Fox ert qui de ce conseil quiert,
Plus est-il vostre qu'il n'est mien.
Par foi, dit Tibout, tu diz bien:
Esclaire le feu, si verrai.
Par ma foi, Sire, non ferai,
Que vos savez bien où il pent;
Et Dant Tibout sa mein estent,
Quant cuida prenre le bacon,
Le Moine prist par le talon.
Prenre en volt une charbonée.
La hart fu seiche et enfumée,
Que ele ront, si est chéuz,
Mais Dant Tibout a si feruz
De sor le chief que le trébuche
Desoz le fonz d'une viez huche.
Quant Dant Tibout chéur se sent,
Martinet, escrie forment:
Martinet, fait il, lieve toi,
Li bacons est chéus sor moi.
Adonc Martinet se leva,
Au feu corust, si l'aluma,

Le Moine esgarde toz niez.
Plus de trente foiz s'est seigniez.
Sire, Sire, ce dit Martin,
Par la foi que doi Seint Martin,
N'est pas bacons, ainz est malfez
Qui sanble Moine coronez,
Si est chauciez, se Diez me salt
Li bacons qui pendoit en halt
N'i est mie, perdu l'avons,
Nos avons Moine por bacon.
Las! dit Tibout, or sui-ge mort,
Demain serai penduz à tort,
Que tot le mont dira demain
Que g'aurai mort le Segretain.
Sire, Sire, dit Martinet
Demanter n'i valt un poret:
Porpensez vos en quel meniere
Li Moines soit portez arriere
En l'abaie dont il must.
Penduz fust-li or à un fust,
Ou là desoz en un boouz
Qui nos a mis en cest tribouz!
Martinet, ça, dit le vilain,
Va, si m'ameine mon polain,
Se g'ai le Moine dont lier,
Ge cuit, g'en ferai chevalier.
Martinet le polain ameine,
De lui lier forment se paine
Es arçons molt estroitement.
Ce dit Martin, par S. Climent,
Ge vois une lance aporter,
Et puis en ira bohorder
Laïs aval en ceste cort,
Et vos criez, qu'il part, qu'il tort,
Harou, harou, le Segretain
Enmaine à force mon polein.
Lors fu li poleins fors gitez,
Li vileins si s'est escriez:
Harou, harou, molt hautement:
Enprès le Moine en vont tel cent,
Qu'il cuident bien qu'il soit desvé,
Et le poulein a tant erré
Que il est entrez en la porte.
Le Sougretain qui l'escu porte
A le Soupriour encontré
Qui trop matin estoit levé,
Puis le feri si de sa lance,
Que jus du palefroi le lance,
Que il s'en merveillerent tuit,
Et escrierent à un bruit,
Maléureus, fuiez, tornez,
Li Sogretains est forsenez,
Qui l'atendra il sera mort.
Oncques n'i ot foible ne fort
Qui lueques vosist demorer:
Ilueques se vont enserrer,
Et li poulains salt es cuisines
Despeçant vases offecines,
Ses escueles, ses mortiers,
Et ses plateax et ses doubliers.
L'escu fait hurter as paroiz
En un raudon plus de cent foiz,
Tant que la lance est peçoiée.
Tote la noise est abaissiée,
Et li poulains a tant alé
Qu'il est venuz à un fossé,
Puis s'eslance de tel aïr
Por le grant fossé tressaillir,
Que totes les cengles derront
Qui tui chaïrent en un mont
Enz el fonz du fossé aval.
Et li Moines et le cheval
A cros de fer l'en ont fors trait.
Li Moines ne crie, ne brait,
Que pieça que tuez estoit.
Ainsi ot Guillaume son droit
Du Moine qui par son avoir
Cuida sa feme decevoir;
Le bacon ot et les cent livres.
Einsi fu Guillaume délivres,
Que onques puis clamez n'en fu.
Ainsi ot Dant Tibout perdu
Et son bacon et son poulein:
Ainsi fu mors le Segretain.

816 VERS.

Explicit du Segretain Moine.

LAI DE L'ESPINE;

PAR MARIE DE FRANCE.

Manuscrit du Roi, n° 7595.

Qui que des lais tigne à mençonge
Saciés je nès' tiens pas à songe;
Les aventures trespassées
Que diversement ai contées,
Nès' ai pas dites sans garant.
Les estores en trai avant;
Ki sont encore a Carlion,
Ens le monstier Saint-Aaron;
Et en Bretaigne sont séues,
Et en pluisors lius connéues.
Pour chou que les truis en mémore,
Vous wel demonstrer par estore
De deus enfans une aventure
Ki tous-jours a été obscure.
En Bretaigne ot un Damoisel
Preu et cortois, et forment bel;
Nès desoignant, et fiex de roi,
Pere et marastre ot desus soi.
Li Roïs l'ot cier que plus n'ot,
Et la Roïne mout l'amot.
De l'autre part une meschine
D'autre signor ot la Roïne;
Preus et cortoise ert la pucele,
Et si estoit mout jovencele,
Fille de roi et de roïne,
La coulor ot et bele et fine.
Andui furent de haut parage;
N'estoient pas de viel éage,
Li aisnés n'aveit que sept ans,
C'est cil ki estoit li plus grans.
Li doi enfant mout bel estoient,
Volentiers ensanble vivoient,
En itel guise s'entramoient;
Que li uns d'aus riens ne valoit,
Se li austres dalès n'estoit.
Ensi estoient, ce me sanble,
Nourri trestout adès ensanble.
Ensanble aloient et vivoient,
Et cil ki garder les devoient,
De tout lor donnoient congié,
Ne lor faisoient nul fourkié,
Ne de boire ne de mangier,
For d'iax ensanble couchier,
Mais cho ne leur est pas en gré.
Tantost com furent de l'aé
K'en soi le puist souffrir Nature,
En bien amer misent lor cure;
Si fu li enfantis amours,
K'il orent maintenu tous-jours;
Une autre amors i herbeja
Que Nature i aporta.
N'i a celui qui ne s'en sente,
Toute i ont mise lor entente,
De lor déduit à çou mener,
En iax baisier et acoler.
Tant les mena qu'al cief del' tor,
Les joinst ensanble cel' amor,
Et tous li corages d'arière
Lor torna en autre manière,
Comme cascuns plus s'aparçut;
De tant en iax l'amor plus crut.
Mout s'entramoient loiaument,
S'il éussent tel essient
De bien lor amors à garder,
Com il orent en iax amer.
A paines fussent dechéu
Mais tost furent aperchéu.
Ensi avint que li Dansiax,
Ki tant estoit et preux et biax,
Est venus de rivière un jor,
Mal ot el cief par la calor.
En une cambre a recelée,
Por la noise et la criée,
Privéement ala couchier,
Por un poi la paine abrégier.
En les cambres ot la Roïne
Ki moult honement l'adoctrine.
Devant sa mère estoit sa drue;
Si comme ele sot sa venue,
Ni atent per ne compaignon,
Ne cele dist ni o ne non,
En la cambre s'en vait tout droit,
U ses amis el lit gisoit.
Il l'a liément rechéue,
Car el jour ne l'a plus véue.

Icele qui riens ne douta,
Après lui el lit se coucha;
Cent fois le baise par douçour.
Trop par demeurent en la folour,
Car la Roïne s'aparçoit;
En la cambre le sieut tout droit;
Mont sovent ses pas i atient,
Ferméure ne le détient.
La cambre trueve deffremée,
Enes-le-pas est ens entrée,
Et vait avant s'es a trovés,
Là ù gisent entracolés;
L'amour connut tout en apert,
De coi li uns à l'autre sert,
Mout fu dolante lo Roïne;
Par le puins saisist la meschine.
Le Roi le varlet gardera,
En sa court garder le fera,
Ensi seront bien desevré;
Esgardés ke ce soit celé.
Atant laissent le parlement;
Mais cil ki à duel faire entent,
Por nule riens il ne demeure,
A sen pere vint à cele eure,
S'entendement met à raison.
Sire, fait-il, je quier un don;
Se de rien me volés aidier,
Que vous me faites chevalier,
Car aler veul en autre terre
En saudées pour pris conquerre.
Trop ai gaitié la cheminée,
S'en sai mont mains férir d'espée.
Li Rois pas ne l'en escondit,
Toute sa requeste li fist;
Puis li a dit que il séjourt,
Encore un an dedenz sa court;
Entretant sive les tornois,
Et gart les pas et les destrois.
Or avient sovent en la terre
Aventure ki le va querre.
Li Damoisiaus li otroia,
Qui escondire ne l'osa.
En la court remest o son père,
E la meschine o sa mère,
Qui la laidist à cele fois;
Apries l'a mis en grant effrois,
Et le tint en grand désépline;
Mout sueffre paine la meschine.
Li Damoisiaus remest dolens
Quant il oï les batemens,
La désépline et le casti,
Que sa mère fasoit por li.
Ne set que fache ne que die,
Bien set k'enfin ele est traïe;
Et que il est del tout traïs,
Car de tout est à li fallis.
De s'amie fu anguissous,
Et de l'uevre plus vergoignous
D'une cambre n'ose issir fors,
A duel faire livre sen cors.
Hélas, fait-il, qu'esce ferai?
Jà sans li vivre ne porai!
Diex! quel cure et quel péciés!
Com folement me sui gaitiés!
Certes se je ne r'ai m'amie,
Bien por li ne perdrai la vie.
Endementiers quel duel fait,
La Roïne au Roi s'en vait,
Ki jure et dit comme Roïne,
E bien se garde la meschine
Que il o ma fille ne voist,
Car autre cose ne li loist,
C'à ma fille ne voist parler,
Pensés de votre fil garder?
En la cort remest o son père,
Et la meschine o sa mère;
Mais endui si gardé estoient,
Parler ensanble ne pooient,
Ne de riens n'avoient loisir,
Ne d'iax véoir ne d'iax oir,
Par mésage ne par serjant.
Tant ala la mort destraignant
Huit jours devant le Saint Jehan,
En méisme, en icel an
C'on fist del' varlet chevalier,
Li Rois est venus de cachier.
Car ot prise à grant fuison
Et volatile et venison;
La nuit quant vint après souper,
Li Roi s'asist por déporter
Sor un tapis devant le dois,
Ot lui maint chevalier cortois,
Et ensanble o lui ses fis.
Le Lais escoutent d'Aielis,
Que uns Yrois doucement note,
Mout le sonne ens sa rote.

Apries celi d'autre commenche,
Nus d'iaus ni noise ne ni tenche;
Le Lai lor sone d'Orphéy,
Et qant icel Lai ot feni,
Li chevalier après parlerent;
Les aventures raconterent
Que soventes fois sont venues
Et par Bretaigne sont vénes.
Entr'iaus avoit une meschine;
Ele dist au gué de l'Espine,
En la nuit de la Saint Jéhan,
En avenoit plus en tout l'an,
Mais jà nus chouars chevaliers,
Cele nuit n'i iroit gaitier.
Li Damoisiaus ot et entent
Que mont ot en lui hardiement,
Sor cho que puis qu'il çaint l'espée,
Not-il aventure trovée;
Or li estuet par hardieche
Faire malvaistié ne proeche,
Apries le conte, et la pucele,
Le Roi et les Barons apiele,
Et tuit loent petit et grant.
Signor, fait-il, à vos me vant
Que la nuis, que dist la mescine,
Gaiterai au gué de l'Espine,
Et prendrai illuec aventure
Quels-qu'ele soit u povre u dure.
Qant li Rois l'ot s'en ot pesance,
La parole tint à enfance;
Biax fils, fais-il, lais ta folie.
Cil dit qu'il ne le laira mie,
Mais toute voies i irai;
Qant illec voit qu'il nel' lairai,
Ne l'en volt avant faire vie.
Or tost, fait-il, à Dieu congie;
Et si soiés preus et séurs,
Et Diex te doinse bons éures.
Cele nuit alèrent cochier,
Ensi sueffre le chevalier;
Dessi qui fu au seme jor;
S'amie fu en grant fréor,
Car bien ot oï noveler
Que ses amis en dut aler
Icele nuist fist à estrous,
Gaitier au gué ayenturous;
Et qant li jors trait vers le soir
Li chevaliers ot bon espoir;
De toutes armes est armés,
Sor un bon cheval est montés,
Droit au gué de l'Espine vait.
Et la Damoisiele ke fait?
Seule s'en entre en un vergier,
Por son ami i molt proier,
Que sains et saus Diex le ramaint;
Giéte un soupir et dont se plaint.
Puis s'est assise sor une ente;
A soi méisme se demente,
Et donques dist: Père célestre,
Se onques fu, ne jà puet estre,
C'onques avenist orement,
Et chou c'on prie à nule gent,
Par coi nus hom fust deshaitiés,
Biaux sire, prenge t'en pitiés
Que li miens amis od moi fust,
Et jou od lui s'estre péust.
Eh Diex! com seroie garie,
Nus ne set com j'ai dure vie,
Et nus savoir ne le poroit,
For sol ichil ki ameroit,
La riens qu'il n'auroit à nul fuer,
Mais cil le set trestout par cuer.
Ensi parloit la Damoisiele,
Et séoit sor l'erbe noviele;
Assés fu quise et demandée,
Mais ains ne pot estre trovée.
Qu'il ne li siet cose ki vive,
Tant est à s'amor ententive,
Et à plorer et à duel faire.
La nuis en vait, li jors repaire,
Et donques fu auques lassée,
Desous l'ente fu akeutée.
Li cuers un petit li tressaut,
Illuec s'endort, grant bien li faut;
Ni ot pas dormi longemeut,
Mais je ne sai confaitement,
Qui de desous l'ente fu prise,
Et au gué de l'Espine prise,
Là ù ses amis ciers estoit;
Mais ne fu gaires k'il i soit,
Car repairiés est à l'Espine.
Dormant i troeve la meschine,
Por la fréor cele s'esvelle,
Ne set ù en ost, s'en mervelle.
Son cief couvri grant paour a,
Li chevalier l'asséura.

Diva, fait-il, por nient t'esfroies;
Se est cose ki parler doies,
Séurement parole à moi,
Por seul tant que ferme te voi,
S'en Dieu as part soiés séure
Mais que me dies t'aventure,
Par quel guise et confaitement,
Tu venis chi si soutieument.
La meschine l'aséura,
Ses sans li mut, se li membra
Qu'ele n'estoit pas el vergier;
Dont apiele le chevalier.
U sui-ge? dont fait la meschine?
Damoisele, au gué de l'Espine,
U il avient maint aventure,
Une fois bone, autre fois dure.
Hé Diex! ce dist, com sui garie,
Sire, j'ai esté votre amie,
Diex a oïe ma prière.
Ce fu m'aventure première
Que la nuit vint au chevalier;
S'amie le court embracier,
Et il après à pié descent,
Entre ses bras souef le prent,
Par cent fois baise la meschine,
Et puis l'assiet desous l'Espine.
Cele li conte tout et dist
Comment el vergier s'endormist;
Et comment il fu de-si là,
Et comment dormant le trova.
Quant il ot trestout escouté
Un regart fist oltre le gué,
Et voit venir un chevalier
Lance levée por guerroier.
Ses armes sont toutes vermelles,
Et del' cheval les deus orelles;
Et li autres cors fu tous blans,
Bien fu estrois desos les flans,
Mais n'a mie passé le gué,
De l'autre part s'est arresté.
Et li Dansiaus dist à s'amie
Que faire vieut chevalerie;
D'illuec se part, pas ne se mueve,
S'autel cheval sa joste trueve,
Mais primes pense à lui aidier;
De l'autre part à l'estrivier,
Tant com cheval puet randir.
Grant cols se vont entreférir
Enson le vermés des écus,
Qui tous les ont frais et fendus.
Les hantes furent de quartier,
Sans mal metre et sans empirier;
Se se versent endui el sablon,
Ni orent per ne compaignon,
Qui les aidaist à remonter,
Or puest cascuns del' relever,
Li graviers com plains et ingaus.
Et qant il furent as chevaus,
Les escus joingnent as poitrines,
Et baiscent les lances fraisines.
Li Damoisiax ot honte éue
Qu'à tiere vint devant sa Drue;
A cele jouste premeraine
Sel' féri, si a le demaine,
Que de l'escu porte les hiés,
Et cil refiert lui tout adiés.
Des hanstes font les trons voler,
Lequel que soit estuet verser.
Ce sent cil à vermelles armes,
De l'escu guerpi les énarmes
Et del' corant destrier la siele
(Voiant les iex à la pucele)
Ses amis l'espaint el gravier
Par le règne prent le destrier.
. . . . . .
. . . . . .

550 VERS.

LA HOUCE PARTIE;

PAR BERNIER.

Manuscrit, n° 7218.

De biau parler et de bien dire
Chascuns devroit à son meslire
Fere connoistre et enseignier
Et bonement enromancier
Les aventures qui avienent.
Ausi comme gent vont et vienent,
Ot-on maintes choses conter
Qui bones sont à raconter.
Cil qui s'en sevent entremetre,

I doivent grant entente metre
En pensser, en estudier,
Si com firent notre ancissier
Li bon mestre qui estre seulent;
Et cil qui après vivre vuelent,
Ne devroient jà estre oiseus.
Mès il devienent pereceus
Por le siecle qui est mauvès,
Por ce si ne se vuelent mès
Li bon menestrel entremetre,
Qar molt covient grant paine metre
En bien trover, sachiez de voir.
Huimès vous faz apercevoir
Une aventure qui avint;
Bien a dis et sept ans ou vint
Que uns riches hom d'Abevile
Se départi fors de sa vile,
Il et sa fame et uns siens fils
Riches et combles et garnis.
Issi com preudom de sa terre
Por ce que il estoit de gerre
Vers plus fors genz que il n'estoit;
Si se doutoit et se cremoit
De estre entre ses anemis.
D'Abevile vint à Paris.
Illueques demora tout qoi,
Et si fist homage le Roi,
Et fu ses hom et ses borgois.
Li preudom fu sage et cortois,
Et la Dame forment ert lie,
Et li vallés fols n'estoit mie,
Ne vilains, ne mal enseigniez.
Molt en furent li voisin liez
De la rue où il vint manoir,
Sovent le venoient véoir
Et li portoient grant honor.
Maintes genz sanz metre du lor
Se porroient molt fere amer,
Por seulement de biau parler
Puet-l'en molt grant loz acueillir,
Qar qui biau dit, biau veut oïr;
Et qui mal dit et qui mal fait,
Il ne puet estre qu'il ne l'ait.
En tel point le voit-on et trueve,
On dit sovent, l'uevre se prueve.
Ainsi fu li preudom mananz
Dedenz Paris plus de sept anz;
Et achatoit et revendoit
Les denrées qu'il connissoit.
Tant se bareta d'un et d'el
Que toz jors sauva son chatel,
Et ot assez de remanant.
El preudome ot bon marchéant
Et demenoit molt bone vie,
Tant qu'il perdi sa compaignie,
Et que Diex fist sa volenté
De sa fame qui ot esté
En sa compaignie trente anz.
Il n'avoient de toz enfanz
Que ce vallet que je vous di.
Molt corouciez et molt mari
Se fist li vallés lez son pere,
Et regretoit sovent sa mere
Qui moult souef l'avoit norri;
Il se pasma, pleure por li,
Et li peres le reconforte.
Biaus fils, fet-il, ta mere est morte,
Prions Dieu que pardon li face,
Ters tes iex, essue ta face,
Que li plorers ne t'i vaut rien.
Nous morrons tuit, ce sez-tu bien,
Par là nous convendra passer,
Nus ne puet la mort trespasser
Que ne reviegne par la mort.
Biaus filz, tu as bon reconfort,
Et si deviens biaus bacheler,
Tu es en point de marier,
Et je sui mès de grant aage.
Se je trovoie un mariage
De gent qui fussent de pooir,
G'i metroie de mon avoir:
Qar ti ami te sont trop loing,
Tart les auroies au besoing.
Tu n'en as nul en ceste terre
Se par force nes pués conquerre:
S'or trovoie fame bien née
Qui fust d'amis emparentée,
Qui èust oncles et antains,
Et freres et cousins germains,
De bone gent et de bon leu,
Là où je verroie ton preu,
Je t'i metroie volentiers,
Jà nel' leroie por deniers:
Ce nous raconte li escris.
Seignor, or avoit el païs
Trois Chevaliers qui erent frere,

Qui erent de pere et de mere
Moult hautement emparenté,
D'armes proisié et alosé;
Mès n'avoient point d'eritage
Que tout n'éussent mis en gage,
Terres et bois et tenemenz
Por siurre les tornoiemenz.
Bien avoit sor lor tenéure
Quatre vingt livres à usure
Qui moult les destraint et escille.
Li ainsnez avoit une fille
De sa fame qui morte estoit,
Dont la Damoisele tenoit
Dedenz Paris bone meson
Devant l'ostel à cel preudon.
La meson n'estoit pas au pere,
Qar li ami de par sa mere
Ne li lessierent engagier.
La meson valoit de loier
Vingt livres de Paresis l'an,
Jà n'en éust paine n'ahan
Que de ses deniers recevoir.
Bien fu d'amis et de pooir
La Damoisele emparentée,
Et le preudon l'a demandée
Au peré et à toz ses amis.
Li Chevalier li ont enquis
De son mueble, de son avoir,
Combien il en pooit avoir:
Et il lor dist moult volentiers,
J'ai qu'en denrées qu'en deniers
Mile et cinq cent livres vaillant,
J'en deveroie estre mentant
Se je me vantoie de plus;
Je l'en donroie tout le plus
De cent livres de paresis.
Je les ai loiaumeut aquis:
J'en donrai mon fil la moitié.
Ce ne porroit estre otroié,
Biaus sire, font li Chevalier,
Se vous deveniiez Templier
Ou Moine blanc, ou Moine noir,
Tost lesseriiez vostre avoir
Ou à Temple ou à Abéie:
Nous ne nous i acordons mie,
Non, Seignor, non, Sire, par foi.
Et conment donc, dites le moi?
Moult volentiers, biaus Sire chier.
Quanques vous porrez esligier
Volons que donez vostre fils,
Et que il soit du tout saisis,
Et tout metez par devers lui,
Si que ne vous, ni à autrui
N'i puissiez noient calengier:
S'ainsi le volez otroier,
Li mariage sera fait,
Autrement ne volons qu'il ait
Nostre fille ne nostre niece.
Li preudon penssa une piece,
Son fil regarde, si penssa,
Mès mauvesement emploia
Cele penssée que il fist.
Lors lor respont et si lor dist:
Seignor, de quanques vous querez
Acomplirai voz volentez;
Mès ce sera par un couvent:
Se mes filz vostre fille prent
Je li donrai quanqu'ai vaillant,
Et si vous di tout en oiant
Ne vueil que me demeure rien,
Mès praingne tout et tout soit sien,
Que je l'en saisi et revest:
Ainsi le preudon se desvest.
Devant le pueple qui là fu
S'est dessaisis et desvestu
De quanques il avoit el monde,
Si que il remest ausi monde
Com la verge qui est pelée,
Qu'il n'ot ne denier ne denrée
Dont se péust desjéuner
Se ses filz ne li volt doner.
Tout li dona et clama quite,
Et quant la parole fut dite,
Li Chevaliers tout main à main
Saisi sa fille par la main,
Si l'a au bacheler donée,
Et li vallés l'a espousée.
D'iluec bien à deus anz après
Bonement furent et en pès
Li maris et la Dame ensanble,
Tant que la Dame, ce me sanble,
Ot un biau fil du bacheler.
Bien le fist norrir et garder,
Et la Dame fu bien gardée,
Sovent baignie et relevée,
Et li preudon fu en l'ostel.

Bien se dona le cop mortel
Quant por vivre en autrui merci
De son avoir se dessesi.
En l'ostel fu plus de douze anz.
Tant que li enfés fu jà granz,
Et se sot bien apercevoir,
Souvent oï ramentevoir
Que ses taions fist à son pere
Por qoi il espousa sa mere :
Et li enfés quant il l'oï,
Ainc plus nel' volt metre en oubli.
Li preudon fu viex devenu,
Que viellece l'ot abatu
Qu'au baston l'estuet soustenir.
La toile à lui ensevelir
Alast volentiers ses filz querre,
Tart li estoit qu'il fust en terre,
Que sa vie li anuioit.
La Dame lessier ne pooit
Qui fiere estoit et orguilleuse :
Du preudome estoit desdaigneuse
Qui moult li estoit contre cuer.
Or ne puet lessier à nul fuer
Qu'ele ne déist son Seignor :
Sire, je vous pri par amor,
Donez congié à vostre pere,
Que foi que doi l'ame ma mere,
Je ne mengerai mès des denz
Tant com je le saurai céenz;
Ainz vueil que li donez congié.
Dame, fet-il, si ferai-gié.
Cil qui sa fame doute et crient,
Maintenant à son pere vient,
Se li a dit isnelement :
Peres, peres, alez vous ent,
Je di c'on n'a céenz que fere
De vous ne de vostre repere:
Alez vous aillors porchacier,
On vous a doné à mengier
En cest ostel douze anz ou plus;
Mès fetes tost, si levez sus,
Si vous porchaciez où que soit,
Que fere l'estuet orendroit.
Li peres l'ot, durement pleure,
Sovent maudit le jor et l'eure
Qu'il a tant au siecle vescu.
Ha! biaus douz filz, que me dis-tu?
Por Dieu itant d'onor me porte
Que ci me lesses à ta porte;
Je me girrai en poi de leu,
Je ne te quier nis point de feu,
Ne coute-pointe, ne tapis,
Mès là fors souz cel apentis
Me fai baillier un pou d'estrain.
Onques por mengier de ton pain
De l'ostel ne me gete fors,
Moi ne chaut s'on me met là hors,
Mès que ma garison me livre:
Jà por chose que j'aie à vivre
Ne me déusses pas faillir.
Jà ne pués-tu miex espenir
Toz tes pechiez qu'en moi bien faire,
Que se tu vestoies la haire.
Biaus pere, dist li Bachelers,
Or n'i vaut noient sermoners,
Mès fetes tost, alez vous en,
Que ma fame istroit jà du sen.
Biaus filz, où veus-tu que je voise?
Je n'ai vaillant une vendoise.
Vous en irez en cele vile,
Encore en i a-il dix mile
Qui bien i truevent lor chevance:
Moult sera ot grant meschéance
Se n'i trovez vostre peuture,
Chacuns i atent s'aventure;
Aucunes genz vous connistront
Qui lor ostel vous presteront.
Presteront! filz, aus genz que chaut
Quant tes ostels par toi me faut;
Et puis que tu ne me fez bien,
Et cil qui ne me seront rien
Le me feront moult à envis,
Quant tu me faus qui es mes fils.
Peres, fet-il, je n'en puis mais
Se je met sor moi tout le fais:
Ne savez s'il est à mon vuel.
Adonc ot li peres tel duel;
Por poi que li cuers ne li crieve.
Si foibles conme il est se lieve,
Si s'en ist de l'ostel plorant.
Filz, fet-il, à Dieu te conmant;
Puisque tu veus que je m'en aille,
Por Dieu me done une retaille
D'un tronçon de ta sarpeilliere,
Ce n'est mie chose moult chiere;
Que je ne puis le froit soufrir.

Je le te demant por couvrir,
Que j'ai robe trop poi vestue,
C'est la chose qui plus me tue.
Et cil qui de doner recule,
Li dist: peres, je n'en ai nule:
Li doners n'est or pas à point,
A ceste foiz n'en aurez point,
Se on ne me le tolt ou enble.
Biaus douz filz, toz li cuers me tranble,
Et je redout tant la froidure;
Done moi une couverture
De qoi tu cuevres ton cheval,
Que li frois ne me face mal.
Cil qui s'en bée à descombrer,
Voit que ne s'en puet délivrer
S'aucune chose ne li baille.
Por ce que il veut qu'il s'en aille,
Commande son fil qu'il li baut.
Quant on la huche l'enfés saut,
Que vous plest, sire, dist l'enfant?
Biaus filz, fet-il, je te conmant,
Se tu trueves l'estable ouverte,
Done mon pere la couverte
Qui est sus mon cheval morel,
S'il veut, si en fera mantel,
Ou chapulaire, ou couvertor:
Done li toute la meillor.
Li enfés qui fu de biau sens,
Li dist, biaus taions, venez euz.
Li preudon s'en torne avoec lui
Toz corouciez et plains d'anui.
L'enfés la couverture trueve,
La meillor prist et la plus nueve,
Et la plus grant et la plus lée,
Si l'a par le mileu doublée,
Si le parti à son coutel
Au miex qu'il pot et au plus bel:
Son taion bailla la moitié.
Biaus filz, fet-il, que ferai-gié,
Por qoi le m'as-tu recopée?
Ton pere le m'avoit donée.
Or as-tu fet grant cruauté,
Que ton pere avoit conmandé
Que je l'éusse toute entiere:
Je m'en irai à lui arriere.
Alez, fet-il, où vous voudrez,
Que jà par moi plus n'en aurez.
Li Preudon issi de l'estable,
Filz, fet-il, trestout torne à fable
Quanque tu conmandas et fis,
Que ne chastoies-tu ton fils
Qu'il ne te doute ne ne crient?
Ne vois-tu donques qu'il retient
La moitié de la couverture?
Va, Diex te doinst male aventure!
Dist li peres, baille li toute.
Non ferai, dist l'enfés sanz doute:
De qoi seriiez-vous paié?
Je vous en estui la moitié,
Que jà de moi n'en aurez plus
Se j'en puis venir au desus:
Je vous partirai autressi
Comme vous avez lui parti.
Si comme il vous donna l'avoir,
Tout aussi le vueil-je avoir;
Que jà de moi n'enporterez
Fors que tant com vous li donrez.
Si le lessiez morir chétif,
Si ferai-je vous se je vif.
Li peres l'ot, parfont souspire,
Il se repensse et se remire.
Aus paroles que l'enfés dist
Li peres grant exanple prist;
Vers son pere torna sa chiere,
Peres, fet-il, tornez arriere,
C'estoit anemis et pechié
Qui me cuide avoir aguetié;
Mès se Dieu plest, ce ne puet estre.
Or vous faz-je Seignor et mestre
De mon ostel à toz jors mais:
Se ma fame ne veut la pais,
S'ele ne vous vent consentir,
Aillors vous ferai bien servir;
Si vous ferai bien aaisier
De coute-pointe et d'oreillier.
Et si vous di par saint Martin,
Je ne beverai mès de vin
Ne ne mengerai bon morsel
Que vous n'en aiez del plus bel;
Et serez en chambre celée
Et au bon feu de cheminée.
Si aurez robe comme moi,
Vous me fustes de bone foi,
Par qoi sui riches à pooir,
Biaus douz pere, de vostre avoir.
Seignor, ci a bone moustrance

Et aperte senefiance
Qu'ainsi geta le filz le pere
Du mauvès penssé où il ere.
Bien se doivent tuit cil mirer
Qui ont enfanz à marier.
Ne fetes mie en tel maniere,
Ne ne vous metez mie arriere
De ce dont vous estes avant.
Ne donez tant à vostre enfant
Que vous n'i puissiez recouvrer :
L'en ne se doit mie fier,
Que li enfant sont sanz pitié,
Des peres sont tost anoié
Puis qu'il ne se pueent aidier;
Et qui vient en autrui dangier,
Molt vit au siecle à grant anui
Cil qui vit en dangier d'autrui,
Et qui du suen méismement
A autrui livroison s'atent :
Bien vous en devez chastoier.
Icest example fist Bernier
Qui la matere enseigne à fere,
Si en fist ce qu'il en sot fere.

416 VERS.

Explicit la Houce partie.

LI DIS

DE LE VESCIE A PRESTRE ;

PAR JAKES DE BASIU.

En lieu de fable vos dirai
Un voirs ensi k'oï dire ai,
D'un prestre ki astoit manans
Deleis Anwiers : li remanans
Estoit mult biaus de son avoir,
Car plains estoit do grant savoir ;
Si n'avoit pas tot despendut,
A amassier avoit tendut.
S'estoit riches hons et moblés,
Buez et vaches, brebis et blées
Avoit tant c'on n'en savoit conte;
Mais li mors qui roi, duc ne conte
N'espargne, l'ot par son message
Somont al naturel passage.
Entropikes ert devenus,
De nul home n'estoit tenus
Ki li promesist longe vie.
Li prestes qui out grant envie
De bien morir et justement,
Mande tost et isnelement
Son doiien et toz ses amis,
Son avoir entre lor main mis
Por donner et por departir
Cant ilh verront que departir
De son cors estovra l'ame.
Jowel, cossin, pot, ne escame,
Cuette, tuelle, neiz une nape,
Brebis, moutons, buef, ne sa chape
Ne li remaint que tot ne donne,
Et nome chasconne persone
A cui ilh wet c'on doinst ses chozes.
Descovertes, et non pas closes
Lettres saeler et escrire
En fist, que ne le vos puis dire
Plus briement; quant qu'il avoit
Il dona tot quant qu'il savoit,
Con chil qui n'avoit esperance
D'avoir de son mal aligance,
Car sa maladie ert amere.
Atant se sont d'Anwier dui frere
De Saint Jake issu por prechier,
Qui mult se wellent estachier
Cant aucun desviiet ravoient.
Cele par tot droit ont lor voie,
Si sunt chil le prestre venus,
I estre quidarent retenus
Al mangier, à joie et à feste,
(Ici un vers manque.)
Si c'autrefois esté i furent;
Mais ne mangierent ne ne burent,
Car malade ont trové le prestre.
Nonporquant li ont de son estre
Demandé et de son afaire.
Ses mains manient, son viaire,
Ses piés, ses jambes regarderent,
Et tot son cors mult bien tausterent ;
Si lor sembla bien par droiture
C'awoir ne poist de son mal cure,

K'i ne l'en coviengne morir.
Trop lonc tans l'a laisié norrir,
Si n'est pas legiers à curer.
Mais desir nos covient curer,
Dist l'uns à l'autre, c'est passé,
Ke del avoir k'a amassé
Doinst à nostre maison vingt livres,
A le por refaire nos livres;
Se nos le poons ensi faire,
A nos prius devera plaire,
Et si seront liet no frère.
Vos dites voir, par Dieu, no pere;
Frere Lowis, or i parra
Liqueis miez à lui parlera,
Et mostrera nostre besongne.
Al prestre qui out grant esoingne
De maladie ont dit sans faille:
Sire, chis maus mult vos travaille,
Vos nos sembleis mult agreveis,
De vostre ame penser deveis;
Doneis por Dieu de vostre avoir.
Dist li prestes, ne puis savoir
K'aie caché sortout ne cote,
Neis les linchnes à coi me frote
Ke tout n'aie por Deu doné.
Coment aveis vos ordené,
Dient li fere, vos besongne?
Li Escriture nos temongne
C'on doit garder à cui on done,
S'enploiiet est à la persone
A cui on wet aumone faire.
Li prestes respont sans contraire:
J'ai à mes povres parentiaus
Doné brebis, vaces et viaus,
Et as povres de cele vilhe
Ai doné ausi, par Saint Gilhe,
De bleis qui vaut plus de dis livres;
Par ce ke je soie délivres
De ce ke j'ai vers iaus mespris,
Car en toz iaus mon vivre ai pris.
Si ai doné as orfenines,
A orfenins et à beguines,
Et à gens de povre puisance,
Et si ai laisiet por pitance
Cent souz as freres des cordeles.
Ces amuenes se sunt mult beles,
Et as freres de no maison
Aveis-vos fait nule raison?
Ce dient li doi frere al prestre.
Nai voir. Ce conment puet estre?
En maison a tant de preudomes;
Et à vos prochain voisien somes,
Et si vivons mult sobrement;
Vos ne moreis pas justement
Se del vostre ne nos laiiés.
Li prestes trestous esmaiés
Respont: par les celz de ma teste
A doner n'ai ne bleif ne beste,
Or, ne argent, chanap ne cope.
Chascons des freres li rencope
Et li mostre, par exemplaire,
K'ilh puet un de ses dons retraire
Et rapeler por iaus doner.
No nos vorimes mult pener
Ke vostre ame fust adrechie,
Car chaiens a esté drechie
Soventes fois bien notre escuele,
Et li amuene si est biele
Ki est à nostre maison mise.
Nos no vestons nulle chemise,
Et si vivomes en pitance:
Ce sache Diex, por la valhance
De vostre argent nel' disons mie.
Li preste l'ot, si s'en gramie,
Et pense qu'il s'en vengera,
S'ilh puet, et qu'il les trufera:
Mar le vont or si près tenant.
As freres respont maintenant:
Appenseis sui, doner nos welh
Un jowel ke mult amer suel,
Et aime encore par Sains Piere;
Je n'ai chose gaires plus chiere,
Milh mars d'argent n'en prenderoie,
Et se je bien haitiés estoie,
Je n'en voroi mies avoir
Deus cens marchies d'autre avoir.
Diez vos a chaiens asseneis,
Vostre prieus me ramineis,
Si vos en ferai conissanche
Ains que de vie aie faillance.
Li frere, sans duel et sans ire,
Ont respondut: Diex le vos mire;
Cant voleis-vos que revenons,
Et nostre prieuz ramenrons?
Demain, je sui où Diex plaisir,
Vo promesse deveis saisir

Ains que je trop aggreveis soie.
Atant ont acueilli lor voie
Li frere : à Anwier sont venu,
Si ont lor chapitre tenu,
Chascons s'aventure raconte.
Mais chil n'ont cure de lonc conte,
Ains ont dit haut en audience,
Faites venir bone pitance,
Deux cent libvres gaangniet avons
A un prestre ke nos savons
Malade chi à une vilhe.
Frere Nichole et frere Gilhe,
Frere Guilhiame et frere Ansiaus
Vinrent oïr ces mos nouviauz
Ki mult forment lor abelissent.
De ces grans poisons mander fisent,
Viez vin novel, fions et pasteis,
Chil grans mangier fu mult hasteis.
Chascuns de lui bien aisier pense,
Ne burent pas vin de despense,
De boire et de mangier bien s'aisent,
Por le prestre le hanap baisent
Ki le jowel lor ot promis.
Cant en lor testes orent mis
De ce bon vin, grant feste fisent,
Lor cloches sovent en bondissent
Ausi con ilh i awist cor sain.
N'i a voisin qui ne se saint,
Et se merveillent qu'il avoient
Qui miez miés as preschers s'avoient
Por la grant merveilhe esgarder.
Nus d'iauz ne se savoit garder
De mener vie deshoneste,
Car chascons a ferre la reste
De bon vin et de lor pitance.
A lor diverse contenance
Et al maintieng et à lor estre
Semblerent bien hors de sens estre.
Chascons ki les voit, s'en merveilhe,
Et frere Lowis s'aparailhe
De demander con faitement
Il poroient plus sagement
Al prestre querre lor promesse.
Demain anchois c'on chante messe
Se fera bon metre à la voie;
Dist chascons, se Jhesu m'avoie,
Anchois ke li mors le sorprengne,
Si conment ke la choze prengne,
De nos don aions conissance:
Nos i arons mainte pitance,
Si s'en doit-on mult bien pener.
Frere Lowis : lesqueis miner
I voreis-vos, or le nos dites?
Frere Guilhiames li ermites
En venra, et frere Nicole,
Bien savons dire la parole,
Et si venra frere Robiers,
Çaiens n'a ni sage convers,
Si portera no breviaire;
De nos prieus n'avons ke faire.
Ensi ont le plait oriiet.
Lendemain se son avoiiet
Tot droit vers la maison le prestre,
Jà n'i cuidierent à tans estre;
Mais ans ke li jors fut passeis
Amassent ilh miex estre asseis
A Anwiers dedens lor maison.
Atant ont le prestre à raison
Mis, et de Deu l'ont salué,
Puis demandent s'il a mué
Son mal en nul aligement.
Li prestes mult très sagement
Lors dist: bien soiiés vos venu:
Je n'ai mie desconéu
La don ke promis vos avoie,
Encor en sui-je bien en voie:
Faites les eschevins venir,
Et le maieur, si k'au venir
Ne vos en puist nule grevance;
Devant iaus la reconissance
Mult volentiers vos en ferai,
Et la chose vos nomerai
Et vo dirai ù ele ert prise.
Entrués ke li prestes devise
Frere Robers a tant pené,
K'ilh a le maieur aminé
Et toz les eschevins ensemble.
Li quatre frere, ce me samble,
Les ont hautement benvigniés.
Li prestres qui fu ensigniés,
Si a parlé promièrement,
Et lor a dit si faitement:
Sangnor, vos estes mi ami,
Por Dieu, or entendeis à mi.
Frere Lowis, frere Symons
Vinrent ier chi faire sermons

K'ilh me cuidoient en santé;
Mais Dieu par sa grasce a planté
En moi maladie si grieve,
C'aparant est ke mais m'en lieve.
Il me virent et esgarderent,
Et après si me demanderent
Se j'avoie pensé de m'ame,
Et je lor dis par nostre Dame
Ke j'avoie trestot douet.
Ilh demanderent s'ordiné
A lor maison rien née avoie;
Et je dis non. Se Diex m'avoie,
Il ne m'en estoit sovenu.
Or estoient trop tart venu,
Je n'avoie mais que doner.
Non, disent ilh, trop mal mené
Vos voi, mavaisement moreis
S'en cestui propoz demoreis,
Se vos ne nos doneis del vostre:
Et je, par saiute patenostre,
Ne welh pas morir malement,
Si ai pensé si longement
K'apenseis me sui d'une coze
Ke j'ai en mon porpris encloze,
Ke j'aime mult et ting mult chiere,
Mais je lor doin en tel manière
K'ilh ne l'aront tant con vivrai,
Car onkes ne le délivrai
En autrui garde qu'en la moie.
Sachiés ke durement l'amoie
Et amerai toute ma vie.
Sans convoitise et sans envie
Lor done chi en vo presence,
Et que nus n'i amene tenche.
Dient al prestre li cinc frere,
Dite quel chose c'est, biaz pere.
Volentiers voir: c'est me vesie,
Se vos l'avoiiés bien netoiie,
Miez que de corduan varra,
Et plus longement vos durra,
Se poreis ens metre vo poivre.
Nos aveis nos ci por dechoivre
Mandeis? fos prestes entesté,
Avoir nos cuidiés ahonteis,
Mais n'en aveis, par Saint Obert,
Bien nos teneis or por bobert.
Mais vos, por beste me teneis
Cant les dons que je ai doneis
Me voleis faire recolhir;
Bien me faites le sanc bolir,
Ki voleis que le rapiele;
Bien vo di que pot ne paele,
Ne riens née à doner n'avoie.
Or me voleis metre en tel voie
K'en vos soit miex l'amouene afise
K'en liew ù je l'ewise mise,
Por ce que de tos melhor estes.
Li Jacobin baisent les testes,
Si se sunt retorné arriere
Vers lor maison à triste chiere;
Et tot chil qui là demorerent
De ris en aise se pamerent
Por la trufe de la vesie
Que li prestes ot tant prisie,
As Jacobiens qui bien en burent
Et mangierent, ot en rechurent
De vin et de poissons pitance.
Jakes de Baisiw sans dotance
L'a de nex en romant rimée
Por la trufe qu'il a amée.

320 VERS.

DES DEUX CHANGEORS.

Manuscrit, n° 7218.

Qui que face rime ne fable,
Je vous dirai en lieu de fable
Une aventure qui avint;
De qui fu fete, et à qoi vint,
Vous en dirai bien vérité.
Il avint en une cité.
Que deux Changéors i avoit
Jones et biaus, et moult savoit
Chascuns du change maintenir.
Entr'aus deux orent à tenir
Longuement conpaignie ensanble;
Mès chascuns avoit, ce me sanble,
Par soi le sien herbergement.
Ainsi furent moult longuement

Entr'aus deus sans acompaignier,
Fust à perdre ou à gaaignier,
Tant que l'uns d'aus se maria:
Et li autres tant taria
Cele que ses conpains ot prise,
Qu'ele fu de s'amor esprise,
Et firent quanques bon lor fu
Li uns à l'autre sanz refu;
Ainsi maintindrent lor amors
Longuement, qu'ainz n'en fu clamors
Ne par privé ne par estrange.
Un matin se séoit au change
Li bachelers qui la fame ot,
Et li autres qui moult amot
La borgoise, jut en son lit:
Por son bon et por son délit
L'envoia querre, et cele vient.
Dame, fet-il, il vous covient
Toute nue lez moi couchier:
Se de rien nule m'avez chier,
Couchiez i vous sanz contredit.
Amis, vous n'avez pas bien dit,
Fet la Dame, se Diex me gart,
Il covient mener par esgart
Amors, qui les veut maintenir,
Que l'en nes puist por sos tenir.
N'en est pas mes sires jalous,
Ainz avons entre moi et vous
Jusques ci nostre amor éue,
C'onques par nul ne fu séue.
La volez-vous fere savoir?
Cil n'est mie plains de savoir
Qui tout à escient s'avile.
Bien savez-vous qu'en ceste vile
Est mes sires, sanz nule faille,
Et s'il avient que il s'en aille
Ainz que je reviegne en meson,
Mestrie aura et achoison
De jalousie à toz jorz mès.
Dame, fet-il, tenez nous pès,
Je n'ai cure de preeschier;
Mès venez vous lez moi couchier,
Maintenant que fere l'estuet;
Et cele voit que miex ne puet,
Despoille soi quel qui l'en chiée.
Sitost come ele fu couchiée,
Cil fet prendre toute sa robe,
Et mettre en une garderobe,
Puis a son conpaignon mandé,
Cil vient là, si a demandé
Où est li sires de céenz;
D'autrui aises est-il noienz,
Fors que des siens, ce m'est avis.
Conpains, fet-il, je vous plevis,
Se vous saviiez orendroit
Qui ci gist, vous auriiez droit;
De ce dirai, venez avant,
D'une haute chose me vant
Dont je ne vous mentirai mie,
Que j'ai la plus très bele amie
Qui onques fust, qui lez moi gist.
Quant cele l'entent, si frémist,
N'est merveille se s'esbahi,
Quant son Seignor parler oï.
Lors est cil en la chanbre entrez,
Et li dist: biau conpains, moustrez
Vostre amie, se Diex vous saut.
Et cele frémist, si tressaut;
Mès bien à point son vis li cuevre,
Et cil les treces li descuevre
Qui furent de trop grant beauté.
Conpains, par vostre léauté,
Véez, a-il ci biau tesmoing?
Je méismes le vous tesmoing,
Fet li autres, se Diex me gart;
Je cuit bien qu'ele a douz regart,
Quant ele est si bele de ça.
Et ele adès se remuça
Souz son ami, et boute et tire;
Mès cil remoustre tout à tire
Piez et jambes, cuisses et flans,
Les hanches et les costez blans,
Les mains, les braz, et les mameles,
Qu'ele avoit serrées et beles,
Le blanc col et la blanche gorge.
Conpains, foi que je dois saint Jorge,
Fet cil, qui n'en connissoit mie,
N'avez pas failli à amie,
Bien devez gesir matinée
Lez la plus bele qui soit née,
Au tesmoing que j'en ai véu;
Aucun pechié m'avoit néu,
Que j'ai si tost fame espousé,
Mainte fois m'en a puis pesé,
Et poise, ce sachiez de voir.
Moult par devez grant joie avoir,

Et de bone eure fustes nez,
Quant si bien estes assenez;
Mès foi que je dois saint Martin,
Tart m'est que je lieve au matin.
Lors a cil couverte s'amie,
Et dist, conpains, ne vous poist mie,
Se je ne vous moustre sa chiere;
Je la dout tant et tant l'ai chiere,
Que ne vueil que plus en voiez.
Je m'en tieng moult bien apaiez,
Fet cil, se Diex me benéie;
Vos avez bele conpaignie,
Si la servez à sa devise,
Qu'el praingne en gré vostre servise.
Atant li bachelers s'en torne,
Et cele se vest et atorne;
De soi chaucier ne fu pas lente,
Moult fu coroucie et dolente;
Vers son ostel issi s'en vint.
Trois semaines après avint
Que la Dame fist un baing fere,
Et li sires en son afere
Fu alez aus chans ou aillors;
Et la borgoise mande lors
Son ami, que por rien qu'aviegne,
Ne lest pas que à li ne viegne.
Cil vient là, si a demandé
Porqoi ele l'avoit mandé.
Amis, fet-ele, tant vous aim
Que por vous fis fere cest baing,
Si nous baingneromes ensanble;
Tout autre solaz, ce me sanble,
Ai-je de vostre cors éu;
Nous avons ensanble géu
Maintes fois par nuit et par jor:
Sachiez que j'aim moult le séjor,
Quant je vous ai à conpaignon:
Or me plest que nous nous baignon,
Lors si aurai quanques je vueil.
Dame, dist-il, trop grant orgueil
Avez dit, ainz n'oï greignor.
Je vi ore vostre Seignor
Qui revendra, je ne gart l'eure.
Par toz les sains que l'en aeure,
Fet la Dame, sachiez de fi,
Se nel' fetes, je vous deffi
De m'amor et la vous deffent.
A pou que li cuers ne me fent,
Quant je onques jor de ma vie
Oi de cest home amer envie,
Qui se plaint ainz que li cops chiée.
Dame, ainz que nostre amor dechiée,
Fet li vallés, je sui tout prest
De fere quanques bon vous est,
Puisqu'il vous plest, et bon vous sanble.
Lors sont entré el baing ensanble,
Et por ce c'on nes puist sousprendre,
La robe au vallet a fet prendre
La Dame, et metre en une huche.
Estes-vos le Seignor qui huche,
Que la Dame ot envoié querre;
Lor vousist estre en Engleterre
Cil qui se baingne, quant il ot
Son conpaignon qui apelot;
Durement en fu esbahiz.
Dame, dist-il, je sui trahiz,
Quant j'empris onques cest afere,
Or ne sai que je puisse fere;
Metez-i conseil, par vostre ame.
Conment, vassaus, ce dist la Dame,
Estes-vous de si biau confort?
Je vous voi bel, et grant et fort,
Si vous deffendez come preus:
Je cuit bien que c'est vostre preus,
S'à deffendre vous afichiez;
Ou derriere moi vous fichiez,
Se vous cuidiez estre sorpris.
Et cil s'est au plus legier pris,
Derrier la Dame s'est tapis,
Qui d'un blanc drap et d'un tapis
Ot bien fete couvrir la cuve;
Li vallés derrier li se muce,
Que ainsi fere li covient.
Estes-vos le Seignor qui vient,
Et la Dame li a dit: sire,
Ça venez, un poi vous vueil dire
De chose dedenz vostre oreille.
Cil se besse, ele li conseille;
Sire, fet-ele, ci se baingne
O moi une moie conpaingne,
Riche borgoise, et riche fame;
Mais par la foi que je doi m'ame,
Ele est plus noire c'une choe,
Et glus grosse c'une baschoe;
Ainz ne vi fame si mal fete.
Ele se plaint, et se deshete

De ce que vous estes ici;
Si vous en vueil crier merci,
Foi que devez au Sauvéor,
C'un petit li faciez paor,
Seulement de sanblant moustrer
Que vous volez el baing entrer,
Ele ne sera meshui aise.
Moult fu li vallés à mesaise,
Qui ne sot de qoi el parloit;
Et cele en haut dist si qu'il l'oit:
Biaus sires, venez vous baignier,
Et demain vous ferez sainier,
Que la sainie vous demeure.
La chanberiere sanz demeure
Vient au Seignor, si le deschauce;
Et li vallés forment enchauce,
Et pince et boute la borgoise,
Qui moult se jue et moult s'envoise
De la paor que cil avoit.
N'est pas aaise quant il voit
Son conpaignon qui se despoille;
Lors joinst les mains, si s'agenoille,
Et dist: Dame, por Dieu merci,
Ne honissiez moi et vous ci;
Que se vostre sires me trueve,
Jà n'i aura mestier contrueve,
Ne parole, ne serement.
Moult losenge cil durement
Cele qu'il tenoit à amie;
Mès la Dame n'i entent mie,
Ainz l'a derrier son cul torné,
Le musart a si atorné,
Qu'il ne la puet véoir el vis.
Onques nus hom, à mon avis,
Ne fu mès aussi desjouglez,
Or n'est-il pas si enjenglez,
Come il fu l'autrier en sa chanbre,
Ainz li frémissent tuit li menbre;
Du conforter est-ce néenz,
Qu'il voit le Seignor de léenz
Qui toute a jus sa robe mise,
Fors ses braies et sa chemise;
Mès ses braies maintenant oste,
Si près de la cuve s'acoste,
C'un de ses piez a el baing mis.
Et la Dame li dist: amis,
Or vous chauciez, se vous volez,
Cist bains n'est pas assez coulez,
Ne vueil pas que vous i baingniez;
Mès moult me plest quant vous daingniez
Baingnier o moi, miex vous en pris:
Si ai un autre conseil pris,
Demain ferai un baing tout froiz
Qui sera coulez quatre foiz,
Si vous baingnerez, s'il vous plest.
A cest most li sires se vest,
Et s'atorne, puis vait au change.
Vassal, fet-ele, tel eschange
Doit-l'en fere au musart prové;
Or vous ai-je bien esprové
A coart et à recréant.
Mès au jor d'ui, ce vous créant,
Ert de nous deux la départie.
Maintenant s'est du baing partie,
Si s'est en sa chanbre enfermée;
Et cil qui moult l'avoit amée,
Fu de mauvès contenement.
La chanberiere isnelement
Li rent sa robe, et il s'atorne,
Maintenant de l'ostel s'en torne;
Mès il se tint à mal bailli
De ce que il a si failli
Du tout en tout à la borgoise,
Qui de ce fist moult que cortoise,
Qui s'en parti et atarja;
Ainsi la Dame s'en venja.
Par cest fablel prover vous vueil
Que cil fet folie et orgueil,
Qui fame engingnier s'entremet:
Quar qui fet à fame un mal tret,
Ele en fet dix, ou quinze, ou vingt.
Ainsi ceste aventure avint.

288 VERS.

Explicit des deux Changéors.

LI DIZ DE L'ERBERIE;

PAR RUTEBEUF.

SEIGNEUR, qui ci este venu,
Petit et grant, jone et chenu,

Il vos est trop bien avenu,
Sachiez de voir :
Je ne vos voel pas desovoir,
Bien le porreiz aparsouvoir
Ainz que m'en voize;
Aséeiez-vos, ne faites noize,
Si escouteiz, c'il ne vos poise.
Je sui uns mires,
Si ai estei en mainz empires;
Dou Caire m'a tenu li sires
Plus d'un esté:
Lonc tanz ai avec li estei,
Grant avoir i ai conquestei.
Meir ai passée,
Si m'en reving par la Morée
Où j'ai fait mout grant demorée,
Et par Salerne,
Par Burienne et par Byterne;
En Puille, en Calabre, Palerme
Ai herbes prises
Qui de granz vertuz sunt emprises.
Sus quelque mal qu'el soient mises,
Li maux c'en fuit
Jusqu'à la rivière qui bruit.
Dou flun des pierres jor et nuit
Fui pierres querre :
Prestres Iehans i a fait guerre,
Je n'ozai entrer en la terre,
Je fui au port.
Mont riches pierres en aport
Qui font resusciter le mort.
Ce sunt ferrites,
Et dyamans et cresperites,
Rubis, jaconces, marguarites,
Grenas, stopaces,
Et tellagons et galofaces:
De mort ne doutent menaces
Cil qui les porte;
Foux est ce il ce desconforte,
N'a garde que lievres l'en porte
Cil se tient bien.
Si n'a garde d'aba de chien,
Ne de reching d'azne anciien;
Cil n'est coars
Il n'a garde de toutes pars.
Carbonculus et gartelars
Qui sunt tuit Inde,
Herbes aport des dezers d'Inde
Et de la terre Lincorinde
Qui siet seur l'onde
Elz quatre parties dou monde,
Si com il tient à la raonde.
Or m'en créeiz,
Vos ne saveiz cui vos véeiz;
Taisiez-vos, et si vos séeiz,
Veiz m'erberie.
Je vos di par Sainte Marie
Que ce n'est mie freperie,
Mais grant noblesce.....
De toute fievre sanz quartainne
Gariz en mainz d'une semainne,
Ce n'est pas faute;
Et si gariz de goute fautre,
Jà tant n'en iert basse ne haute,
Toute l'abat.
Ce la vainne dou cul vos bat,
Je vos en garrai sanz débat,
Et de la dent
Gariz-je trop apertement
Par un petitet d'oignement
Que vos dirai.
Oeiz coument jou confirai,
Dou confire ne mentirai,
C'est cens riote.
Prenez dou sayn de marmote,
De la merde de la linote
Au mardi main.....
Et de la pourre de l'estrille,
Et dou ruyl de la faucille,
Et de la lainne,
Et de l'escore de l'avainne;
Pilez premier jor de semainne,
Si en fereiz
Un amplastre; dou jus laveiz
La dent, l'amplastre i metereiz
Desus la joe.
Dormeiz un pou, je le vos loe,
S'an leveir n'i a merde ou boe,
Diex vos destruie!
Escouteiz, c'il ne vos anuie,
Ce n'est pas jornée de truie
Cui poeiz faire.
Et vos cui la pierre fait braire,
Je vos en garrai sanz contraire,
Ce g'i met cure.
De foi eschauffei, de routure

Gariz-je tout à demesure
A quelque tort.
Et ce vos saveiz home xort,
Faites le venir à ma cort,
Jà iert touz sainz.
Onques mais nul jor n'oy mains,
Ce Diex me gari ces deux mains,
Qu'il orra jà.
Or oeiz ce que m'en charja
Ma dame qui m'envoia sà :

Bele gent, je ne sui pas de ces povres prescheurs, ne de ces povres herbiers qui vont par devant ces mostiers, à ces povres chapes mau cozues, qui portent boites et sachez, et si estendent un tapiz : car teiz vent poivre et coumin qui n'a pas autant de sachez com il ont. Sachiez que de ceulx ne sui-je pas, ainz sui à une dame qui a non ma Dame Trote de Salerne, qui fait cuevrechief de ces oreilles, et li sorciz li pendent à chaaines d'argent par desus les espaules; et sachiez que c'est la plus sage dame qui soit enz quatre parties dou monde. Ma dame si nos envoie en diverses terres, et en divers païs, en Puille, en Calabre, en Tosquanne, en terre de Labour, en Alemaigne, en Soissonnie, en Gascoingne, en Espaigne, en Brie, en Champaingne, en Borgoigne, en la forest d'Ardanne por ocirre les bestes sauvages et por traire les oignemenz, por doneir medecines à ceux qui ont les maladies es cors. Ma dame si me dist et me commande que en queil que leu que je venisse, que je déisse aucune choze si que cil qui fussent entour moi i preissent boen essample; et por ce qu'ele me fist jureir seur sainz, quant je me departi de li, je vos apanrai à garir du mal des vers, se vos le voleiz oïr. Voleiz oïr ?

Aucune genz i a qui me demandent dont les vers viennent. Je vos fais à savoir qu'il viennent de diverses viandes reschauffées et de ces vins en futeiz et boteiz, si se congrient es cors par chaleur et par humeur ; car si con dient li philosophe, toutes choses en sunt criées ; et por ce si viennent li ver es cors, qui montent jusqu'au cuer et font morir d'une maladie c'on apele mort solitaire. Seigniez-vos, Diex vos en gart tous et toutes.

Por la maladie des vers garir, à vos iez la véeiz, à vos piez la marchiez, la meilleure herbe qui soit elz quatre parties dou monde : ce est l'ermoize. Ces fames c'en ceignent le soir de la Saint Iehan et en font chapiaus seur les chiez, et dient que goute ne avertin ne les puet panre n'en chief, n'en bras, n'en pié, n'en main. Mais je me merveil quant les testes ne lor brisent et que li cors ne rompent parmi, tant a l'erbe de vertu en soi. En cele Champeigne où je fui neiz l'apele hon marrebore, qui vaut autant com la meire des herbes.

De cele herbe panroiz trois racines, cinq fuelles de sauge, neuf fuelles de planteing : bateiz ces choses en un mortier de cuyvre à un peteil de fer; desgeunez-vos dou jus par trois matins, gariz serez de la maladie des vers.

Osteiz vos chaperons, tendeiz les oreilles, regardeiz mes herbes que ma dame envoie en cest païs; et por ce qu'ele wet que li povres i puist ausi bien avenir comme li riches, ele me dist que j'en feisse danrrée : car teiz a un denier en sa borce qui n'i a pas cinq sols; et me dist et me commande que je prisse un denier de la monoie qui couroit el païs et en la contrée où je vanroie. A Paris un parisis ; à Orliens un orlenois; au Mans un mansois ; à Chartres un chartin ; à Londres en Aingleterre un esterlin ; por dou pain, por dou vin à moi ; por dou fain, por de l'avainne

à mon roucin : car cil qui auteil sert, d'auteil doit vivre.

Et je di que c'il estoit si povres, ou hom, ou fame, qu'il n'eust que doner, venist avant, je li presteroie l'une de mes mains por Dieu, et l'autre por sa Meire, ne mais que d'ui en un an feist chanteir une messe de Saint Esperit, je di nouméement por l'ame de ma dame qui cest mestier m'aprist. Que je ne fasse jà trois pez, que li quarz ne soit por l'ame de son pere et de sa mere en rémission de leur pechiez. Ces herbes vos ne les mangereiz pas, car il n'a si fort buef en cest païs, ne si fort destrier, que c'il en avoit ausi groz com un pois sor la langue, qu'il ne morust de male mort, tant sont fors et ameires; et ce qui est ameir à la bouche, si est boen au cuer. Vos les metreiz trois jors dormir en boen vin blanc; se vos n'aveiz blanc, si preniez vermeil; se vos n'aveiz vermeil, preneiz de la bele yaue clere: car teiz a un puis devant son huix, qui n'a pas un tonel de vin en son celier. Si vos en desgeuneriez par treize matins; ce vos en faillez à un, preneiz autre, car ce ne sont pas charaies. Et je vos di par la paission dont Diex maudis Corbitaz le Juif qui forja les trente pieces d'argent en la tour d'Abilent à trois liues de Jherusalem, dont Diex fu venduz, que vos sereiz gariz de diverses maladies et de divers mahainz, de toutes fievres sanz quartaine, de toutes goutes sanz palazine, de l'enfleure dou cors, de la vainne dou cul, c'ele vous débat; car ce mes peres et ma mere estoient ou péril de la mort et il me demandoient la meilleure herbe que je lor peusse doneir, je lor donroie ceste. En teil meniere venz-je mes herbes et mes oignemenz; qui vodra si en preingue; qui ne vodra si les laist.

DES TROIS BOÇUS;

PAR DURAND.

Manuscrit, n° 7218.

Seignor, se vous volez atendre,
Et un seul petitet entendre,
Jà de mot ne vous mentirai.
Mès tout en rime vous dirai
D'une aventure le fablel.
Jadis avint à un chastel,
Mès le non oublié en ai,
Or soit aussi come à Douai,
Un borgois i avoit manant,
Qui du sien vivoit belemant.
Biaus hom ert, et de bons amis,
Des borgois toz li plus eslis;
Mès n'avoit mie grant avoir,
Si s'en savoit si bien avoir,
Que moult ert créuz par la vile.
Il avoit une bele fille,
Si bele, que c'ert uns delis,
Et se le voir vous en devis,
Je ne cuit qu'ainz féist Nature
Nule plus bele créature.
De sa biauté n'ai or que fere
A raconter ne à retrere,
Quar se je mesler m'en voloie,
Assez tost mesprendre i porroie;
Si m'en vient miex tere orendroit,
Que dire chose qui n'i soit.
En la vile avoit un boçu,
Onques ne vi si malostru,
De teste estoit moult bien garnis:
Je cuit bien que Nature ot mis
Grant entention à lui fere.
A toute riens estoit contrere,
Trop estoit de laide faiture,
Grant teste avoit et laide hure,
Cort col, et les espaules lées,
Et les avoit haut encroées:
De folie se peneroit
Qui tout raconter vous voudroit.
Sa façon trop par estoit lais,
Toute sa vie fu entais

A grant avoir amonceler:
Por voir vous puis dire et conter,
Trop estoit riches durement,
Se li aventure ne ment.
En la vile n'ot si riche homme;
Que vous diroie? c'est la somme
Du boçu, conment a ouvré
Por l'avoir qu'il ot amassé,
Li ont donée la pucele
Si ami, qui tant estoit bele;
Mès ainz puis qu'il l'ot espousée
Ne fu-il un jor sanz penssée,
Por la grant biauté qu'ele avoit;
Li boçus si jalous estoit,
Qu'il ne pooit avoir repos.
Toute jor estoit ses huis clos,
Jà ne vousist que nus entrast
En sa meson, s'il n'aportast,
Ou s'il enprunter ne vousist:
Toute jor à son seuil séist,
Tant qu'il avint à un Noel
Que troi boçu menesterel
Vindrent à lui où il estoit;
Se li dist chascuns qu'il voloit
Fere cele feste avoec lui,
Quar en la vile n'a nului,
Où le déussent fere miex,
Por ce qu'il ert de lor pariex,
Et boçu ausi come il sont.
Lors les maine li sire amont,
Quar la meson ert à degrez;
Li mengiers estoit aprestez,
Tuit se sont au disner assis,
Et se le voir vous en devis,
Li disners ert et biaus et riches:
Li boçus n'ert avers ne chiches,
Ainz assist bien ses conpaignons,
Pois au lart orent et chapons.
Et quant ce vint après disner,
Si lor fist li sires doner
Aus trois boçus, ce m'est avis,
Chascun vingt sols de parisis,
Et après lor a deffendu
Qu'il ne soient jamès véu
En la meson, ne el porpris;
Quar s'il i estoient repris,
Il auroient un baing cruel
De la froide eue du chanel.
La meson ert sor la riviere,
Qui moult estoit granz et pléniere:
Et quant li boçu l'ont oï,
Tantost sont de l'ostel parti
Volentiers, et à chiere lie,
Quar bien avoient emploie
Lor jornée, ce lor fu vis.
Et li sires s'en est partis,
Puis est descur le pont venuz.
La Dame qui ot les boçuz
Oï chanter et solacier,
Les fist toz trois mander arrier,
Quar oïr les voloit chanter,
Si a bien fet les huis fermer.
Ainsi com li boçus chantoient,
Et o la Dame s'envoisoient,
Ez-vos revenu le Seignor
Qui n'ot pas fet trop lonc demor,
A l'uis apela fierement.
La Dame son Seignor entent,
A la voiz le conut moult bien,
Ne sot en cest mont terrien
Que péust fere des boçus,
Ne coment il soient repus.
Uns chaaliz ot lez le fouier
C'on soloit fere charrier;
El chaaliz ot trois escrins.
Que vous diroie? c'est la fins,
En chascun a mis un boçu.
Es-vous le Seignor revenu,
Si s'est de lez la Dame assis,
Qui moult parséoit ses délis;
Mès il n'i sist pas longuement,
De léenz ist et si descent
De la meson, et si s'en va.
A la Dame point n'anuia,
Quant son mari voit avaler.
Les boçus en vout fere aler,
Qu'ele avoit repus es escrins;
Mès toz trois les trova estins,
Quant ele les escrins ouvri.
De ce moult forment s'esbahi
Quant les trois boçus mors trova;
A l'uis vint corant, s'apela
Un porteur qu'ele a avisé,
A soi l'a la Dame apelé.
Quant li bachelers l'a oïe,
A li corut, n'atarja mie.

Amis, dist-ele, enten à moi,
Se tu me veus plevir ta foi
Que tu jà ne m'encuseras
D'une rien que dire m'orras,
Moult sera riches tes loiers,
Trente livres de bons deniers
Te donrai, quant tu l'auras fet.
Quant li porteres ot tel plet,
Fiancié li a volentiers,
Quar il covoitoit les deniers,
Et s'estoit auques entestez;
Le grant cors monta les degrez.
La Dame ouvri l'un des escrins:
Amis, ne soiez esbahis,
Cest mort en l'eue me portez,
Si m'aurez moult servi à grez.
Un sac li baille, et cil le prant,
Le boçu bouta enz errant,
Puis si l'a à son col levë,
Si a les degrez avalé;
A la riviere vint corant
Tout droit sor le grant pont devant,
En l'eue geta le boçu;
Onques n'i a plus atendu,
Ainz retorna vers la meson,
La Dame a ataint du leson
L'un des boçus à moult grant paine,
A poi ne li failli l'alaine:
Moult fu au lever traveillie,
Puis s'en est un pou esloingnie.
Cil revint arriere eslessiez,
Dame, dist-il, or me paiez,
Du nain vous ai bien délivrée.
Porqoi m'avez-vous or gabée,
Dist cele, sire fols vilains?
Jà est ci revenuz li nains,
Ainz en l'eue ne le getastes,
Ensanble o vous le ramenastes;
Vez le là, se ne m'en créez.
Coment, cent déables maufez!
Est-il donc revenuz céanz?
Por lui sui torment merveillanz;
Il estoit mors, ce m'est avis,
C'est un déables antecris;
Mais ne li vaut, par saint Remi.
Atant l'autre boçu saisi,
El sac le mist, puis si le lieve,
A son col si que poi li grieve,
De la meson ist vistemant:
Et la Dame tout maintenant
De l'escrin tret le tiers boçu;
Si l'a couchié delez le fu,
Atant s'en est vers l'uis venue.
Li porterres en l'eue rue
Le boçu la teste desouz:
Alez, que honis soiez-vous,
Dist-il, se vous ne revenez.
Puis est le grant cors retornez;
A la Dame dist que li pait.
Et cele sanz nul autre plait
Li dist que bien li paiera.
Atant au fouier le mena,
Ausi com se rien ne séust
Du tiers boçu qui là se jut.
Voiés, dist-ele, grant merveille,
Qui oï ainc mès la pareille?
Revez là le boçu où gist.
Li Bachelers pas ne s'en rist,
Quant le voi gesir lez le fu.
Voiz, dist-il, por le saint cuer bu;
Qui ainc mès vit tel menestrel?
Ne ferai-je dont huimès el
Que porter ce vilain boçu?
Toz jors le truis ci revenu,
Quant je l'ai en l'eue rué.
Lors a le tiers ou sac bouté,
A son col fierement le rue,
D'ire, et de duel, d'aïr tressue.
Atant s'en torne iréement,
Toz les degrez aval descent;
Le tiers boçu a descarchié,
Dedenz l'eue l'a balancié:
Va-t'en, dist-il, au vif maufé,
Tant t'averai hui conporté,
Se te voi mès hui revenir,
Tu vendras tart au repentir.
Je cuit que tu m'as enchanté;
Mès par le Dieu qui me fist né,
Se tu viens mès hui après moi,
Et je truis baston ou espoi,
Tel te donrai el haterel,
Dont tu auras rouge bendel.
A icest mot est retornez,
Et fus en la meson montez;
Ainz qu'éust les degrez monté;
Si a derrier lui regardé,

Et voit le Seignor qui revient.
Li bons hon pas à geu nel' tient,
De sa main s'est trois fois sainiez;
Nomini Dame Diex aidiez;
Moult li anuie en son corage.
Par foi, dist-il, cis a la rage,
Qui si près des talons me suit,
Que par poi qu'il ne me consuit.
Par la roele saint Morant,
Il me tient bien por païsant,
Que je nel' puis tant conporter,
Que jà se veuille deporter
D'après moi adès revenir.
Lors cort à ses deux poins sesir
Un pestel qu'à l'uis voit pendant,
Puis revint au degré corant.
Li sires ert jà près monté:
Coment, sire boçus, tornez;
Or me sanble ce enresdie;
Mès par le cors sainte Marie,
Mar retornastes ceste part,
Vous me tenez bien por musart.
Atant a le pestel levé,
Si l'en a un tel cop doné
Sor la teste qu'il ot moult grant,
Que la cervele li espant:
Mort l'abati sor le degré,
Et puis si l'a ou sac bouté;
D'une corde la bouche loie,
Le grant cors se met à la voie,
Si l'a en l'eue balancié
A tout le sac qu'il ot lié;
Quar paor avoit duremant
Qu'il encor ne l'alast sivant.
Va jus, dist-il, à maléur,
Or cuit-je estre plus asséur
Que tu ne doies revenir,
Si verra-l'en les bois foillir.
A la Dame s'en vint errant;
Si demande son paiemant,
Que moult bien a son comant fet.
La Dame n'ot cure de plet,
Le bacheler paia moult bien,
Trente livres n'en falut rien;
Trestout à son gré l'a paié,
Qui moult fu lié du marchié;
Dist que fet a bone jornée,
Despuis que il l'a délivrée
De son mari qui tant ert lais,
Bien cuide qu'ele n'ait jamais
Anui nul jor qu'ele puist vivre,
Quant de son mari est délivre.
Durans qui son conte define,
Dist c'onques Diex ne fist meschine
C'on ne puist por denier avoir;
Ne Diex ne fist si chier avoir,
Tant soit bons ne de grant chierté,
Qui voudroit dire vérité,
Que por deniers ne soit éus.
Por ses deniers ot li boçus
La Dame qui tant bele estoit.
Honiz soit li hons, quels qu'il soit,
Qui trop prise mauvés deniers,
Et qui les fist fere premiers. Amen.

296 VERS.

Explicit des trois Boçus menestrels.

DE L'AIGLE ET DE L'OSTOUR,

PAR MARIE DE FRANCE.

Li Aigles fu des oisiaus Reis
Pur ce qu'il est pruz et curteis;
E li Ostors ses sénéchax
Qui n'ert pas du tout si loiax.
Li Aigles sist par un grant calt
Sor la branque d'un caisne halt,
Li Ostoirs sist plus bas de lui;
Garda à val, si ot anui
Des coulons qui en bas voleient
Et à la terre entr'eaus joeient.
Vus joez, fet-il, desoz moi,
Véez ci l'Aigles vostre Roi;
S'il deci esteit remuez
E sur un altre fuz volez,
Li giex ireit en autre guise,
Ge feroie de vos justise.

Moralité.

Pur ce ne deit Princes vuloir
Sénescal en sun resne avoir,
Ne cunveitox, ne mentéor,
S'il n'en velt feire sun sengnor,

PQ
1319
L4
1829
t.4

Le Grand d'Aussy, Pierre Jean Baptiste (ed.)
Fabliaux ou contes 3. éd. considérablement augm.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY